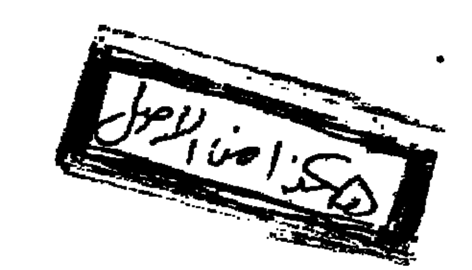


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14247 – 5 F — VENDREDI 16 NOVEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'Oder-Neisse, enfin !

LA frontière orientale de l'Allemagne unifiée, la fameuse ligne Oder-Neisse, a pris, mercredi 14 novembre, un statut – en principe – définitif, reconnu par un document de droit international. Le traité, signé à Varsovie par le ministre polonais des affaires étrangères, M. Krzysztof Skubiszewski, et son collègue allemand, M. Hans Dietrich Genscher, met fin à une querelle qui a maintes fois menacé d'envenimer les relations entre les deux pays et qui a, pendant un temps, jeté une ombre sur le processus d'unification allemande.

Ce traité consacre l'abandon à la Pologne de 104 000 kilomètres carrés de terres qui furent pendant des siècles considérées comme allemandes.

Il n'a pas été simple de faire admettre au chancelier Kohl que la reconnaissance définitive de cette frontière était la condition « *sine qua non* » de l'acceptation par les puissances alliées de la seconde guerre mondiale de la réunification du pays. La droite allemande caressait l'espoir d'enclencher une vaste négociation aboutissant à donner à ces territoires un statut distinct du reste de la Pologne, sous couvert d'une « européanisation », et d'ouvrir ainsi la porte au retour de l'influence allemande.

LA fermeté des alliés, en particulier de la France, qui s'est engagée aux côtés de la Pologne avec une netteté qui a causé quelque irritation à Bonn, n'a laissé aucune autre issue au chancelier Kohl que de mettre ses compatriotes et les groupes de pression des réfugiés devant un choix simple : sans l'acceptation du caractère définitif de la frontière Oder-Neisse, il n'y aurait pas de réunification avalisée par les alliés.

Néanmoins, l'acceptation de ce principe ne réglait pas l'ensemble du contentieux entre Bonn et Varsovie. Le chancelier, pour mettre un peu de baume sur les plaies des réfugiés, tenait à conclure un accord « global » avec la Pologne qui garantisse les droits de la minorité allemande : quelques dizaines de milliers de personnes demeurées sur ces territoires après 1945. La Pologne, de son côté, entendait que soient dédommagés les centaines de milliers de ses citoyens victimes du travail forcé sous le IIIe Reich.

SUR ces deux dossiers épineux, les positions se sont rapprochées. Varsovie est désormais disposé à permettre aux Allemands de Silésie d'exercer leurs droits culturels, dans le cadre du statut des minorités nationales défini par la CSCE. Bonn, après avoir été longtemps réticent, devrait accepter le principe d'une indemnisation des travailleurs forcés, par le canal d'une fondation alimentée par l'Etat et les entreprises ayant jadis bénéficié de ce travail. Tout cela devrait se concrétiser dans un second traité dont la signature est prévue pour le début de l'année prochaine.

Mais cela ne signifiera pas que les relations germano-polonaises se façonneront à l'image de celles qui résultent de la réconciliation franco-allemande, une perspective que le chancelier Kohl aime à évoquer. L'abîme économique qui sépare les deux pays et les différences de niveau de vie créent un déséquilibre qui va rendre les rapports encore difficiles.



M 0147 - 1116 0 - 5,00 F

La menace d'une censure et la pression des « coordinations »

Le gouvernement Rocard joue son avenir sur la CSG et la crise des lycées

M. Rocard doit faire face simultanément à deux situations explosives sur lesquelles il joue l'avenir de son gouvernement. Sur le front des lycées il a débloqué, mercredi 14 novembre, 4,5 milliards de francs. Les « coordinations » maintiennent la pression bien qu'elles aient commencé de négocier jeudi avec M. Jospin. Le déficit budgétaire dépassera 91 milliards de francs cette année. Le premier ministre devait ouvrir, jeudi, à l'Assemblée nationale, le débat sur la CSG qui devrait conduire l'opposition à tenter de censurer le gouvernement le 19 novembre.

Lire page 11 les articles de GÉRARD COURTOIS et de CHRISTINE GARIN et page 10 l'article de PATRICK JARREAU







M. Rocard, sans doute, n'a jamais joué si gros depuis qu'il est entré à Matignon. Il affronte un état de crise. D'une société qui n'en peut plus d'avoir été tenue immobile. Des institutions, puisque le président qui l'a nommé paraît lui enfoncer la tête sous l'eau chaque fois qu'elle dépasse. D'un gouvernement au sein duquel l'enthousiasme n'a pas été unanime pour défendre, soutenir et expliquer la contribution sociale généralisée que le premier ministre considère comme une réforme essentielle. Au Parlement aussi, où l'opposition, malgré sa désunion, a rassemblé ses forces pourtenter de le renverser, sur la CSG, avec l'appui des communistes.

Le premier ministre joue gros, parce qu'il n'a pas d'autre choix. Ou bien il coule, submergé par les lycéens, à moins qu'il ne soit censuré d'abord – ce qui paraît improbable – par ses oppositions parlementaires. Ou bien il franchit le cap de la censure, calme les lycéens et prend le temps de résoudre la crise de l'éducation nationale.

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite page 10

L'amorce d'une réforme fiscale

Après la contribution sociale, une refonte de l'impôt sur le revenu ?

par Alain Vernholes

Il est possible que la contribution sociale généralisée amorce la grande réforme fiscale que le pays attend. Il est possible que, dans dix ou quinze ans, 1990 apparaisse, après 1917 – date de la création en France de l'impôt sur le revenu, – 1948 et 1959 – dates *où ce même impôt fut profondément modernisé*, – comme la quatrième étape du long chemin qu'a dû parcourir l'Etat depuis le début du siècle pour assurer à la nation le financement de ses dépenses publiques.

Car, si l'ensemble des prélèvements directs – de l'Etat et de la Sécurité sociale – doit être réformé, c'est bien d'abord par l'impôt sur le revenu qu'il conviendrait de commencer, tant celui-ci est devenu inégalitaire, peu productif, malade de sa complexité ainsi que de l'inégalité de sa répartition (1).

Le dernier rapport du Conseil des impôts, qui est un peu la bible en la matière, souligne, une fois encore, qu'en France *la moitié des foyers fiscaux ne paient pas* l'impôt sur le revenu, lequel rapporte ici beaucoup moins que dans les autres grands pays industrialisés – grosso modo, la moitié.

Avec les impôts sur la consommation (TVA) et les cotisations de Sécurité sociale, l'impôt sur le revenu couvre l'essentiel des dépenses publiques (85 %), des dépenses rapidement croissantes, l'éducation nationale et la Sécurité sociale sont là pour nous le rappeler. Si rien n'était fait dans un proche avenir, on voit mal comment le pays pourrait tout à la fois continuer à renouveler une force militaire de plus en plus coûteuse, assurer à tous les niveaux un enseignement dont dépend l'avenir du pays et conserver un système de protection sociale qui est l'un des plus avancés du monde.

Lire la suite page 37

(1) 11e rapport du Conseil des impôts (1990).

Le rapport Lazar sur la médecine libérale

M. Philippe Lazar, directeur général de l'INSERM, a rendu public, jeudi 15 novembre, un rapport, commandé en avril dernier par M. Claude Evin, ministre des affaires sociales, portant sur l'avenir de la médecine libérale en France. Ce rapport propose une refonte globale du système de santé français. Dans un entretien au *Monde*, M. Lazar s'explique sur ses principales propositions : élargissement du champ d'intervention des praticiens vers les médecines « *d'intérêt collectif* » ; *réforme des études médicales ; redéfinition des* secteurs tarifaires, conventionnés ou à honoraires libres.

Lire page 14 les articles de FRANCK NOUCHI et JEAN-MICHEL NORMAND

Justice en vrac à Aix-en-Provence

Forts du succès de la grève du 23 octobre, les professionnels de la *justice poursuivent leur mouvement de protestation. La journée* d'action du jeudi 15 novembre devrait être suivie d'une nouvelle initiative le 30 novembre. Magistrats, fonctionnaires et avocats protestent contre l'insuffisance des crédits alloués à la justice.

A Aix-en-Provence, deuxième cour d'appel de France, le tribunal est installé dans une ancienne clinique, les machines à photocopier, dans les toilettes. La justice se rend « *à l'abattage* ».

Lire page 15 le reportage d'AGATHE LOGEART

L'Irak dans l'étau de l'embargo

De graves pénuries menacent, le rationnement s'étend et l'industrie est touchée de plein fouet

BAGDAD

de notre envoyé spécial

La grand'route Bagdad-Mossoul file vers le nord à travers la plaine immense quadrillée par les *multiples canaux d'irrigation*. Gigantesque coulée de verdure au milieu des déserts, la Mésopotamie, berceau de très anciennes civilisations, paraît toujours aussi riche. L'agriculture, en tout cas, y est florissante. L'eau ne manque pas au « Pays des deux fleuves » (Tigre et Euphrate), qui *n'est pas, à l'évidence, de ceux* que l'on peut affamer. D'ailleurs, contrairement à ce que voudraient faire croire les Irakiens, l'embargo n'a pas été conçu pour cela.

A Galbeya, un hameau situé à cinquante kilomètres de la capitale, Kamiss Jumaa Alwan nous reçoit sur ses terres avec fierté et assurance. Il se sait dans le vent de l'Histoire. Ce paysan madré, presque en guenilles, est un homme prospère. Il ne cache pas avoir bien profité, ces dernières années, des encouragements de l'Etat pour le développement de l'agriculture. Sa belle moissonneuse – « *payée cash* », comme le reste de son matériel : six tracteurs et quatre camionnettes – commence la récolte.

Sur les trois cents hectares qu'il possède, il ne « fait » que du riz. Et pour cause : les Irakiens, grands amateurs de riz, en produisaient relativement peu et devaient, avant l'embargo, importer près de 60 % de leur consommation. Alors maintenant, inutile de dire que Kamiss serait prêt à arroser à la main chaque pied. Son grain vaut quasiment de l'or. Le prix d'achat proposé par la société régionale de commercialisation a doublé en trois mois. Satisfait, Kamiss annonce qu'il aura doublé sa production à la fin de la saison.

Pendant la cérémonie du thé (une denrée rare et chère elle aussi, mais Kamiss peut se l'offrir), il souligne que les fermiers sont actuellement prioritaires aux yeux du gouvernement, à tel point que les agriculteurs viennent *d'être dispensés de service* militaire et ne sont pas rappelés s'ils sont réservistes. Au mur du salon, à côté du portrait du président Saddam Hussein – Kamiss est membre du Parti Baas au pouvoir, – il y a la photo du « martyr » de la famille, un fils tué durant la guerre contre l'Iran.

FRANCIS CORNU

Lire la suite page 4

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,60 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 660 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $



DÉBATS

Commerce mondial

Pour une concurrence loyale

par Julien Charlier

LA grande négociation sur le commerce mondial, l'Uruguay round, entre dans sa phase finale. Elle y entre mal. La possibilité d'un échec, qui sera évidemment camouflé sous un bulletin de victoire plus ou moins triomphant, devient une perspective embarrassante pour la classe politique internationale. Selon la tendance des observateurs, l'échec sera imputé au dossier agricole, à l'intransigeance de certaines délégations ou encore à la faiblesse intrinsèque du GATT. Mais ces motifs, aussi réels soient-ils, cachent en fait des causes plus structurelles et plus profondes.

La première réside dans la nature même de l'Uruguay round, qui avait l'ambition déclarée d'aborder tous les problèmes du commerce international, de les résoudre ou, à tout le moins, de les faire progresser notablement. Mais c'était une gageure de vouloir, sans études préalables ni préparation sérieuse, réunir plus de cent pays aux intérêts souvent contradictoires avec l'objectif de régler une multitude de problèmes complexes pour une échéance fixée. Une approche moins médiatique et plus pragmatique, organisée autour de négociations sectorielles et permanentes, aurait probablement permis d'engager une dynamique de progrès continus, politiquement moins spectaculaire mais économiquement plus efficace.

Contradictions européennes

La seconde raison d'échec tient à l'absence de doctrine économique forte et réaliste de la CEE. L'Europe a toujours eu une faculté surprenante à s'éprendre d'idéologies dogmatiques, caractérisées par la primauté donnée aux idées sur les faits et qui, dans la pratique, se révèlent souvent catastrophiques. Contre toute logique, le communisme s'est imposé pendant plus de cinquante ans, notamment auprès des soi-disant intellectuels français, comme un système économique viable et vivable. Son effondrement inévitable a laissé la place vide pour une autre idéologie : le libéralisme mondialiste et libre-échangiste, basé sur la doctrine de la division internationale du travail, qui veut que chaque pays dispose d'avantages compétitifs spécifiques qu'il doit pouvoir exploiter librement et mondialement. Mais cette théorie séduisante ne paraît pas très adaptée, sauf à la doter de mécanismes modérateurs, aux réalités et aux contraintes de la vie économique internationale. En effet, il est évident qu'une concurrence libre et efficace – gage d'un véritable libéralisme – n'est possible qu'entre zones de relative équivalence sociale et fiscale. En pratique, cela implique que l'objectif souhaitable de mondialisation du libéralisme, avec la démocratie politique et la décentralisation des pouvoirs qui sont ses corollaires nécessaires, passe par une étape de développement de blocs socio-économiques cohérents, qui devront engager entre eux un processus d'harmonisation sociale et fiscale progressive. *A contrario*, vouloir construire un espace social européen et le mettre en concurrence ouverte avec des espaces de production asiatiques semble assez utopique.

A défaut de politique économique sérieusement élaborée, on justifie trop de décisions par la nécessité d'aider les pays du tiers-monde, un objectif humanitaire qui recueille aisément l'adhésion de tous les hommes de bonne volonté. Mais cet objectif, aussi désirable soit-il, n'est pas le mandat premier de la Commission des Communautés européennes. Celle-ci a pour mandat fondamental de défendre les intérêts de tous les citoyens européens, non pas tels qu'elle les imagine de son confortable statut bruxellois, mais tels qu'ils sont. Dans ce domaine, beaucoup reste à faire.

Par ailleurs, certains pays du tiers-monde sont devenus relativement ou potentiellement prospères. Il est vrai que le niveau de vie moyen de leurs populations y est encore parfois peu enviable. Mais certains d'entre eux sont exploités par leurs élites. D'autres entretiennent des armées démesurées. Nombre d'entre eux sont notoirement mal gérés. Rien ne justifie d'aider ces pays aux dépens de nos concitoyens. Quant aux pays moins avancés, il reste à démontrer que le développement forcené d'économies d'exportation à bas prix et donc à bas salaires, réalisé largement au détriment du développement de leurs marchés intérieurs, constitue bien pour leurs populations un mode optimal de progrès économique et social.

Faute d'une doctrine économique claire, l'Europe vogue dans ses contradictions, ce qui réduit considérablement sa crédibilité dans les négociations internationales. En théorie, nous nous voulons les champions du libéralisme. En pratique, nous voulons la chose et son contraire. Ainsi, confrontée aux difficultés bien réelles de ses agriculteurs, l'Europe défend à Genève les énormes subventions qu'elle leur accorde. Par contre, elle semble prête à sacrifier plus d'un million d'emplois textiles non subventionnés et qui pourraient être aisément préservés si les règles de concurrence loyale, prônées par tout le monde, étaient enfin respectées. Mais Bruxelles connaît mal ce sujet essentiel et, dès lors, défend ce dossier sans conviction. Faute d'explication rationnelle – que la commission paraît bien incapable de donner, – l'impression dominante est que la politique économique européenne se décide souvent en fonction des contraintes politiques du moment plutôt que des réalités et potentialités économiques.

Les méfaits de la bureaucratisation

A l'absence d'une doctrine économique élaborée s'ajoutent les méfaits de la bureaucratisation croissante des instances bruxelloises. La Commission n'est déjà plus ce qu'elle était. Sa connaissance des grands dossiers économiques – qui, il est vrai, sont de plus en plus complexes – paraît souvent insuffisante pour assurer leur bonne fin. Les commissaires responsables sont généralement indisponibles pour les industriels responsables. On assiste à une sanctuarisation assez ridicule des hommes importants ou supposés l'être, à laquelle s'ajoute une susceptibilité grandissante à la critique. Le débat contradictoire, pièce maîtresse de la démocratie active, y est devenu difficile. Le sort des entreprises et des emplois européens se joue trop souvent, sur base d'études de consultants plus ou moins expérimentés, dans des réunions dont les vrais décideurs sont absents. La Commission devient donneuse de leçons économiques, alors qu'elle n'est même pas capable de dénombrer les effectifs de ses fonctionnaires. Trop accaparée par ses grands desseins politiques, la Commission se coupe progressivement de la base industrielle et commerciale qui est une des forces les plus vives de l'Europe.

Sur le fond, chacun ne peut évidemment que souscrire à l'objectif de développer le commerce mondial en acceptant que chaque pays puisse mettre en œuvre librement ses avantages compétitifs naturels. Mais il est fondamental que le commerce international respecte strictement toutes les règles de concurrence loyale et que l'Europe défende à cet égard des positions claires et fermes.

Des positions molles

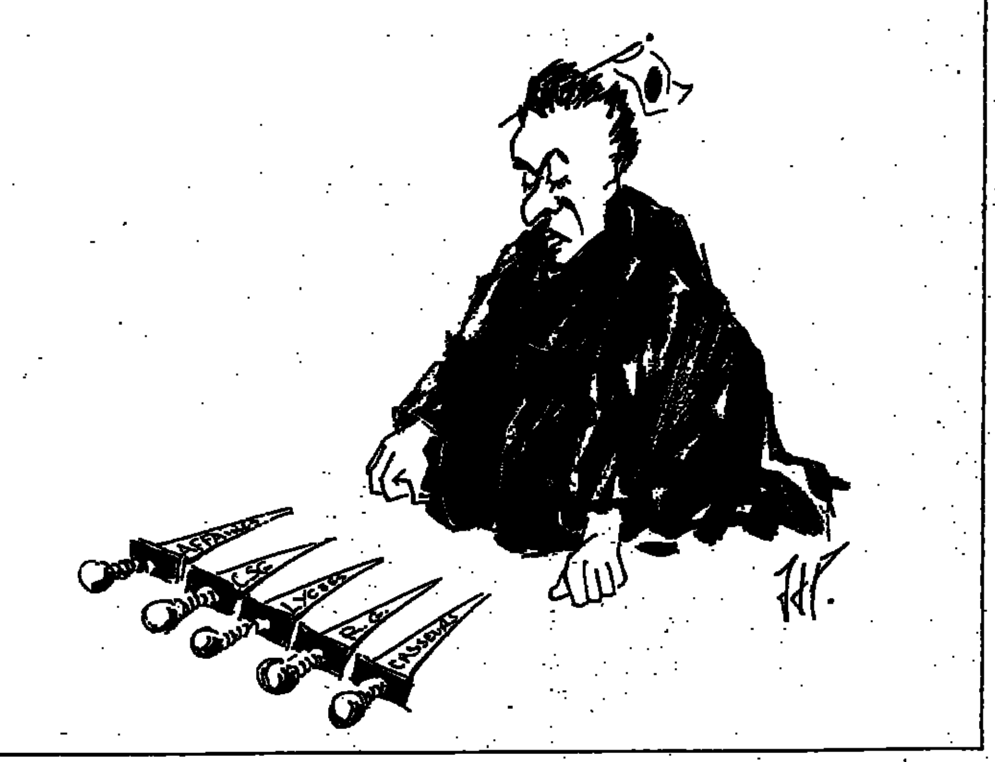
On ne peut pas ouvrir nos frontières à des pays qui ferment les leurs par des droits de douane dissuasifs qui excèdent parfois la valeur des produits. On ne peut pas fermer nos entreprises pour importer des produits sortant d'usines dont les investissements ont été subventionnés à 100 % et qui ne paient pas d'impôts. On ne peut pas se faire complice, sous prétexte de liberté des échanges, de l'exploitation de la main-d'œuvre et du scandaleux esclavage des enfants. On ne peut pas encourager les importations de produits de contrefaçon qui trouvent leur origine dans le pillage et le vol de notre propriété intellectuelle. On ne peut pas s'indigner de la pollution qui règne dans l'Europe de l'Est et laisser se développer une pollution identique dans des pays qui fabriquent n'importe comment pour exporter à n'importe quel prix. Les positions molles défendues jusqu'ici sur ces sujets essentiels par la Commission de Bruxelles dans les négociations de l'Uruguay round ne sont ni économiquement ni moralement soutenables.

Face à l'échec probable de l'Uruguay round, la solution des problèmes du commerce international ne réside certainement pas dans des décisions politiques improvisées en quelques jours et dont les conséquences économiques seront imprévisibles. Il faut, au contraire, se remettre au travail sur d'autres bases, avec la volonté d'établir des conditions de concurrence loyale dans les échanges commerciaux, de faire respecter strictement les règles du GATT – qui sont outrageusement violées chaque jour par tous les pays signataires – et de bâtir ainsi et enfin les principes solides sur lesquels le commerce mondial pourra se développer harmonieusement dans l'avenir, au bénéfice de tous les pays.

Après quatre ans de négociations sans progrès notable et à un mois de son échéance, l'Uruguay round ne semble plus pouvoir tenir les espoirs excessifs placés en lui. C'est là une chance historique qui offre aux Européens l'occasion d'une remise en cause de la politique commerciale de la Communauté ainsi que des moyens et méthodes que la Commission met en œuvre pour la réaliser. C'est dans ce rôle de révélateur de nos errements actuels que l'Uruguay round peut probablement rendre son service le plus grand et le plus durable à la communauté européenne et internationale.

► Julien Charlier est président de DMC et de ELTAC (European Largest Textile and Apparel Companies).

TRAIT LIBRE



BIBLIOGRAPHIE

Ce mystérieux M. Foccart

L'HOMME DE L'OMBRE
de Pierre Péan.
Ed. Fayard, 587 p., 150 F.

AGACÉ par la monotonie des commémorations gaulliennes, notamment chez ces socialistes oublieux de l'époque où ils *« ont beaucoup vitupéré le fondateur de la Ve République »*, Pierre Péan veut fouiller dans ses parties *« les moins ragoûtantes »*, ce *« commode terrain d'entente »* sur lequel paraît se rassembler *« la nation entière, lasse des zizanies politiciennes, nostalgique d'une certaine idée de la France au moment où notre pays achève de perdre son statut de puissance »*. Aussi a-t-il consacré deux années d'enquête au personnage qui lui paraît le mieux incarner les aspects *« travestis ou masqués »* du gaullisme : Jacques Foccart, *« l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la Ve République »*.

La première « révélation », un peu longuette, est celle du *« secret de l'île aux Moines »* : l'ascendance romanesque, entre la Mayenne et Monaco, du futur *« père Joseph »* de l'Elysée. L'ouvrage oscillant d'abord entre la saga familiale, la biographie et un genre dans lequel l'auteur de *Secret d'Etat* et de *Affaires africaines* est plus à l'aise, on a droit jusqu'aux (mauvaises) notes scolaires du collégien de Laval. De cela, Jacques Foccart prendra plus facilement son parti que d'une insinuation sur une affaire présentée comme un secret honteux qu'il fallut cacher par tous les moyens : une compromission avec l'organisation Todt, entre octobre 1942 et août 1943, avant l'entrée dans la Résistance et d'authentiques faits d'armes.

« Toute approche simplificatrice du personnage de Jacques Foccart, personnage de roman, serait vouée à l'échec », souligne Pierre Péan. Malheureusement, dans cette accumulation de petits faits vrais qui ne constituent pas nécessairement la vérité, l'étude psychologique fait défaut. Le vice rédhibitoire de l'entreprise est qu'il ne soit pas répondu d'emblée à cette question : comment un salaud éventuel peut-il se glisser dans la peau du conseiller le plus écouté du Général ? Comment y parvient-il et – surtout – pourquoi le veut-il ?

Le moins suspect des dévots

Sur l'étendue des pouvoirs du « héros », sur le nombre et l'importance des affaires auxquelles il fut mêlé, Pierre Péan a sans doute écrit son livre d'investigation le plus fouillé et le plus alerte. Il s'abrite souvent derrière des ouvrages ou des articles peu convaincants, mais il a aussi découvert des pièces d'archives fort instructives, au moins sur le climat d'une époque. Il donne souvent la parole à des mythomanes qu'il présente lui-même comme tels, mais, à défaut de rencontrer le principal intéressé, qui n'a pas voulu le recevoir, il a interrogé ses familiers.

Olivier Guichard est probablement parmi ceux qui approchent le plus la vérité quand il explique que l'estime de De Gaulle pour son sulfureux conseiller était due à *« son côté non carriériste »*. Dépourvu d'ambitions politiciennes, à l'abri des besoins d'argent par ses activités parallèles d'homme d'affaires, mises au service de la trésorerie gaulliste pendant la *« traversée du désert »*, Jacques Foccart fut sans doute jugé par le Général comme le plus compétent et le moins suspect des dévots, au moins dans sa sphère de prédilection : les services spéciaux et l'Afrique.

Accusé de ne reculer devant aucun moyen, y compris le crime politique, Jacques Foccart n'a apparemment pas cherché à empêcher la rédaction de ce livre. Y répondra-t-il autrement que par la publication des Mémoires auxquels il travaille depuis longtemps ? A soixante-treize ans, *« l'homme de l'ombre »*, aussi détaché fût-il, éprouve peut-être un secret contentement à voir révéler l'importance de sa place dans l'histoire contemporaine. Après avoir joué si longtemps le rôle d'emprunt du *« petit homme chauve de l'Elysée »* dans son complet gris de fonctionnaire appliqué, ne ressent-il pas comme une délivrance cet acte d'accusation qui met en relief sa fidélité en amitié et son courage physique ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Face aux nouvelles conditions posées par M. Saddam Hussein

La proposition marocaine de sommet arabe semble vouée à l'échec

L'Arabie saoudite ayant opposé mercredi 14 novembre une fin de non-recevoir aux nouvelles conditions posées à cet effet par Bagdad, la proposition marocaine de sommet arabe de la dernière chance semble vouée à l'échec.

« Toute réunion arabe sera infructueuse si l'Irak n'accepte pas de respecter les décisions du sommet arabe du Caire et les résolutions internationales réclamant un retrait irakien du Koweït », a en effet déclaré au cours d'une visite à Abou Dhabi le prince Saoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères.

En réaffirmant ainsi sa détermination à obtenir le départ des troupes d'occupation irakiennes, Ryad a rejeté *de facto* les nouvelles conditions formulées dans la journée par le premier vice-premier ministre irakien, Taha Yassin Ramadan, reçu mardi à Rabat par le roi Hassan II. *« Le sommet*, avait déclaré M. Ramadan, *devrait effacer les résolutions de l'infâme sommet du Caire, qui avait créé un schisme dans la position arabe au sujet des dangers et conspirations auxquels la nation arabe est confrontée de la part de ses ennemis, Etats-Unis en tête. »*

Les Etats arabes hostiles à Bagdad, au premier rang desquels figurent l'Egypte, l'Arabie saoudite et la Syrie, voulaient de toute façon obtenir l'assurance que le sommet arabe préconisé par Rabat ne déboucherait pas sur une conciliation avec Saddam Hussein, avait-on fait valoir mardi de source diplomatique.

Quant à l'Irak, il a fait savoir que le délai d'une semaine proposé par Hassan II lui semblait peu réaliste. Le ministre irakien d'Etat aux affaires étrangères, M. Saadou Hammadi, a en effet estimé mercredi à la radio algérienne que des réunions préparatoires impliquant un petit nombre d'Etats arabes s'imposaient avant celle d'un sommet proprement dit.

Une telle rencontre, a-t-il ajouté, exige une préparation minutieuse, et doit aussi garantir la sécurité du président Saddam Hussein. *« Si le roi Hassan voulait parler d'une réunion immédiate de tous les pays arabes dans un délai d'une semaine au Maroc, (...) nous ne pensons pas que cela puisse mener à une solution »*, a-t-il estimé.

Des troupes britanniques supplémentaires ?

Compte tenu de ces réserves, les observateurs considèrent comme peu probable la réunion d'un sommet arabe avant le mois de janvier. Or cette période est par ailleurs jugée propice par certains observateurs à une éventuelle offensive militaire contre l'Irak.

C'est dans ce contexte que le président égyptien, M. Hosni Moubarak, après avoir effectué mardi une visite inopinée en Libye pour des entretiens avec M. Mouammar Kadhafi, est arrivé mercredi à Damas, où il a été reçu par son homologue syrien, M. Hafez El Assad. Les contingents syrien et égyptien représentent les deux principales composantes arabes de la force multinationale. Le Maroc a également dépêché des troupes.

Par ailleurs, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, poursuivait jeudi 15 novembre sa visite à Bagdad. La veille, il avait rencontré M. Saddam Hussein, ainsi que son homologue irakien, M. Tarek Aziz. Les entretiens ont porté notamment sur la normalisation des relations bilatérales.

Mercredi, le ministre britannique de la défense, M. Tom King, a déclaré que les prochaines semaines seraient *« critiques »* pour la crise du Golfe, estimant que le temps accordé à l'Irak pour retirer pacifiquement ses troupes du Koweït se réduit. S'adressant à des journalistes après avoir assisté à un exercice conjoint entre la 7e brigade blindée britannique et les marines américains, M. King a ajouté que la Grande-Bretagne envisageait d'envoyer davantage de troupes en Arabie saoudite. – *(AFP, Reuter.)*

Les tentatives de la Maison Blanche pour clarifier sa position

M. Bush affirme qu'il « n'a franchi aucun Rubicon »

La Maison Blanche peut-elle rassurer le Congrès sur ses intentions sans rassurer par la même occasion Saddam Hussein, et donc miner la stratégie qu'elle avait définie il y a à peine une semaine ? M. Bush s'est employé, mercredi 14 novembre, à apaiser les inquiétudes des dirigeants du Congrès, mécontents de n'avoir pas été consultés avant l'envoi de renforts massifs dans le Golfe.

WASHINGTON

de notre correspondant

Au terme de deux heures de discussion, le président George Bush avait apparemment largement réussi dans son entreprise. *« Le président nous a assurés que ces renforts ne traduisent pas une décision de recourir à une force offensive, mais consistent à se donner les moyens de pouvoir prendre une telle décision »*, a expliqué le speaker (démocrate) de la Chambre des représentants, Tom Foley. *« La politique demeure ce qu'elle était... Nos forces sont là-bas pour des objectifs défensifs »*, a même ajouté M. Foley. D'autres participants à l'entretien ont souligné que M. Bush leur avait expliqué qu'il n'avait *« franchi aucun Rubicon »*. Mais le président américain a aussi fait valoir – en lisant notamment des extraits de bulletins d'informations irakiens – que les dissensions qui se sont manifestées ces derniers jours entre l'administration et le Congrès faisaient le jeu de Saddam Hussein, et il a demandé à ses interlocuteurs d'en tenir compte.

Du coup, l'idée, caressée ces derniers jours par plusieurs sénateurs éminents, de convoquer le Congrès en session spéciale pour discuter de l'opportunité de la guerre, semble pour le moment abandonnée. Certains, comme les sénateurs républicains Lugar et Dole, imaginaient qu'un tel débat pourrait se terminer par un vote renforçant la main du président, mais d'autres redoutaient un résultat inversé, où à tout le moins l'étalage de divisions, et la Maison blanche voyait ce projet d'un très mauvais œil. Il semble donc que seules de nouvelles « auditions » de responsables de l'administration doivent être organisées, dans un délai de quelques semaines.

Reculer d'un demi-pas

L'horizon semble ainsi se dégager un peu pour l'administration, mais en contrepartie c'est la position américaine qui à nouveau se brouille. Lorsque M. Bush avait annoncé, il y a une semaine, l'envoi de troupes supplémentaires susceptibles de donner une *« capacité offensive »* aux forces américaines déployées face à l'Irak, le message semblait clair, la menace explicite. Mais s'il faut croire, avec M. Foley, que l'objectif reste *« défensif »*, ou, comme l'expliquent les responsables de l'administration, qu'il s'agissait seulement en décidant d'envoyer des renforts de *« rendre crédible »* l'option offensive, on en serait peu ou prou revenu à la position initiale.

L'administration est-elle en train, après avoir avancé d'un grand pas, de reculer d'un demi-pas, sous la pression du Congrès ? Il y a quelques jours, par exemple, les responsables affirmaient qu'il n'était plus question d'une quelconque *« relève »* des effectifs déployés depuis plusieurs mois dans le Golfe : autant dire qu'une issue à relativement brève échéance (quelques mois) s'imposait, car comment maintenir indéfiniment sur place plus de 400 000 hommes ? Aujourd'hui, le Pentagone fait valoir que *l'idée* d'une *« rotation »* des troupes n'est pas abandonnée, même si elle n'est pas envisagée pour l'instant.

On est donc encore loin – plus loin même, semble-t-il, qu'il y a une semaine – d'un ultimatum en bonne et due forme à Saddam Hussein. Et George Bush a pu mesurer ces derniers jours à quel point le Congrès était réticent à le suivre sur une voie qui semble mener à la guerre (faute d'une capitulation sans conditions de Saddam Hussein), et à quel point le soutien de l'opinion devenait aléatoire.

Même si les assurances prodiguées par le président ont un peu détendu l'atmosphère, le problème politique reste entier pour la Maison Blanche : le président ne veut pas laisser le Congrès lui imposer sa volonté (il aime rappeler qu'il est le commandant en chef), mais ne peut pas non plus, sans grand risque politique, ignorer ses sentiments, et sa susceptibilité. *« L'administration demandera-t-elle l'autorisation du Congrès avant un éventuel recours à la force ? »*, a-t-on demandé jeudi au secrétaire d'Etat James Baker, qui s'est contenté, en guise de réponse, de propos aussi brumeux que possible. Après avoir expliqué qu'il refusait d'envisager des scénarios aussi *« hypothétiques »*, M. Baker a entre autres fait valoir qu'au cas *« où des citoyens ou des intérêts américains »* seraient menacés, une action rapide, – c'est-à-dire une action décidée par le seul président – pourrait être nécessaire, mais il aussi rappelé que la Constitution américaine confiait au Congrès la responsabilité de déclarer la guerre.

Dans l'immédiat, c'est au Conseil de sécurité des Nations unies, que l'administration semble décidée à s'adresser. M. Baker a lui-même indiqué qu'il allait profiter de son voyage imminent en Europe pour *s'entretenir avec les ministres des* affaires étrangères de plusieurs pays qui siègent actuellement au Conseil de sécurité, en particulier le Zaïre, la Côte-d'Ivoire et l'Ethiopie (ces entretiens auront lieu à Genève, samedi 17 novembre). Après quelques hésitations, les Etats-Unis ont apparemment décidé de demander au Conseil d'adopter une nouvelle résolution autorisant expressément l'usage de la force pour contraindre l'Irak à se conformer aux précédentes résolutions le concernant.

JAN KRAUZE

Déplorant de ne pas être bien informé par Washington

Israël est prêt à riposter à toute attaque irakienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A intervalles réguliers, la rumeur médiatique annonce qu'Israël va lancer un *« raid préventif »* contre les installations nucléaires et chimiques ainsi que contre les batteries de missiles irakiens. Tout aussi régulièrement, les autorités israéliennes répondent de la même façon depuis le début de la crise – avec prudence et nuance.

« Une telle hypothèse, nous disaient cette semaine des sources militaires, *est relativement improbable, à moins que nous ayons la certitude que l'Irak* soit *sur le point de nous attaquer. »* Il faudrait que cette certitude soit en *« béton armé »*, ajoutaient les mêmes sources, car un raid préventif brouillerait complètement les cartes dans le Golfe et, tout autant, les relations avec l'allié américain.

« Ce serait faire le jeu de Saddam Hussein, qui veut transformer la crise en conflit israélo-arabe ; ce serait aller à l'encontre de la stratégie américaine qui entend laisser Israël le plus éloigné de cette affaire ; ce serait prendre le risque de déclencher des représailles irakiennes contre les forces américaines en Arabie saoudite. »

Il n'est pas interdit de penser, cependant, que ces informations et autres « fuites » sur un éventuel raid préventif sont distillées essentiellement à l'intention de la presse d'outre-Atlantique, afin de manifester une mauvaise humeur grandissante à l'égard des Etats-Unis et d'exercer ainsi une manière de pression à leur encontre. Car les responsables militaires et politiques de l'Etat hébreu s'estiment tenus dangereusement sous-informés par leurs amis américains.

Explications bureaucratiques

On leur refuse, disent-ils, la diffusion *« en temps réel »* des informations glanées par les satellites américains au-dessus du Golfe. Ce retard dans l'information pourrait être la cause d'une mauvaise interprétation israélienne des intentions irakiennes – avec, précisément, le risque du raid préventif... L'état-major américain se refuse encore, selon les mêmes sources, à la moindre coordination avec les Israéliens sur les possibles scénarios de conflit dans le Golfe.

Le quotidien *Haaretz* disait ce week-end toute l'amertume éprouvée à Jérusalem : *« Comme le lui demandait Washington, Israël a maintenu un profil bas depuis le début de la crise alors même que l'Irak a très clairement annoncé son intention d'attaquer l'Etat hébreu en cas d'offensive américaine dans le Golfe (...) Il est ainsi particulièrement injuste que les Etats-Unis retiennent des informations qui peuvent être vitales pour leur allié* [Israël], *un allié qui, après tout, est le plus menacé par l'Irak. »*

Les Israéliens n'ignorent rien des divers éléments pouvant justifier cette situation. Il y a une explication quasi bureaucratique, relève le professeur Dore Gold, spécialiste des relations israélo-américaines au Centre d'études stratégiques Jaffee de l'université de Tel-Aviv : *« C'est simplement que les plans de l'état-major américain n'ont jamais prévu d'inclure Israël dans les situations de crise dans le Golfe. »* Dans la répartition du Pentagone, Israël dépend de l'« Eucom. » (avec la Syrie, le Liban, la Turquie), alors que les pays du Golfe dépendent du « Centcom. ». Mais la raison principale de l'indifférence affichée à l'égard d'Israël tient bien évidemment aux nécessités du maintien de la coalition arabe anti-Saddam Hussein.

« C'est une contrainte politique que nous comprenons parfaitement », déclarent les Israéliens, à condition que cette logique, poussée à l'extrême, ne conduise pas à des situations dangereuses. *« Les Etats-Unis nous disent que, en cas d'ouverture des hostilités dans le Golfe, il y aura une plus grande coordination militaire*, observent les mêmes sources, *mais ce qui nous inquiète est le scénario d'une attaque surprise irakienne sur Israël »* – dans le cas où Saddam Hussein, par exemple, éprouverait le besoin de créer une diversion.

Dans l'hypothèse du tir d'une salve de missiles sur Israël, *« je peux vous garantir que nous n'allons pas demander son avis à l'attaché militaire américain qui apprend encore l'hébreu avant de répliquer*, commente un officiel ; *il y aura, et très vite, des avions israéliens dans le ciel irakien et si sur les radars de nos pilotes apparaissent d'autres avions, dans l'état actuel des choses ils tireront sans savoir s'il s'agit d'appareils amis ou ennemis »*.

Avec ou sans le consentement des Américains, en cas d'attaque irakienne, les Israéliens, rapporte en substance *Haaretz*, anéantiront les cibles qu'ils se sont fixées en Irak. La semaine dernière, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, avertissait que la réponse israélienne à une agression irakienne *« ne relèverait en rien du « profil bas »*.

Les militaires israéliens ont bien noté que les Etats-Unis s'étaient engagés à entrer en action si Israël était attaqué. *« Seulement*, commentent-ils, *toute notre tradition, politique et militaire, veut que nous nous chargions nous-mêmes de la défense du pays. » « C'est aussi le fondement de notre dissuasion »*, disent-ils encore, laissant entendre qu'ils ne laisseront à personne, pas même aux Etats-Unis, le soin de la réplique en cas d'attaque irakienne.

Les Américains ne l'ignorent pas. Dès l'ouverture des hostilités dans le Golfe, et pour empêcher une dérive vers un conflit israélo-arabe, une de leurs premières cibles, selon le général Aharon Yariv, directeur de l'Institut Jaffee, sera de détruire préalablement les sites de missiles irakiens menaçant Israël.

ALAIN FRACHON

Le défilé de personnalités à Bagdad et la libération des otages

M. Arafat : « j'ai été l'envoyé » de la France

M. Arafat, affirme avoir été *« l'envoyé »* des autorités françaises auprès de Bagdad, en laissant entendre qu'il avait joué un rôle important dans la libération des otages français. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire français *l'Express*, M. Arafat évoque le rôle qu'il aurait joué dans cette libération. *« Je préfère*, dit-il, *ne pas en parler. Chacun sait que nous avons fait notre devoir. »* Il souligne que les Français n'avaient pas bénéficié d'un *« traitement de faveur »*, puisque MM. Willy Brandt et Yasuhiro Nakasone étaient *« revenus chez eux avec des otages »*. Comme on lui fait remarquer que les Français, en revanche, n'avaient pas dépêché d'émissaires à Bagdad, M. Arafat réplique : *« J'ai été leur envoyé. »* Il se refuse à en dire davantage.

M. Arafat fait valoir que *« les Français sont contre la guerre ». « Ils viennent de le reconfirmer au secrétaire d'Etat américain James Baker »*, ajoute-t-il. Le chef de l'OLP estime enfin que *« l'insistance de la France à trouver une solution pacifique demeurait fondamentale »* et il salue *« le rôle remarquable joué par M. Mitterrand pour un règlement global des problèmes de la région »*.

[Au quai d'Orsay, on se contentait de réaffirmer jeudi matin 15 novembre qu'il n'y avait eu « ni émissaire ni envoyé » dans cette affaire.]

Les Suisses, à leur tour...

Après bien des atermoiements, une délégation de quatre parlementaires suisses s'est rendue, mercredi 14 novembre, à Bagdad pour tenter d'obtenir la libération d'une vingtaine d'otages helvétiques.

BERNE

de notre correspondant

Laborieusement mise sur pied, avec le concours du groupe de presse Ringier, qui a vivement critiqué l'immobilisme de la diplomatie de Berne dans cette affaire, la délégation comprend un député démocrate-chrétien, un socialiste, un radical et un indépendant ainsi que le vice-chancelier du canton de Glaris pour les démocrates du centre. Une vingtaine de journalistes les accompagnent.

Le gouvernement helvétique, qui s'est, d'emblée, montré réticent envers une telle démarche, a rappelé qu'il s'agissait d'*« une mission non officielle »*. Tout en réitérant la position de la Suisse dans le conflit du Golfe (respect de l'embargo et de la solidarité internationale, exigence de la libération de tous les étrangers retenus en Irak), le Conseil fédéral a encore indiqué qu'il avait *« pris acte » du départ de ce groupe de* parlementaires.

Reflet de ces tiraillements, le coordonnateur de cette délégation, M. Edgar Oehler, qui avait été reçu, à sa demande, par le responsable de la cellule de crise du département des affaires étrangères, avait déclaré, à l'issue de cette rencontre, que *« la discussion s'était déroulée dans une atmosphère glaciale »*. Autre signe de malaise : le gouvernement a tenu à tancer le numéro deux de la diplomatie helvétique, M. Klaus Jacobi, qui avait qualifié ces députés de *« poids plume dans leurs partis »*.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'une certaine morosité ait entouré le départ de cette délégation. Adoptant un profil bas, ses membres ont insisté sur *« le caractère strictement humanitaire »* de leur mission. Ils auraient également obtenu l'assurance de l'ambassadeur d'Irak à Berne qu'ils retourneraient dans leur pays en compagnie d'*« un nombre substantiel d'invités suisses »*. En attendant les résultats de ce voyage contesté, le département fédéral des affaires étrangères n'a pas manqué de rappeler que, par des voies diplomatiques moins tapageuses, il avait déjà obtenu le rapatriement de cinquante-deux ressortissants helvétiques.

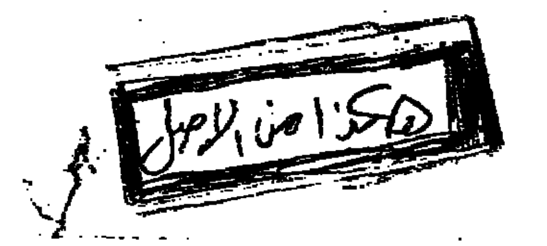
Nouvelle affirmation de la neutralité helvétique : le gouvernement a décidé d'interdire les livraisons d'armes à l'Arabie saoudite, à Bahreïn et aux Emirats arabes unis, alors que l'Irak et l'Iran, la Syrie, la Jordanie et Israël étaient déjà soumis à un tel embargo. La Turquie demeure pour l'instant le seul pays de la région à y échapper.

JEAN-CLAUDE BUHRER

La déception de l'ex-premier ministre danois M. Jörgensen

M. Anker Jörgensen est déçu. Il s'était pourtant dépensé sans compter ; mais M. Saddam Hussein n'a pas montré toute la gratitude que l'ancien premier ministre social-démocrate danois était en droit d'attendre : seuls, seize des trente-huit compatriotes de M. Jörgensen « invités » en Irak ont été autorisés à regagner leur pays. Et encore, leur faut-il affronter une dernière épreuve, car ils ne pourront quitter l'Irak que lorsque *« les formalités concernant leurs visas de sortie seront en ordre »*.

Autre manifestation d'« ingratitude » de la part des Irakiens : la sélection qu'ils ont opérée ne tient pas compte de la liste établie par M. Jörgensen selon des critères prioritaires d'âge et de santé. Malgré sa déception, l'ex-premier ministre ne s'est pas encore découragé et compte poursuivre ses démarches à Bagdad. – *(Corresp.)*



LA CRISE DU GOLFE

L'Irak dans l'étau de l'embargo

Suite de la première page

Mais l'agriculture est aussi un combat. Le canon d'un revolver dépasse de la poche d'un employé de Kamiss, et ce dernier précise : *« C'est pour garder, la nuit, les sacs de riz dans les champs. »* Voilà qui en dit long sur les convoitises excitées par les risques de pénurie.

Or l'étau se resserre. Le ministère du commerce a annoncé, mardi 13 novembre, une sensible *aggravation du rationnement* des produits de première nécessité, le riz et la farine notamment. Les Irakiens n'auront plus droit qu'à *deux livres de riz par mois* et par personne (au lieu de 1,5 kilo précédemment). C'est très peu.

Le ministère affirme que les stocks sont *« importants »*, qu'il s'agit seulement de les faire durer au maximum en ralentissant la consommation et que, s'il existe un *« problème »*, c'est celui de la *« distribution »* qu'il convient de mieux organiser. Mais cette dernière mesure va immanquablement provoquer sur le « marché libre » une nouvelle flambée des prix, alors que celui du riz avait déjà décuplé depuis le 2 août, *atteignant parfois 5,50 dinars* le kilo. Beaucoup trop cher pour la famille d'un ouvrier qualifié ou d'un petit fonctionnaire, dont le *salaire mensuel ne dépasse* jamais 200 dinars.

Le gouvernement sévit. Dimanche, déjà, le président irakien avait présidé lui-même une réunion au cours de laquelle il a été décidé d'obliger les paysans à vendre leur riz aux organismes d'Etat et non plus aux sociétés privées (*le Monde* du 13 novembre). Moyennant quoi, le gouvernement s'engage à augmenter de 20 % à 35 % le prix d'achat aux producteurs. Un communiqué a fait savoir que toute infraction serait *« sévèrement punie »*.

La rigueur s'applique aussi aux mères de famille, ces *« femmes glorieuses »* auxquelles le chef de l'Etat s'est adressé en août, dans un discours vibrant, pour les inciter à mieux gérer leur foyer et leurs propres ressources... Elles sont, en effet, condamnées à allaiter leurs enfants parce que – c'est du moins ce que l'on dit officiellement – le lait reconstitué pour les nourrissons viendrait à manquer. Les boîtes de ce produit ne sont plus délivrées que sur présentation d'un certificat médical.

Mais de nombreux observateurs estiment qu'il s'agit là d'un argument de propagande permettant de dénoncer le caractère « inhumain » de l'embargo. Il en irait du lait pour bébés comme des médicaments, qui arrivent pourtant par avions entiers en échange des otages. En réalité, selon le comité spécialisé des Nations unies, l'Irak ne saurait plus qu'en faire, disposant de stocks pour dix ans.

La carotte et le bâton

Outre le riz, la farine, le sucre, l'huile, le thé sont rationnés. L'Irak importait environ 60 % du blé dont il avait besoin. Quant au sucre de canne et de betterave, la production locale est très limitée ; elle est inexistante pour le thé et l'huile.

Toutefois, s'agissant de ce dernier produit, indispensable à la cuisine arabe, les stocks seraient d' *« au moins six mois »*, et de *« près de neuf mois »* pour le sucre, indique M. Houman Al Chamaa, professeur à la faculté de sciences économiques de l'université de Bagdad. Il souligne que le gouvernement a déjà prévu de recourir à des substituts en encourageant, par exemple, la culture du tournesol afin de pallier l'arrêt des importations d'huile d'olive. Il rappelle que l'Irak, ayant de plus en plus de difficultés de paiement à cause d'une dette extérieure colossale, avait, depuis plusieurs années, réduit *« tout un système d'importations »* sans frein et donné un *« très sérieux coup de pouce »* à l'agriculture. *« Ce qui fait,* ajoute-t-il, *que nous sommes mieux préparés qu'on ne le pense à faire face aux conséquences du blocus. Il y avait déjà des pénuries auparavant. »*

Tout récemment, M. Saddam Hussein a ordonné un relèvement du prix d'achat du blé et de l'orge en faveur des agriculteurs et *une réduction pour ces derniers* du coût des semences et des engrais. Des terrains appartenant à l'Etat sont proposés gratuitement aux paysans, à condition qu'ils y cultivent des céréales. Pour cela, des machines sont louées à bas tarifs.

Le programme d'irrigation a été relancé et on peut voir, sur des milliers d'hectares, des bulldozers en train de préparer de nouvelles terres cultivables. Le régime irakien, on ne peut plus autoritaire, pratique, bien sûr, la politique de la carotte et du bâton. Côté sanction : les champs non cultivés seront retirés à leurs propriétaires pour être attribués à d'autres fermiers.

Mais ces dispositions n'auront d'effets qu'à terme. En attendant, la plupart des citadins doivent s'apprêter à se serrer la ceinture et suivre les conseils de jardinage intensif prodigués par la télévision.

Comme ces ménagères fières de montrer leurs placards pleins de conserves, le professeur Al Chamaa n'est pas très inquiet : *« Les Irakiens ont l'habitude de faire des stocks. Durant les premiers jours de la crise du Golfe, ils ont constitué de grosses réserves. N'oubliez pas qu'ils ont vécu huit ans de guerre. S'il n'y avait pas eu cette expérience, c'est vrai, ils auraient très difficilement accepté les conditions imposées par l'embargo. Mais le problème n'est pas tant matériel que psychologique. Or je trouve les gens relativement sereins. En dehors de toute considération politique ou patriotique, ils supportent aussi bien la hausse des prix et la baisse du niveau de vie. Celles-ci sont pourtant, d'ores et déjà, très graves. »*

Le marché noir est en pleine expansion. De nombreux fonctionnaires qui ont accès à des magasins d'Etat, où les produits sont proposés à bas prix, revendent ceux-ci sur le trottoir deux à trois fois plus cher. Le change clandestin témoigne d'une dévaluation rapide de la monnaie irakienne. Une note du ministère de l'information apprend aux journalistes que le cours du dinar est de 3,10 dollars.

Mais on peut obtenir maintenant dans la rue 5 dinars pour 1 dollar...

Un marché noir en expansion

Les devises étrangères permettent notamment aux Irakiens le développement à grande échelle de la contrebande, sur laquelle le gouvernement ferme les yeux, car c'est un moyen d'approvisionner les marchés et de contourner le blocus. *« Tout est permis en des temps pareils »*, nous a avoué le président de l'Assemblée nationale, M. Saadi Mahdi Saleh, en reconnaissant, cependant, que l'embargo était *« presque total et très rude »*. On trouve aisément des pommes iraniennes, de l'arak libanais ou du savon jordanien sur les étals des bazars de Bagdad. *« Mais le résultat de cette contrebande est, tout compte fait, assez limité*, confie un diplomate européen. *Ce n'est vraiment pas cela qui va remettre en cause l'efficacité de l'embargo. »*

Plus important, à ses yeux, est le pillage systématique du Koweït, devenu un *« vaste supermarché gratuit »* pour les individus comme pour les autorités irakiennes. *« Cela ira certainement gonfler les stocks et retarder de plusieurs semaines, même de quelques mois, les effets principaux de l'embargo »*, déclare ce diplomate.

L'industrie touchée

Quoi qu'en disent les propagandistes du régime de Bagdad, les sanctions économiques décidées contre l'Irak ne visent pas à *« faire mourir de faim les enfants »* du pays. *« Si les Américains pouvaient nous priver d'air, ils le feraient »*, dit M. Saleh. Si le gouvernement de M. Saddam Hussein admet volontiers, et exagère même, l'efficacité de l'embargo en matière d'alimentation, c'est pour tenter d'apitoyer l'opinion internationale et surtout – laissant entendre que la pression économique peut suffire – essayer d'éviter « l'option militaire » à laquelle pourraient se résoudre les Nations unies à l'instigation de Washington. D'ailleurs, après avoir énoncé les diverses conditions préalables posées par l'Irak pour une *« solution pacifique »*, M. Saleh nous a indiqué incidemment que l'Irak n'avait *« pas exigé la levée du blocus »*.

« Non, affirme un diplomate occidental, *l'embargo a d'abord été prévu pour peser sur le gouvernement et affecter l'industrie en général, pétrolière et maritime en particulier. »* Il est presque impossible d'en évaluer l'impact dans un pays aussi secret. *« La totalité de notre industrie est touchée, car elle est jeune et très insuffisamment intégrée »*, déclare le professeur Al Chamaa, qui confesse n'avoir que des informations *« approximatives »* sur le sujet. Des gros efforts d'industrialisation ont été réalisés en Irak durant la dernière décennie, mais le pays, en août, était encore très dépendant de l'étranger, puisque les importations civiles et militaires excédaient encore nettement des revenus pétroliers pourtant très substantiels.

« Dans le secteur privé, dit le professeur Al Chamaa, *les stocks de beaucoup d'entreprises ne devaient guère dépasser trois mois et c'est pourquoi elles ont fermé ou vont le faire. Malgré le rappel des réservistes et l'appel des volontaires par l'armée, le chômage est déjà devenu un phénomène inquiétant. »* Selon des estimations établies par des experts étrangers, près de 40 % des entreprises industrielles sont arrêtées et la plupart des autres pourraient l'être à la fin de l'année. L'extraction du pétrole a cessé à 75 % et le raffinage suffit à peine aux besoins intérieurs.

« Dans le secteur public, poursuit le professeur Al Chamaa, *les usines dites stratégiques ont reçu la consigne impérative d'étaler sur deux ans leur production afin de ne pas épuiser les réserves de matières premières et de pièces de rechange. Mais il est à noter qu'au cours des six derniers mois les autorités avaient pris soin de construire de nouveaux entrepôts et de grands espaces de stockage. »*

Des hommes d'affaires signalent, néanmoins, que, faute de financement suffisant, les Irakiens, dernièrement, ont souvent péché par excès d'économie, en rognant dans les contrats passés avec l'étranger sur les clauses ayant trait à la fourniture de pièces détachées. Ces excès ont été tels que, par exemple, on devra refaire la piste de l'aéroport de Bassorah, les matériaux choisis au rabais s'étant dégradés irrémédiablement au bout de quelques mois.

Le professeur Al Chamaa, comme d'autres spécialistes irakiens, refusent de parler de la défense. Secret absolu. Et si des Occidentaux possèdent des renseignements (les satellites américains peuvent vraisemblablement fournir des indications assez précises), *ils se gardent bien de les divulguer.* On sait seulement que l'approvisionnement de l'armée est la priorité des priorités, que l'Irak s'est doté d'une *industrie de* défense embryonnaire mais au potentiel déjà considérable et que les stocks de munitions et de pièces détachées sont, selon toute vraisemblance, prévus pour de nombreux mois, sinon des années.

Finalement, l'Irak est loin de connaître la disette, mais est à la veille de graves pénuries. Le risque de paralysie totale de l'industrie – non prioritaire – est probable à brève échéance.

FRANCIS CORNU

Le cousin de M. Saddam Hussein n'est plus « gouverneur » du Koweït

Le gouverneur irakien du Koweït, M. Ali Hassan Al Majid, a été remplacé, mercredi 14 novembre, par M. Aziz Saleh Al Nawman, un haut responsable du parti Baas. M. Ali Hassan Al Majid, *quarante-sept* ans, occupait le poste de gouverneur du Koweït à titre provisoire.

Cousin germain du président Saddam Hussein, *il planifia la politique de la « terre brûlée »* au Kurdistan et est aussi responsable des bombardements à l'arme chimique de la *localité kurde* d'Halabja qui firent des milliers de morts en 1988.

M. Hassan Al Majid, qui conserve son poste de ministre de l'administration locale, a assisté à la prestation de serment de son successeur. – *(AFP, Reuter.)*

Chargés d'affaires à Bagdad et à Koweït

MM. Janier et Galtier chevaliers de la Légion d'honneur

MM. André Janier et Jean-Pierre Galtier, chargés d'affaires français à Bagdad et à Koweït, ont été faits chevaliers de la Légion d'honneur à titre exceptionnel, en raison de leur *« comportement exemplaire »* dans la crise du Golfe.

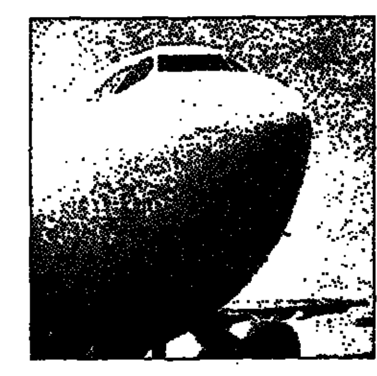
A l'occasion de cette décision, M. Mitterrand a *« salué le comportement exemplaire de ces deux diplomates dont le dévouement fait honneur à la France »*. MM. Janier et Galtier étaient à la tête des ambassades de France en Irak et au Koweït (où M. Galtier dirigeait l'équipe de diplomates qui ont soutenu, pendant plus de deux mois, un siège particulièrement éprouvant), *en l'absence des ambassadeurs*, lorsque l'Irak a envahi le Koweït, le 2 août dernier.

LIBAN

Trois Français blessés à Beyrouth

Trois Français ont été blessés, dont l'un grièvement, lundi soir 12 novembre, près de Beyrouth lorsque la voiture dans laquelle ils se trouvaient a été mitraillée.

Le blessé grave, Lucien Chyarouni, trente-quatre ans, est un policier membre du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) et affecté à l'ambassade. Atteint d'une balle à la tête, il a été admis à l'hôpital du Sacré-Cœur, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth. Ses jours ne sont pas en danger.



DIPLOMATIE

Après le retrait de candidature d'un haut diplomate indien

« Querelle Nord-Sud » aux Nations unies pour le poste de haut-commissaire pour les réfugiés

Parmi les candidats au poste de haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés figurerait M. Bernard Kouchner. *Cette candidature n'est pas officielle*, mais on note que c'est le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire qui devait accueillir, jeudi 15 novembre, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, en visite à *Paris pour cinq jours à l'occasion* du sommet de la CSCE.

NEW-YORK
(Nations unies)

Correspondance

« Il y a des postes dans le monde seulement réservés aux hommes blancs. » Particulièrement amer, M. Virendra Dayal, chef de cabinet du secrétaire général des Nations unies, explique ainsi pourquoi il a retiré sa candidature au poste de haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés. M. Dayal, qui est indien, accuse les Occidentaux de l'avoir *« poignardé dans le dos »* pour le compte de leurs propres candidats. La France pourrait proposer M. Bernard Kouchner, les *Britanniques, M. David Owen*, les Canadiens, M[me] Flora McDonald. On parle aussi de diplomates norvégien, néo-zélandais et japonais de haut niveau.

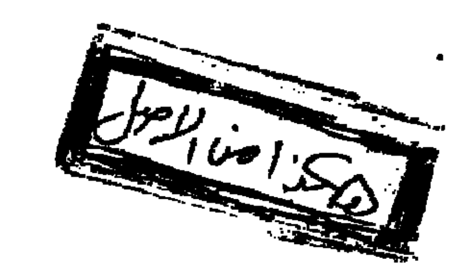
Le poste de haut-commissaire pour les quinze millions de réfugiés dans le monde, vacant depuis la démission le mois dernier du Norvégien Thorvald Stoltenberg, devenu ministre des affaires étrangères dans son pays, risque de le rester pour quelque temps. C'est le privilège du secrétaire général des Nations unies de choisir ce haut fonctionnaire international. M. Perez de Cuellar avait décidé de nommer son chef de cabinet, M. Dayal, cinquante-cinq ans, qui est depuis plusieurs années son plus proche collaborateur. Diplômé d'Oxford, M. Dayal a travaillé pendant quinze ans au HCR avant de rejoindre à New-York le siège des Nations unies.

Une controverse « humiliante »

Après que la candidature de M. Dayal fut annoncée, le *New York Times*, citant des sources américaines, expliqua que les Etats-Unis et plusieurs pays occidentaux ne voulaient pas de *M. Dayal, mais plutôt* d'un *« politicien de grande stature »* qui pourrait s'occuper des contributions au HCR. Les pays occidentaux, et surtout *les Etats-Unis*, contribuent à la majeure partie du budget de cet organisme, lequel a atteint, l'an dernier, 550 millions de dollars.

M. Dayal a retiré sa candidature, mardi 13 novembre, dans une lettre adressée au secrétaire général et distribuée aux journalistes. Dans sa missive, le chef de cabinet de M. Perez de Cuellar explique qu'il retire sa candidature *« compte tenu de la controverse actuelle qui conteste qu'un non-Européen soit digne de ce poste, ce que je trouve humiliant... »* M. Perez de Cuellar, qui se trouve en ce moment à Paris, doit choisir un autre candidat à son retour à New-York, le 20 novembre. Les Occidentaux, embarrassés par l'ampleur prise par cette controverse, doivent désormais se mettre d'accord sur un candidat unique. M. François Guiliani, le porte-parole de M. Perez de Cuellar, estime que *« c'est devenu un problème Nord-Sud maintenant »*.

AFSANÉ BASSIR-POUR



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : M. Michael Heseltine candidat à la succession de Mme Thatcher

Le défi de « Tarzan »

M. Michael Heseltine a annoncé officiellement, mercredi 14 novembre, sa candidature à la succession de Mme Margaret Thatcher à la tête du Parti conservateur. L'ancien ministre de la défense, surnommé « Tarzan » par la presse populaire, a fait sa déclaration, son épouse à ses côtés, sur le perron de son domicile londonien, dans un décor qui n'était pas sans rappeler l'objectif ultime de toute cette opération : le 10 Downing Street.

LONDRES

de notre correspondant

S'enfonçant dans la brèche ouverte par Sir Geoffrey Howe, qui avait quasiment appelé, mardi 13 novembre, à la révolte contre la Dame de fer, M. Heseltine se lance à l'assaut en brandissant deux armes essentielles, l'Europe et la Poll Tax. Il est en effet partisan d'une plus grande intégration de la Grande-Bretagne dans la Communauté et souhaite l'abolition de l'impôt local, la très impopulaire Poll Tax.

M. Heseltine appartient à l'aile pro-européenne des Tories et à son courant « social », lesquels se recoupent souvent. Il reste encore à démontrer que cette tendance, écrasée depuis onze ans par le formidable poids de Mme Thatcher, qui a fait dériver massivement les conservateurs vers la droite, est majoritaire dans le parti...

« Le premier ministre a une position sur l'Europe derrière laquelle elle n'a pas été capable de maintenir l'unité de son cabinet. Ceci nuit à la poursuite des intérêts bien compris de la Grande-Bretagne en Europe. (...) Je suis persuadé que j'ai de meilleures chances que Mme Thatcher de conduire les conservateurs à une quatrième victoire électorale et d'empêcher ainsi la catastrophe absolue que serait l'instauration d'un gouvernement travailliste. (...) Une des conséquences de mon arrivée à la tête du parti serait un reéxamen immédiat et complet de la Poll Tax, qui permettrait, à mon sens, d'augmenter considérablement nos chances de l'emporter lors des prochaines élections », a déclaré M. Heseltine.

Le scrutin sera ouvert, mardi 20 novembre, à partir de midi, dans une salle des Communes. Mme Thatcher, qui sera à Paris pour la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, votera par procuration. Le résultat devrait être connu vers six heures du soir, c'est-à-dire en raison du décalage d'une heure entre Londres et Paris, à peu près au moment, pour les grands de ce monde rassemblés dans la capitale française, de se mettre à table...

Une stratégie du tout ou rien

Le collège électoral est formé par les 372 députés conservateurs. La majorité simple est de 187. Si M. Heseltine l'obtient au premier tour, ce qui paraît encore très improbable, il devient aussitôt leader du parti et, après l'assentiment de la reine, qui est quasi automatique, premier ministre. S'il a entre 159 et 187 voix, un second tour est convoqué exactement une semaine plus tard, le 27 novembre.

M. Bernard Ingham, porte-parole de Mme Thatcher, a fait savoir que cette dernière se battrait bec et ongles, et jusqu'au bout. Il n'est pas question pour elle de se retirer si elle n'est pas techniquement battue, au premier comme au second tour. *« Une seule voix de majorité suffira »*, a-t-il affirmé. En raison des statuts un peu compliqués du parti, Mme Thatcher doit cependant, pour l'emporter au premier tour, obtenir une majorité qualifiée, soit 214 voix. Au second tour, la majorité simple suffit.

Cette stratégie du tout ou rien rend la vie bien difficile à un éventuel candidat de compromis. Le nom de M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, est sur toutes les bouches. Il a l'avantage d'être pro-européen, d'appartenir au courant « social » du parti et de ne pas avoir encore été pris en grippe de façon irrémédiable, pour ces deux raisons, par Mme Thatcher. Mais il n'a de chances que si celle-ci se retire au second tour et le soutient comme l'homme du dernier recours face au mal absolu que représente à ses yeux M. Heseltine. Les propos de M. Ingham, qui reflètent invariablement le sentiment profond de sa patronne, excluent cette hypothèse.

Même s'il ne parvient pas à faire trébucher cette fois-ci Mme Thatcher, M. Heseltine a réussi en tout cas à se poser en recours. L'avance des travaillistes, qui est actuellement de 14 points, serait réduite à 5 s'il accédait à la tête du parti, selon un sondage publié par *The Independent*. A cinquante-huit ans, et après quatre ans de traversée du désert, l'heure de M. Heseltine a peut-être sonné.

DOMINIQUE DHOMBRES

Journaliste anticonformiste

Malcolm Muggeridge est mort

Malcolm Muggeridge, l'un des journalistes britanniques les plus célèbres et les plus anticonformistes, est mort, mercredi 14 novembre, dans un hôpital de Hastings. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Né dans une famille de tradition socialiste – son père siégea aux Communes sur les rangs du Labour, – Malcolm Muggeridge commença sa vie, et sa carrière de journaliste, comme un ardent militant de gauche, encouragé en ce sens par sa femme, Kitty Dobbs, qui partageait ses convictions. Le couple envisagea même, au début des années 30, de s'installer en URSS, mais en revint, deux ans plus tard, ayant perdu toutes ses illusions sur le socialisme « réel » à la mode stalinienne.

Malcolm Muggeridge se tourna plus tard vers la religion catholique, mais demeura un curieux mélange d'anticonformiste et de défenseur des valeurs spirituelles traditionnelles. Il osa titrer un de ses articles du *Saturday Evening Post* – l'un des nombreux journaux auxquels il collabora – « L'Angleterre a-t-elle réellement besoin d'une reine ? ». Mais, recteur depuis un an de l'université d'Edimbourg, il démissionne de ce poste en janvier 1968 en reprochant aux étudiants de ne faire porter leurs revendications que *« sur la drogue et la pilule »*.

Engagé pendant la dernière guerre, il semble avoir gardé un souvenir mitigé de son passage dans les services de renseignement. Son activité en France ne lui en valut pas moins la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palmes.

Il devint célèbre après son passage à la direction de l'hebdomadaire satirique *Punch*, de 1953 à 1957, et la publication de multiples ouvrages, y compris autobiographiques. Mais la télévision allait lui ouvrir une nouvelle carrière où son esprit exceptionnellement caustique lui valut une place tout à fait à part parmi les chroniqueurs et journalistes de son temps. Dernière originalité de cet incorrigible anticonformiste : Malcolm Muggeridge n'a jamais possédé de poste de télévision...

A. J.

□ **IRLANDE : un membre présumé de l'IRA extradé vers la Grande-Bretagne.** – Desmond Ellis, soupçonné d'appartenir à l'Armée républicaine irlandaise, a été extradé, mercredi 14 novembre, par l'Irlande vers la Grande-Bretagne à la suite de la décision de la Cour suprême de Dublin qui a rejeté la requête de ses avocats. Cette extradition est la première à être prononcée depuis l'introduction, en 1987, d'une nouvelle loi en la matière. Desmond Ellis a entamé une grève de la faim il y a trente-six jours. Il avait juré de la poursuivre jusqu'à la mort si la demande d'extradition n'était pas rejetée. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

MM. Mitchell et Dole réélus à la tête des démocrates et des républicains au Sénat

Le sénateur du Maine George Mitchell a été réélu, mardi 13 novembre, chef de file de la majorité démocrate au Sénat, et M. Wendell Ford (Kentucky) a été élu numéro deux de cette majorité (majority whip). M. Ford succède à son collègue de Californie, M. Alan Cranston.

Du côté de la minorité républicaine, le sénateur du Kansas Robert Dole, et le sénateur du Wyoming Alan Simpson ont été réélus respectivement chef de file et numéro deux (minority whip). En revanche M. John Chafee, sénateur du Rhode Island, qui, au poste de chairman de la conférence républicaine, était le seul modéré dans l'équipe dirigeante du GOP, se voit évincé au profit du conservateur Tad Cochran, sénateur du Mississippi. Depuis les élections législatives du 6 novembre, les démocrates détiennent 56 sièges au Sénat contre 44 aux républicains. Le cent deuxième Congrès américain siégera le 3 janvier. – *(AFP, UPI.)*

CHILI

Un commando d'extrême gauche tue quatre policiers en libérant un de ses dirigeants

SANTIAGO

de notre correspondant

Il était un peu plus de 14 heures, mercredi 14 novembre, lorsqu'un commando de huit personnes fortement armées fit irruption dans le service d'ophtalmologie d'un hôpital de la capitale, pour libérer un prisonnier politique qui y recevait des soins. Les extrémistes ouvrirent le feu à bout portant sur les quatre hommes de l'escorte, avant de s'enfuir à bord de deux voitures. Une vaste opération policière déclenchée aussitôt n'aboutit qu'à la capture d'une jeune femme, membre du commando, blessée dans la fusillade et abandonnée par ses complices.

Bien que l'attentat n'ait pas encore été formellement revendiqué, l'appartenance politique du prisonnier en fuite, Marco Antonioletti, incite à croire qu'il est imputable à un groupe gauchiste, les forces populaires Lautaro. Arrêté en 1989 pour le meurtre d'un carabinier, Antonioletti est considéré comme le numéro 2 de la formation extrémiste.

Suspecté à gauche et dans les milieux gouvernementaux d'être manipulé par les services de sécurité de l'armée, le mouvement Lautaro est né au début des années 80. Pendant longtemps, il s'est contenté d'actions spectaculaires mais plutôt inoffensives, comme la *« récupération »* de préservatifs dans les pharmacies et leur distribution sur les campus universitaires au nom de *« la révolution sexuelle et sociale »*. Mais depuis deux ans, les *« lautarinos »* se livrent à un terrorisme avengle, s'attaquant de préférence aux policiers, qualifiés de *« chiens de garde du système à abattre »*.

Droit de grâce

L'attentat de mercredi a eu lieu vingt-quatre heures après que le Congrès ait enfin esquissé un accord consensuel, qui permettrait d'élargir avant Noël les deux cent cinquante prisonniers politiques condamnés sous le régime militaire. La plupart des parlementaires de droite ont en effet accepté de voter prochainement une loi octroyant au président de la République la faculté de gracier tout détenu ayant commis un délit inspiré par des motifs politiques avant le 11 mars dernier (jour de la passation des pouvoirs entre le général Pinochet et Patricio Aylwin).

Le chef de l'Etat a condamné avec gravité cet attentat, qui ne lui rendra guère facile l'exercice d'un droit de grâce que les parlementaires s'apprêtaient à lui concéder. Le ton a changé aussi dans les couloirs du Congrès : alors que le président de la Chambre des députés, le socialiste Jose Antonio Viera-Gallo, formulait le souhait de voir l'accord de principe aboutir malgré tout, le sénateur Jaime Guzman, qui fut l'un des idéologues du régime militaire, s'insurgeait contre *« toute formule d'amnistie des pseudo-prisonniers politiques, qui sont en fait, l'opinion en est témoin, de vulgaires criminels de droit commun »*.

GILLES BAUDIN

EUROPE

URSS : alors que les autorités russes s'opposent à un décret de libération des prix

Les députés imposent à M. Gorbatchev un débat sur la crise économique

La Russie a rejeté une nouvelle fois un décret du pouvoir central *portant sur une mesure* de libéralisation des prix, tandis qu'une fronde des députés *soviétiques a contraint M.* Gorbatchev à accepter d'intervenir dans un débat, vendredi 16 novembre, sur la *« situation catastrophique »* du pays.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Le chaos sur tous les plans, *constitutionnel, économique* et politique, a atteint de nouveaux sommets mercredi 14 novembre en URSS : les autorités de Russie ont décidé de s'opposer à la première mesure palpable de la réforme économique, un décret libérant les *prix de certains produits, publié* quelques heures plus tôt par le gouvernement soviétique.

Ce nouveau conflit de compétences, paralysant toute action, intervient pourtant trois jours *après l'annonce* d'une trêve entre M. Gorbatchev et le président de Russie, M. Eltsine. *Les députés du* Parlement soviétique, *quant à eux*, se sont pour la première fois rebel*lés contre l'ordre du jour pro*grammé par la présidence, c'est-à-dire l'examen, *devenu absurde*, de nouvelles *lois que personne n'applique. Ils ont obtenu qu'un débat ait lieu avec M. Mikhaïl Gorbatchev vendredi, avant son départ pour Rome et Paris, sur la « situation catastrophique »* du pays.

Selon un sondage publié le même jour par l'hebdomadaire les Nouvelles de Moscou, 62 % des Soviétiques interrogés affirment craindre *« la famine »* pour cet hiver. Les députés du Soviet suprême, confinés depuis l'été entre leur hôtel du centre de Moscou et les murs du Kremlin, ont pu, à l'occasion des fêtes du 7 novembre, se rendre dans leurs circonscriptions et y tâter l'humeur du pays. Reprenant leurs travaux mercredi, ils ont refusé de discuter un texte sur les devises étrangères : *« C'est un détail, une loi qui ne sera de toute façon pas appliquée »*, a dit un député. Alors, l'un après l'autre, « droite » et « gauche » avançant des *arguments opposés*, ils ont exigé un débat de fond sur le partage des compétences *et les perspectives* économiques avec le grand responsable, M. Gorbatchev, qui parlait, ce jour-là, devant le congrès de la Fédération syndicale *mondiale. Alerté de la fronde des* députés, il a aussitôt fait proposer un débat pour *vendredi, ce qui a* été voté à la quasi-unanimité. Les dirigeants des Républiques et le gouvernement sont aussi invités.

Nouveau défi des Russes

Au même moment, d'autres *députés*, ceux de Russie, apprenaient la publication par le conseil des ministres soviétiques du décret libérant les prix de vente de produits *« n'ayant pas une influence essentielle sur le niveau de vie »* : certains appareils électroniques, *meubles, fourrures* et *bijouterie*, pièces détachées de voiture et produits importés tels que le whisky et les cigarettes, mais aussi saumon, esturgeon et... viande de veau.

Le sentiment général est que la libération du prix de ces produits, qui n'étaient, de toute façon, *plus disponibles dans aucun magasin* d'Etat, *n'est qu'une préparation à une hausse des prix plus générale* et *que tous les saucissons encore en vente seront bientôt affichés comme étant à base de viande de veau... Saisis à nouveau du sentiment de leur « souveraineté », les* députés de Russie ont voté, dans la *foulée*, une résolution annulant le décret.

Signe de la confusion totale dans les esprits entre le rôle du *législatif* et de l'exécutif : avant que le gouvernement russe ne prenne dans la soirée une décision semblable, un membre de la commission des lois de Russie avait proposé un texte soumettant tous les décrets du gouvernement fédéral à l'approbation du Parlement russe.

Ce geste de défi touche pour la *première* fois non plus des lois ou décrets largement abstraits, mais la première mesure *concrète* du gouvernement dans le cadre de la réforme économique – par *la* hausse des prix – qu'il a réussi à imposer le mois dernier. En mai *déjà, l'annonce* de hausses des prix avait provoqué un mouvement de panique *des acheteurs et obligé le* gouvernement à revenir sur sa décision. Mercredi soir, *le maire* adjoint de Moscou, M. Sergueï Stankevitch, apparaissait à la télévision pour annoncer que la mairie, solidaire du gouvernement *russe, allait prendre « sous son contrôle »* les produits affectés par le décret et *interdire leur vente* tant qu'un accord n'aurait pas été trouvé.

Les mises en garde du maréchal Akhromeev

Parallèlement, les Soviétiques ont appris cette semaine qu'ils auraient dorénavant à payer en devises leurs billets de train pour *voyager à l'étranger*, de même que les billets d'avion, à partir de l'an prochain. *Une mesure déjà en* application dans nombre de pays d'Europe ex-socialistes, mais qui est dénoncée ici comme une *« atteinte aux droits de l'homme »*.

Une vingtaine de personnalités réformatrices des plus connues sur la place de Moscou – *dont M. Iouri* Afanassiev – *appelaient mercredi*, dans une lettre ouverte, à une *énième « table ronde pour la confiance »* et demandaient de *façon quelque peu contradictoire* au *président* Gorbatchev de *« confirmer sa capacité à prendre des mesures résolues ou à se démettre »*. Des mesures parmi lesquelles les auteurs mentionnent un renforcement du *« front Gorbatchev-Eltsine », mais pas celle qui est dans* tous les esprits et que le conseiller militaire de M. Gorbatchev, le maréchal Akhromeev, a évoquée mercredi dans *Sovietskaïa Rossïa* : *« Si certaines forces tentaient de désintégrer le pays, les forces armées pourraient être utilisées, sur décision du Parlement fédéral ou du président, pour préserver l'unité de la patrie et son système social, fixé par la Constitution. »*

SOPHIE SHIHAB

ALBANIE : la réforme constitutionnelle

M. Ramiz Alia annonce le développement d'un « Etat de droit »

Le numéro un albanais, M. Ramiz Alia, a annoncé, mardi soir 13 novembre, une importante modification de la Constitution albanaise prévoyant notamment l'extension des *« libertés démocratiques »*, le développement d'un *« Etat de droit »* et de la coopération avec l'étranger, la promotion des droits de l'homme et du citoyen, a annoncé l'agence officielle albanaise ATA.

Dans un discours prononcé devant l'Assemblée populaire – qui fait suite au rapport qu'il avait présenté la semaine dernière devant le comité central du PC (*le Monde* du 10 novembre), – M. Alia a indiqué que *« l'étape actuelle du développement socialiste »* exige un *« réexamen »* de la Constitution en vigueur, qui date de 1976.

Les affaires de l'Etat, a dit M. Alia, *« doivent relever de la seule compétence des organes de l'Etat »*, le parti et les organisations de masses affiliées au parti *« ne devant avoir aucune compétence en la matière et ne devant prendre aucune décision relevant de la compétence des organes d'Etat »*. Il a également fait ressortir la nécessité de promouvoir le rôle de l'Assemblée populaire, *« assurant sa suprématie sur le pouvoir exécutif et législatif »*.

Les changements amorcés par le lancement des réformes économiques *« doivent être exprimés »* dans *la Constitution, a-t-il poursuivi*, ajoutant que celle-ci assurera l'indépendance des entreprises économiques d'Etat et des coopératives agricoles.

M. Alia a annoncé, au même chapitre, de nouvelles dispositions constitutionnelles concernant la propriété d'Etat, celle de groupes et de particuliers, l'initiative économique privée, le *« rôle du marché »*, la politique fiscale, etc... Le chef de l'Etat a particulièrement souligné la nécessité de modifier l'article constitutionnel interdisant la création de sociétés étrangères et mixtes, d'*« autres institutions économiques et financières »* et la sollicitation de crédits étrangers.

Au chapitre des droits de l'homme, M. Alia a notamment annoncé la libéralisation des voyages *« dans le pays et à l'étranger »*, et le le réexamen des dispositions constitutionnelles concernant les libertés et institutions religieuses. *« Il appartient au peuple lui-même de décider de l'existence ou de la non-existence des institutions religieuses »*, a-t-il dit.

Un projet de loi électorale a, d'autre part, été adopté par l'Assemblée, qui prévoit notamment au moins deux candidatures dans chaque circonscription électorale pour les prochaines élections législatives.

Ismaïl Kadaré et la CSCE

A Paris, l'agence Reuter a recueilli une interview de l'écrivain albanais Ismaïl Kadaré – qui vient d'obtenir l'asile politique en France – dans lequel celui-ci souhaite l'admission de son pays à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) afin d'y favoriser les réformes démocratiques. *« Maintenant que l'idée est acceptée sur place*, déclare-t-il, *il serait fort regrettable, pour toutes les forces démocratiques présentes en Albanie, que le pays continue à rester exclu de cette conférence (...) La non-participation de l'Albanie à ce forum équivaudrait à un triomphe pour toutes les forces obscures qui militent encore pour l'isolement de l'Albanie. »*

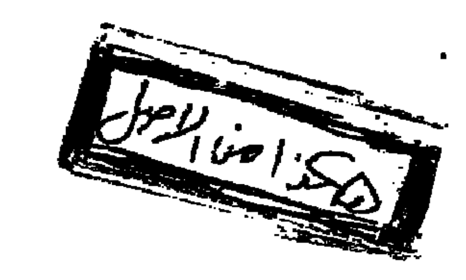
Ismaïl Kadaré estime que le concept des droits de l'homme n'a pas évolué *« de manière suffisante »* en Albanie, mais admet que *« de grands progrès ont été faits »*. Au sujet des réformes en cours, concernant notamment une pluralité des candidatures aux élections, l'écrivain déclare : *« J'ai l'impression qu'ils n'ont pas encore une idée claire de ce qu'est le pluralisme. Je pense qu'il leur faudra du temps, qu'il faudra les aider à comprendre ce que c'est. »*

Un ancien dissident est élu président de la République de Géorgie

Par 232 voix contre 5, le Parlement de Géorgie a élu, mercredi 14 novembre, président de la République un militant nationaliste *considéré comme un dissident* depuis les années 50, M. Zviad Gamsakhourdia. *Il devient le* premier président non communiste de la Géorgie depuis soixante-dix ans,et son élection constitue un revers pour le président Mikhaïl Gorbatchev, qui doit présenter vendredi son projet de nouveau *traité d'union entre les quinze* Républiques soviétiques.

Dirigeant de la *« Table ronde »*, coalition nationaliste et anti-communiste, le nouveau président, considéré comme un des *plus* extrémistes des nationalistes géorgiens, a *précisé*, après son élection, que la Géorgie s'engagerait progressivement sur la voie de l'indépendance mais ne ferait pas sécession avant une période de transition de cinq ans. Après l'Arménie, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, la Géorgie est la cinquième République soviétique à porter à la présidence une personnalité non communiste. – *(Reuter.)*

□ **Remaniement dans les médias soviétiques.** – M. Léonid Kravtchenko, directeur général de l'Agence télégraphique de l'Union soviétique (TASS), a été nommé, mercredi 14 novembre, président du comité d'Etat à la radio et à la télévision (Gosteleradio). Il succède à M. Mikhaïl Nenachev, qui a été nommé le même jour président du comité d'Etat à la presse, l'organisme chargé des publications écrites et de l'édition. Les deux hommes sont chargés de soumettre dans le délai de deux semaines des propositions de réorganisation de leur secteur. M. Nenachev, qui est âgé de soixante et un ans, avait déjà dirigé le comité d'Etat à la presse de 1986 à 1989. M. Kravtchenko, cinquante-deux ans, avait été premier vice-président du Gosteleradio de 1985 à 1988.



– Aujourd'hui,
les nouveaux petits micros sans fil de Toshiba,
sont toujours aussi autonomes,
mais plus puissants et moins chers.

■

Désormais vous n'aurez plus besoin
de porteurs pour vos dossiers.





Le T2000SX est un micro sans fil ultrapuissant : processeur Intel386 SX, disque dur 20 ou 40 Mo, disque électronique jusqu'à 8 Mo. Le tout dans 3,3 kg.

Les petits micro-ordinateurs sans fil de Toshiba, par leur avance technologique, leur petite taille, leur légèreté et leur puissance, sont aujourd'hui l'outil indispensable des hommes d'action. Ils offrent l'autonomie et l'efficacité nécessaires à tous ceux qui parcourent le monde, ceux pour qui les défis sont quotidiens, ceux qui ne veulent s'embarrasser de volumineux dossiers mais qui ont absolument besoin, n'importe où et à tout moment, de toute l'intelligence de leur entreprise. Aussi petits qu'un magazine et aussi puissants qu'un gros micro de bureau, les micros sans fil de Toshiba sont les micro-ordinateurs du futur. Aujourd'hui la gamme Toshiba s'enrichit encore de deux nouveaux micros sans fil : le T2000SX et le T1000LE. Des "notebooks" encore plus puissants, plus rapides, toujours plus autonomes, dont le confort d'utilisation est fidèle aux règles instaurées par Toshiba pour toute sa gamme. Car, pour Toshiba, l'avance technologique ne doit pas tomber dans le piège de la miniaturisation à outrance, et somme toute inutile, mais elle doit apporter un confort supplémentaire. Les claviers de ses micros sans fil sont tous des claviers complets, dignes de ce nom, sur lesquels vous pouvez taper sur le A sans que votre doigt n'écrase, en même temps, le Z. Un avantage de taille, si l'on peut dire. Les micros sans fil de Toshiba sont aussi de véritables outils de communication. Grâce aux cartes modems miniaturisées conçues par Toshiba, vous êtes à tout moment, et même à l'autre bout de la planète, en relation avec votre entreprise. Mais Toshiba n'oublie pas votre bureau : les micros sans fil sont aussi conçus pour s'insérer dans la Desk Station Toshiba, station d'accueil fixe permettant d'augmenter au bureau leurs capacités de connexion. Révolution ou évolution dans le travail, c'est à vous de trancher. Quoi qu'il en soit, Toshiba a décidé, aujourd'hui, de rendre son avance technologique encore plus accessible en baissant ses prix de 20 % en moyenne sur toute sa gamme. Avec une gamme complète de micros sans fil, Toshiba conjugue l'avenir au présent.

T1000LE. Disque dur de 20 Mo et lecteur de disquette. Nouvel écran permettant une parfaite lisibilité en toutes circonstances et encore plus d'autonomie.

L'Empreinte de Demain

TOSHIBA

TOSHIBA SYSTEMES (France) S.A. DIVISION INFORMATIQUE - 7. RUE AMPERE - B P 131 - 92804 PUTEAUX CEDEX - TEL. (1) 47 28 28 28
TOSHIBA INFOMART SHOWROOM 018 - CNIT - 2. PLACE DE LA DEFENSE - 92053 PARIS LA DEFENSE



EUROPE

De nouveaux gouvernements admettent la participation de leur pays au réseau « Gladio »

Après les révélations du gouvernement italien selon lesquelles il a existé, et il continue peut-être de survivre aujourd'hui, de l'autre côté des Alpes, une organisation secrète vouée à des actions de guérilla sur le sol national, après les déclarations de M. Chevènement, ministre de la défense, reconnaissant, très discrètement, l'existence d'une organisation similaire en France (le Monde du 14 novembre), l'Allemagne et le Luxembourg viennent de rejoindre la liste des pays admettant avoir *participé au réseau secret connu* sous le nom de «Gladio».

Le premier ministre luxembourgeois, M. Jacques Santer, a ordonné le démantèlement de la ramification de «Gladio» dans son pays, déclarant que, selon lui, une branche de cette organisation existait dans *«tous les pays de l'OTAN du centre de l'Europe»*. Selon la chaîne de télévision privée RTL, la branche allemande du réseau «Gladio» aurait été constituée d'anciens SS. L'élimination d'une série de personnalités de gauche aurait été prévue en cas de conflit avec l'URSS.

En Belgique, notre correspondant Jean de la Guérivière nous signale que M. Guy Coëme, ministre de la défense, a fait, mercredi 14 novembre, des déclarations ramenant l'affaire «Gladio» – au moins dans ses prolongements belges – à de plus justes proportions, excluant la possibilité d'un lien avec les tueries du Brabant et d'autres actes de violences commis dans les années 80.

Selon les résultats d'une enquête ordonnée par le ministre, un réseau a été créé en 1949 entre Belges et Britanniques, puis ouvert à d'autres nationalités en prévision d'une attaque soviétique. Les moyens et les objectifs du réseau ont été réduits au fil des années et, aux dernières nouvelles, il ne comportait plus que huit militaires d'active et une quarantaine de civils, disposant seulement de quelques pistolets *«sous scellés»*. En accord avec le chef d'état-major général, M. Coëme va proposer au gouvernement de *«dissoudre ce service devenu anachronique»*.

Le ministre a ajouté que le réseau belge était chapeauté par un *«comité de coordination des alliés»*, lui-même dirigé par le général belge Raymond Van Calster, commandant du service général du renseignement et de la sécurité.

D'autre part, dans une lettre adressée mardi 13 novembre aux députés, le premier ministre des Pays-Bas, M. Ruud Lubbers, a démenti l'existence d'une branche néerlandaise du réseau «Gladio», mais il a révélé celle d'une autre *«organisation secrète»*, nous indique notre correspondant Christian Chartier. Sans en préciser ni le nom ni les structures, M. Lubbers a expliqué que cette organisation, créée dans les années 50 *«à la lumière des expériences de la période 40-45»*, avait une double mission : tenir directement informé de la situation dans le pays tout gouvernement qui aurait dû prendre le chemin de l'exil et *«renforcer la résistance morale des habitants en cas d'occupation»*.

Seuls les ministres de la défense néerlandais qui se sont succédés étaient au courant de l'existence de cette structure qui, si elle a bien eu *«des contacts avec d'autres organisations au sein de certains pays de l'OTAN»*, est toujours restée placée sous commandement néerlandais et n'a jamais été *«ni un commando secret ni une organisation chargée d'activités de sabotage à grande échelle en temps de guerre»*. Toutefois, se basant sur les confidences d'un ancien officier des services de renseignement, l'agence de presse GPD affirme que M. Lubbers omet de parler de la branche *«action»* de l'organisation secrète en question, qui s'appellerait «O et I» (Opération et Renseignement).



En France, ces étranges réservistes de l'ombre

Si l'on en croit des agents du renseignement français, cette «internationale» des services secrets occidentaux est un secret de Polichinelle ou, plus exactement, une organisation qui est à ranger désormais au magasin des accessoires.

Même patronnée par un comité clandestin de coordination de l'alliance atlantique et suivie de près par la Central Intelligence Agency (CIA) aux Etats-Unis, qui entendaient jouer les tuteurs, cette confrérie est allée à la bataille en ordre dispersé : chaque nation opérait pour son propre compte, en dépit des échanges techniques entre les pays. C'est la raison pour laquelle les réseaux en question ont pu prendre des visages différents, selon les circonstances, et qu'ils ont pu suivre des destins séparés.

En France, le réseau «Glaive» s'est appelé, au gré du temps et des humeurs, la mission «Arc-en-ciel», la mission «Rose des vents» ou *encore la «Mission 48» durant la* décennie qui s'étend de 1947, au sortir de la seconde guerre mondiale, à 1958, quand le général de Gaulle arrive au pouvoir. C'est la période de la «guerre froide» entre l'Est et l'Ouest, avec cette hantise des Occidentaux d'établir un cordon sanitaire qui est censé éviter à l'Europe sa contamination par *«l'expansionnisme»* soviétique.

Un ordre des templiers

Ici ou là, c'est indistinctement la crainte de la stratégie d'affrontement prêtée à Moscou, le déclenchement de ces grèves violentes qui perturbent l'économie française, la constatation de certains sabotages dans les usines qui ravitaillent le corps expéditionnaire en Indochine ou la découverte de tentatives d'espionnage (comme celle, en 1949, des services yougoslaves à Paris, ou celle, en 1952, de «correspondants» du KGB à l'arsenal de Toulon) qui font croire à l'existence d'une cinquième colonne.

La CIA inonde le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), l'ancêtre de l'actuelle DGSE, de ses informations sur l'action, en France, de réseaux communistes d'espionnage au profit de l'URSS. Le SDECE ouvre une antenne à Washington en avril 1951. L'idée naît vite, qui se répandra dans les pays de l'OTAN dont le siège est alors à Paris, de prendre sur le fait les Soviétiques, les philo-soviétiques et leurs partenaires communistes en Europe. Dans le même temps, à compter de 1951, on met sur pied – à l'exemple de ces commandos Jedburgh qui associèrent les agents alliés de la seconde guerre mondiale dans l'action souterraine – un réseau qui tient en quelque sorte de l'ordre des templiers.

«Arc-en-ciel», «Rose des Vents» ou «Mission 48», comme on voudra l'appeler, est ce réseau de quelques centaines d'hommes en France, triés sur le volet, complices, pour s'opposer à une prise de pouvoir par les communistes qui serait appuyée par éventuelle invasion de l'armée rouge. On retrouvera des réseaux équivalents dans la plupart des pays membres de l'OTAN, sous diverses appellations.

Ce réseau clandestin de résistance à l'intérieur des frontières nationales est sur le modèle d'une structure paramilitaire qui, si besoin était, rechercherait le renseignement, ferait des actions de sabotage ou de guérilla sur les arrières d'une force d'occupation, et qui pourrait mener à bien des opérations d' *«exfiltration»*, c'est-à-dire l'évasion de personnalités françaises (hommes politiques, chefs militaires, etc.) qui ne doivent pas tomber dans les mains de l'ennemi.

L'essentiel du dispositif, en France, est constitué à partir des réservistes du service 29 du SDECE, de certains émigrés de l'Est (qui travaillent pour lui et ont été, parfois parachutés sur leur pays d'origine dans des conditions précaires, voire dramatiques) et à partir du corps de ses traditionnels «informateurs» plus ou moins bénévoles qu'on appelle les *«hommes de confiance»* ou HC (popularisés par la littérature d'espionnage sous le vocable d'*«honorables correspondants»*). Autant de «taupes» qui semblent dormir à première vue, prêtes à se manifester à la moindre alerte du «patron» du service «action» du SDECE.

Dans les bois de l'Orléanais

C'est dans les bois de l'Orléanais, au camp de Cercottes, ou dans les casernements du 11e choc, à Calvi, que ces réservistes de l'ombre, inconnus du directeur général du SDECE, s'entraînent au maniement des armes, à la manipulation des explosifs, à l'observation ou à l'usage des transmissions.

Après l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, en 1958, le réseau est, dit-on, tombé en léthargie, même si on a gardé le contact entre alliés. A l'OTAN et, en particulier, chez les Américains, on se prit à se méfier de la France. La CIA soupçonnait le *fondateur de la Ve République de* songer à un renversement des alliances et d'être entouré de conseillers sous influence de l'Union soviétique. Le divorce avec l'OTAN est venu en 1966, lorsque les troupes françaises furent soustraites au commandement intégré. L'arrestation, en 1963, pour cause d'espionnage au profit de Moscou, de Georges Pâques, un fonctionnaire français en poste à l'OTAN, a donné des arguments aux services américains qui, de surcroît, n'ignoraient pas que le général de Gaulle avait demandé au SDECE d'œuvrer «tous azimuts», y compris en prospectant outre-Atlantique.

Plonger dans la clandestinité

Tout est-il terminé pour autant en 1990 ? M. Chevènement le certifie lorsqu'il tient à se démarquer de ce qui se passe, aujourd'hui, en Italie, où le gouvernement de M. Giulio Andreotti doit s'expliquer, devant le Parlement, sur la survivance de la structure armée «Glaive», en relation avec l'OTAN et la CIA. Le président de la République, M. François Mitterrand, a reconnu, mardi 14 novembre, avoir dissous la «branche» française. *«Je n'ai pas eu d'efforts à le faire. Il ne restait que quelques résidus ici et là dont j'ai découvert l'existence avec un peu de surprise, car tout le monde les avait oubliés.»*

En réalité, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), qui a pris la suite du SDECE en 1981, est, comme tous les services de renseignement dans le monde, un organisme secret (mais pas inconnu des Français) qui a été conçu dès le départ pour pouvoir plonger – sans préavis et immédiatement – dans la clandestinité si, d'aventure, les circonstances l'y contraignaient.

Ce qui signifie, en particulier, que la DGSE doit rester en état de fonctionner en cas d'invasion du territoire national. Elle doit tester régulièrement les moyens qu'elle a de cacher ses archives là où elles seraient hors de portée, de transférer son état-major loin de France pour qu'il continue d'être actif, de faire évader en toute sécurité les personnalités qu'il serait nécessaire d'*«exfiltrer»*, de veiller à la permanence de ses systèmes de transmissions et de maintenir avec les alliés les procédures de coordination qui existent dès le temps de paix.

Des prédécesseurs, nommés après 1981, de l'actuel directeur général de la DGSE se souviennent encore d'avoir expérimenté, plus ou moins volontairement, la capacité du service à faire, par exemple, disparaître une autorité grâce au réseau d'entraide et aux complicités dont disposent ses agents un peu partout.

Le réseau-fantôme des réservistes, ce vivier disponible de volontaires entraînés dans lequel puise le service, est toujours là, au seul profit des responsables des opérations de la DGSE. Il est activé à la demande, sa composition varie avec les circonstances, et il fonctionne – dans chaque corporation qui peut être amenée à rendre des services à la DGSE – sur la base de groupes cloisonnés, qui s'ignorent entre eux mais que chaque chef peut mobiliser sur l'heure pour une mission déterminée. Depuis «Arc-en-ciel», «Rose des Vents» ou «Mission 48», le mur de Berlin est tombé et, avec lui, l'obsession anticommuniste : avec, parfois, des matériels qui datent encore du temps où la CIA fournissait les réseaux alliés, les réservistes continuent leurs «périodes», au cas où d'autres tâches les solliciteraient.

JACQUES ISNARD

ASIE

INDE : à la veille du vote de confiance

M. Chandra Shekhar, le nouveau premier ministre se retrouve sous la tutelle du Congrès-I

NEW-DELHI

de notre correspondant

M. Chandra Shekhar, le nouveau premier ministre indien, ne profitera d'aucun état de grâce. M. V. P. Singh, tout en lui souhaitant *«plein succès»*, ne cache pas que les hostilités sont déjà ouvertes, contre son successeur bien sûr, mais plus encore contre le parti du Congrès-I de M. Rajiv Gandhi, sans lequel le premier ministre n'aurait pas de majorité. M. Singh le dit crûment en soulignant que c'est *«la personne qui s'exprime au micro»* qui doit *«être attaquée»* et non *«le haut-parleur»*, et son parti, le Janata Dal, qui a cré la scission à l'initiative de M. Chandra Shekhar. Il qualifie le chef du gouvernement de *«marionnette»* entre les mains du Congrès.

La tutelle vigilante du parti de M. Gandhi se fait déjà sentir dans la composition du nouveau cabinet. Le Congrès a fait savoir qu'il *«conseillait»* de ne pas choisir certaines personnalités qui, bien qu'ayant récemment déserté M. Singh au profit de M. Chandra Shekhar, *ont une réputation anti*-Congrès bien établie. Sans aucune expérience ministérielle, le premier ministre éprouve apparemment bien des difficultés à choisir son équipe. Les personnalités de premier plan ne se bousculent pas au sein de son parti, le Janata Dal (S). Il tente de convaincre certains anciens ministres du cabinet de M. Singh de le rejoindre. Ceux-ci prendraient évidemment un risque politique important dans la mesure où personne n'accorde une grande longévité au gouvernement.

Le chantre de la « concertation »

M. Chandra Shekhar aurait, d'autre part, souhaité appeler certaines personnalités du Congrès, ce qu'interdit formellement M. Gandhi, lequel ne tient pas à engager la responsabilité de sa formation dans la gestion de la crise. La stratégie du Congrès-I est de revenir – seul – au pouvoir lorsque les circonstances le permettront.

M. Chandra Shekhar dispose probablement d'un répit, mais la prudence lui conseille de tenter d'élargir autant que possible sa propre base électorale. En prévision du vote de confiance, vendredi 16 novembre, *au Lok Sabha* (Assemblée nationale), il tente de débaucher le plus possible de députés du Janata Dal, fidèles à M. V. P. Singh. Entre-temps, le Vishwa Hindu Parishad (VHP), organisation hindousiste extrémiste qui a pris la tête de la «croisade d'Ayodhya», vient d'annoncer qu'un mouvement d'ampleur nationale reprendrait à partir du 6 décembre.

M. Chandra Shekhar se fait le chantre de la *«concertation»*, par opposition à la politique de *«confrontation»* prêtée à son prédécesseur ; mais, s'agissant de l'autre *dossier sensible qu'est la politi*que favorable aux basses castes, il n'est pas aidé par ses propres amis. M. Mulayam Singh Yadav, le chef-ministre de l'Uttar Pradesh (110 millions d'habitants, Etat le plus peuplé de l'Inde), qui se bat pour sa survie politique, vient ainsi d'annoncer, dans le but évident de renforcer son assise, une augmentation de 15 % à 27 % des quotas d'emploi en faveur des basses castes. Or, au même moment, M. Chandra *Shekhar* a fait savoir que le fait d'appartenir à telle ou telle caste ne doit pas suffire pour bénéficier des réservations d'emploi, les critères économiques devant également être pris en compte.

LAURENT ZECCHINI

□ **CHINE : visite de congressistes américains.** – Pour la première fois depuis la répression du «printemps de Pékin», une délégation de cinq membres de la Chambre américaine des représentants s'est rendue en visite en Chine. Les parlementaires, reçus mercredi *14 novembre par le premier minis*tre Li Peng, ont affirmé que *«les incidents de juin 1989 n'ont pas été oubliés»* et que, pour le Congrès, *«il existe un lien entre le commerce bilatéral et la solution des événements de la place Tiananmen»*. – *(UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

SÉNÉGAL

Violents affrontements à Dakar entre opposants et forces de l'ordre

Une manifestation, organisée par la Conférence nationale des partis de l'opposition, a donné lieu à de très violents affrontements, mercredi 14 novembre, dans les rues de Dakar. Les manifestants entendaient protester contre *«la confiscation des médias d'Etat»* par le Parti socialiste au pouvoir. Les bagarres ont démarré en début de soirée, dès que les participants ont commencé à se rassembler, les forces de l'ordre chargeant immédiatement la foule et tentant de la disperser à coups de grenades lacrymogènes.

Une vingtaine de dirigeants de l'opposition ont été interpellés, certains non sans brutalité. Un député du Parti démocratique sénégalais (PDS), M. Abdoulaye Faye, a été violemment matraqué par les policiers avant d'être embarqué par les forces de l'ordre. Selon l'opposition, les affrontements auraient fait plusieurs blessés, dont une dizaine de policiers. Huit des principaux dirigeants de l'opposition ont été relâchés dans la nuit mais treize autres personnes resteraient détenues, tandis qu'on signalait des arrestations dans plusieurs villes de province, notamment à Mbour, Kolda et Thiès. – *(AFP.)*

TCHAD

M. Habré demande l'intervention du Zaïre alors que les combats sur la frontière soudanaise continuent

Une nouvelle attaque contre la localité tchadienne de Tiné (frontière soudanaise) a été lancée dans *la matinée du mercredi 14 novembre*, a annoncé le commandement militaire tchadien dans un message diffusé dans la soirée par la radio nationale. Selon N'Djamena, cette attaque a été le fait des *«forces d'agression et d'invasion de la Légion islamique»* armée par la Libye et soutenue par le Soudan.

Tout en promettant que les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) *«écraseront sans pitié»* leurs assaillants, les autorités de N'Djaména ont admis que de *«violents combats»* se poursuivaient et le président Hissène Habré a officiellement demandé l'intervention du Zaïre, a rapporté, jeudi matin, l'agence de presse zaïroise AZAP.

La Libye a déjà rejeté toute implication dans ces affrontements qui, selon la plupart des observateurs, sont le fait des partisans d'Idriss Déby, ancien chef de l'armée passé en dissidence et réfugié dans la province soudanaise du Darfour. Le Mouvement de salut patriotique, dirigé par Idriss Déby, a assuré, ce même jour, qu'il contrôlait Tiné et qu'il avait tué samedi six cents soldats gouvernementaux, a rapporté Radio France internationale. – *(AP, Reuter.)*

Les primaires dans l'opposition

M. Chirac et M. Giscard d'Estaing réduisent leurs divergences à un « incident de parcours »

M. Giscard d'Estaing et M. Chirac ont participé, mercredi 14 novembre, sur FR3 à l'émission « La marche du siècle ». Ils se sont efforcés de réduire leur désaccord du 8 novembre sur les primaires dans l'opposition à un « incident de parcours ».

L'effet a été si profond, sur les sympathisants de l'opposition, de la rupture survenue le 8 novembre au sein du bureau politique de l'UPF, que M. Chirac et M. Giscard d'Estaing ont, en définitive, accepté de venir s'en expliquer à la télévision. Pendant deux heures, les présidents du RPR et de l'UDF se sont donc *appliqués à réduire ce désaccord sur* l'organisation des primaires au sein de l'opposition à la dimension d'un *« incident de parcours »* et à multiplier les démonstrations d'accords et d'unions. A les en croire, de très prochaines réunions communes vont permettre de trouver une solution définitive pour l'organisation de primaires dans l'opposition en cas d'élection présidentielle anticipée. Dans ce qu'il a présenté comme un geste destiné à marquer qu'il ne s'agissait pas d'une question personnelle, M. Giscard d'Estaing a annoncé qu'il se ferait représenter désormais à ces réunions par un mandataire, ajoutant même : *« J'ai été président de la République, je ne fais plus carrière. »*

M. Chirac, ayant renouvelé son engagement de soutenir sans réserves à l'élection présidentielle le candidat qui aura été désigné dans les primaires de l'opposition, M. Giscard d'Estaing, à son tour, a assuré : *« Nous nous soutiendrons loyalement les uns les autres. »* Il n'y aura donc plus de difficultés à ce sujet. Mais les modalités de ces primaires, en cas d'élection avancée, doivent encore être arrêtées.

Ne risque-t-on pas de buter alors sur le problème qui a provoqué les difficultés du 8 novembre, dues – selon certains membres de l'UPF – à une certaine contradiction dans les *préférences du corps électoral* ? En effet, dans le sondage Sofres-*Nouvel Observateur* du 8 novembre, M. Chirac distançait M. Giscard d'Estaing par 34 % contre 28 % dans les primaires, alors qu'au deuxième tour de l'élection présidentielle réelle, l'ancien président ramenait 50 % des voix contre 48 % à M. Chirac, face à M. Rocard. Dans un sondage IFOP-*l'Express*, réalisé pour « La marche du siècle », les proportions sont légèrement modifiées en faveur du président du RPR. Les sympathisants de l'opposition préfèrent, dans une primaire, M. Chirac (47 %) à M. Giscard d'Estaing (41 %), tout comme les élus de celle-ci qui choisissent le maire de Paris par 48 % contre 40 % pour l'ancien maire de Chamalières. En revanche, au deuxième tour d'une véritable présidentielle, les sympathisants se partagent à égalité pour les deux candidats (82 % chacun) face à M. Rocard où, seuls les élus, dans ce cas accordent une préférence à M. Giscard d'Estaing (87 %) contre M. Chirac (82 %).

Parti unique ou non ?

M. Giscard d'Estaing, sans doute pour manifester sa conviction unitaire, a repris la proposition qu'il formulait il y a un an en affirmant : *« On ne s'en tirera, à l'avenir, que si l'on n'a dans l'opposition qu'un parti unique »*, et il a cité l'exemple de la CDU allemande. M. Chirac a alors noté qu'à côté de la CDU, existait la CSU, que l'UDF elle-même, était une confédération et qu'il était bon que dans un pays comme la France, *« chacun puisse s'exprimer tout en étant ensemble, unis ou confédérés, afin d'être plus attractifs que dans un parti unique »*. Ce problème-là n'est donc pas en tout cas à l'ordre du jour pour un très proche avenir.

Cependant, tout au long de l'émission, les deux dirigeants, employant souvent les mêmes formules et s'approuvant réciproquement, ont voulu montrer leur total accord sur quelques grandes questions. La réforme de l'éducation nationale, tout d'abord, ne pourrait se faire que selon une décentralisation accrue et des responsabilités davantage déléguées. Le projet de contribution sociale généralisée, qu'ils s'apprêtent à censurer, promet une condamnation générale de la méthode Rocard, jugée par M. Chirac, comme une *« attitude d'immobilisme »* et par M. Giscard d'Estaing – à propos de l'immigration – comme un comportement *« inerte »*.

Au total, pour marquer leur accord, M. Chirac, approuvé par M. Giscard d'Estaing, a déclaré : *« Si l'on considère les rapports humains entre nous, la similitude de nos idées, la convergence de nos objectifs, on constate que nous sommes beaucoup plus unis que ne le sont entre eux les chefs de fractions, de courants ou de tendances diverses du Parti socialiste. »*

Aucune véritable fausse note n'a ainsi été entendue dans ce duo, ce qui rend désormais encore plus contraignante, pour le RPR et pour l'UDF, l'obligation de conclure une véritable et sincère union, faute de quoi leurs partisans, déjà sérieusement déçus – les témoignages l'ont montré, – le seraient irrémédiablement. L'essai de rattrapage, s'il a été marqué au cours de cette émission, doit être encore transformé pour qu'il devienne crédible.

ANDRÉ PASSERON

Une lettre ouverte de seize députés

Seize députés de l'UDF ont adressé, mercredi 14 novembre, une lettre ouverte à MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing pour leur demander *« de réagir tant qu'il en est encore temps »*. *« Le désaccord qui se manifeste au sein des dirigeants de l'Union pour la France*, écrivent-ils, *plonge les élus que nous sommes dans la déception et l'inquiétude. L'opposition voudrait sacrifier ses chances qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. (...) L'union n'est pas un droit. Elle est comme la démocratie : elle se vit, elle se mérite, elle se gagne. Aujourd'hui, nous vous le demandons : il faut écouter enfin le message des millions de Français qui attendent que vous joigniez le geste à la parole. Il faut décentraliser le pouvoir politique vers nos concitoyens et instaurer le dialogue. Il faut enfin rassembler toutes celles et tous ceux qui veulent partager notre combat dans une formation unique dont l'UPF serait le prélude. Par cette lettre, nous souhaitons simplement que les liens d'amitié et de solidarité que nous avons su nouer entre nous, inspirent davantage nos dirigeants politiques et soient le ferment de la victoire prochaine de nos idées. »*

Les signataires de cette lettre sont : MM. René Beaumont (Saône-et-Loire), Paul Chollet (Lot-et-Garonne), Georges Colombier (Isère), Yves Coussain (Cantal), Claude Gatignol (Manche), Marc Laffineur (Maine-et-Loire), Roger Lestas (Mayenne), Alain Moyne-Bressand (Isère), Jean-Marc Nesme (Saône-et-Loire), Michel Meylan (Haute-Savoie), Francisque Perrut (Rhône), Jean-Luc Preel (Vendée), Claude Wolff (Puy-de-Dôme), Georges Durand (Drôme), Pierre Lequiller (Yvelines), Francis Saint-Ellier (Calvados).

Douze maires de grande ville récusent toute alliance avec le Front national

Douze maires de grande ville, de diverses tendances politiques, ont lancé, mercredi 14 novembre à Paris, un appel *« solennel »* dans lequel ils déclarent *« condamner et récuser toute alliance et tout compromis avec les idéologies et les partis qui, comme le Front national, propagent et pratiquent la haine et l'intolérance »*. Avec l'aide du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), ces maires avaient décidé de se mobiliser à la suite de la profanation du cimetière juif de Carpentras en mai dernier. Il s'agit de Mme Catherine Trautmann (PS, Strasbourg) et de MM. Jean-Marc Ayrault (PS, Nantes), Alain Carignon (en congé du RPR, Grenoble), Jacques Chaban-Delmas (RPR, Bordeaux), André Diligent (UDF-CDS, Roubaix), Georges Frêche (PS, Montpellier), Robert Jarry (ex-PCF, Le Mans), Jean Monnier (ex-PS, Angers), Michel Noir (RPR, Lyon), André Rossinot (UDF-rad., Nancy), Dominique Baudis (UDF-CDS, Toulouse) et Robert Vigouroux (ex-PS, Marseille).

□ **La « Force unie » : le spectacle de la rivalité.** – *Dans un communiqué publié mercredi 14 novembre*, la « Force unie » de MM. François Léotard et Michel Noir regrette qu'*« au moment où la France connaît de telles fractures, l'opposition vaque encore à ses occupations habituelles en n'offrant que le spectacle de la rivalité des personnes faute d'avoir su (...) créer la formation commune démocratique dont tout le pays avait besoin »*.

□ **M. Juppé : M. Barre est un *« adversaire »* de l'opposition.** – M. Alain Juppé déclare dans une interview à *Paris-Match*, datée du jeudi 14 novembre, que M. Raymond Barre est un *« adversaire »* de l'opposition.

Interrogé sur les critiques de l'ancien premier ministre à l'encontre de l'opposition, le secrétaire général du RPR déclare : *« Je n'éprouve aucune surprise. Il est tout à fait normal qu'un adversaire vous critique et exploite vos erreurs. M. Barre a déjà fait ses preuves en 1988. Il est un facteur de zizanie perpétuelle dans l'opposition. Il faut faire son deuil de la participation de M. Barre à l'opposition. »*

La polémique sur le financement de la campagne présidentielle de M. Mitterrand

M. Nallet entre comptes électoraux et comptes socialistes

A l'Assemblée nationale, mercredi 14 novembre, lors de la séance des questions au gouvernement, le garde des sceaux, M. Henri Nallet, a dû à nouveau répondre à l'opposition sur le financement de la campagne présidentielle de M. François Mitterrand en 1988, dont il fut le trésorier. Interrogé par M. Daniel Colin (UDF, Var), qui lui demandait l'ouverture d'une information judiciaire sur Urba-Technic, bureau d'études lié au PS, « véritable société de racket national », M. Nallet s'est défendu en rappelant les dispositions de la loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique, qu'il assure avoir respectée à la lettre.

M. Nallet a enfin trouvé la bonne parade mais, ce faisant, il laisse entière la question des mécanismes nationaux de financement du Parti socialiste tels qu'ils furent découverts par les inspecteurs de la police judiciaire marseillaise en avril 1989. Une contre-attaque solide, quoique tardive et quelque peu solitaire. M. Nallet s'est d'abord plusieurs fois trompé sur l'état réel du dossier des fausses factures du Sud-Est instruit à Paris par M. Pierre Culié, alors que pourtant son ministre délégué, M. Georges Kiejman, le connaît fort bien pour avoir été l'avocat d'un des inculpés, le PDG de la Société auxiliaire d'entreprise (SAE), qui a bénéficié d'un non-lieu. Le garde des sceaux ne cacherait pas, en privé, une certaine amertume devant le manque d'empressement de ses amis socialistes à le défendre, bien que le PS ait fini, après quelques semaines de polémique, par l'assurer de son soutien.

Quel est le cœur de cette polémique, dans laquelle l'opposition n'a pas évité quelques erreurs juridiques ? Le 16 juillet 1988, François Mitterrand publie au *Journal officiel* ses comptes de campagne, reconnaissant un total des recettes de 64 900 485 francs et un total des dépenses et charges de 99 842 170 francs. Ces comptes sont conformes à la loi élaborée par le gouvernement de M. Jacques Chirac et publiée deux mois avant le premier tour de l'élection présidentielle. Celle-ci en effet n'exige que la publication des *« comptes de campagne des candidats »*, sans mentionner l'effort financier des groupes ou partis qui les soutiennent. Bref, M. Nallet, en tant que trésorier de la campagne de M. Mitterrand et mandataire de celui-ci, n'était pas tenu de faire figurer les autres sources de financement, et notamment les sommes dépensées par le PS. Ainsi les affiches *« Génération Mitterrand »*, financées par le PS, ont-elles été diffusées bien avant la promulgation de la loi et la déclaration de candidature du président de la République.

Le veto de l'Elysée

Or, un an après l'élection, ce sont ces autres financements que la justice découvre. Le 19 avril, lors d'une perquisition au siège marseillais d'Urba-Technic dans le cadre de l'information judiciaire en cours sur les fausses factures impliquant la SORMAE, filiale de la SAE dans le Sud-Est, les inspecteurs de police Antoine Gaudino et Alain Mayot mettent la main sur plusieurs documents dévoilant le mécanisme national de financement du PS par l'intermédiaire des commissions perçues par le bureau d'études en échange de marchés obtenus pour des entreprises. L'information de M. Culié étant strictement limitée à l'affaire de la SORMAE, ils ne peuvent verser à ce dossier qu'un seul document, le plus explosif : les quatre cahiers manuscrits de M. Joseph Delcroix, directeur administratif d'Urba jusqu'en juin 1988, où la SAE est mentionnée. Tous les autres documents restent à Marseille dans le cadre d'une enquête préliminaire sur les faits nouveaux ainsi découverts.

La situation judiciaire ainsi créée est paradoxale. M. Culié instruit avec, entre les mains, un document qui affirme qu'Urba, soupçonné de trafic d'influence et de corruption, a contribué à la campagne de M. Mitterrand pour près de 25 millions de francs, mais il ne peut s'en servir au-delà du dossier SORMAE. Le financement national du PS ne fait donc l'objet d'aucune information judiciaire, malgré les demandes insistantes en ce sens du parquet de Marseille à la Chancellerie. Entre-temps, les découvertes des policiers marseillais alarment le PS et l'Elysée, qui exigeront du premier ministre une nouvelle loi sur le financement des partis et des campagnes, assortie d'une très large amnistie. Cette loi du 15 janvier 1990 est bien plus sévère que celle de 1988, puisqu'elle exige la publication de l'ensemble des sources de financement, y compris celles des *« partis et groupements »*.

M. Nallet dit donc vrai en parlant de deux comptabilités et en expliquant qu'il n'était pas comptable de celle du PS. Du coup, une question reste toujours posée : pourquoi ne pas clarifier, dans l'apaisement judiciaire, l'affaire Urba en ouvrant une information sur la base des documents trouvés à Marseille ? Il semble bien qu'en l'occurrence M. Nallet ne soit pas maître de cette décision, sur laquelle l'Elysée aurait émis un strict veto.

EDWY PLENEL

POLITIQUE

Le débat sur la contribution sociale généralisée et les difficultés du gouvernement

M. Rocard à « quitte ou double »

L'Assemblée nationale examine, jeudi 15 novembre, le projet de contribution sociale généralisée que le gouvernement a introduit par voie de lettre rectificative dans le projet de loi de finances pour 1991. M. Michel Rocard devait venir lui-même, à l'ouverture de la séance, présenter cette réforme du financement de la Sécurité sociale, sur laquelle il a prévu d'engager la responsabilité de son gouvernement. L'opposition a annoncé, en réponse, le dépôt d'une motion de censure, qui donnera lieu à débat et vote le 19 novembre, soumettant ainsi M. Rocard à une épreuve de « quitte ou double ».

M. Rocard face à la *« coalition des conservatismes »* : la pose, pour le premier ministre, est des plus avantageuses. Du RPR au Parti communiste, de FO à la CGT, *il ne se trouve pas* une voix qui ne critique le projet de contribution sociale généralisée (CSG). Seuls le PS – *bon gré, mal gré* –, la CFDT et la FEN appuient cette réforme, convaincus par l'argumentation du premier ministre ou résignés devant sa détermination. Pour M. Rocard, cette réforme est « de gauche », d'abord parce que c'est une réforme, ensuite parce qu'elle a pour objet de faire participer l'ensemble des revenus au financement de la Sécurité sociale et d'alléger d'autant la charge qui pèse aujourd'hui sur les bas et moyens salaires.

La CSG se présentait, à l'origine, comme une réforme consensuelle, résultant du constat que les acteurs politiques et sociaux avaient pu faire, au long des années, de la nécessité de fiscaliser, d'une manière ou d'une *autre, en totalité ou en partie*, le financement du système français de protection sociale. Elle est devenue une réforme conflictuelle – de celles que M. Rocard dénonce volontiers comme des leurres, – pour des raisons où la tactique et le « fond » paraissent indissociablement mêlés. *Le fond* : la répartition de la charge fiscale et sociale est âprement et légitimement disputée par les représentants des catégories socio professionnelles et des citoyens. La tactique : l'occasion est belle, pour une série d'entre eux, de tenter de sortir du piège dans lequel le débat politique est enfermé depuis deux ans.

Trois groupes d'intérêts

Sur le fond se dessinent trois groupes d'intérêts. D'abord, ceux qui tiennent au *statu quo*, selon lequel l'Etat est amené périodiquement à combler le déficit réel ou prévisible de la Sécurité sociale et à assumer l'impopularité du porteur de mauvaises nouvelles, du comptable et du caissier, tandis que les « partenaires sociaux » jouent le rôle enviable de ceux qui *défendent la santé* et la vieillesse de leurs concitoyens. On aura reconnu Force ouvrière et la CGT, mais, aussi, le Parti communiste, accroché à son patrimoine légendaire – la Sécurité sociale, « création » du ministre communiste Ambroise Croizat à la Libération. Viennent, ensuite, ceux qui ont opté, en fait, pour une évolution de la protection sociale vers un système libéral, faisant davantage appel à l'assurance individuelle et moins à la solidarité. Se rangent dans ce groupe le RPR *et la plus* grande partie de l'UDF, mais aussi la CGC-CFE et les représentants des professions indépendantes, qui, au nom de la « responsabilité », refusent de contribuer davantage à un système dont ils estiment que, marginalement, ils bénéficient moins.

La fin de l'« exception » centriste ?

Le troisième groupe est formé, enfin, par ceux qui redoutent de voir s'installer une dichotomie entre un système solidaire de moins en moins gérable, voué à un déficit chronique, et celui qui se mettrait en place, dans les faits, au bénéfice des catégories les plus aisées, capables d'y recourir. Ce serait à terme, les contraintes européennes aidant, la mort lente du premier et le triomphe du second, la solidarité laissant place, progressivement, à une assistance dont la charge pèserait sur l'Etat. Les analyses du PS et des centristes convergent, globalement, sur ce point. Leurs votes, pourtant, *divergeront au Parlement.*

C'est ici qu'interviennent les visées politiques, auxquelles les autres forma*tions, d'ailleurs, n'échappent pas non* plus. Parce qu'elle est perçue comme un surcroît d'impôt, dans un premier temps ou ultérieurement – le gouvernement ayant la possibilité d'en proposer l'augmentation à sa convenance –, la CSG offre un terrain propice à ce que les députés jouent leur rôle de défenseurs des contribuables face à l'Etat. Tout impôt nouveau appelle, en bonne démocratie, un débat entre le législatif, à qui il revient de le consentir, et l'exécutif, qui le réclame. Or, les centristes sont soumis à une forte pression de leurs alliés de l'opposition et de leurs électeurs pour marquer, à cette occasion précieuse, un rejet global de la « méthode Rocard ».

L'alternative, pour eux, est simple : ou bien *ils s'inscrivent résolument et* ouvertement dans la perspective d'une alliance avec les socialistes, ou bien ils *se reconnaissent* comme partie intégrante de l'opposition. Mais le dilemme est cruel, car la situation présente est celle qui les favorise le plus. Que, demain, M. Rocard triomphe de la censure, et ce ne sera pas l'équivalent d'un vote de confiance, mais presque. Le premier ministre aura fait la preuve, en tout cas, qu'une convergence des oppositions ne peut venir à bout de ce qui serait toujours *« le meilleur gouvernement possible aujourd'hui »*, selon la formule de M. Jean-*Pierre Chevènement. Qu'il trébuche,* et c'en sera fini de l' « exception » centriste, les députés du CDS, renvoyés avec les autres devant les électeurs, n'ayant d'autre ressource que d'aller à Canossa devant le comité d'investiture de la droite unie.

PATRICK JARREAU

Lire pages 36 et 37 : les manifestations contre la CSG et l'article d'Alain Vernholes : « L'amorce d'une réforme fiscale »

Les députés n'ont pas peur de leurs électeurs

Et si, demain, après un vote de censure, par exemple, les députés étaient renvoyés devant leurs électeurs ? Les lycéens, la contribution sociale généralisée, le malaise agricole, la crise de la justice, les « affaires », la désaffection pour la politique, le Front national, les écologistes... tout cela les ferait-il trembler ? La réponse est unanime : « Peur ? Non, pas du tout. »

A droite, on n'avoue pas le moindre état d'âme, pas le début d'un frisson. Il y en a même quelques-uns qui, comme M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), se disent prêts à en découdre tout de suite. *« Repartir ? Moi, j'aimerais bien*, assure-t-il. *Je crois qu'on gagnerait. D'autant qu'avec l'affaire du Golfe le Front national a été atteint. Et, à gauche, ils ne sont pas nets. Les électeurs voient bien tous les coups fourrés entre Mitterrand et Rocard. »* Dans la famille des « toujours prêts », on trouve, aussi, M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), qui affirme *« souhaiter vivement que les électeurs puissent s'exprimer »*. *« Aujourd'hui*, observe-t-il, *le gouvernement est secoué, et ceux qui ont voté PS en 1988 hésiteraient à renouveler leur vote. Ils se sont rendu compte que l'immobilisme de la gauche est porteur de révoltes, et ils veulent changer. »*

Courtois, M. Gérard Longuet (UDF, Meuse) se ferait *« une joie de rencontrer ses électeurs »* et de se lancer dans une campagne qui *« donnerait vraiment à l'opposition le temps de s'expliquer sur sa vision de la gestion du pays »*. M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) n'a pas tout à fait le même empressement. *« Bon, ça m'em... de faire campagne*, reconnaît-il, *mais je ne suis pas du tout inquiet. »* Le président du groupe UDF, M. Charles Millon (Ain), ne doute pas, lui non plus, un instant, de sa réélection et de la chance que représenteraient des élections législatives anticipées pour l'opposition. *« L'électorat est mobilisé*, dit-il, *car il est inquiet, exaspéré. Les gens vivent une crise de société et une crise de régime. Ce sont leurs enfants qui défilent dans les rues. »*

« Ils veulent des résultats »

Seule voix discordante dans ce concert de certitudes, M. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) ne dissimule pas ses craintes. S'il ne se sent pas personnellement menacé dans sa circonscription, il ne se fait guère d'illusions sur le sens du vote de ses électeurs. *« Nous sommes dans une société désidéologisée*, observe-t-il. *Les électeurs traitent avec nous parce qu'on est en place, mais sans conviction. Ils veulent des résultats, et c'est tout. Le député sera jugé sur les réponses qu'il a apportées personnellement, dans sa circonscription. Pas sur les recettes que propose son parti. »* Le député du Val-d'Oise pressent une *« nouvelle dichotomie : soit le député en place fait bien son travail, et on le reconduit ; soit on vote « nihiliste », c'est-à-dire Front national, écolo, ou chasse et pêche »*.

A gauche, bien sûr, on ne saurait se montrer plus couard que dans le camp adverse. Alors, d'une même voix, on affirme également, haut et fort, que l'on ne craint rien, mais, après quelques instants de réflexion, on concède que, peut-être, le moment ne serait pas le mieux choisi. *« Le gouvernement s'est engagé sur des actions longues, il vaudrait mieux qu'on le juge sur la totalité de la distance »*, observe, avec sagesse, M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret).

Pour des raisons différentes, MM. Michel Suchod et Daniel Vaillant, socialistes eux aussi, déclarent en chœur n'avoir *« pas du tout peur »*. Le premier, député de la Dordogne, serait sûr d'être *« réélu triomphalement »* ; le second, élu de Paris, *« sûr d'être battu »*. Plus sérieusement, tous deux font le même constat : *« C'est vrai qu'il y a un malaise général. La droite est dans un tel état qu'on ne peut pas préjuger du vote »*, explique M. Vaillant. *« Mais il vaudrait mieux que le PS se dote d'un projet »*, ajoute M. Suchod. Sarcastique, le député de Paris conclut : *« Plutôt que d'une dissolution, c'est d'un congrès que nous aurions besoin ! »*

Des élections anticipées ne réjouiraient pas particulièrement M. Jean Le Garrec (PS, Nord) : *« Disons que nous avons connu des périodes plus propices*, glisse-t-il dans un sourire, *mais si, en plus, le retour devant les électeurs se faisait après une motion de censure votée par le PC, la situation serait difficile à gérer. Et on créerait un espace fantatisque pour l'extrême droite ou pour toutes les candidatures un peu flokloriques. Ce risque-là concerne tous les grands partis institutionnels. »*

M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) se dit, lui aussi, convaincu que des élections seraient *« difficiles »*, car *« l'antiparlementarisme connaît une ampleur sans précédent »*. Et la séance de questions au gouvernement, qu'il venait de quitter *« écœuré »*, n'était pas faite pour le rassurer. *« Les jeunes sont dans la rue, les mécontentements s'accumulent, et la droite et le PS s'envoient leurs « affaires » à la figure*, s'indignait-il. *Nous faisons nous-mêmes le jeu de l'antiparlementarisme et le lit d'un* leader *musclé. »*

« Affaires », perte d'idéologie, dépolitisation : face à ce triptyque infernal, M. François Hollande (PS, Corrèze) observe, comme M. Delalande, que, en cas de législatives anticipées, *« subsisteront les députés qui auront su, à côté de leur activité et de leur étiquette nationales, se construire leur propre image à partir de leur travail local »*.

N'est-il pas de plus bel aveu du malaise de la classe politique que celui de M. Savy (PS), député de la Haute-Vienne, président du conseil régional du Limousin, candidat malheureux à la mairie de Limoges, qui, en conclusion de son propos, ajoute : *« Je ne crois pas avoir comme image principale, dans ma circonscription, celle d'un politicien. Du moins, je l'espère... »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Dans le projet Joxe

La notion de « peuple corse » déplaît à de nombreux députés socialistes

La commission des lois de l'Assemblée nationale doit commencer à examiner, jeudi 15 novembre, le projet de loi portant statut de la Corse. Devant les réticences de nombreux députés socialistes, et pas seulement chez les proches de M. Chevènement, M. Jean Auroux, président du groupe, a dû demander au bureau exécutif du PS, réuni mercredi 14, de se prononcer sur la reconnaissance législative du « peuple corse ».

La nation tout entière n'accordera pas facilement au *« peuple corse »* la reconnaissance législative de sa *spécificité. Une semaine* avant l'ouverture du débat, en séance publique de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe a maintenant la confirmation qu'il ne pourra pas dégager le consensus qu'il espérait. Bien que le rapporteur du projet, M. José Rossi (UDF, Corse-du-Sud), soit un des siens, la majorité du groupe UDF *conteste le principe même d'un* statut spécifique pour la Corse. Nombreux sont même les socialistes qui s'inquiètent de voir figurer, dans l'article premier du projet gouvernemental, la fameuse phrase sur *« le peuple corse, composante du peuple français »*.

Première déception pour le ministre de l'intérieur : la position de M. Emile Zuccarelli (MRG, Haute-Corse) sera celle des neuf députés de son parti. Non seulement les radicaux de gauche ne veulent pas de la reconnaissance du *« peuple »* insulaire, mais ils tiennent à ce que figure expressément dans le texte le mot *« région »*, pour bien montrer que la Corse reste une collectivité métropolitaine.

Deuxième déception pour M. Joxe : les fortes réticences des amis de M. Jean-Pierre Chevènement sont loin de s'atténuer. Cela est apparu clairement lors du dîner mensuel, mardi 13 novembre, des députés de Socialisme et République, comme lors du petit déjeuner des dirigeants du courant, mercredi matin. Certains des proches du ministre de la défense se demandent même si leur refus du projet sur la Corse ne pourrait *pas être l'occasion de manifester* publiquement leur désaccord avec la politique générale du gouvernement.

Troisième difficulté : des hésitations sur la reconnaissance du *« peuple »* se manifestent dans tous les courants du PS. La réunion du bureau du groupe socialiste, mercredi matin, qui discutait pour la *première fois du projet*, l'a clairement montré. Non seulement un popereniste comme M. Yves Durand a soutenu le ferme rejet de M. Jean-Pierre Michel, non seulement M. Jean-Yves Autexier, proche de M. Georges Sarre, a fait remarquer qu'une telle atteinte au principe de l'unité de la République pourrait compliquer l'intégration des enfants d'immigrés, mais des rocardiens de Bretagne, comme MM. Charles Josselin et Bernard Poignant, ont expliqué que, si le texte de M. Joxe était voté, il faudrait se préparer à *« gérer »* une demande de reconnaissance du *« peuple breton »*.

Devant l'apparition de telles réticences, M. Jean Auroux a estimé qu'il devait saisir le bureau exécutif du parti. Là aussi, la discussion fut approfondie. Si M. Pierre Mauroy rappela que la notion de *« peuple corse »* figurait déjà dans l'exposé des motifs du projet de 1982, si M. Henri Emmanuelli demanda que l'on ne s'enferme pas dans des *« querelles théologiques »*, M. Gérad Le Gall, lui aussi « jospinien », expliqua qu'il ne comprenait pas *« ce que voulait dire la reconnaissance d'un peuple comme composante d'un autre »*. Ce dernier s'abstint, lors du vote, deux « chèvènementistes », M. Michel Charzat et Mme Marie-Arlette Carlotti, votant contre, tandis que le troisième, M. Pierre Guidoni, ne prenait pas part au scrutin.

Les règles du PS sont strictes, tous les membres du parti devront obéir à la décision de la majorité du bureau exécutif. Mais – une fois encore – les débats internes des socialistes nourriront les arguments de l'opposition.

THIERRY BRÊHIER

Le FLNC annonce un « repositionnement » de son activité « militaire »

Le Front de libération nationale de la Corse (FLNC) a estimé, jeudi 15 novembre, dans un communiqué, que la suspension de ses *« actions militaires »* semble *« de plus en plus inadaptée »* et annoncé *« un repositionnement de son activité militaire »*.

D'autre part, le FLNC qualifie la formulation de l'article premier du projet Joxe sur le nouveau statut de la Corse (*« peuple corse, composante du peuple français »*) de *« dérisoire, provocatrice, inconsistante et méprisante »*.

Le FLNC revendique, en outre, la tentative d'attentat à l'explosif commise dans la nuit du mercredi 14 au *jeudi 15 novembre* contre une cave coopérative de Tuzzano, près de Sartène (Corse-du-Sud).

Le gouvernement joue son avenir

Suite de la première page

S'il réussit à résoudre cette crise, Michel Rocard sortira considérablement renforcé de l'épreuve. Il n'y a pas de milieu, plus d'eau tiède, plus *de gestion des conflits à la petite* semaine qui tiennent.

Depuis 1988, M. Rocard, malgré la *sympathie que* les Français lui portent avec constance, a fâcheuse réputation. Il est accusé par la droite aussi bien qu'à l'Elysée et chez certains socialistes d'ouvrir des *« chantiers »* et de ne jamais les refermer. Il lui est reproché d'utiliser toujours la même tactique, démagogique ou velléitaire comme on voudra, qui consiste à répondre aux revendications en affirmant d'abord que l'Etat n'a pas d'argent pour les satisfaire, puis en ouvrant les vannes, au contraire, dès qu'un mécontentement s'exprime un peu trop fort et devient dangereux pour lui.

La première accusation frise la malhonnêteté. Comment pourrait-on boucler, en quelques mois, des *« chantiers »* aussi monstrueux que la modernisation de l'Etat, la rénovation de l'éducation nationale ou la création d'une politique de la ville ? Ce sont là des réformes souterraines qui ne supportent pas le spectaculaire, s'inscrivent dans un travail de plusieurs années et qui, si elles *étaient menées à bien, pèseraient* autrement plus lourd dans le bilan d'un gouvernement et la marche d'une société que la simple mise en œuvre, non négligeable pourtant, de la CSG.

La deuxième accusation a plus de consistance. M. Rocard avait inauguré sa technique du « je suis ferme, mais je lâche tout » dès 1988, lors du conflit des infirmières. La méthode utilisée pour tenter de venir à bout des manifestations lycéennes y ressemble. En début de cortège, M. Jospin accorde cent postes de « pions ». A la première banderole, M. Rocard *multiplie la mise par dix* : mille postes d'ATOS, initiative reçue par les lycéens comme une vaste rigolade, *bien qu'ils aient compris* que le gouvernement leur en accordait dix mille.

En milieu de *défilé, le* gouvernement n'avait toujours pas d'argent, ou si peu, s'arc-boutait sur sa volonté maintes fois exprimée de réduire le déficit budgétaire, et expliquait benoîtement que les revendications lycéennes ne pouvaient être satisfaites par un simple effort financier.

Et voilà que lundi 12 novembre, au moment même où les lycéens manifestaient à Paris et en province, l'Elysée, Matignon et le ministère de l'éducation nationale se mettent d'accord pour débloquer 2 milliards de francs, miraculeusement devenus *« quelques milliards »* par la grâce de M. Mitterrand, le même jour et, enfin, 4 milliards et demi mercredi.

A ce train, les lycéens auraient bien tort de s'en contenter. A moins qu'ils ne continuent à considérer, comme le M. Rocard d'il y a peu, que l'argent ne suffira pas à faire leur bonheur.

JEAN-YVES LHOMEAU

La préparation du 27e congrès du PCF

M. Fiterman demande des garanties d'expression pluraliste à la direction de son parti

Les amis de M. Charles Fiterman interprètent comme *« un recul »* et *« l'aveu d'un échec »* l'invitation faite par M. André Lajoinie au chef de file des « refondateurs » communistes de *participer à une réécriture du* projet de résolution soumis aux militants du PCF dans la perspective du 27e congrès convoqué du 18 au 23 décembre à Saint-Ouen. L'ancien ministre des transports, *qui ne veut pas se* faire piéger, n'a pas répondu négativement à M. Lajoinie, mais il a formulé trois *« observations »* et trois *« conditions »* en demandant des garanties d'expression pluraliste à la direction du PCF. Jusqu'à présent, *l'Humanité* n'a fait aucune allusion à cet échange entre M. Fiterman et M. Lajoinie.

En réponse à la proposition que lui avait faite M. André Lajoinie, par le canal de l'AFP, M. Charles Fiterman a diffusé, mercredi 14 novembre, la déclaration suivante :

« Alors que nous avions pris rendez-vous pour discuter, je prends connaissance d'une déclaration publique d'André Lajoinie, dans laquelle il indique que la direction du Parti communiste me propose de participer à une nouvelle rédaction du projet de résolution du 27e congrès. Au-delà du caractère discutable de la méthode, cette déclaration appelle de ma part trois observations :

» 1) Elle confirme que le projet actuel ne convient pas et va être, en toute hypothèse, largement réécrit, et justifie ma conviction que c'est véritablement d'une résolution nouvelle, porteuse d'une *démarche ouverte, novatrice* et offensive, dont notre parti a besoin.

» 2) Cela appelle le développement, dans les assemblées et conférences qui se tiennent et vont se tenir, de la discussion des communistes et la formulation du plus grand nombre possible de propositions en vue du congrès. Je n'imagine naturellement pas que l'on envisage de priver les communistes de cette prérogative, ce que je n'ai évidemment jamais demandé. C'est donc au congrès que leurs propositions pourront être prises en compte et que la résolution nouvelle pourra être arrêtée sur la base d'un travail positif.

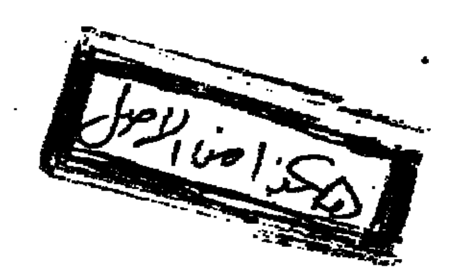
» 3) Sans perdre de temps, toutes les conditions politiques et pratiques favorables à un tel travail doivent être créées, d'autant plus que, jusqu'ici, aucune des idées et propositions que j'ai formulées – parmi d'autres – n'a été prise en considération. Je demande donc que soient prises collectivement trois dispositions :

» *a*) Assurer partout au débat des communistes son *caractère pleinement* démocratique. Ce qui suppose : l'écoute, le respect réciproque et la prise en compte des points de vue ; une tribune de discussions exprimant bien cette démarche ; la tenue de conférences de sections et fédérales, larges et représentatives de toutes les sensibilités.

» *b*) Définir les conditions nouvelles de déroulement du congrès qui lui permettent un travail efficace et constructif dans un riche débat pluraliste.

» *c*) Elire à tous les niveaux, et préparer, au plan des propositions du comité central, des directions qui expriment le refus de toute *mise à l'écart* et intègrent la diversité des communistes.

» Ainsi, des actes concrets permettront à l'idée de *« travailler ensemble, de devenir une réalité vivante et féconde. »*



SOCIÉTÉ/CULTURE

Les suites du mouvement des lycéens

Une vingtaine de représentants des lycéens – issus de chacune des deux coordinations – sont arrivés, jeudi matin 15 novembre, au ministère de l'éducation nationale pour participer à une table ronde présidée par M. Lionel Jospin. Mercredi 14 novembre, les deux coordinations avaient, chacune de leur côté, précisé les bases sur lesquelles elles souhaitent discuter, la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) réclamant notamment une enveloppe de 8 milliards de francs, dont 3 milliards pour les régions. Enfin, les lycéens veulent maintenir la pression sur le gouvernement et maintiennent leur projet de *« sit-in »*, vendredi 16 novembre, dans la capitale et en province.

Les mesures décidées par le gouvernement se monteront à 4,5 milliards de francs

Réuni mercredi 14 novembre à l'hôtel Matignon, un comité interministériel, composé principalement de *MM*. Rocard, premier ministre, Jospin, ministre de l'éducation nationale, Bérégovoy, ministre de l'économie, Charasse, ministre du budget, a arrêté les mesures suivantes en faveur des lycées :

● **Un fonds de rénovation des lycées.** – Destiné à la réhabilitation et au gros entretien des établissements, il sera doté de 4 milliards de francs : 2 milliards de prêts bonifiés consentis aux régions par la Caisse des dépôts au taux de 7 % ; 2 milliards de crédits budgétaires qui seront versés à ce fonds de rénovation géré paritairement par l'Etat et les représentants des régions.

Cet effort est important. Il est à rapprocher des 15 milliards brut consacrés en 1990 par l'ensemble des régions à l'entretien et au fonctionnement des lycées, dont cinq milliards proviennent des dotations de l'Etat. Celui-ci rembourse en outre aux régions, avec une année de retard, la TVA, soit *17,8 % de leurs dépenses.*

● **Des crédits pour la « concertation ».** – D'un montant de 500 millions de francs, ils devront permettre de doter divers fonds destinés à la *« vie lycéenne »*, précise le communiqué de Matignon. Certains seront gérés directement par les élèves, pour rémunérer des animateurs extérieurs et financer des innovations pédagogiques. Ils devront servir aussi à renforcer le réseau des Centres de documentation et d'information (CDI) dans les lycées, ainsi que le soutien pédagogique et à améliorer la sécurité du travail dans les ateliers des établissements.

● **Un plan pluriannuel de recrutement des personnels enseignants sera élaboré.** – Il était déjà prévu à la loi d'orientation de juillet 1989 et connaît donc un retard de un an.

● **Différentes mesures d'amélioration de la vie quotidienne.** – Elles devraient favoriser l'expression des lycéens. Un décret permettra de définir leurs « droits et leurs devoirs ». Un Conseil de la vie lycéenne sera mis en place dans chaque académie. Il contribuera à assurer la transparence de la répartition des dépenses d'éducation. Les règles de fonctionnement des foyers socio-éducatifs seront rénovées et une carte de lycéen instituée.

« Toutes ces mesures, commente le communiqué du premier ministre, *appellent la poursuite de la rénovation pédagogique et de la déconcentration dans le système éducatif. Les propositions du Conseil national des programmes seront examinées dès la fin novembre dans le cadre d'une ample concertation avant les prises de décision. Les programmes, les rythmes scolaires, les méthodes pédagogiques, l'organisation du travail des élèves seront au centre de cette concertation. »*

Les coordinations tentent de maintenir la pression sur les pouvoirs publics

Rue des Tanneries, dans le treizième arrondissement à Paris, où se réunissait, mercredi 14 novembre, la coordination animée par la FIDL, le bilan de la manifestation du 12 novembre fut expédié pour la forme. On était là pour construire la victoire, pas pour faire du sentiment sur la grande fête gâchée. La centaine de lycéens présents, dont une moitié de provinciaux, avaient déjà tourné la page.

Pour la forme également, les comptes rendus, un peu brouillons et ultracondensés, des entretiens accordés, la veille, à des délégations de lycéens à Matignon, à l'Elysée et à l'Assemblée nationale. Philippe, venu de Chartres, membre de la délégation reçue à l'Elysée, a quand même arraché quelques bravos à l'assistance en déclarant à la tribune *« qu'on avait un peu mangé dans la main de Mitterrand »*... Mais le gentil Nasser Ramdane, d'Argenteuil, modeste leader du courant FIDL, a très vite chassé ce petit nuage et introduit le deuxième mot d'ordre de la réunion : il faut rester mobilisés.

Et il a rassuré ses troupes : *« Même si je pense que l'entrevue avec le président a été positive*, s'est défendu Nasser, *je n'ai jamais dit qu'il fallait arrêter le mouvement. »* Il faut donc maintenir la pression, a-t-il expliqué, tant que les quelques milliards de francs promis ne sont pas arrivés dans les bahuts, sous forme de sacs de ciment, de pots de peinture, de tables, de chaises, de profs et de pions ! *« Et des vrais pions, des étudiants, pas des bidasses. »*

Les lycéens sont donc tombés d'accord sur la nécessité de *« rester dans la rue »*, sous forme *« d'actions perlées »* : assemblées générales dans les lycées et sit-in. Et l'éventualité d'un sit-in vendredi, place Denfert-Rochereau, *« comme l'autre coordination »*, a été évoquée. Le problème est que, au même moment, la coordination rivale appelait effectivement à un sit-in vendredi, mais place du Trocadéro...

La salle était à point pour attaquer le plat de résistance : la négociation et le plan d'urgence mis sur la table lundi par M. Lionel Jospin. La participation à la négociation fut votée à l'unanimité moins une voix et sur le second point, Sergio, militant de la FIDL et élève en classe préparatoire au lycée Chaptal, a avancé le chiffre de 8 milliards de francs, dont 3 à destination des régions. En se gardant bien toutefois d'évoquer à la tribune le chiffrage gouvernemental – 4,5 milliards de francs – connu dès le milieu de l'après-midi. Preuve que les lycéens de la FIDL, en plaçant la barre à une hauteur raisonnable, veulent convaincre le gouvernement de leur volonté de négocier.

Quant aux *« lycéens vraiment indépendants »* dont certains se plaignaient, en aparté, de *« la division du mouvement lycéen »* et de la *« récupération politique qui écœure les gens sur le terrain, surtout en province »*, ils semblaient surtout redouter la lassitude de leur *« base »* et abandonner aux militants expérimentés le soin de gérer au mieux les relations avec le ministère.

« Huit milliards bien utilisés, c'est beaucoup plus important que dix dont on ne sait pas à quoi ils serviraient », a plaidé Stéphane, un khâgneux d'Henri-IV, prêt à reconnaître, alors que nul ne le lui réclamait, que *« ce n'était pas dans son lycée, évidemment, qu'on allait mettre ce fric »*. Et d'enchaîner sur un autre point important, contenu dans la plate-forme de revendications de la FIDL et maintenant dans le plan du gouvernement : que des responsables soient désignés, rue de Grenelle et à l'échelon régional, pour que soit contrôlée la répartition de la manne budgétaire supplémentaire.

Levée de la censure

De l'argent, oui, mais pour quoi faire ? C'était bien sûr le troisième point à l'ordre du jour du débat. Là-dessus, Nasser a repris la parole et égrené la liste des revendications déjà inscrites dans la plate-forme de la coordination. En plus des travaux de rénovation et d'amélioration des locaux, les lycéens veulent des infirmières, des pions, des personnels ATOS, un centre de documentation et d'information (CDI) dans chaque lycée, des salles de permanence, *« ouvertes même le soir pour les élèves qui ne peuvent pas bosser chez eux »*, 25 élèves par classe et... des profs compétents dans toutes les disciplines.

Comme si le dernier point ouvrait un champ plus vaste, plus ambitieux, moins souvent exploré que celui des revendications *« concrètes »*, le débat s'est alors ouvert sur les droits des lycéens *« qui ne coûtent pas un rond »*, les contenus d'enseignement et les relations avec les profs. Là encore, les lycéens ne ramaient pas vraiment à contre-courant puisque Michel Rocard venait d'annoncer la *« poursuite de l'innovation pédagogique »* et la sortie, fin novembre, du rapport très attendu du Conseil national des programmes. Stéphane, de Paul-Valéry, a enchaîné en réclamant *« la levée de la censure sur les journaux lycéens »* et Manu, de Maurice-Ravel, a plaidé pour le droit de réunion des lycéens – que le ministère n'est visiblement pas prêt à accorder – ainsi que pour le droit de grève des lycéens.

« Faut pas se bloquer sur la tune, a conclut Benoît, de Lyon. *Il faut aussi qu'on ait envie d'aller au bahut le matin, qu'on ait des profs pédagogues, avec qui on peut discuter. Un cours, ça doit aussi se faire de l'élève au tableau. Il faut le dire à Jospin pour qu'il le répercute. »* Et de demander, un *« changement général dans les têtes »*, des profs, de l'administration et des élèves. Un *« changement de mentalité »*.

L'autre coordination, animée par des jeunes communistes, trotskistes et chevènementistes, avait choisi de convoquer une conférence de presse pour faire part de ses intentions. D'accord pour la négociation, avançait-elle, sans toutefois donner de chiffres, comme l'a fait la coordination concurrente. Encore que M. André Lajoinie ait annoncé à l'Assemblée qu'il estimait à 10 milliards de francs les besoins immédiats pour le système éducatif.

« Nous n'avons pas à chiffrer les besoins, ont précisé les responsables. *C'est au gouvernement de le faire, mais nous avons une plate-forme de revendications et nous voulons tout obtenir, et non pas des miettes. Nous voulons des conditions d'études correctes. Cela passe par des locaux et des postes supplémentaires, par la gratuité totale de l'enseignement, fournitures, livres et matériels compris. Nous voulons aussi la reconnaissance d'une totale liberté d'expression. »* La coordination nationale des lycées et des lycées professionnels appelle à l'organisation *« partout en France »* d'immenses rassemblements sit-in, dont un à Paris, place du Trocadéro, vendredi 16 novembre.

CHRISTINE GARIN

Ancien ministre de l'éducation

M. Monory regrette l'« attitude défensive » de l'opposition

M. René Monory, sénateur centriste de la Vienne, ancien ministre de l'éducation nationale du gouvernement de M. Jacques Chirac, de 1986 à 1988, s'est exprimé, mercredi 14 novembre au Sénat, sur la crise lycéenne. Après avoir regretté l'*« attitude défensive »* de l'opposition, M. Monory a présenté une série de propositions.

« Aujourd'hui, il est impossible de résoudre par la création de postes le problème des professeurs et des instituteurs que pose le doublement des effectifs. S'il faut dix-huit mois pour construire un lycée, il faut huit ans pour former un professeur. Du fait de la crise du recrutement, il n'y a pas de solution sans des modifications du temps de travail », a estimé M. Monory. Le sénateur pense qu'une diminution de deux heures par semaine, *« qui augmenterait le temps d'initiative des lycéens »*, permettrait de dégager entre 20 000 et 30 000 emplois. *« Il faut aussi faire travailler plus les professeurs en les payant mieux »*, a-t-il ajouté.

Regrettant au passage *« l'influence de la FEN »*, M. Monory s'est déclaré pour une gestion par les régions du personnel enseignant, *« sans remettre en cause le statut national des professeurs »*, la maîtrise des programmes et des diplômes restant du ressort de l'Etat.

L'argent et les programmes

par Gérard Courtois

M. Michel Rocard a-t-il reçu, lors de son court séjour au *Japon au début de la semaine, une* formation accélérée aux arts martiaux ? La manière dont il a repris la main, mercredi 17 novembre, dans la crise lycéenne pourrait le laisser penser.

Lundi dernier, c'est le président de la République qui, en l'absence du premier ministre, avait occupé la scène politique et réussi la prouesse de dégager sa responsabilité et de repasser le bébé au gouvernement. Deux jours plus tard, à peine rentré à l'Hôtel Matignon, M. Rocard a déclenché une offensive de grande envergure pour occuper tout le terrain, ainsi laissé libre par le président.

Concertation avec le ministre de l'éducation nationale dès 8 heures du matin, entretien avec M. Mitterrand à 9 h 30, conseil des ministres à 10 heures, discours percutant à l'Assemblée nationale à 15 heures, comité des ministres concernés à 17 heures, annonce en fin d'après-midi, du plan d'urgence pour les lycées et du déblocage de 4,5 milliards de francs supplémentaires. Comme le dit avec flegme un membre de son cabinet, ce fut une journée *« intéressante »*. Intéressante, en effet. M. Mitterrand avait invité les responsables du gouvernement à écouter et entendre les lycéens. Son premier ministre va plus loin : *« Tout le sens de ma politique est de leur redonner l'espoir »*, a-t-il lancé à l'Assemblée nationale en mettant tout son poids dans cette expression possessive et gourmande : *« Ma politique. »*

Cette politique, a-t-il souligné, est à la fois quantitative et qualitative. Vieux sujet de débat où le premier ministre a pour lui la constance dans l'analyse. Dès 1988, en effet, au moment où s'engageait la discussion sur la revalorisation du métier d'enseignant, le premier ministre avait plaidé avec force pour que cet effort budgétaire de l'Etat ne soit pas accordé sans contrepartie de la part des enseignants, bref qu'il soit accompagné d'une *« rénovation »* du système éducatif. Devant la levée des craintes et des corporatismes enseignants, le ministre de l'éducation nationale avait alors préféré, au prix de vives tensions avec le chef du gouvernement, accorder la revalorisation et reporter l'effort de rénovation.

Déficit budgétaire creusé

Le même débat rebondit aujourd'hui sur le dossier des lycées. Et cette fois, le premier ministre paraît décidé à jouer sur tous les tableaux. Le quantitatif ? En moins de trois semaines sous la pression du mouvement lycéen, le gouvernement vient de mettre sur la table une série de décisions pour le moins significatives : alors que le projet de budget pour 1991 (près de 250 milliards de francs) prévoyait déjà une augmentation de 9 % par rapport à 1990, sont venus s'ajouter la création de cent postes de surveillants, puis de mille postes de personnels administratifs et de services, et enfin ce paquet de 4,5 milliards de *francs essentiellement consacrés* à la rénovation des lycées.

Même si une partie de ces crédits supplémentaires est consentie sous forme de prêts aux collectivités locales, responsables de la construction et de l'entretien des lycées, l'effort est très significatif : l'ensemble du budget public (Etat et régions) consacré à l'entretien et au fonctionnement des lycées va augmenter de près d'un tiers. Creusant, au passage, et quoi qu'en veuille le ministre des finances, le déficit budgétaire pour 1991. Mais, à l'évidence, le gouvernement semble aujourd'hui décidé à accompagner cette mobilisation budgétaire d'une *« rénovation pédagogique »* en profondeur.

En annonçant que les propositions du Conseil national des programmes sur la nécessaire réforme du lycée – et par conséquent du baccalauréat – seront examinées *« dès la fin novembre »*, il prépare la remise à plat, délicate, voire explosive, de tous les blocages d'une institution déstabilisée par l'augmentation du nombre d'élèves et la transformation en profondeur de ses finalités : accueillir la très grande majorité des jeunes et non plus une élite étroite, comme autrefois.

Un pari audacieux

En décidant de porter le fer au cœur des problèmes, en prenant le risque de bousculer des enseignants réticents ou farouchement opposés à tout ce qui risquerait de remettre en cause l'équilibre fragile des lycées, le premier ministre annonce la couleur : il va tenter de rebondir sur le mécontentement lycéen pour élargir le débat.

Le pari est-il jouable ? Les lycéens et les enseignants en décideront rapidement. La négociation qui s'ouvre, jeudi 15 novembre, entre le ministre de l'éducation et les représentants des diverses coordinations lycéennes porte en effet sur tous les aspects du dossier : amélioration des conditions de vie et de travail dans les établissements, droits des lycéens et rénovation pédagogique.

Mais il est clair, dans l'esprit des lycéens, que les deux premiers volets du débat sont beaucoup plus décisifs que l'évolution des contenus, des rythmes scolaires et de l'organisation pédagogique du lycée. C'est sur les mesures concrètes touchant à leur vie quotidienne qu'ils jugeront la bonne volonté du gouvernement. Le poids des milliards pèsera plus lourd que celui des programmes, pour calmer leur mouvement. Un mouvement qui ne désarme pas. Et qui pourrait rebondir si les lycéens avaient l'impression que la concertation devient le cimetière de leurs attentes, de leurs espoirs et de leur goût tout neuf pour l'action collective.

M. Michel Rocard donne rendez-vous à ses détracteurs...

« Ma question s'adresse à monsieur le premier ministre. » Forcément. M. Michel Rocard revient de si loin qu'on a l'impression qu'il était parti depuis longtemps. On s'étonnerait presque, mercredi 14 novembre à l'Assemblée nationale, qu'il ne salue pas à la japonaise ses honorables contradicteurs.

De son voyage-éclair au Japon, le premier ministre a cependant retenu le sens de la durée. En réponse à M. André Lajoinie, président du groupe communiste, qui lui a conseillé d'établir son plan d'urgence pour l'éducation en concertation avec les lycéens, M. Rocard rappelle que *« la société française moderne s'est construite sur l'école »*, l'école de la République, celle des Jules Ferry, Paul Bert, Edouard Herriot, Jean Zay, Jean Berthoin, et, plus près de nous, Edgar Faure et Alain Savary.

Cinq mille postes d'enseignants du second degré ont été créés chaque année sous les gouvernements de M. Pierre Mauroy, poursuit le premier ministre avant de reconnaître que *« l'effort s'est ensuite un peu ralenti »*.

A la tribune, M. Laurent Fabius fait la moue et marque son étonnement. Mais il a parfaitement compris, le premier ministre insiste. *« Sous les deux gouvernements qui ont succédé à celui de Pierre Mauroy, on n'a créé en moyenne que trois mille postes par an dans le second degré »*, affirme M. Rocard avant d'esquisser les mesures qui doivent être arrêtées peu après en comité interministériel.

A la veille du dépôt d'une motion de censure par l'opposition, le premier ministre indique encore, d'un trait, que le temps ne joue pas forcément contre lui. *« Je vous donne rendez-vous devant le suffrage universel, quand nous commencerons à engranger les résultats de cette politique »*, lance-t-il aux députés de droite. Après lui, le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, ne cède pas davantage à la fièvre qui, entre la manifestation des lycéens et le débat sur la contribution sociale généralisée, semble avoir gagné l'Assemblée. En réponse à M. Jean-Paul Virapoullé, député UDC de la Réunion, qui remarque que le travail des *« casseurs »*, lundi à Paris, va *« compliquer encore le difficile problème de l'intégration »*, le ministre convient qu' *« aucun gouvernement ne peut être sûr qu'il ne sera pas confronté à un mouvement de jeunes »*. Mais M. Jospin a *« bon espoir »*. *« C'est en dépassant le mouvement actuel que nous avancerons dans l'ordre et l'écoute réciproque »*, indique-t-il.

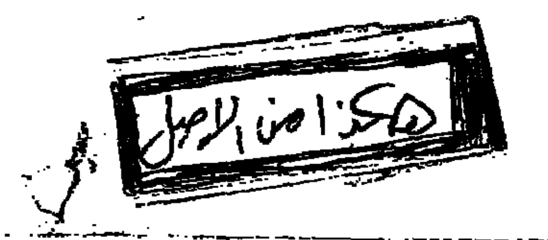
Oui, mais en attendant, les voitures qui flambent, le pillage organisé, les *« casseurs »* ? L'opposition attise les peurs et les rancœurs. M. Gilbert Gantier, député UDF de Paris, évoque *« les marginaux du monde entier attirés sur notre sol, assurés qu'ils sont de bénéficier auprès du trône socialiste de toute la complaisance qu'ils peuvent souhaiter »*. *« Nos villes ont peur. Que comptez-vous faire pour que la France reste notre France ? »*, demandera plus tard, dans la seconde partie de la séance des questions au gouvernement, M. Robert Pandraud, député RPR de Seine-Saint-Denis.

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, préfère répondre, par l'intermédiaire de la télévision, aux lycéens, et surtout à leurs parents, à leurs grands-parents : *« Il faut toujours craindre, lorsqu'on veut rétablir l'ordre, d'atteindre des jeunes pacifiques. Que chacun réfléchisse : on a vu le soin que les forces de police ont mis à éviter les drames. Aux jeunes de trouver des formes d'expression plus sûres pour les autres et pour eux-mêmes. »*

De *« l'absurde reconnaissance du « peuple corse »* à la politique de l'immigration en passant par l'*« incapacité »* du ministre de l'intérieur à *« protéger les honnêtes gens »*, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, juge sévèrement la dégradation continue de l'autorité de l'Etat.

Le premier ministre reprend la parole, comme pour un bref entraînement avant les longs débats qui l'attendent sur la CSG et le vote du budget. Il y a bien deux conceptions de l'autorité de l'Etat, explique M. Rocard, mais celle-ci n'est *« jamais mise en péril par la recherche du dialogue. Elle l'est bien davantage quand aux rodomontades succèdent les replis tardifs intervenant après mort d'homme ! »*. Quatre ans après sa mort, Malik Oussekine est devenu une référence obligée.

JEAN-LOUIS SAUX



SOCIÉTÉ

Les suites judiciaires des manifestations de lycéens

Jugements au hasard des interpellations

Les lendemains de manifestations troublées par des «casseurs» laissent toujours un arrière-goût d'échec où domine le sentiment d'une justice aléatoire. Au chiffre important des personnes interpellées succède rapidement celui, plus modeste, de celles qui feront l'objet de poursuites. Puis un second tri s'organise pour séparer les mineurs qui dépendent d'une procédure particulière.

Ainsi trente-deux jeunes gens âgés de moins de dix-huit ans ont été déférés au parquet après la manifestation des lycéens du 12 novembre. Pour certains d'entre eux, soupçonnés d'avoir brisé des vitres ou commis des violences, une information judiciaire sera ouverte chez un juge d'instruction tandis que les autres seront conduits devant le juge des enfants si les faits le justifient.

Parmi les majeurs, certains seront inculpés et écroués comme ce jeune homme de dix-huit ans emprisonné sous l'inculpation de «vol avec violence» pour avoir, avec un mineur qui a été libéré, participé selon l'accusation au pillage du magasin de vêtements Ping pong, rue Saint-Denis. Les autres ont été dirigés vers la chambre des comparutions immédiates (ex-flagrants délits), pour être jugés aussitôt. Ils sont vingt-trois à s'être succédé depuis mardi devant cette juridiction si particulière où la justice est rendue à la chaîne.

Mercredi 14 novembre, entre deux «reconduites à la frontière» d'étrangers en situation irrégulière, la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris examine sommairement les infractions reprochées à ceux qui ne doivent d'être dans le box qu'au hasard des interpellations. Ludovic, dix-neuf ans, lycéen, a pris le pull que lui jetait un pillard de vitrines, rue Saint-Dominique. *«Lamentable»*, soupire le substitut, M. Henri Génin, en demandant deux mois de prison ferme. Le tribunal se contente de huit mois de prison avec sursis et 3 000 F d'amende.

Un préjudice de 689 000 F

Sofian, dix-neuf ans, a pris un magnétoscope dans les mêmes conditions. Les juges lui infligent la même peine. Claude, vingt-sept ans, ne participait pas à la manifestation. Il allait chercher son amie. Sur lui, les policiers ont trouvé un couteau.

Nathalie, vingt-trois ans, venue de Clermont-Ferrand car, avec un bac F6, elle ne parvient pas à trouver du travail, possédait aussi un couteau avec lequel elle se faisait des sandwichs au pâté. Elle ne comprend pas pourquoi elle est là : *«Il y a des tas de gens qui ont des couteaux dans leur poche.»* Le substitut évoque *«le contexte»*, le tribunal applique la loi : 3 000 F d'amende chacun pour *«détention d'arme de sixième catégorie»* et confiscation des «armes».

Sami, vingt ans, lycéen, a mis trois pulls dans son sac à dos devant le magasin C&A qui s'est constitué partie civile. L'avocat de la société britannique donne le chiffre du préjudice total : 689 000 F. Mais au lycéen, il ne demande que le franc symbolique de dommages et intérêts. Pour le substitut, c'est *«un pillard»* et le tribunal lui inflige huit mois de prison dont six avec sursis.

Cyril, dix-neuf ans, chauffagiste, est accusé d'avoir détenu une batte de base-ball. Il nie et explique que les policiers ont ramassé l'objet sous une voiture en lui disant : *«Toi, je vais te faire tomber»*. Six mois de prison avec sursis et cent soixante heures de travaux d'intérêt général. Ali, dix-huit ans, a ramassé des vêtements dans la rue. C'est un *«vol par rétention»* : six mois de prison avec sursis et 2 000 F d'amende. Serge, professeur de dessin d'art dans un LEP, a ramassé un pantalon. *«J'ai eu un geste malheureux»* : deux mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende.

Mais il y a aussi Jean-Noël, trente-trois ans, chômeur. *«Un vrai casseur!* s'exclame le substitut, *un fauteur de troubles caractérisé!»* Il a été suivi par des inspecteurs de la Brigade de répression du banditisme (BRB) qui ont scrupuleusement noté qu'il avait cassé les vitres d'une Ford, d'une Renault et d'une Citroën et celles d'un magasin de la rue de Latour-Maubourg avant de s'attaquer à un feu tricolore. Le substitut demande deux ans de prison ferme que le tribunal prononce aussitôt après ce soupir de l'avocat de la défense : *«Puisqu'il en faut un, en voici un...»*

MAURICE PEYROT

«Comme on prendrait un billet de 50 francs sur le trottoir»

En sortant du palais de justice, Claude s'est jeté dans les bras de son amie. L'étreinte a duré trente secondes, puis une phrase n'a plus quitté ses lèvres : *«C'est de la folie!»* Claude venait d'être condamné pour avoir ramassé un canif dans le caniveau. Une arme de sixième catégorie. *«Et encore, après les deux jours que je venais de passer, je me disais que tout pouvait arriver. Les types avaient des pulls, moi, un couteau, c'était pire... Et puis j'ai vingt-sept ans. Je me voyais déjà traité de vrai casseur. La folie, quoi!»*

Vingt-sept ans, chômeur, né à Dakar... le portrait pouvait séduire. Mais voilà, sa présence rue Saint-Placide n'avait rien à voir avec la manifestation. Ou plutôt si. *«FR 3 disait que les manifestants étaient revenus à Montparnasse. J'ai eu peur parce que ma copine travaille rue de Vaugirard. Je l'ai appelée pour lui dire que je venais la chercher. Mais tout était bloqué. Depuis les Champs-Elysées, je voulais passer par les Invalides, les CRS m'ont demandé de faire le tour par la Concorde. Là, on m'a dit de passer par le boulevard Raspail.»*

Devant lui passe une bande de jeunes gens poursuivie par des CRS. Avec d'autres passants, il se cache sous un porche. La vague passée, il sort et ramasse un couteau par terre. *«Il était beau, c'était un laguiole avec encore le prix dessus. Je l'ai pris comme on prendrait un billet de cinquante francs traînant sur le trottoir.»* Erreur fatale. Trois policiers l'interpellent brutalement. *«Quelqu'un est venu leur dire que je n'y étais pour rien, mais ils n'ont rien voulu savoir.»* Claude prend alors le chemin du commissariat du 13ᵉ arrondissement. Dans la même voiture se trouve Nathalie, une jeune Clermontoise arrêtée en possession d'un couteau, elle aussi. *«Lors de l'interrogatoire, ils voulaient nous faire dire que nous nous connaissions. Comme elle était allée à la manifestation, moi je devenais un menteur.»* Mais tous deux s'en tiennent à la vérité.

Par deux fois, il fait retaper sa déposition. *«Mon itinéraire avait été changé.»* La troisième fois, il proteste encore. *«Ils avaient inscrit que j'étais connu des services de police et je voulais qu'ils précisent que c'était une histoire de Mobylette quand j'avais treize ans, mais ils ont dit que ça suffisait comme ça.»* *«Si t'es pas assez costaud, tu plonges»*, dit Claude qui condamne, pêle-mêle, la sous-alimentation (un sandwich en vingt-quatre heures), les insultes (*«Ouvrez la fenêtre, ça pue le nègre!»*), et l'amalgame entre les casseurs et les autres. *«Certains le disaient en rigolant : vendredi, ils recommencent. Moi, c'est bien simple, je m'enferme chez moi et je reste couché.»*

NATHANIEL HERZBERG

□ **Jugement clément pour les coureurs dans l'affaire des Six Jours de Bercy.** – Le tribunal de Paris a condamné, mercredi 15 novembre, l'Allemand Dietrich Thurau et le Français Franck Clemente, deux des quinze coureurs qui avaient comparu devant lui lundi 29 octobre (*le Monde* du 31 octobre), à la suite de la découverte d'un trafic d'amphétamines dans le milieu cycliste, à 10 000 F et 5 000 F d'amende, pour acquisition, détention et usage de stupéfiants. Les autres coureurs ont été relaxés ou dispensés de peine. Les trois responsables de la filière, démantelée en novembre 1986 pendant les Six Jours de Bercy, Patrick Charron et Joël Lacroix, deux anciens coureurs, et Jacob Toledano, le médecin fournisseur, ont été condamnés à des peines de deux et trois ans d'emprisonnement.

SPORTS

□ **VOILE : Route du rhum.** – Florence Arthaud (*Pierre Iᵉʳ*) a repris la tête des concurrents de la Route du rhum, mercredi 14 novembre et occupait toujours cette position jeudi matin. La navigatrice, qui commence à bénéficier des vents alizés, progressait au portant à plus de 15 nœuds et possédait 51 milles d'avance sur le Canadien Mike Birch (*Fijuchrome*). L'écart s'était encore plus creusé avec Philippe Poupon (*Fleury Michon*).

□ **FOOTBALL : championnat d'Europe.** – La Tchécoslovaquie a battu l'Espagne (3-2), mercredi 14 novembre à Prague, en match éliminatoire du championnat d'Europe des nations. Cette victoire permet à la Tchécoslovaquie de rejoindre, en tête du groupe 1, la France, qui doit rencontrer l'Albanie, samedi 17 novembre, à Tirana.

ENVIRONNEMENT

Après une première analyse du site de Saint-Aubin (Essonne)

Le CEA révise ses explications sur l'origine de la pollution radioactive

Le CEA semble aller de découverte en découverte sur la «déposante» de Saint-Aubin (Essonne), actuellement au centre d'une polémique. Après la mise en évidence de traces de plutonium révélées par *le Parisien* et la Commission de recherche et d'informations indépendantes sur la radioactivité (CRII-RAD) (*le Monde* du 25 octobre), le CEA avait affirmé que cette pollution, sans danger pour la population, provenait de fûts de déchets faiblement radioactifs entreposés de 1961 à 1973. Hélas, une cartographie de la radioactivité du site met à mal cette première interprétation.

Réalisée par les experts du CEA eux-mêmes, cette cartographie révèle que la pollution radioactive se répartit principalement sur une grande tache d'environ 1 hectare (soit un septième de la surface totale du terrain) et peut difficilement avoir pour origine les fûts fissurés. Ces derniers étaient, en effet, entreposés sur un radier en béton d'environ 1 400 mètres carrés situé en contrebas *(voir carte)*. *«Il aurait fallu*, commente un expert, *que le plutonium saute une distance de 10 à 15 mètres, et remonte ensuite la pente pour se répartir sur plus d'une centaine de mètres.»* Difficile à imaginer!

En revanche, cette tache s'étale en suivant la plus grande pente du terrain, à partir d'un point correspondant à une ancienne ouverture dans la clôture, le long de la route qui borde le site. Une explication vient immédiatement à l'esprit : des camions auraient déversé des déchets plus ou moins radioactifs à partir de cette entrée.

M. Jean Teillac, haut-commissaire du CEA, n'exlut pas cette éventualité. Le radier de béton a été cassé et les morceaux enfouis dans des trous situés à la base de la tache. Ce transfert pourrait expliquer une partie de la pollution, *«mais tout ne vient pas du radier»*, reconnaît-il. Ancienne carrière de grès, la déposante de Saint-Aubin, propriété du CEA, fut cependant *«gérée au début des années 60 par des entreprises extérieures qui ont eu l'autorisation pendant quelques années d'y déposer les déchets des villes avoisinantes»*. Il est donc difficile de déterminer l'origine de tout ce qui y fut déposé, et certains déchets pourraient ne pas venir du CEA. Une aiguille de radium, telle qu'on en utilisait jadis dans les hôpitaux, y a ainsi été récemment découverte.

En revanche, *si la présence de* plutonium dans cette zone était confirmée, ces déchets viendraient plus probablement du CEA. Certains experts évoquent la possibilité que des effluents liquides, provenant d'essais de retraitement de combustibles irradiés menés jadis dans des laboratoires du CEA à Fontenay-aux-Roses, aient pu être déversés sur la déposante.

M. Teillac écarte cette hypothèse, tout en reconnaissant cependant que *«dans les années 60 ou 70, on a probablement travaillé dans des conditions qu'on n'accepterait plus aujourd'hui»*. En revanche, estime le haut-commissaire, il est possible que des gravats très peu radioactifs, provenant du *démantèlement après décontamination*, de laboratoires de ce type qui travaillaient sur le plutonium, *aient été déposés à Saint-Aubin*. Ils auraient pu provenir, par exemple, de «l'usine de plutonium» de Fontenay démantelée en 1962.

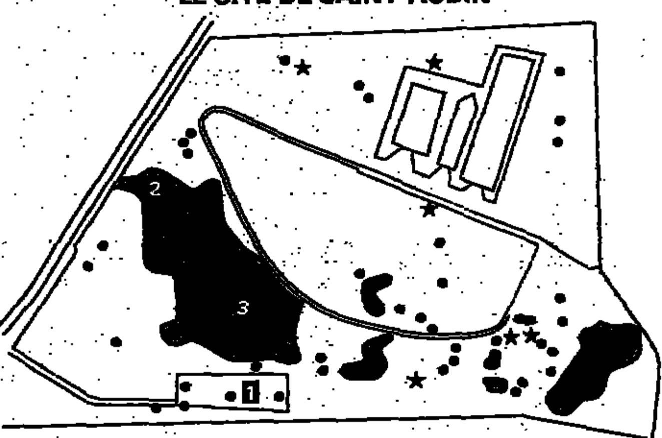
Pourquoi de telles variations dans les explications du CEA? Il est vrai que la direction du CEA n'a souvent réussi à obtenir des précisions sur l'état réel de contamination de la décharge qu'au compte-gouttes. Mais toutes les mesures montraient cependant que le taux de radioactivité reste en dessous des normes sanitaires, et le CEA n'avait donc aucune raison de s'inquiéter des radioéléments se trouvant sur ce terrain qui lui appartient, estime M. Teillac. Après les révélations du *Parisien*, *«les fûts ont été pour nous*, dit-il, *la première hypothèse la plus probable, car il s'agissait d'une histoire relativement récente»*.

Malgré cette cartographie, réalisée rapidement à l'aide de simples dosimètres, est relativement imprécise et ne porte que sur le rayonnement gamma. Elle ne dit rien, par exemple, des traces éventuelles de plutonium (qui émet un rayonnement alpha). *Elle sera donc complétée* par la campagne d'analyse comparative lancée jeudi 15 novembre par le CEA. Outre les physiciens du CEA, cinq laboratoires «extérieurs» vont y participer.

Les prélèvements (en surface et *en profondeur*) *feront* l'objet d'une spectrographie qui permettra d'identifier chacun des radioéléments, et d'une étude chimique pour isoler le plutonium en cas de besoin. Cela permettra de chiffrer précisément le niveau de radioactivité du sol et, souligne le haut-commissaire du CEA, de *«reconstituer l'origine et l'histoire des déchets qui furent entreposés là»*.

JEAN-PAUL DUFOUR

LE SITE DE SAINT-AUBIN



Les zones grisées et les points montrent la pollution radioactive (activité *supérieure à deux fois le «bruit de fond» du terrain*), les étoiles marquant les «points chauds» (20 fois le «bruit de fond»). (1) : emplacement du radier de béton; (2) ancienne ouverture dans la clôture bordant la route; (3) *endroit où furent enfouis les débris du radier.*

CATASTROPHES

Près de Zurich

Un DC 9 d'Alitalia s'écrase : 46 morts

Un DC9 de la compagnie Alitalia s'est écrasé, le 14 novembre, vers 20 h 15, sur une colline proche de l'aéroport de Zurich. Il n'y a aucun survivant parmi les quarante passagers et les six membres d'équipage qui se trouvaient à son bord. L'appareil arrivait de Milan et se trouvait en phase finale d'atterrissage. L'avion avait été mis en service en 1974 et la compagnie souligne que sa dernière révision remontait au 4 novembre. Il s'agit du plus grave accident d'avion en Suisse depuis dix-sept ans.

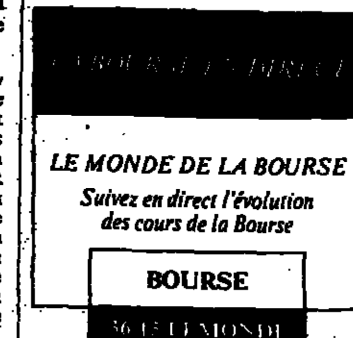
EN BREF

□ **Cinquième essai nucléaire français en Polynésie.** – La France a fait exploser, jeudi 15 novembre, sur l'atoll de Fangataufa (à une quarantaine de kilomètres du site habituel de Mururoa), une charge nucléaire dont la puissance a été inférieure à 100 kilotonnes, selon un communiqué du ministère de la défense. C'est le cinquième essai depuis juin dernier.

□ **Christian Mary est nommé directeur de l'Office national de la chasse.** – Le conseil des ministres a nommé M. Christian Mary directeur de l'Office national de la chasse (ONC), en remplacement de M. Jean Servat.

[Né le 6 avril 1942, Christian Mary est ancien élève de l'Ecole nationale des ingénieurs de travaux des Eaux et Forêts. Il a été chargé de plusieurs missions de gestion forestière en Côte-d'Ivoire et en Alsace. Il rejoint ensuite le domaine de Chambord, où se trouve la réserve nationale de chasse de l'ONC. Il est adjoint au commissaire à l'aménagement du domaine (1975), puis commissaire (1981), avec la responsabilité de la gestion du domaine mais aussi du château.]

□ **Un cas de «vache folle» déclaré en Suisse.** – Un cas d'encéphalite spongiforme bovine (BSE), dite maladie des «vaches folles», a été déclaré, la semaine dernière, en Suisse. Il s'agirait du premier cas détecté en Europe continentale après la propagation de la maladie en Grande-Bretagne. L'Office vétérinaire fédéral (OVF) suisse a ouvert, mardi 13 novembre, une consultation en vue de mettre en place un dispositif de mesures destinées à lutter contre cette maladie. – *(AFP.)*







Dans une publicité comparative, il faut comparer ce qui est comparable. Sans cela, ça ne veut rien dire.

Comparons donc d'abord la qualité du cuir : elle est rigoureusement équivalente à celle des plus beaux modèles du marché.

Comparons maintenant la structure : en bois massif, elle a été testée pour résister au temps et à tous les modes de vie.

Comparons encore le confort : là toujours, pas de différence, on est tellement bien qu'on en vient forcément à comparer les prix. Et c'est là qu'IKEA est incomparable : les charges d'un magasin centre ville pesant exagérément sur les prix de vente, tous les magasins IKEA sont hors des villes. Première raison.

Deuxième raison, quand on fait fabriquer beaucoup ce n'est pas du tout le même prix qu'une production en quelques exemplaires. Il y a plein de canapés chez IKEA.

Dans tous les styles, en deux ou trois places, à revêtir à vos ordres, en cuir ou en tissu. Comme les fauteuils.

Un dernier détail : pour une fois, ils vous sont livrés gratuitement prêt à s'asseoir. Ce n'est pas du luxe ça ?

Modèle IKEA "Canapé à vos ordres" présenté : Mariestad canapé 2 places cuir. Existe aussi en 3 places, revêtu cuir ou tissu. Différents coloris. Offre valable jusqu'au 24 novembre 1990.

IKEA®

Ils sont fous ces Suédois

IKEA PARIS NORD II
AUTOROUTE AL 21 PARIS NORD II.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER 22 H
TEL. (1) 48.63.20.25.

IKEA PARIS EVRY
AUTOROUTE A6. EVRY LISSES.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MAR ET JEU 22 H
TEL. (1) 64.97.71.20.

IKEA LYON
ZAC DU CHAMP DU PONT. ST-PRIEST
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : JEU ET VEN 22 H
TEL. 78.26.49.43.

IKEA MARSEILLE
RN 113. C. CIAL VITROLLES ESPACE.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : VEN 22 H
TEL. 42.89.96.16.

IKEA LILLE
C. CIAL DE LOMME. BUS - METRO. ST-PHILIBERT
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER ET VEN 22 H
TEL. 20.93.36.77.

IKEA BORDEAUX
C. CIAL BORDEAUX-LAC.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER ET VEN 22 H
TEL. 56.50.42.06.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS · MINITEL 3614 IKEA

MÉDECINE

Redéfinition des études, de la fonction du généraliste et du secteur conventionné

Le rapport de M. Philippe Lazar propose une refonte globale du système de santé

M. Philippe Lazar, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), devait rendre public, jeudi 15 novembre, son rapport sur *« Le renouveau de la médecine libérale »*, qui lui avait été demandé en avril par le ministre des affaires sociales, M. Claude Evin. Original et novateur, ce rapport propose une refonte globale du système de santé français.

Dans un entretien au *Monde*, M. Lazar estime nécessaire de *« valoriser la fonction sociale du médecin et son image dans la population »*. Cet objectif conduit, estime-t-il, à élargir le champ d'intervention des médecins, en direction de la médecine préventive, de la médecine scolaire, du travail, de l'environnement, etc. Ainsi, serait-il possible de régler du même coup la crise démographique que connaît la profession.

Une conception nouvelle du rôle du généraliste supposerait une réforme importante des études médicales, une redéfinition des secteurs 1 (conventionné) et 2 (à honoraires libres) et une généralisation de la formation médicale continue. *L'évaluation deviendrait* l'une des pierres angulaires du système de santé. *Bien conduite, elle devrait, espère* M. Lazar, inciter les médecins à mettre fin d'eux-mêmes à la surprescription, qui est en grande partie responsable de l'augmentation, chaque année, de 10 % des dépenses de santé.

La méthode proposée par M. Lazar pour *mettre en chantier cette réforme* est également originale : le directeur de l'INSERM entend soumettre ses propositions au crible de quatre « conférences de consensus ». Si le gouvernement le souhaite, celles-ci pourraient avoir lieu au cours du premier semestre 1991, pour que des décisions puissent être prises dès l'été prochain.

« Il faut revaloriser l'acte clinique et intellectuel » nous déclare le directeur-général de l'INSERM

« La crise du système de santé est, dit votre rapport, « l'occasion unique de porter remède à l'insuffisance massive en France de la médecine d'intérêt collectif » (scolaire, préventive, sportive, médecine du travail et de l'environnement, etc.). Comment inciter les médecins à s'intéresser à ces secteurs jugés peu attractifs ?

– Notre pays a toujours considéré la prévention avec un air un peu goguenard. *Pourtant*, elle représente une modification en profondeur du comportement vis-à-vis de la santé, un pas en avant qui permet de dépasser la passivité liée à l'ignorance. La difficulté est effectivement de savoir mobiliser les médecins qui ont des réticences d'ordre idéologique – pour eux, la médecine, c'est la lutte contre la maladie, – ou d'ordre économique – ce sont des pratiques mal rémunérées.

» Dans un contexte de concurrence acharnée, les généralistes ont peur qu'en s'embarquant vers ces fonctions médicales élargies, ils cèdent encore un peu plus le pas aux spécialistes. L'un d'eux m'a dit : *« Votre truc, c'est bien, mais pendant que nous allons nous occuper de problèmes de santé, les spécialistes vont nous piquer nos malades. »* Cette vision me paraît profondément erronée. Ces fonc*tions* élargies, que je propose aux généralistes d'assumer leur permettraient de retrouver une position *sociale spécifique et de contribuer* à l'évolution de la culture sanitaire de la population.

– Cette extension de la médecine d'intérêt collectif, dites-vous, serait une manière de résoudre la crise démographique, mais participe-t-elle à une meilleure maîtrise des dépenses de santé ?

– Il y aura en gros de 40 000 à *50 000* médecins *en trop à la fin* du siècle. C'est inéluctable. On compte actuellement 1 500 médecins scolaires : il en faudrait dix fois plus. Le raisonnement vaut pour d'autres formes de médecine d'intérêt collectif. Je pense que d'ici à l'an 2000, 30 000 à 50 000 fonctions médicales d'intérêt collectif doivent être créées. Mises en regard des 40 000 médecins en trop prévus, on pourrait ainsi *régler d'un seul coup* la carence en médecine d'intérêt collectif et la crise démographique.

» D'un point de vue économique, on transformerait des prescripteurs potentiels à venir en non-prescripteurs. Or, un prescripteur coûte 4 à 5 fois plus cher à la société qu'un non-prescripteur. Au total, cela devrait nous permettre de déplacer le centre de gravité de la cure vers la prévention, soit une autre manière encore de faire des économies.

» Je suis convaincu que si ces fonctions d'intérêt collectif sont correctement rémunérées, elles seront suffisamment attractives pour un grand nombre de médecins. Surtout si elles sont, comme je le propose, exercées en partage du *temps* avec les fonctions médicales plus traditionnelles.

50 000 nouveaux emplois en dix ans

– Qui rétribuera les généralistes pour l'exercice de ces fonctions d'intérêt collectif ?

– A mon sens, l'assurance-maladie, qui devrait devenir l'assurance-santé. Il s'agit de créer l'équivalent d'environ 50 000 *emplois en dix ans, soit* 5 000 emplois par an. Cela représente en coût direct une somme de l'ordre de 2,5 milliards de francs par an, soit, très grossièrement, un demi-point seulement du budget de l'assurance- maladie. Il ne s'agit que d'un ordre de grandeur, mais en tout état de cause, il ne doit pas y avoir de défausse sur l'Etat dans la prise en charge de ce coût. Il s'agit bel et bien de réorganiser notre système de santé.

– D'abord, par une réforme radicale des études médicales. Une énième réforme...

– Tout à fait. La faculté de médecine doit s'ouvrir sur l'université de manière à ce qu'un ensemble optionnel important, permettant d'acquérir pendant la formation médicale une formation complémentaire parallèle, soit proposé aux étudiants. Celle-ci pourrait toucher des disciplines aussi différentes que les mathématiques, la physique, la biologie, le droit, l'économie politique, l'éthique, l'épidémiologie, etc. Ainsi peut-on espérer que les généralistes ne se recruteront plus, comme aujourd'hui, par l'échec d'une spécialité.

– Les généralistes se plaignent de revenus insuffisants. Ce que vous proposez est-il susceptible d'améliorer leur sort ?

– Je propose le maintien des deux secteurs, conventionné et libre, mais en les requalifiant. Les expériences de type temps partagé devraient concerner très prioritairement le secteur 1 revisité, le secteur 2, *minoritaire, étant dans mon* esprit un secteur inspiré d'une conception libérale de la société. *Dans le secteur 1, il faut que* les honoraires continuent à jouer leur rôle, mais qu'il y ait, de surcroît, des décharges indirectes d'ordre fiscal, des primes d'installation pour assurer une meilleure répartition géographique des médecins, d'autres formes d'aide directe ou indirecte, et enfin, une capacité interne de promotion en *cours de* carrière.

» Mon souhait de voir maintenus ces deux secteurs me vaudra sans doute des critiques, tant on touche ici au vif idéologique. Mais je maintiens qu'il est préférable d'avoir un système dominant d'intérêt collectif, public – le secteur 1 – avec au sein de ce système un déplacement du centre de gravité des honoraires vers les revenus ; et laisser subsister un secteur 2, idéologiquement différent, dont les revenus proviendraient exclusivement de la somme des honoraires. Dans ce deuxième secteur, le taux de remboursement des actes se ferait sur une base qui n'a pas de raison d'être la même que celle du secteur 1. Il pourrait éventuellement dépendre de l'importance du dépassement pratiqué.

» C'est une question de principes. Nous sommes dans une société d'économie mixte. Il est préférable de se battre sur la qualité du système dominant, plutôt que de livrer un combat de nature idéologique contre un système minoritaire.

« Docteur, mon scanner... ? »

– L'évaluation est l'une des clés de voûte de votre rapport. Vous escomptez que les médecins, d'eux-mêmes, autorégulent leurs prescriptions. C'est un pari...

– Si l'on veut juguler le processus inflationniste, il n'y a pas d'autre solution que de réfléchir à ses *causes*. La liberté du médecin est fondamentale. Si un médecin en arrivait à ne pas pouvoir prescrire *le meilleur traitement possible* pour des raisons d'ordre économique, il s'agirait d'une totale régression. Cela dit, il n'est plus possible de continuer à un rythme de 10 % d'inflation par an des dépenses de santé. Cette inflation est liée massivement à une surprescription.

» *Pourquoi* ? Il existe une crainte du nomadisme médical, qui tient en particulier à la surpopulation de médecins. *Ceux-ci sont inquiets* en permanence à l'idée que leurs malades pourraient les quitter. Par ailleurs, une pression médiatique s'exerce sur les malades et, par ricochet, sur les médecins : *« Comment, docteur, j'ai mal à la tête depuis hier, et vous ne m'avez pas encore fait faire un scanner ! »*

» Reste enfin la peur des médecins, face à une évolution techni*que qu'ils ne dominent pas* complètement, de ne pas faire assez bien en termes de diagnostic ou de *thérapeutique. A la base de ce* comportement inflationniste, il y a donc un désir de surprotection.

» Dès lors, il faut rassurer les médecins et les aider à modifier certaines de leurs pratiques. Changer les niveaux de prescription par des mesures autoritaires, de nature *répressive*, constituerait une entrave à leur liberté. Mais cette liberté doit s'exercer de manière *différente, pour que le médecin*, tout en restant libre de ses prescriptions, prescrive moins et mieux.

» Comment y parvenir ? La seule façon serait de le mettre en situation de dialogue confraternel, de rompre son isolement. Je propose la création, un peu partout en France, dans de petites aires géographiques, de clubs, d'associations, de cercles *ou d'amicales, afin* que, collectivement et dans un climat de confiance, les médecins confrontent leurs attitudes, constatent leurs divergences de comportement et fassent, par voie de concurrence naturelle, de l'évaluation. Celle-ci ne serait plus un mot d'ordre à la mode, mais un système relié directement à leur pratique.

» La formation médicale conti*nue deviendrait aussi un élément* consubstantiel à leur pratique quotidienne. Il faudrait seulement que *le temps passé à ces activités soit* financièrement compensé. Utopique ? Cela fait des années que l'on met en place des mesures répressives et que l'inflation reste de 10 % par an.

– Comment s'assurer que ce plan cohérent n'entraîne pas une dérive des dépenses ?

– Il faut essayer de le chiffrer. Ce schéma est sous-tendu par des transferts de charges importants. Mais il est certain que si l'on parvient à réduire l'inflation des dépenses de santé, ceux qui bénéficient de la surprescription – en médicaments ou en actes diagnostiques – en pâtiront. Ils gagneront moins d'argent. C'est un problème politique qu'il faudra bien aborder.

» Toute ma démarche consiste donc à revaloriser l'acte clinique et intellectuel par rapport à cette fuite en avant que représente la surprescription. Si l'on y parvient, un tel basculement permettra une revalorisation financière de l'acte médical. Tout le monde y gagnera : les patients, qui passeront plus de temps avec leur médecin, et les praticiens, qui seront mieux payés. Je suis convaincu qu'on peut enrayer la spirale inflationniste et accéder à une médecine encore meilleure que celle d'aujourd'hui. »

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI

De nouvelles formes de rémunération

La révision des mécanismes conventionnels qui déterminent les modalités de rémunération des actes médicaux et donnent lieu à de régulières empoignades entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats de médecins est devenue une urgence. Le rapport de M. Lazar prend acte de l'existence de deux secteurs conventionnels *« idéologiquement contrastés »* : le secteur 1, où les médecins appliquent strictement les honoraires établis par la Sécurité sociale en échange d'avantage sociaux, et le secteur 2, où des dépassements de tarifs sont autorisés. Mais il propose d'introduire une distinction fondée sur un *« contrat »*, et non plus exclusivement sur le niveau de rémunération.

Ainsi, les contrats de type 1 ou *« contrats d'intérêt public »* verraient *« les dispositifs de soutien financier indirect accrus par rapport à ce qu'ils sont aujourd'hui »*. Ils ouvriraient pour les médecins généralistes *« la possibilité de tirer une notable partie de leurs revenus d'activités d'intérêt collectif, qui devraient donc être rémunérées à un niveau nettement plus élevé que ne le sont aujourd'hui les activités analogues »*.

Cette notion *« d'activités d'intérêt collectif »* sous-tend toute la logique des propositions de M. Lazar. Il estime que des débouchés existent pour *« plusieurs milliers, voire dizaines de milliers, de médecins »*. Cette option concernerait *« tout particulièrement les généralistes »*, mais aussi certains jeunes spécialistes (pédiatres, gynécologues). En conséquence, les praticiens concernés partageraient leur temps entre des activités collectives et l'exercice libéral classique (avec, le cas échéant, des expériences de contractualisation entre *médecins et patients*).

Quant au contrat de type 2, il serait *« conçu dans l'optique de la libre entreprise »*. Le remboursement des actes s'effectuerait sur une base différente : il pourrait être décroissant en fonction des dépassements d'honoraires, et les prescriptions *« devraient faire l'objet d'un accord de modération prenant pour référence la consommation moyenne en secteur 1 »*. D'autre part, M. Lazar préconise que les spécialistes, auxquels s'adresse en priorité le contrat de type 2, développent des activités de *« consultants à temps partiel à l'hôpital »*.

« L'une des difficultés de la solution proposée, convient M. Lazar, *réside dans la nécessité de prévoir des transferts de charges relativement importants du secteur de remboursement des actes et prescriptions à celui de l'indemnisation des médecins pour leurs tâches d'intérêt collectif. »*

JEAN-MICHEL NORMAND

SOCIÉTÉ

Avant les journées d'action du personnel judiciaire

Justice en vrac à Aix-en-Provence

Après le succès de leur mouvement de grève du 23 octobre, les magistrats, fonctionnaires et avocats, réunis au sein d'une intersyndicale, ont appelé à deux nouvelles journées d'action les 15 et 30 novembre. Le malaise diffus ne se réduit pas à des questions budgétaires, même si celles-ci accroissent encore l'insatisfaction quotidienne. C'est au jour le jour, comme on le voit à Aix-en-Provence, deuxième cour d'appel de France, que s'expriment désenchantement, et angoisses mêlés, le mal de vivre de ceux qui concourent à rendre la justice.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyée spéciale

Il y a bien longtemps, en 1979, le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence avait eu les honneurs de la très persifleuse revue de l'Union des jeunes avocats. Sur l'air des *«jolies colonies de vacances»* de Pierre Perret, on y moquait *«la jolie clinique de l'espérance»*. Le tribunal venait de quitter la pompe et l'exiguïté du vieux palais de justice, où n'était restée que la cour d'appel, pour se déployer dans un ancien couvent transformé en ... clinique.

«Bienvenue dans la poubelle», prévient un magistrat. L'ancienne chapelle a été transformée en chambre correctionnellle, la maternité au carrelage bleu passé abrite les cabinets d'instruction et ... le tribunal pour enfants; les archives sont à la morgue. C'est dans le sous-sol qu'on a installé le dépôt, où deux boxes étriqués permettent aux avocats de s'isoler avec leurs clients, et la caverne d'Ali Baba des scellés. Agacée par la régulière inondation du lieu, une main anonyme a écrit sur le mur : *«On n'est pas des grenouilles.»*

Annexes désertées

Dans les couloirs, on avance en crabe entre les armoires de rangement. Les photocopieuses sont dans les toilettes. Il y a quelques jours encore, de vieilles machines à sous déglinguées rouillaient sur le terrain vague qui jouxte l'enceinte. Le couloir du juge des affaires matrimoniales vaut que l'on s'y fraie un chemin, si l'on y parvient : ils sont souvent une centaine, candidats au divorce et avocats, à attendre des heures durant, au bord du crêpage de chignon, dans cet étroit goulot où manquent les sièges, les dix minutes de conciliation que peuvent leur concéder les juges. Faute de salle des pas perdus, les justiciables, quand le temps le permet, attendent dans le jardin que la justice puisse s'occuper d'eux. Sinon, ils squattent les escaliers du hall d'entrée.



Cette situation ne devait être que temporaire. On avait bien prévu une extension du tribunal. Et c'est presque honteux qu'on vous conduit dans le «palais de la Belle au bois dormant», étrange excroissance du vieux couvent. La première annexe attend, vide depuis deux ans, qu'on y installe le téléphone. On a jugé inutile, en attendant, de chauffer. Résultat : il faudra réhabiliter les lieux si jamais ils devaient entrer en service, puisque les papiers peints, qui n'ont pas résisté à l'humidité, pendouillent lamentablement. En attendant, on y stocke une partie des archives : éventrées, des boîtes en carton s'y empilent jusqu'au plafond. Les dossiers du président (une boîte en carton noir datée de 1990) surnagent par miracle de ce méli-mélo.

Mais on n'a rien vu tant qu'on n'a pas erré dans la deuxième annexe, tout aussi déserte. C'est un joli bâtiment aux teintes pastel qui aurait dû entrer en fonctions à la rentrée. Las, à la remise des travaux, on s'est aperçu que les normes de sécurité n'avaient pas été respectées : les magistrats, comme la police locale, se sont émus de ce que le vitrage, qui n'est pas blindé, ne résisterait pas au moindre caillou, sans même parler d'un coup de feu.

La salle d'audience est jugée trop exiguë; l'escalier miniature en colimaçon qui conduit les détenus au box est particulièrement dangereux. Le local de rétention est mal ventilé, non compartimenté. Les gonds, placés à l'envers, permettent aux détenus qu'intéresserait l'aventure de faire sauter la porte sans difficulté, et *les luminaires «en potence»* seraient particulièrement indiqués aux candidats... à la pendaison. Aucun système d'alarme n'a été prévu. Bref, les magistrats ont jusqu'ici refusé de s'y installer. On étudie le principe d'un «barreaudage» (l'installation de barreaux), auquel *jusqu'en 1988 le ministère de la justice*, pour de compréhensibles arguments... d'esthétique, s'était refusé.

Jeux de chaises musicales

Et encore, ce tribunal de grande instance n'est que l'un des sept lieux où se rend la justice dans la ville d'Aix-en-Provence. Aimablement (et très inquiète à l'idée qu'une cour d'appel puisse se créer à Nice, comme le souhaitait le ministère entre 1986 et 1988), la municipalité a mis plusieurs bâtiments à la disposition du ministère : c'est le cas du superbe hôtel d'Espagnet, loué pour 1 franc symbolique au ministère de la Justice, qui l'a fait restaurer à grands frais (on parle de 1 milliard de centimes), tandis que d'autres lieux reviennent à 80 000 F par mois. Les avocats n'en peuvent plus *de plaider dans une telle dispersion*. Les justiciables se perdent, et les dossiers s'égarent. Les standards sont saturés, quand il se trouve quelqu'un pour répondre au téléphone. Et, pendant ce temps, la justice se rend, comme elle peut.

Personne, apparemmment, n'avait prévu l'explosion démographique de la région (la cour d'Aix, la deuxième de France, a un ressort gigantesque de trois millions sept cent mille âmes, deux cent cinquante mille de plus qu'il y a sept ans. Un juge des enfants d'Aix est compétent jusqu'en Camargue et l'on doit fréquemment, comme au beau temps des colonies, tenir des audiences foraines). Les contentieux sont compliqués, les barreaux nombreux, et les gens du Midi ont la réputation d'être procéduriers. La délinquance n'est pas près de régresser, d'autant que le milieu italien s'implante en profondeur dans la région. Les effectifs de magistrats et de fonctionnaires ne permettent, à chaque fois qu'un poste est vacant, que de jongler. On bouche les trous en fonction du degré d'urgence, en s'épuisant à ce jeu de chaises musicales. Ainsi l'assemblée générale du tribunal de grande instance vient-elle, faute de magistrats, de demander la fermeture du tribunal d'instance, qui étouffe sous les contentieux créés par la loi Neiertz sur le surendettement des ménages.

Alors le monde de la justice s'exaspère. Il y a les moyens, bien sûr, et le premier président de la cour d'appel, M. Henri Boulard, ne lésine par sur les courriers indignés au ministère : telle cette lettre du 30 mai dernier *«véritable SOS»*, pour tenter de maintenir la tête hors de l'eau à une juridiction qu'il perçoit comme *«la plus mal lotie et la plus déshéritée»*. Mais il y a aussi le fond : nombreux sont les magistrats, les avocats et même les fonctionnaires à mettre en cause la politique pénale du parquet.

«C'est sûr, ils cognent»

«On fait de l'abattage, du chiffre. Que ce soit pour peaufiner des statistiques gonflées, seule condition paraît-il pour obtenir des crédits, ou par atavisme répressif.» Certains n'en peuvent plus, au cours d'audiences fleuves, de huit heures du matin à huit heures du soir, où justiciables comme avocats attendent sans jamais savoir quand ils vont «passer», de juger *«des chèques sans provision de 150 F, pour lesquels on requiert des peines de prison assorties de sursis et des interdits bancaires d'un an»*. Assez de ces «doubles peines» systématiques pour les étrangers : prison puis expulsion. Assez de la violence qui entoure certaines audiences sans entraîner la moindre protestation, même du barreau.

Vendredi 9 novembre, à la treizième chambre correctionnelle de la cour d'appel, des trafiquants de drogue d'origine tunisienne s'entendaient confirmer des peines de dix-huit à douze ans d'emprisonnement. L'un d'eux, très énervé, eut le mauvais goût de traiter le président Antoine Pancrazzi d' *«enculé»*, et de piquer une crise de nerfs. Le magistrat laissa dire, puis on fit évacuer les condamnés, difficilement maintenus par la garde. Et le public médusé entendit les cris, les hurlements venus des geôles. *«Ils les cognent, là, c'est sûr.»*, murmura un justiciable qui attendait son tour. On finit par faire évacuer la salle. *«La cour ne craint personne*, commenta le président, après la suspension d'audience et ce bel exemple de maîtrise de soi. *Et sûrement pas ces sinistres individus. J'irai les voir dans leurs cellules. J'en fais une affaire personnelle.»* *«On finit par tellement craindre ces audiences que l'on conseille à nos clients de ne plus faire appel*, commente un avocat pénaliste. *Et, en première instance, les magistrats du siège ont tendance à alourdir les peines pour éviter un appel du parquet. On en est arrivé là»*, se désole-t-il.

Alors, mezzo voce, *«puisque ça s'est mis à bouger»*, on s'est mis à se réunir, à parler enfin ensemble, avocats, magistrats fonctionnaires, dans une unité fragile, *«espérant que là-haut, à Paris, ils comprendront que ce qu'on veut, ce n'est pas que de l'argent, c'est aussi qu'on sente qu'il y a encore, en France, une certaine idée de la justice»*.

AGATHE LOGEART

L'affaire des fausses factures du club de Toulon

Le «M. Pub» du football francais en garde à vue

M. Jean-Claude Darmon, le *«M. Publicité»* du football français, a été placé en garde à vue dans les locaux de la brigade financière du SRPJ de Marseille, mercredi 14 novembre, dans le cadre de l'enquête sur les malversations financières du Sporting-Club de Toulon et du Var *(le Monde* du 16 octobre). M. Darmon, PDG de la Société d'édition et de promotion (SEP), est considéré comme le grand argentier du football français. Il gère les intérêts publicitaires et les droits de télévision d'une quinzaine de clubs, ainsi que de la Fédération et de la Ligue nationale. Il est également co-directeur du Parc des Princes et s'occupe des intérêts de la Fédération française de rugby.

L'enquête sur l'affaire toulonnaise, instruite par le juge marseillais Jean-Pierre Zanoto, a déjà conduit à l'inculpation de plusieurs dirigeants du club varois, dont le président, M. Alain Asse, et le manager général, M. Roland Courbis. Celui-ci, qui est toujours incarcéré, est soupçonné d'avoir clandestinement encaissé des sommes versées à l'occasion de transferts de joueurs et d'avoir donné de l'argent au *«noir»* à certains joueurs.

La mise en garde à vue de M. Jean-Claude Darmon, personnage essentiel du football français et grand ami de M. Jean Sadoul, président de la Ligue, donne à cette affaire une dimension nationale. Après avoir procédé à une perquisition, mardi 13 novembre, dans les locaux marseillais de sa société, les enquêteurs lui ont demandé de justifier un chèque de 286 000 francs émis en 1986 par la SEP et qui aurait servi à alimenter la caisse noire du club *(le Monde* du 26 octobre).

Ph. Br.

Richard Roman en situation d'inculpé mais libre

Supplément d'information judiciaire dans l'affaire Céline Jourdan

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné, mercredi 14 novembre, un supplément d'information dans l'affaire de l'assassinat, le 27 juillet 1988, de la petite Céline Jourdan, sept ans *(le Monde* du 13 novembre). Ainsi Richard Roman, qui avait bénéficié d'un non-lieu du juge d'instruction Yves Bonnet, *«se retrouve en situation d'inculpé»* mais libre, *«l'opportunité de lancer un nouveau mandat de dépôt»* étant suspendue à d'éventuelles réquisitions du procureur général de la cour d'appel. Le supplément d'instruction sera mené à Aix-en Provence par M. Jean-Claude Carrié, président de la cour d'appel.

Richard Roman, ingénieur agronome de trente et un ans reconverti dans l'élevage de chèvres à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence) où le corps de la fillette, violée et assassinée, avait été retrouvé, devra donc repréciser son emploi du temps le soir du meurtre. *Les témoins* seront réentendus. Cette décision témoigne de la volonté de lever les doutes entourant ce dossier. Les parents de Céline ont réagi favorablement. Richard Roman, défendu par Mᵉ Henri Leclerc, a déclaré dans un communiqué transmis par son comité de soutien être *«convaincu que toute information supplémentaire ne pourra qu'apporter de nouvelles preuves de* [mon] *innocence»* et se tenir *«à la disposition de la justice»*.

CULTURE

CINÉMA

Un grand Noir transparent

Dans « Lettres d'Alou » Montxo Armendariz raconte l'apprentissage de l'exclusion

Alou est un Africain noir, débarqué clandestinement en Espagne. Il n'y connaît qu'un ami, installé à Barcelone. Il ne le rejoindra pas tout de suite. Il lui faudra d'abord apprendre à vivre sa « transparence ». En Espagne, pays qui n'est ni plus ni moins raciste que la France, tout va bien tant qu'Alou demeure en quelque sorte invisible, encerclé par un mur de brouillard. Tant qu'il reste à l'intérieur, il a sans problème – ou presque – le droit de se promener, de vendre des pacotilles, de coudre à la machine à longueur de journée, de *se faire embaucher* pour des jobs temporaires, selon des méthodes qui rappellent singulièrement celles *des marchés aux esclaves. Activités* marginales qui ne gênent en rien les citoyens à carte d'identité. Ils sont sympas avec *lui*, ne *lui* en veulent même pas de jouer quasi professionnellement aux dames – pour eux c'est juste un passe-temps – et de gagner. Dès qu'il sort de son espace encerclé, il est inacceptable, sauf à rendre service. Du moins il doit se faire discret, se faire oublier. Il vit une sorte d'apartheid implicite.



D.R.

Mulie Jarjue (Alou) et son compagnon d'exil

Le cinéaste basque Montxo Armendariz *(Tasio, Vingt-Sept Heures)* suit pas à pas cet apprentissage en douceur de l'exclusion. Sans insulte, sans cri, sans la moindre bavure raciste et à mille lieues du mélo, son film, *Lettres d'Alou* (grand prix au Festival de Saint-Sebastien, *le Monde* du 2 octobre) montre et dit l'insupportable. Alou est très noir, très grand et se trimballe, sans que personne fasse *attention à lui, anonyme, grelottant*, dans les rues pluvieuses de Madrid. On lui a piqué toutes ses affaires, comme on aurait pu le faire à n'importe qui se serait endormi à la gare en attendant un train. Mais lui n'a pas de papiers, parle à peine espagnol. Il concentre en lui le vertige de l'absolue solitude – Qui n'a pas, une fois au moins, éprouvé par contrecoup cette sorte de vertige aperçu au travers d'une attitude, d'un regard ailleurs ?

Le plus cruel est peut-être que tout se passe normalement, c'est-à-dire que ce qui se passe est sinistre, mais normal : Alou aborde un Africain gentil qui lui trouve un job et un lit. Il a des copains, rencontre une *fille qui* brave son père pour coucher avec lui – mais il n'est pas question d'amour. Il retrouve son ami de Barcelone, marié avec une Espagnole, père d'un enfant, intégré, et qui l'exploite, pis encore le fuit, parce qu'il a eu trop de mal à devenir ce qu'il est.

Montxo Armendariz se tient dans le no man's land étroit entre l'espace de la société organisée et celui qu'elle abandonne aux oubliés. Il ne détourne pas son regard. Il ne dénonce pas, se contente de raconter. Il aime les personnages au bord de l'asphyxie, de la non-existence. Dans *Vingt-Sept Heures*, ses héros étaient des adolescents sans horizon devant un océan vide, et qui trouvaient leur solution dans la drogue et la mort. Alou est différent. Il a quitté son pays – et ne peut plus y vivre, – a *voyagé sur des centaines de kilomètres* dans des conditions épouvantables, n'a pas du tout l'intention de se laisser abattre. En dépit des tribulations assumées avec un certain *panache* et *un vigoureux* optimisme, il garde une formidable conscience de lui-même, défend sa dignité, il n'a pas une mentalité de vaincu. Alors, peut-être, un jour...

COLETTE GODARD

Le temps du sida

« Un compagnon de longue date » reconstitue l'irruption et le développement de la maladie dans la communauté homosexuelle de New-York

Il est 8 heures et New-York s'éveille. Petit déjeuner, jogging, départ au boulot, journal du matin. Dans le journal de ce 3 juillet 1981, on annonce la découverte d'un *« cancer des homosexuels »*. Les jeunes gens qui apprennent la nouvelle sont indifférents, ironiques ou vaguement effrayés. Avant que le film ne s'achève, le 19 juillet 1989, presque tous ceux que nous venons de découvrir au saut du lit seront morts. La vie des quelques survivants sera devenue un calvaire, et un combat.

Un compagnon de longue date appartient au genre (télévisuel) du « docudrama » : la reconstitution, avec des acteurs et sur un dialogue écrit, d'événement réels. Une imitation du documentaire, en plus « attrayant ». Les dix comédiens principaux, des inconnus venus de la scène new-yorkaise, sont impeccables, les dialogues adroits, parfois trop. La mise en scène, qui vise au cœur, se contente de coller au sujet.

Puisque, on l'a compris, il s'agit d'un film « à sujet », grave s'il en est : le sida. Le réalisateur Norman René (lui aussi venu du théâtre) a choisi d'évoquer les « années sida » à travers un groupe d'homosexuels new-yorkais. A fleur d'émotion, il montre ses personnages désemparés, terrifiés, puis s'organisant peu à peu pour faire face au fléau qui contamine les esprits, les réflexes, avant même d'atteindre les corps. Défenses individuelles par la dérision, par un acte d'abnégation sublime au service d'un amant ou simplement d'un ami, par l'obligation de tout se dire et l'interdiction de tout geste de tendresse. Défense collective ensuite, avec la mise sur pied des organismes d'entraide, dont le film montre bien comme ils retrouvent les mécanismes des anciennes militances (révolutionnaires, pacifistes, écologistes), mais confrontées à un mal sans phrase au lieu des anciens adversaires idéologiques.

Le mérite d'Un compagnon de longue date (formule employée dans les bulletins nécrologiques pour désigner le partenaire d'un couple homosexuel) est de rendre perceptible l'omniprésence de la maladie, la manière dont elle investit chaque moment dans la vie quotidienne de ceux qui y sont confrontés. Sa limite est de ne s'attacher qu'à un groupe restreint et trop typé : tous de jolis jeunes gens, artistes et intellectuels aisés, uniformément gentils, intelligents, sensibles. Le reste de la ville semble avoir disparu, les années passent, scandées par les dates qui s'affichent à l'écran, mais le sida ne paraît toujours pas s'être étendu à d'autres parties de la population. A peine si on entrevoit un drogué, et il sera le seul à réagir violemment à la terreur du virus. Les autres plaisantent jusqu'au bout, puis pleurent avec dignité.

Ainsi, par maladresse de mise en scène, pour n'avoir pas trouvé une autre narration que celle de la fiction hollywoodienne classique (qui est une narration de propagande : tous les bons, complètement bons, dans le même camp), le film aboutit à ce résultat paradoxal : il réenferme ses personnages dans un ghetto, la maladie dans un cliché. Pour des raisons d'efficacité autant que d'esthétique, les bonnes causes ne dispensent pas de faire du bon cinéma.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Ouverture du Festival d'Amiens.** – Consacré depuis sa création à la découverte de cinématographies mal connues et à la mise en lumière de réalisateurs injustement sous-estimés, le Festival international du film d'Amiens inaugure sa dixième édition, qui se déroulera du 15 au 25 novembre. Outre une trentaine de films en compétition, une rencontre des cinémas européens de l'Est et de l'Ouest et une rétrospective consacrée au maître de la série B, Edgar G. Ulmer, on guettera avec curiosité le panorama des films venus du Pacifique sud.

THÉATRE

La fureur de vivre

« Théâtre tatoué », un homme, une femme et un lapin venus de Sarajevo

Des torrents de flamenco, de rock, ou de chansons sirupeuses : ce pot-pourri musical un peu déglingué, avec des instants de beauté éblouie, résonne entre les murs d'un appartement aux couleurs criardes et approximatives. *Entre deux chaises, un tabouret*, un réchaud, un lit non moins déglingué, vit un jeune couple d'aujourd'hui. Lui, elle, puis un enfant, qui grandit, et un petit *lapin en peluche*, gage des premiers mots d'amour. Le lapin lui aussi grandit, personnage de chair et d'os, masqué, joli dans son frac violet, avec ses souliers vernis et ses grandes oreilles gris souris.

Les *mots sont absents* de ce *Théâtre tatoué*, objet théâtral insolite, d'une beauté farouche. On y trouve mêlés les claquements de talons, les corps à corps *d'amour et de haine, les canettes* de bière, la douceur des jeux d'enfants, la magie des lunes et des étoiles qu'on allume à volonté, la pauvreté, le désarroi d'une société, la beauté de vivre, et la rage de la retenir.

Ce *Théâtre tatoué* est l'une des bonnes surprises venue cette année de l'Est dans les bagages du Festival d'automne. La Scène ouverte Obala, un centre artistique pluridisciplinaire, est installée à Sarajevo, en Yougoslavie. La mise en scène et le texte (car on raconte bien sur scène une histoire, presque la saga d'un couple) sont de Mladen Materic. Les comédiens, jeunes, bougent, font *des gestes, comme on le fait dans* la vie, mais jamais ne sont naturalistes. Tout, dans ce spectacle de plus de deux heures, repose sur le rythme, la tension. On y joue avec précision et rage, sur scène, dans l'entrée du théâtre, à la lisière de la rue. Cela tient de l'histoire vraie et du conte pour enfants meurtris, pour enfants qui s'aiment – sans innocence – dans un monde à la dérive. Le lapin magique et canaille n'y peut rien. Juste accompagner l'homme (cheveux lisses et noirs, dégaine de danseur magnifique) dans son *délire alcoolique*, consoler l'épouse (qui n'a pas froid aux yeux), et se laisser cajoler par leur fils aux yeux tristes qui décore son sapin, mais ne croit plus au Père Noël. Depuis longtemps.

ODILE QUIROT

► ***Jusqu'au 18 novembre.* 21 heures. Dim. à 17 heures. Théâtre de la Bastille. Tél : 43-57-42-14. *Dans le cadre du* Festival d'Automne à Paris.**

ARTS

Des peintres sur la lande

Que peignait-on en Allemagne au tournant du siècle ? Des œuvres mi-symbolistes mi-impressionnistes. Surprenant mélange

Worpswede est un village d'Allemagne du Nord, un peu à l'est de Brême. *« Etrange pays*, écrivait Rilke. *Lorsqu'on est debout sur la petite montagne sablonneuse de Worpswede, on le voit s'étendre alentour, semblable à ces mouchoirs de paysannes qui, sur un fond sombre, montrent des coins pleins de fleurs lumineuses. (...) Là commence un ciel d'une instabilité et d'une grandeur inexprimables. »* Rilke vint à Worpswede en 1900 y visiter ceux qui faisaient alors figure de peintres rebelles d'une Allemagne où l'académisme n'était pas un vain mot. En 1903, le poète leur dédia un livre, hommage à *leur audace et à leur constance.*

En 1889, alors que Gauguin logeait au Pouldu, six peintres élisent domicile dans cet endroit perdu, près de la mer, entre landes et tourbières. Ils fuient l'enseignement officiel de Berlin et de Münich et les Salons, comme d'autres l'ont *tenté en France* tout au long du siècle en s'exilant à Barbizon ou à Pont-Aven. L'expérience *a duré jusque dans les années 30*, les générations d'artistes se remplaçant dans le village, les mouvements et les styles les plus disparates se succédant et se mêlant.

C'est qu'il n'existe pas au sens propre d' « école de Worpswede », alors que l'on connaît la cohérence *de celles de Barbizon et de Pont-Aven*. A l'inverse, l'exposition du Prieuré, très précise, très attentive *à réunir des toiles exemplaires*, trouble par sa diversité, qui tourne quelquefois à l'hétéroclite. Elle réunit les paysages lourdement empâtés et luisants de Fritz Overbeck – à ne pas prendre pour le Nazaréen Friedrich Overbeck, auquel il n'était même pas apparenté – et les arrangements symbolistes fin-de-siècle d'Heinrich Vogeler, où, dans des cadres ornés *de lianes et de papillons*, des nymphes chlorotiques étreignent des chevaliers teutoniques et *rêveurs. Modersohn, Mackensen*, Vinnen sont les héritiers de Théodore Rousseau et de Courbet, dont ils additionnent le réalisme d'allégories à message social ou moral. Tout cela, exécuté dans les années 1890 ou 1900, déçoit un peu de la part d'artistes qui se *présentent* comme des révoltés, mais qui eussent parus terriblement anachroniques dans les galeries parisiennes.

Le salut sinon de Worpswede du moins de l'exposition est venu d'une femme, Paula Becker, élève de Mackensen et épouse de Modersohn, qui a tenté d'acclimater en Frise la modernité de Gauguin et de Cézanne qu'elle allait étudier à Paris. Ses toiles, les plus nombreuses de la rétrospective, récapitulent les innovations du post-impressionnisme et du style nabi, couleurs plates, contours, éléments décoratifs. Les visages y sont représentés de très près, les yeux agrandis, le regard halluciné. On songe aux quelques têtes exécutées par Mondrian au *même moment, vers* 1905-1907, d'une monumentalité passablement rhétorique. Le goût *symboliste transparaît* sans cesse dans ses toiles, ambition qu'il est étrange de voir associée à la *construction des volumes selon* Cézanne.

La mort de Paula Modersohn-Becker, en 1907, coïncide avec le début du déclin de Worpswede. De brouilles en départs et en décès, le groupe des fondateurs se disperse. En 1905, Rilke est à Paris, auprès de Rodin. Overbeck meurt en 1909. En Allemagne même, Worpswede n'est plus le principal atelier de l'art *moderne : la Brücke* se crée à Dresde et les expressionnistes frottés de fauvisme se rassemblent *à Münich pour fonder le Cavalier bleu.* En 1923, isolé, venu des Pays-Bas en souvenir du mythe, un *jeune peintre séjourne cependant* encore dans le village et y peint portraits et autoportraits. Il se nomme *Bram Van Velde. La* rétrospective finit sur trois de ses tableaux de jeunesse, où l'œil a tôt fait de repérer les symptômes de son évolution abstraite. Ce sont sans doute les trois œuvres les plus réellement singulières de l'exposition.

PHILIPPE DAGEN

► **Musée départemental du Prieuré, 2 *bis*, rue Maurice-Denis, 78100, Saint-Germain-en-Laye ; tél. : 39-73-77-87. Jusqu'au 31 janvier.**

Mort du peintre Robert Helman

Nous apprenons la mort du peintre Robert Helman, survenue le 7 novembre. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Né à Galatz en Roumanie, en 1910, établi à Paris à l'âge de dix-sept ans, réfugié à Barcelone pendant la guerre, Robert Helman a lié son œuvre à l'histoire de l'abstraction expressive. Artiste fécond, il refusait de s'enfermer dans un style, ne cessant d'explorer les ressources de la couleur, qu'il traitait comme en vitrail, très vive et lumineuse, construite largement par mouvements concentriques. Ayant pâti, comme la plupart de ses contemporains, de la désaffection qui a frappé l'abstraction dite de l'*après-guerre dans* les années 60 et 70, il a bénéficié dans les dernières années de sa vie d'un *regain d'intérêt et d'expositions rétrospectives*, à Paris en 1983 et à Montauban en 1985.

Ph. D.

Un thé à Paris

Le 21 novembre, Paul Bowles *devrait être à Paris pour appuyer la* sortie, sur les écrans français, du film de Bertolucci tiré de son roman : *Un thé au Sahara*. C'est à l'Espace Kronenbourg, 30, avenue Georges-V, que le vieil écrivain est convié. Non pas à vider une chope. L'illustre romancier-compositeur sera au centre de manifestations qui ne doivent rien au houblon, sinon leur financement. Pendant trois jours, des concerts, lectures, colloques, expositions de photos et projections de films se succéderont *« afin de donner à l'Espace Kronenbourg Aventure un nouveau rayonnement »*. Martini et Paul-Ricard furent des précurseurs en la matière. Ils ouvrirent naguère, dans le même quartier, qui des terrasses qui des salons, pour accueillir remises de prix, lancement de livres ou vernissages. Pernod, devenu à son tour un protecteur des arts, expose dans sa pyramide de Créteil les peintures et les sculptures d'Agueda Lozano, un artiste mexicain. L'ambition des brasseurs alsaciens, dont la publicité sera bientôt limitée – alcool oblige, – est plus grande : faire de l'Espace Kronenbourg l'un des carrefours obligés du tout-Paris culturel.

E. de R.

Prix record pour un dessin de Van Gogh

Un dessin de Van Gogh a atteint un prix record jeudi soir chez Christie's à New-York, alors que l'une de ses toiles ne trouvait pas preneur. Estimé entre 5 et 7 millions de dollars, le dessin à l'encre *Jardin de fleurs*, dessiné à Arles en août 1888 et d'un format de 61 cm sur *49, a été adjugé à un acheteur anonyme* pour 8,36 millions de dollars (frais compris), battant le record détenu par un dessin de Raphaël, vendu 4,77 millions de dollars par Christie's à Londres en juillet 1984. Ce record s'ajoute à celui, déjà détenu par une œuvre de Van *Gogh, de la toile la plus chère du* monde, le *Portrait du docteur Gacher* (82,5 millions de dollars).

Symbole de la décrue du marché, en revanche, la toile vedette de la soirée d'enchères de Christie's, *Vase de bleuets et de coquelicots*, du même Van Gogh, *n'a pas* trouvé preneur. Estimée 12 à 16 millions de dollars, cette œuvre mise en vente par la galerie Albright-Knox de Buffalo (Etat de New-York) a été retirée de la vente à 9,5 millions de dollars.

CULTURE

MUSIQUES

Un opéra dans un piano

Il est des pianistes qui ne vous éblouissent que le temps d'un concert, d'autres dont le jeu ne vous lâche pas au point que vous finissez par identifier une œuvre à leur interprétation. Comment oublier le *Premier Concerto* de Liszt que Rafael Orozco donnait avec l'Orchestre de Paris la saison dernière – le plus inspiré que l'on ait jamais entendu, – les échanges rêveurs qui s'était instaurés ce soir-là entre son piano et la clarinette de Pascal Moraguès ?

Le mardi 13 novembre, il était Salle Gaveau pour un unique récital parisien. Il avait inscrit la *Fantaisie en ut mineur* de Mozart, la *Fantaisie* de Schumann et la *Sonate* de Liszt. Un programme sans concession. Il existe des artistes que la nervosité conduit à tout donner pendant de courts passages suivis de moments où leur inspiration s'égare. Ce n'est assurément pas le cas de Rafael Orozco. Il est tendu, nerveux peut-être, lorsqu'il pose ses mains sur le clavier, mais dès le premier accord de la *Fantaisie* de Mozart on le sent concentré, attentif au dosage de ses sonorités, à l'enchaînement des phrases douloureusement interrogatives des premières pages. Orozco joue du piano comme s'il dirigeait un orchestre et des chanteurs disciplinés mais constamment sur le qui-vive, l'archet, le souffle suspendus au devenir de la musique, aspirés par le drame qui se joue. *« C'est Carlo Maria Giulini qui m'a appris cela il y a longtemps. Ecoute les opéras de Mozart, imprègne-t-en et alors tu sauras jouer ses sonates et ses concertos. »*

Ce conseil, Chopin le donnait déjà à ses élèves. L'art du piano est l'art du chant. Trop de pianistes l'ont oublié. Si elles ne sont pas portées par un chant intérieur, fil ténu toujours près de se rompre, qui ordonne leurs envolées, leurs égarements, la *Fantaisie* de Schumann et la *Sonate* de Liszt ne sont que d'interminables pièces de concert. Orozco ne veut rien prouver. Il se lance sans filet dans la musique, quitte à culbuter parfois quelques traits. Cette passion, cette impatience n'ont rien de calculé, de prémédité, elles sont la libération d'une énergie accumulée avant d'entrer en scène, d'une énergie magnifiée par le trac, d'une énergie vitale qui nous fait nous souvenir de ce conseil d'Yves Nat à un jeune pianiste : *« Oublie-toi afin que l'œuvre se ressouvienne. »*

ALAIN LOMPECH

La potion magique de Willy DeVille

En pleine crise, l'enfant des rues de New-York est allé se refaire une santé à La Nouvelle-Orléans

Willy DeVille est un rat des villes, aussi étroitement associé à New-York que Piaf (son idole) à Paris. Willy Deville est un perdant magnifique, un chanteur, un musicien prodigieux, qui dilapide ses talents depuis presque quinze ans avec la splendeur maniaque d'un prince russe d'après 17.

Et voilà le loser new-yorkais qui sort un disque intitulé *Victory Mixture* (potion de victoire), enregistré à La Nouvelle-Orléans, un album détendu et sensuel, une collection de reprises enregistrée avec les plus grandes gloires locales. Sur la pochette, c'est à peine si l'on reconnaît le visage en lame de couteau sous le panama, et les magnolias ont remplacé les bouches d'égout fumantes.

« J'habite plus ou moins à La Nouvelle-Orléans depuis six ans. » De passage à Paris pour un concert quasi impromptu de Mink DeVille (le groupe), Willy DeVille (l'individu) essaie d'expliquer que son excursion dans le delta du Mississippi n'a rien de surprenant. Comme si, lors de son dernier passage en France, au printemps 1989, il n'avait pas touché le fond, musicalement, avec un groupe indifférent, couronnant son bref passage par une conférence de presse muette. Comme si les bruits les plus inquiétants ne couraient pas sur sa situation professionnelle (il n'a plus de maison de disques), sa santé. Le voilà, calme, ponctuel et affable. Prêt à remonter la généalogie du rhythm and blues de la Nouvelle-Orléans jusqu'à Professor Longhair, fier d'affirmer que *« lorsque Allen Toussaint, les anciens membres de Meters, m'ont vu arriver, ils se sont demandé comment ce Yankee allait s'en sortir. Après la première prise, il ont dit « ça va »*. Les titres, reprises d'obscurs joyaux vieux d'au moins trente ans, ont été sélectionnés à partir d'une collection de quarante-cinq tours, enregistrés à l'ancienne, sans réenregistrements ni effets spéciaux. *Victory Mixture* sort sur Skyranch, un petit label, ce qui ne préjuge pas de la suite de sa carrière discographique.

« En ce moment, nous sommes en pourparlers avec plusieurs majors. Je suis content d'avoir quitté Polygram, ce n'était pas une bonne maison. Depuis la sortie de mon dernier album (le Chat bleu, [produit par Mark Knopfler], *j'ai écrit une quinzaine de chansons. Je pense qu'il sera produit par Jack Nitzsche, et qu'on y entendra Ry Cooder et Flaco Jimenez. »*

En attendant, Willy DeVille sera de retour en France au début de l'année prochaine, avec, on l'espère, Dr John, pour célébrer une fois encore l'union de Spanish Harlem et du French Quarter.

THOMAS SOTINEL

► **Willy DeVille : Victory Mixture. Album, cassette, CD Skyranch/WMD.**

Les rythmes du Mozambique

Le Grupo RM couronné à Conakry, est au New Morning pour une soirée

La guitare d'abord, notes fines qui déclenchent aussitôt la rythmique profonde. Les voix s'avancent, comme au-dessus et au-dessous des rythmes, créant un climat à la fois hypnotique et dansant. Quand viennent les cuivres (la trompette, le saxo), le double rythme mêlé du *maliko* et du *nzena* vous a déjà pris la tête tandis que le corps balance et que les pieds tricotent indépendamment. *Baila Maria* est le morceau qui a valu au Grupo RM du Mozambique le grand prix Découvertes 90. Organisé chaque année par Radio-France internationale, en collaboration avec toutes les radios d'Afrique et de l'océan Indien, ce concours, qui en est à sa dixième édition, est un puissant levier pour faire connaître les musiques du Sud. La remise des prix avait lieu cette année en Guinée, et c'est au Palais du peuple, immense bâtiment construit par les Chinois, qu'on a pu entendre, le 8 novembre, au cours d'une soirée de gala, les sonorités peu connues ici de cette musique du Mozambique.

Si les musiques noires, urbaines, de l'Afrique francophone, ont largement percé en France, il n'en est pas de même pour les artistes de l'Afrique lusophone. « Découvertes 90 » est pour ceux-ci l'occasion unique de se faire entendre. Créé en 1979 par la Radio nationale mozambicaine, le Grupo RM, qui compte aujourd'hui sept musiciens (batterie, percussions, guitares, cuivres, voix), fait partie de toute cette génération qui a effectué un retour aux sources, en puisant dans les rythmes traditionnels des différentes ethnies (le *marrabenta*, le *nzena*, le *xiguboy*, le *xingomana*...), « revisités » par leur vision, leur goût pour les musiques latinos, celles du Brésil, le jazz, etc.

Grupo RM est le seul orchestre salarié parmi les quelque vingt formations qui existent à Maputo, ils bénéficient d'un studio qui leur permet de travailler chaque jour de 9 heures à 15 heures. Très demandés dans les entreprises et les night-clubs, ils ont effectué quelques tournées en Afrique (Angola et Afrique du Sud) et en Europe (Italie, Allemagne, pays nordiques). Ils n'ont pas encore sorti de disque.

Visage fin, silhouette mince, Francisco Antonio semble réfléchir beaucoup, comme si la solitude connue très tôt – trop tôt – lui avait donné du recul. Né à Beira en 1958, « Chico » s'est enfui de chez lui à l'âge de six ans, fatigué d'être battu par son beau-père. Il a vécu la vie des gosses de rue, jusqu'à ce qu'il soit adopté par une famille portugaise qui lui a permis de suivre des études et d'apprendre la musique.

CATHERINE HUMBLOT

► **Concert unique, le jeudi 15 novembre, 21 h 35 au New Morning.**

COMMUNICATION

<u>Nouvelle tension dans l'audiovisuel public</u>

Polémique autour du déficit d'Antenne 2

Un nouveau conflit vient s'ajouter au contentieux déjà lourd qui oppose les dirigeants de l'audiovisuel public et leur tutelle gouvernementale (*le Monde* du 15 novembre). Il met en cause directement les capacités gestionnaires de M. Jean-Michel Gaillard, directeur général d'Antenne 2.

A la suite du conseil d'administration du 8 novembre, de nombreuses rumeurs font état de très importantes pertes de la chaîne pour l'exercice en cours.

Selon certaines sources, le déficit d'exploitation d'A 2 s'élèverait à 373 millions de francs malgré les efforts de M. Gaillard pour commercialiser ses stocks de programmes. Le directeur d'A 2 redoutait en juin dernier un manque à gagner de 400 millions de francs sur les recettes publicitaires votées par le Parlement, mais comptait réduire les pertes à 70 millions en revendant des catalogues d'émissions (*le Monde* du 20 juin). D'autres sources font état de pertes supérieures à 400 millions de francs, dues essentiellement à un dérapage de plus de 300 millions sur le coût des programmes depuis l'été.

Ces pertes, si elles se confirment, viendront s'ajouter aux 430 millions de déficit cumulé de la chaîne depuis 1988 et aggraveront son problème de trésorerie (– 124 millions en 1989).

Ces informations ne sont toutefois pas confirmées puisque les réunions du conseil d'administration des chaînes publiques, auxquelles participent des parlementaires, des représentants du CSA, de la tutelle et de l'entreprise, sont théoriquement confidentielles. M. Gaillard se refuse à tout commentaire avant la prochaine réunion de ce conseil, prévue le 23 novembre. Mais la situation est jugée suffisamment préoccupante au Conseil supérieur de l'audiovisuel pour que le directeur général d'A 2 y soit entendu très prochainement.

En meilleure position, FR 3 pourrait toutefois connaître cette année un léger déficit. Des documents remis par la direction de la chaîne au dernier comité d'entreprise évoquent un trou prévisionnel de 50 millions de francs malgré des recettes publicitaires nettement supérieures aux prévisions. Mme Dominique Alduy, directrice générale de la chaîne, reconnaît des dépassements sur le budget de l'information et rapelle les surcoûts entraînés par l'ouverture matinale de l'antenne.

Elle se fait fort toutefois de ramener FR 3 à une situation équilibrée à la fin de l'année.

P.-A. G. et J.-F. L.

REPÈRES

PUBLICITÉ

Alliance dans la presse régionale

La presse quotidienne régionale a enterré la hache de guerre. Sous l'égide de son syndicat, le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), les cinq grandes régies – y compris Publiprint, la régie des quotidiens du groupe Hersant – vont proposer aux annonceurs un outil de portée nationale, le « 66-3 ».

Cette formule qui constitue une première permettra aux annonceurs de passer leurs publicité trois fois en dix jours dans les soixante-six quotidiens de province et d'atteindre ainsi une dimension nationale. Ces quotidiens, avec 6,8 millions d'exemplaires vendus chaque jour, touchent en effet 19,3 millions de lecteurs . Les promoteurs du « 66-3 » veulent ainsi aider la presse quotidienne régionale à mieux résister à ses concurrents – radios libres, presse gratuite, etc. - en attirant davantage les annonceurs.

Contrairement à d'autres pays, l'investissement publicitaire dans la presse quotidienne régionale (PQR) est sous-développé en France. La PQR n'attire en effet que 12 % du total dudit investissement, contre 43 % en Grande-Bretagne, 42 % en Allemagne et 37 % aux Etats-Unis.

DISQUES

Accord entre MCA et Bertelsmann

Les deux géants de l'édition phonographique, l'américain MCA et l'allemand Bertelsmann (RCA, Ariola, Arista, etc.) ont signé un accord de distribution. Bertelsmann assurera, pour trois ans, la distribution des disques MCA dans le monde à l'exception des Etats-Unis, de l'Allemagne et du Japon.

Cet accord de distribution prépare-t-il, comme le pensent certains professionnels, une fusion complète des activités phonographiques des deux sociétés ? L'éventualité est peu probable car MCA étudie en ce moment une offre publique d'achat du groupe électronique japonais Matsushita sur l'ensemble de ses activités : cinéma, télévision, disques, parc d'attractions. Les dirigeants des deux groupes doivent se rencontrer lundi 19 novembre à New-York pour étudier les conditions et le montant de la transaction qui oscille entre 37 et 43 milliards de francs.

CASSETTES

Bruxelles taxe les importations asiatiques

Les cassettes audio importées du Japon, de Corée du Sud et de Hongkong vont coûter plus cher à l'achat. La Commission européenne vient en effet d'imposer à plusieurs fabricants de ces trois pays des droits anti-dumping allant de 2,4 % à 22,3 % selon les firmes. L'exécutif communautaire avait ouvert une enquête en janvier 1989 à la suite d'une plainte des fabricants européens et des fédérations de l'industrie chimique.

Un communiqué de la Commission précise que *« les résultats de l'enquête ont permis d'établir que la marge de dumping moyenne varie entre 44,5 % et 80,2 % pour les importations en provenance du Japon, entre 3,1 % et 19,43 % pour celles en provenance de Corée et entre 0,43 % et 2,4 % pour celles en provenance de Hongkong »*. Les articles importés de ces trois pays représentent 80 % des cassettes vendues dans la CEE.

EN BREF

□ **M. Patrick Pépin nouveau directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille.** – M. Patrick Pépin a été élu, mardi 13 novembre, directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille par le conseil d'administration de l'Ecole, présidé par M. Hervé Bourges. Agé de quarante-trois ans, M. Pépin succédera le 1er janvier prochain à M. André Mouche.

[Diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, licencié en sciences de l'information et titulaire d'un doctorat en sciences politiques, M. Pépin enseigne les lettres et les sciences politiques avant de fonder l'hebdomadaire régional Pays. Il entre à FR 3-Bayonne en 1977 puis rejoint Radio-France où il dirigera plusieurs radios locales. Délégué du directeur des radios locales pour l'information en 1987, il quitte ces fonctions en 1937 pour prendre la direction de Radio-France Landes, avant de fonder l'Institut franco-ibérique de la communication, qu'il dirigeait depuis 1989.]

□ **M. Jean-Louis Piette nommé directeur du programme d'extension du réseau à la Cinq.** – M. Jean-Louis Piette, président du club de football Racing-Paris 1 (RP 1) vient d'être nommé directeur du programme d'extension et de promotion du réseau de diffusion de la Cinq. Il sera aussi responsable des opérations spéciales de la chaîne récemment reprise par le groupe Matra-Hachette de M. Jean-Luc Lagardère. Agé de 44 ans, M. Piette était entré à Matra en 1972 à la direction de la branche transport. En 1986, il était nommé directeur général du club de football Matra-Racing dont M. Lagardère était alors le patron avant de s'en séparer à la fin de saison 1989. M. Piette était resté depuis à la tête du club dont il était président depuis juillet 1989.

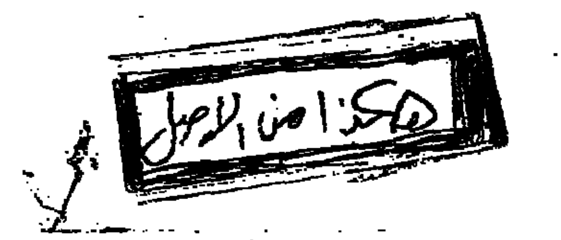
« Hara-Kiri » tombe dans d'étranges mains

Du fond de sa tombe, Reiser doit se demander s'il n'est pas en train de vivre un cauchemar. *Hara-Kiri*, le *« journal bête et méchant »* lancé en octobre 1960, vient d'être revendu quasiment à la sauvette à un journaliste d'extrême droite agissant pour le compte d'un psychiatre de Bergerac.

Mardi 6 novembre, dans un sous-sol de la Bourse du commerce de Paris, *Hara-Kiri*, dont la parution était suspendue depuis plusieurs années, est vendu aux enchères, selon la procédure dite « à la bougie », qui n'excède pas une minute. Prix plancher fixé par le syndic : 10 000 francs. Cinq candidats se sont disputés le titre, parmi lesquels le directeur du mensuel *7 à Paris*, le groupe Entreprendre, un représentant officieux de l'un des fondateurs d'*Hara-Kiri*, Georges Bernier alias le Professeur Choron, etc. Mais c'est un homme désirant garder l'anonymat et déclarant agir au nom du docteur Daniel Coscolluela qui l'emportera pour 80 000 francs. Ce mystérieux mandataire s'appelle Bruno Louftallah, plus connu sous son nom de presse Bruno Larebière. Ancien rédacteur en chef du mensuel d'extrême droite *le Choc du mois*, il dirige aujourd'hui le mensuel *Homme de guerre*, qui s'est récemment distingué par un panégyrique de Saddam Hussein.

Le nouveau propriétaire du titre est apparemment d'une autre sensibilité. Installé à Bergerac, psychiatre et psychanalyste *« jungien et surtout pas lacanien »*, le docteur Coscolluela revendique, lui, des origines *« libertaires »* et se dit *« proche du mouvement situationniste »*. Il a l'intention de relancer *Hara-Kiri* en février 1991, estimant que *« l'esprit du journal est porteur »* et *« qu'il sera un outil pouvant servir à vitrioler le consensus »*. L'alliance qu'il a scellée avec Bruno Louftallah autour d'*Hara-Kiri* ne lui semble pourtant pas paradoxale : *« Il est différent de ce que l'on imagine, et les couteaux à deux lames, ça existe »*, assure-t-il.

YVES-MARIE LABÉ



AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 15 NOVEMBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
Jeu., ven. de 12 h à 22 h, sam. de 10 h à 22 h.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE
Salle d'art graphique Mnam.
Jusqu'au 6 janvier 1991.

ART ET PUBLICITÉ. Grande galerie 5 étage. Entrée : 16 F. Jusqu'au 25 février 1991.

LES NOUVEAUX PROMENEURS SOLITAIRES. *Galerie du la BPI.* Jusqu'au 3 décembre.

PASSAGES DE L'IMAGE. Musée national d'art moderne. Entrée : 24 F. *Jusqu'au 19 novembre.*

JEAN PROUVÉ. Galerie du Cci. Entrée : 16 F. Jusqu'au 28 janvier 1991.

TÉLÉ-VISIONS D'EUROPE. *Galerie du forum.* Jusqu'au 4 février 1991.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. *Fermé le lundi.*

DE MANET A MATISSE, SEPT ANS D'ENRICHISSEMENTS AU MUSÉE D'ORSAY. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 mars 1991.

DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 janvier 1991.

IL Y A CENT ANS ILS ONT DONNÉ L'OLYMPIA. Exposition-dossier. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 20 janvier 1991.

MANET : PASTELS ET DESSINS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 janvier 1991.

LES SALONS CARICATURAUX. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 20 janvier 1991.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). *T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h.* Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conférences les mar. à 19 h du 14 novembre au 16 janvier.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 21 janvier 1991.

EUPHRONIOS, PEINTRE A ATHÈNES AU VIe SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST. *Hall Napoléon.* Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

MÉMOIRES D'AVEUGLE, L'AUTOPORTRAIT ET AUTRES RUINES. *Partis pris : dessins du Louvre choisis* par Jacques Derrida. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 21 janvier 1991.

LA ROME BAROQUE DE MARATTI A PIRANÈSE (1650-1760). Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Du 16 novembre au 18 février 1991.

SCULPTURES FRAN AISES NÉOCLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE *(1760-1830)*. *Galerie et salle Mollien.* Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

IMAGES INVENTÉES. La photographie *créative belge dans les années* cinquante. Entrée : 28 F. Du 17 novembre au 3 février 1991.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

***PICASSO, UNE NOUVELLE* DATION.** Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F, (dim. : 16 F). Jusqu'au 14 janvier 1991.

RÉALITÉS NOUVELLES. (42-56-45-11). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 novembre.

SALON D'AUTOMNE. (42-56-45-08). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. *Jusqu'au 25 novembre.*

SIMON VOUET. Galeries nationales (42-89-23-13). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. *Jusqu'au 11 février 1991.*

MUSÉES

ARMES INSOLITES DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, place des Invalides *(45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à* 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

ART KANAK, DE JADE ET DE *NACRE*. *Musée national des Arts* africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. *Visites commentées mer., ven., sam. à* 15 h 30 (43.46.51.61.). Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 31 décembre.

ART ÉSOTÉRIQUE DE L'HIMALAYA. La donation Lionel Fournier. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F. Jusqu'au 28 janvier 1991.

WERNER BISCHOF. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53).* T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 7 janvier 1991.

CONCOURS POUR LA MAISON DE LA CULTURE DU JAPON A PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 1 étage, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

E.-S. CURTIS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 30 décembre.

FERRACCI. Affichiste de cinéma. Musée de la publicité, musée des Arts *décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-*32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

LEWIS HINE. *Musée Carnavalet,* 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 6 janvier 1991.

L'HOMME AU TRAVAIL : LE GESTE ET L'IMAGE. Atget, Seeberger, Arlaud, Ganne, Feher, Feuillie. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf le 25 décembre et 1 janvier de 10 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

HYMNE AU PARFUM. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. *Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février 1991.*

CHRIS KILLIP. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 7 janvier 1991.

ITCHIKU KUBOTA. Lumière brodée. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (*comprenant l'ensemble des expositions*). Jusqu'au 18 novembre.

LAMARTINE ET LES ARTISTES DU XIXe SIÈCLE. Musée de la vie romantique - *Maison Renan-Scheffer, 16, rue* Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

MASTERS OF STARLIGHT. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Du 17 novembre au 15 janvier 1991.

LE MEUBLE RÉGIONAL EN FRANCE. Musée national des arts et *traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi* (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 10 F le dim. Jusqu'au *25 février 1991.*

LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE. Les sciences à la recherche du passé. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Confé*rences* à 20 h 30 les mercredis 21 novembre, 5 et 19 décembre, 2 et 9 janvier 1991. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

MÉMOIRES D'EGYPTE. *Bibliothèque* Nationale, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Nocturne le sam. jusqu'à 23 h. Entrée : 35 F. Du 17 novembre au 17 mars 1991.

NADAR. Caricatures et photographies. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 février 1991.

OBJECTIF CIPANGO. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 9 décem*bre.*

L'ŒUVRE GRAVÉ DE GOYA. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. *Entrée : 25 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.*

PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LE PARIS DE BOUBAT. De 1946 à nos jours. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 31 janvier 1991.

LA PHOTOGRAPHIE JAPONAISE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES. Du pictorialisme au modernisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Du 16 novembre au 4 février 1991.

PHOTOS URBAINES, PHOTOS *TIMBRÉES PAR VÉRONIQUE LALOT*. Portraits de facteurs par Johannes von Saurma. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

ROGER PIC. Mémoire des autres. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 novembre.

QUAND VOGUAIENT LES GALÈRES. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. *Entrée : 20 F.* Jusqu'au 6 janvier 1991.

STUDIO MAGAZINE : LE CINÉMA DANS TOUS SES ÉTATS. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-*82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de* 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Du 17 novembre au 15 janvier 1991.

DEVI TUSZYNSKI. Musée d'art juif, *42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j.* sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Du 20 novembre au 31 janvier 1991.

LES VANITÉS DANS LA PEINTURE AU XVIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 28 F. Du 15 novembre au 15 janvier 1991.

LES VITRAUX DE LA RECONSTRUCTION 1918-1940. Archives *nationales, hôtel de Rohan, 87, rue* Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 14 janvier 1991.

CENTRES CULTURELS

2 000 ANS DE PEINTURE DÉCORATIVE. *De Pompeï à la Grande* Arche. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 novembre.

50 ANS DE PHOTOGRAPHIES DE PRESSE, LES ARCHIVES DE PARIS SOIR. *Match, France-Soir,* Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 novembre.

A SUIVRE. Soixante artistes sélec*tionnés par la revue Eighty. Ecole* nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT? Espace Dieu, 17, rue Dieu (42-*49-17-85). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h,* jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

AQUARELLES HOLLANDAISES DU XVIIIe SIÈCLE. Du Cabinet des dessins du Rijksmuseum d'Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille *(47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à* 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

ART SACRÉ TIBÉTAIN. Centre culturel Amorc, 199 bis, rue Saint-Martin (42-78-39-29). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 12 février 1991.

LES ATELIERS DE BUDAPEST. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au *27 novembre.*

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au *31 décembre 1993.*

PAOLO BELLINI. *Centre culturel* suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Du 17 novembre au 20 janvier 1991.

GIANNI BERENGO GARDIN. Photographies, 1953-1990. Fnac Forum *des Halles, niveau - 3, porte Lescot* (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991.

CARNETS DE VOYAGE. Pierre Blache, Marcel Blouin, Alain Chagnon. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf *lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au* 25 novembre.

CENT ANS DE PHOTOGRAPHIES AU GUATEMALA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 14 décembre.

EDGAR P. JACOBS. *Le baryton du* neuvième art. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et le 25 décembre de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

PETER KNAPP. Ex-photos. Paris *Art Center, 36, rue Falguière* (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 décembre.

LES MAISONS DE COLETTE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 avril 1991.

NATURE ARTIFICIELLE. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30, jeu. *jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.*

JERZY NOWOSIELSKI. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h, mer. jusqu'à 21 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Jusqu'au 29 novembre.

PHOTOGRAPHIES DE MODE DES ANNÉES CINQUANTE A NOS JOURS. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 20 janvier 1991.

PORTI DI MARE DE GABRIELE BASILICO. *Institut culturel italien* à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 7 décembre.

REGARDS CROISÉS. Photographies de Daoud Aoulad Syed, Bruno *Barbey, Harry Gruyaert.* Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard *(40-51-38-38).* T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au *2 décembre.*

BETTINA RHEIMS. Maison européenne de la photographie - hôtel Hénault de Cantorbe, 82, rue François-Miron. T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 décembre.

***WILLY RONIS, LA TRAVERSÉE DE* BELLEVILLE.** Exposition-parcours. Espace Floréal et à la Mairie du e, 43, rue des Couronnes (43-49-55-22). T.l.j. sf lun. de 15 h à 19 h. A la Mairie : Tlj sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

RÉSONANCES. *Fondation Dapper,* 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 16 janvier 1991.

RÉTROSPECTIVE PIERRE KLOSSOWSKI. Centre national des arts plas*tiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55).* T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 décembre.

JEANLOUP SIEFF. Crédit foncier de France, salle des tirages, 11, rue des Capucines. T.l.j. sf sam. et dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

SPECTACLES ET MYTHES. *Collec*tion de photographies du Musée Ludwig, Cologne. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h.Entrée libre. Jusqu'au 28 novembre.

LA SUISSE AVANT LE MIRACLE. *Centre culturel suisse, 38, rue des* Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Du 17 novembre au 20 janvier 1991.

MICHAEL VON GRAFFENRIED. Swiss Image. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-*44-50). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à* 18 h. Jusqu'au 8 décembre. / Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe. T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 8 décembre.

GALERIES

DENNIS ADAMS. *Galerie Gabrielle* Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 24 novembre.

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 1 décembre.

JOE ANDOE. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 novembre.

PAT ANDREA. *Galerie Jacqueline* Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Du 20 novembre au 29 décembre.

JEAN-LUC ANDRÉ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Du 16 novembre au 15 décembre.

JEAN-BAPTISTE AUDAT. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 24 novembre.

DIMITRI BALTERMANTS. Comptoir *de la photographie, cour du Bel-Air, 56,* rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 2 décembre.

HORST BECKING. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 21 décembre.

CONNIE BECKLEY. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 24 novembre.

ANNA-EVA BERGMAN. Galerie La *Hune,* 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 15 novembre au 8 décembre.

JEAN-CHARLES BLAIS, BRUNO *CECCOBELLI*. *Art of this Century,* 3, rue Visconti (46-33-57-70). Jusqu'au 24 novembre.

JÉROME BOREL. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 20 décembre.

CHRISTIAN BOUILLÉ. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 15 décembre.

FRAN OIS BOUÉ. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 17 *novembre* au 15 décembre.

VICTOR BRAUNER. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 décembre.

YVES BRAYER. *Galerie Robin Leadouze,* 2, av. Matignon (42-89-26-83). Jusqu'au 31 décembre.

ETIENNE CARJAT. Photographies d'acteurs. *L'image du grenier sur l'eau,* 45, rue des Francs-Bourgeois (42-71-02-31). Jusqu'au 22 décembre.

PATRICE CARRÉ. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 22 décembre.

AXEL CASSEL. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Du 20 novembre au 22 décembre.

CECCARELLI. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 1 décembre.

MARC CHAGALL - NOIR ET BLANC. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Du 16 *novembre* au 31 décembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 *novembre.*

PHILIPPE CHANCEL. Espace Emergence, 16, rue du Faubourg-Montmartre (45-23-34-51). Jusqu'au 8 décembre.

CHEMIAKIN. *Galerie Carpentier,* 46, rue du Bac (42-22-79-58). Jusqu'au 30 novembre.

EDUARDO CHILLIDA. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 20 novembre.

CLAVÉ, Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 1 décembre.

CÉSAR. Galerie Beaubourg, 23, rue *du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au* 6 décembre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-*04-41). Jusqu'au 19 novembre.*

DAVID DIAO. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 24 novembre.

JÉROME DIDIER. *Galerie Jacob,* 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 8 décembre.

FRAN OIS DILASSER. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 22 décembre.

VIRGINIA DWAN ET LES NOUVEAUX RÉALISTES A LOS ANGELES DANS LES. Années soixante. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 29 décembre.

TOSHIKATSU ENDO. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 1 décembre.

JIMMY ERNST. Galerie 1900-2000, *8, rue Bonaparte* (43-25-84-20). Jusqu'au 28 novembre.

MAURICE ESTÈVE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). *Jusqu'au 8 décembre.*

FAUTRIER. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 22 décembre.

HREINN FRIDFINNSSON. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 24 novembre.

BRUCE GILDEN. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 novembre.

ALLEN GINSBERG. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 29 décembre.

ANDY GOLDSWORTHY. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-*08-68). Jusqu'au 24 novembre.*

GOTTHARD GRAUBNER. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 10 décembre.

JOSEP GUINOVART. *Galerie Lina* Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 1 décembre.

HARTUNG. Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Du 15 novembre au 30 novembre.

HOMMAGE A BETTINA. JGM Gale*rie, 8 bis, rue* Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 24 novembre.

HONGRIE 1920-1960. FRAGMENTS D'UN DISCOURS SOUS *INFLUENCE*. *Galerie Franka Berndt* Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 8 décembre.

BRYAN HUNT. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 novembre.

SHIRLEY JAFFÉ. Galerie Jean Four*nier,* 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 24 novembre.

WILLIAM KLEIN, LEE FRIEDLANDER, KENNETH SNELSON. Photo*graphies du Japon. Galerie Zabriskie,* 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 13 décembre.

KNIG. Galerie Erval, 16, rue de Seine *(43-54-73-49). Jusqu'au 24 novembre.*

KOSUTH, MORELLET, VENET. Galerie Rocca, 18, rue Charlot (48-87-56-56). Jusqu'au 25 novembre.

DENIS LAGET. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 1 décembre.

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Jusqu'au 24 novembre.

DANIEL LEVIGOUREUX. *Galerie Phi*lippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Jusqu'au 30 novembre.

FRANCIS LIMÉRAT. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 22 décembre.

RICHARD LOHSE. Galerie Denise *René,* 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 30 novembre.

MAFONSO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge *(48-04-59-44). Jusqu'au 27 novembre.*

ANNETTE MESSAGER. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 20 novembre.

LUCIE MEYER. Galerie Huit Poissy, 8, rue de Poissy (43-54-20-52). Du 20 *novembre* au 22 décembre.

MOLINIER, NEWTON, CHARLSWORTH. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-*58-36). Du 15 novembre au 13 décem*bre.

OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 17 novembre au 30 décembre.

DAVID NASH. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 22 décembre.

MARCEL ODENBACH. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 25 novembre.

OLIVIER O. OLIVIER. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 1 décembre.

JEAN-MICHEL OTHONIEL. Galerie *Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Hau*driettes (48-87-60-81). Jusqu'au 17 novembre.

NICOLAI OUTCHINNIKOV. Galerie *Froment et Putman, 33, rue Charlot* (42-76-03-50). Jusqu'au 24 novembre.

MIMMO PALADINO. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). *Jusqu'au 20 décembre.*

PAPIERS EN QUESTION... (2 PARTIE). Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 24 novembre.

LUC PEIRE. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 15 novembre au 12 décembre.

GILLES PENNANEAC'H. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 5 janvier 1991.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon (43-59-09-18). Jusqu'au 30 novembre.

POLKE, RICHTER, TRAQUANDI. *Galerie Samia Saouma,* 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 24 novembre.

MEDHI GOTBI. Galerie Ariane Bom*sel, 40, rue de Verneuil* (42-61-00-66). Jusqu'au 8 décembre.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). *Jusqu'au* 1 décembre.

BOB RAUSCHENBERG, BELA KOLAROVA. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 24 novembre.

RIEN QUE LA CHOSE EXORBITÉE... ROLAND BARTHES. Carte blanche à Régis Durand. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 24 novembre.

IGOR RONCEVIC. Galerie d'art inter*national, 12, rue Jean-Ferrandi* (45-48-84-28). Jusqu'au 8 décembre.

ANTONIO SAURA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jus*qu'au 30 novembre.*

SAVIGNAC. Galerie Alix Lemarchand, 12, rue Brantôme, quartier de l'Horloge (48-87-14-25). Jusqu'au 1 décembre.

FRAN OISE SCHEIN. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Saint-Anastase (42-72-22-04). Du 15 novembre au 12 janvier 1991.

SEAN SCULLY. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). *Jusqu'au 24 novembre.*

GEORGE SEGAL. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 6 décembre.

RICHARD SERRA. *Galerie Yvon* Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 25 novembre.

LAURIE SIMMONS, ELAINE STURTEVANT. Galerie *Michel* Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Du 15 novembre au 30 décembre.

MARIA SIMON. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (43-26-36-34). Jusqu'au 30 novembre.

ERIC SNELL. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 8 décembre.

SOONJA HAN. Origines. Galerie *Lelia Mordoch - Jean-Claude Richard,* 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 8 décembre.

ETTORE SOTTSASS. Galerie Gastou-Haguel, 165, galerie Valois - jardins du Palais-Royal. Du 15 novembre au 30 janvier 1991.

SOULAGES. Galerie Denis Bloch, 52, rue de l'Université (42-22-25-26). Du 15 novembre au 5 décembre.

STRIP-TEASE DE L'INTIME. Galerie *Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette* (47-00-11-82). Jusqu'au 6 décembre.

SUGAI. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du 15 novembre *au 31 décembre.*

DAVID TREMLETT. Galerie Durand-Dessert, 43, *rue de Montmorency* (42-78-29-66). Jusqu'au 1 décembre.

UN COUTEAU DANS LA PHOTO ET CLAUDE JETTER. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 8 *décembre.*

RICHARD VENLET. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 22 décembre.

VIDÉO, IMAGE, PEINTURE. *Galerie* du Génie, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 20 novembre.

VILLEGLÉ. La lettre lacérée. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 15 décembre.

ANDRÉ VILLERS. Galerie Thierry Salvador, 28, avenue Matignon (42-66-67-93). Jusqu'au 22 novembre.

VINGT ANS DE GALERIE. *Galerie* Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 8 décembre.

VOSTELL. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 24 novembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 NOVEMBRE

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 11 heures, 33, quai d'Orsay.

« La cathédrale russe. Histoire de la religion orthodoxe », 15 heures, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Jardins et hôtels autour de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », *14 h 30,* 77, rue de Varenne, devant le portail (Connaissance de Paris).

« Histoire du Louvre, du donjon à la *pyramide* », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et *caetera*).

« Hôtels et jardins du Marais, place *des Vosges », 14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Un musée méconnu : histoire de la police parisienne du Moyen Age à *nos jours », 15 heures, 1 bis, rue des* Carmes (Monuments historiques).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 15 heures, entrée, sur le par*vis (M. Hager).*

« Saint Thomas d'Aquin, le plus grand penseur du monde chrétien », 15 heures, sortie métro Temple *(I. Hauller).*

« La nouvelle dation Picasso », 16 heures, Grand Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

108-110, rue Saint-Maur, 18 h 30 : « URSS : une société en mouvement », par J.-M. Chauvier. Inscriptions au 43-38-49-00 (Peuple et culture).

12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 19 heures : « La politique antilaïque du régime de Vichy ». Entrée libre (La Libre pensée).

Hôtel Arcade Bastille, 15, rue Bréguet, 20 heures : « La vision. Guéri*son de la vue », par P. Morchain.*

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « La vision panoramique au moment de la mort ». Entrée libre (Loge unie des *Théosophes).*

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– M. Samir Afifi,
son époux,
Mmes Florence et Aliette Afifi,
ses enfants,
M. et Mme Philippe Hochedez,
ses frère et belle-sœur,
Mlle Adeline Hochedez,
sa nièce,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Samir AFIFI,
née Alix Hochedez,

survenu le 10 novembre 1990, dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 17 novembre, à 10 h 30, en l'église de Plainval (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Cyclades, Naxos.
74160 Saint-Julien-en-Genevois.

– Le personnel et les élèves du lycée Edgar-Quinet, Paris-9e,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise CASTELLANOS,
professeur d'espagnol,

survenu le 13 novembre 1990.

– Marcel Duros,
son époux,
Nicole et Jean Guillaume
et leurs enfants,
Michel Duros
et ses enfants,
Les familles Duros et Mayras,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline DUROS,

survenu à Paris le 13 novembre 1990, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 novembre, à 15 heures, en la basilique Saint-Sauveur de Dinan, où l'on se réunira, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

21, rue Pauline-Borghèse,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les membres du conseil d'administration,
Les chercheurs,
Le secrétariat général
Et le personnel du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations,
ont le regret de faire part du décès de leur président,

Michel FONTAN,
professeur émérite de psychiatrie à la faculté de médecine de Lille,

survenu le 2 novembre 1990.

– Marc Vermont,
son fils,
Eddy et Arlette Grünberg,
Nisa et Jean-Pierre Chevènement,
Marie-Annick Grünberg,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henriette GRÜNBERG,
née Israël,

survenu le 12 novembre, des suites d'une longue maladie.

– Le président,
La direction générale,
Et le personnel d'Hispano-Suiza,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu subitement le 13 novembre 1990, de

René HERSEN,
responsable
des études nacelles et inverseurs.

La cérémonie religieuse se déroulera le vendredi 16 novembre, à 16 h 15, en l'église de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne).

– Mlle Sylvie Honnorat,
M. et Mme Jean-Marie Dallet,
née Michèle Honnorat,
M. et Mme Edmond Christol,
née Paulette Honnorat,
Et leur famille,
M. Raymond Jalles et la famille Jalles,
M. Jean Vinci,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Edouard HONNORAT,

commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
TOE,
médaille de la Résistance,

survenu le mardi 13 novembre 1990.

Une bénédiction sera célébrée en l'église de Porquerolles, le vendredi *16 novembre, à 15 heures, et sera suivie* de l'inhumation dans le caveau de famille à Porqureolles.

– Marseille.

Pierre Rastit,
son frère,
Jean-Pierre et Agnès Poyet,
Janic et Dominique Boblet,
Ariette Poyet,
Madou et Daniel Sicot,
Bernard et Anne-Marie Poyet,
Henri et Danièle Poyet,
ses enfants,
Véronique, Agnès, Marc, François, Franck, Luc, Thomas, Julia, Anne, Nicolas, Mikaël, Armelle, Rémy,
ses petits-enfants,
font part du décès de

Mme Magda POYET-RASTIT,

qui s'est éteinte le mardi 6 novembre 1990, à l'âge de soixante-quinze ans. Elle a été inhumée le jeudi 8 novembre, entourée des siens, à la suite d'une messe célébrée en l'église de Saint-Giniez.

– La direction de la société GTS Industries,
Les membres du comité d'établissement,
Les membres du personnel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean RADREAUX,
directeur financier,

à l'âge de soixante-deux ans, survenu le 10 novembre 1990.

Les obsèques ont lieu le jeudi 15 novembre, à 10 h 45, en l'église de Marie-Mère-de-l'Eglise, 12, rue des Pins, 91330 Yerres.

La société adresse à toute la famille l'expression de ses condoléances émues et respectueuses.

Société GTS Industries,
29, le Parvis,
92072 Paris la Défense.

– Annick Catherine Rebiffé Barrois,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants, Vincent, Françoise, Marion, Hélène, Dominique, Stéphanie, Matthieu, Jérôme, Régine,
M. et Mme Pierre Barrois,
ses beaux-parents,
Les familles Rebiffé, Venet,
ses frères et sœurs,
Les familles Huret, Leroy, Mairesse, Le Bayon,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Michel REBIFFÉ,

survenu le 14 novembre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 novembre, à 13 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, place du Chanoine-Ravary, faubourg Bonnefoy, à Toulouse, dans l'intimité de ses proches.

– Jean-Pierre Monod,
président du groupe France Maïs,
Les administrateurs,
Et les collaborateurs,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Michel REBIFFÉ,
président-directeur général
de Pioneer France Maïs,

survenu le 14 novembre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 novembre, à 13 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, place du Chanoine-Ravary, faubourg Bonnefoy, à Toulouse, dans l'intimité de ses proches.

– Mme Léon Tessler,
son épouse,
M. et Mme Laurent Tessler,
M. et Mme Jean-François Tessler,
M. et Mme Hervé Tessler,
Mlle Nathalie Tessler,
ses enfants,
Guillaume, Olivier, Solène, Oriane, Sarah et Jennifer,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Léon TESSLER,

survenu le 11 novembre 1990, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont lieu le jeudi 15 novembre dans l'intimité familiale.

72 ter, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le président, la direction générale, les directeurs et tous les collaborateurs de la Banque Sanpaolo, anciennement Banque Vernes et Commerciale de Paris,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Pierre VERNES,

survenu le mardi 13 novembre 1990.

Anniversaires

– Pour le quarantième anniversaire *du rappel à Dieu de*

M. Michel DETRIE,
consul général de France à Calcutta,

le 16 novembre 1950, une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

De la part de
Mme Michel Detrie,
Ses enfants et petits-enfants.

– Pour le vingt-septième anniversaire de la mort de

Jacques FELDMAN,

son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a trois ans,

Laurent GARSON,

vingt et un ans, étudiant à Paris-I,

Jérôme GARSON,

dix-neuf ans, étudiant à Dauphine,

étaient arrachés, à l'âge de toutes les espérances, à l'affection de leurs parents, leur famille, leurs amis, qui, par la pensée et la prière, veillent sur eux.

Nous n'oublierons jamais.

« Il n'est si longue nuit qui n'atteigne l'aurore. »
Shakespeare

– Pour le cinquième anniversaire de la disparition de sa chère femme,

Eliane GRUNWALD,

M. Gilbert S. Grunwald
demande à ceux qui l'ont connu et aimé une pensée affectueuse, le vendredi 16 novembre.

– Il y a onze ans, le 15 novembre 1979, décédait subitement

Sandra HIPSZMAN.

Il est demandé à ceux qui l'ont connue et estimée une affectueuse pen*sée pour elle.*

– Il y a un an, le 16 novembre 1989, mourait, à quarante-six ans,

Michel NATHAN.

Sa famille,
Ses amis se souviennent.
Il nous manque.

« Dans les bras tordus des désirs à jamais inassouvis sera sa mémoire. »
Henri Michaux,
Apparitions.

Communications diverses

– Loge d'Etude et de Recherche Louis de Clermont. Rite Français Traditionnel. Lundi 26 novembre, à 19 h 30. Conférence : « La Franc-Maçonnerie, Voie royale de la Tradition occidentale ». Sur invitation. LNF BP 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la « Charte de la Maçonnerie Traditionnelle Libre » sur demande.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, mercredi 14 novembre 1990, à 9 h 30, salle 113, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste Dumas, Sorbonne, Mme Colette Arnould : « Un aspect de la superstition dans la France médiévale : le diable et la sorcière (XIIe - XVe siècles) ».

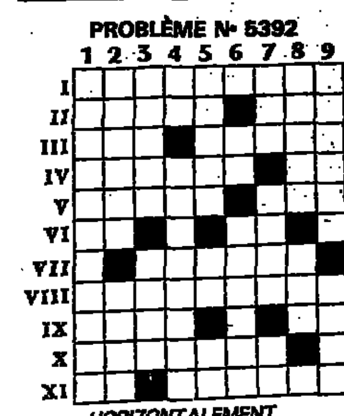
– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, jeudi 15 novembre 1990, à 14 heures, salle 113, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste Dumas, Sorbonne, Mlle Agnès Glichitch : « Iconographie du Christ-*Emmanuel. Origine et développement* jusqu'au XIVe ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, vendredi 16 novembre 1990, à 15 heures, salle 113, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste Dumas, Sorbonne, Mlle Françoise Oppikofer-Brutsch : « Gaston Chaissac : totems, masques, pierres et objets enluminés ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, samedi 17 novembre 1990, à 9 h 30, salle Louis-Liard, entrée 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, M. Hervé Vieillard-Baron : « Chances d'intégration et risque de « ghetto » chez les populations défavorisées de la région parisienne ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5392



HORIZONTALEMENT

I. Qui se laissent facilement faire. – II. Se porte bien durant l'hiver. Mot de reconnaissance. – III. Première à venir et première à partir. Telle qu'il ne vaut mieux pas mettre la main dessus. – IV. Est appliqué pendant l'entretien. Préposition. – V. Eloigne le danger. Fit couler le sang. – VI. A ses plages. Morceau de sucre. – VII. Echappe aux nuisances de la ville. – VIII. Moyens de transport. – IX. Qui fut toujours présent. *Pronom.* – X. On ne peut pas dire qu'elles ne sont pas en reste ! – XI. Conjonction. Il est préférable de ne pas avoir de mots avec lui.

VERTICALEMENT

1. *Est souvent aux prises.* – 2. Est à l'eau. Fait un contre. – 3. Qui a donc pris de la hauteur. Ne laisse pas nu. – 4. Les quatre saisons. C'est souvent qu'il est dans les nuages et qu'il n'a plus les pieds sur terre. – 5. Son manteau n'est pas chaud. Pas *à moi.* Article. – 6. Fit beaucoup paraître. Avec elles, c'est mieux quand on est dans le noir. – 7. Se fait tout petit. Cité soviétique. Réfléchi. – 8. Volée de moineaux. Bien fait. – 9. « Passé » sous silence. Avoir du liquide sur soi.

Solution du problème n° 5391

Horizontalement

I. Golfeurs. – II. About. Oil. – III. Mitrons. – IV. Me. On. Son. – V. Er. Peso. – VI. Scare. – VII. Gueules. – VIII. Orales. Se. – IX. Nostoc. – X. *Dots.* Epia. – XI. Suse. Sées.

Verticalement

1. Gamme. Gonds. – 2. Obier. Ur. Ou. – 3. Lot. Séants. – 4. Furonculose. – 5. Eton. Alès. – 6. Prestes. – 7. Rosées. Ope. – 8. Si. Os. Scie. – 9 Linotte. As.

GUY BROUTY

France loto – TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 14 NOVEMBRE 1990

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 506871 gagne 4 000 000 F

Les numéros approchant à la centaine de mille : 006871, 106871, 206871, 306871, 406871, 606871, 706871 gagnent 40 000 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
516871	500871	506071	506801	506870	10 000 F
526871	501871	506171	506811	506872	
536871	502871	506271	506821	506873	
546871	503871	506371	506831	506874	
556871	504871	506471	506841	506875	
566871	505871	506571	506851	506876	
576871	507871	506671	506861	506877	
586871	508871	506771	506881	506878	
596871	509871	506971	506891	506879	

Tous les billets se terminant par	6871	gagnent	4 000 F
	871		400 F
	71		200 F
	1		100 F

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS
Par minitel 36.15 LOTO
Par téléphone 36.65.77.02

90 – TACOTAC – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS – 60e

HISTOIRE

Un colloque : « De Gaulle en son siècle »

« La France, grâce au Général a retrouvé sa réalité »

nous déclare M. Bernard Tricot

L'institut Charles de Gaulle organise, du 19 au 24 novembre au siège de l'UNESCO à Paris, des Journées internationales sur le thème « De Gaulle en son siècle ». Elles seront ouvertes par un discours de M. Michel Rocard. M. Bernard Tricot, qui fut le dernier secrétaire général de l'Elysée en 1969 et qui a préparé ce colloque au nom de l'institut, a répondu à nos questions.

« Que retiennent essentiellement les étrangers de de Gaulle : l'homme de guerre, le stratège, le libérateur, le fondateur de la Ve République. Quelles sont les images laissées par de Gaulle ?

– Vous avez raison de dire « les images » car elles sont variables selon les pays et selon les degrés de connaissance et de capacité de réflexion des intéressés. Presque partout deux notions émergent cependant. Tout le monde dit que de Gaulle était un héros en raison de son caractère, de sa solitude et de sa trajectoire qui démarre en 1940 et se poursuit pendant trente ans avec une volonté individuelle fantastique. Deuxième aspect : c'était aussi un grand homme par ses capacités de prévision, de réflexion et ses vues sur l'homme et sur la société. Dans les pays qui ont été mêlés à la guerre l'image retenue même par les jeunes est naturellement celle de l'homme de guerre. En Allemagne, c'est plutôt l'homme de la réconciliation, celui du couple avec Adenauer. A l'Est, c'est l'homme qui a encouragé les peuples à s'affirmer eux-mêmes lorsque leur pays était dominé par les Russes et qui a fait comprendre que le système communiste n'était pas l'avenir. Ailleurs, l'idée dominante est celle d'un homme ouvert vers le tiers-monde, qui a accepté les indépendances et qui a mis fin à la guerre d'Algérie.

– Ces images ne correspondent donc pas exactement à celles que retiennent les Français.

– En effet, pas du tout. Pour les Français, l'image habituelle de de Gaulle c'est la tradition historique, c'est Jeanne d'Arc, Richelieu, Napoléon. C'est l'Hexagone, le pré-carré, quelque chose de purement national qui se réfère avant tout à la France. Cela est vrai également. Mais à l'étranger, de Gaulle est perçu comme un homme ouvert aux autres nations. De même que la personne humaine était fondamentale pour lui, de même l'était la personne morale « nation » pour laquelle il avait un profond respect. Ce fut très net pour toutes les nations à fortes traditions.

Les trucs et les machins

– Ce respect porté au concept de nation explique-t-il que de Gaulle soit perçu comme anti-européen ? Les nations très européennes n'ont-elles pas eu pour cette raison une réticence à l'égard de de Gaulle ?

– C'est une question qui se pose. Cependant tous reconnaissent qu'en 1958 c'est de Gaulle qui a permis au Marché commun européen de démarrer puis de devenir une réalité, notamment dans le domaine agricole. L'échec d'une union politique européenne n'est pas imputée exclusivement à de Gaulle. Tout le monde ne la voulait pas. De même, sur le refus de l'entrée de la Grande-Bretagne les opinions sont diverses. Au fond, l'élément essentiel pour de Gaulle était alors de mettre fin à la rivalité franco-allemande. L'idée *« nous sommes des nations, nous voulons l'Europe mais nous ne voulons pas pour autant la disparition des nations »* correspondait au sentiment dominant des gens. Les hommes d'Etat et les diplomates, eux, évitent de trop le reconnaître mais en réalité ça les arrangeait beaucoup que de Gaulle le dise. Lui-même n'avait pas d'aversion à l'égard de l'Europe mais il n'aimait pas les trucs et les machins qui lui paraissaient des constructions artificielles par rapport aux réalités concrètes que sont les nations. Il fallait donc d'abord organiser les relations de celles-ci entre elles.

– Comment les Américains d'aujourd'hui ressentent-ils la politique de de Gaulle à l'égard des Etats-Unis qui, pour les Français, a ressemblé à une révolte et à une rupture ?

– Globalement pour eux la France, grâce au général, a retrouvé sa réalité. Pour ceux qui ont été des gouvernants, de Gaulle a été un partenaire bien mal commode mais au moins la France existait.

– C'est un peu ce que Churchill disait à de Gaulle : « Vous nous avez toujours « obstaclés ».

– C'est vrai, le sentiment d'une sorte de trahison de de Gaulle à l'égard des Etats-Unis ne se trouve que chez des spécialistes, chez des diplomates, chez des militaires de l'OTAN que de Gaulle avait beaucoup exaspérés ou dérangés. Pour les Américains en général, de Gaulle était un monsieur incommode mais un allié fidèle dans les moments difficiles, comme on l'a vu pour Cuba. D'ailleurs, le président Nixon a dit des choses très intéressantes à ce sujet qui seront communiquées au colloque.

– Peut-on dire aujourd'hui qu'il y a un message gaullien de caractère mondial ?

– Je ne crois pas à l'héritage gaulliste. De Gaulle avait trop de vitalité pour être ficelé dans un héritage à préserver. C'est une notion trop statique. Je préfère celle de patrimoine national qui s'entretient, qui s'enrichit, qui peut s'adapter. Sur le plan mondial le message est double : c'est celui de la capacité, de la volonté des hommes et de la confiance dans l'effort individuel et collectif. Ainsi de Gaulle nous met en garde contre la croyance *a priori* dans les vertus du libéralisme capitaliste absolu. Selon lui, si les hommes sont réunis par l'Histoire en nations, si ces nations ont des Etats qui sont des instruments d'action, le rôle de ces derniers n'est pas seulement de laisser le champ libre à l'initiative individuelle. Il peut y avoir des correctifs collectifs aux initiatives individuelles ou des substitutions. Son message est aussi celui d'un homme de l'évolution qui proclame : n'ayez pas le regard limité à votre temps. Pensez au long terme.

– Quel avenir voyez-vous donc au message gaullien ?

– L'intérêt d'un colloque comme le nôtre est de tenter de combler les lacunes de la culture politique à travers le monde. Ainsi 51 % seulement des jeunes Britanniques de seize à vingt-quatre ans savent aujourd'hui que de Gaulle est mort, et au total un Anglais sur trois ignore qui est de Gaulle selon un sondage réalisé en 1989 par Research surveys of Great-Britain. Selon la SOFRES, 42 % des Allemands de l'Ouest n'ont, à l'égard de de Gaulle que de l'indifférence. *Ainsi d'une manière générale on a* l'impression que dans le monde entier les jeunes n'apprennent plus l'histoire. »

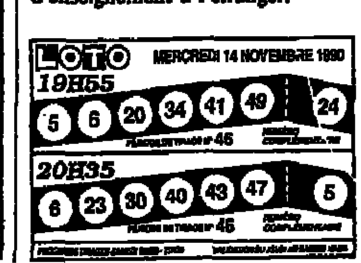
Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON

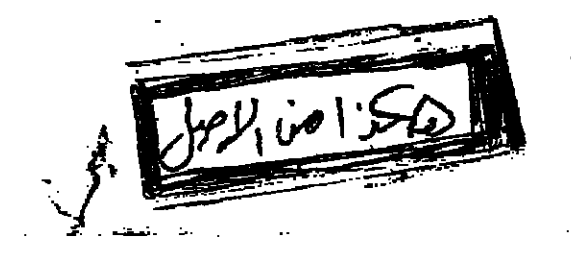
JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du *mercredi 14 novembre :*

UNE CIRCULAIRE

– Du 4 octobre 1990 relative à l'application du décret n° 90-469 du 31 mai 1990 relatif à la situation administrative et financière des personnels des établissements d'enseignement à l'étranger.



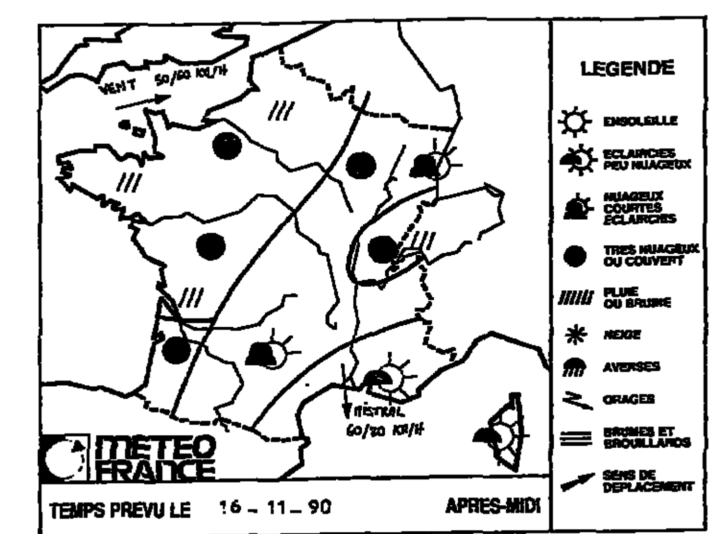


AGENDA

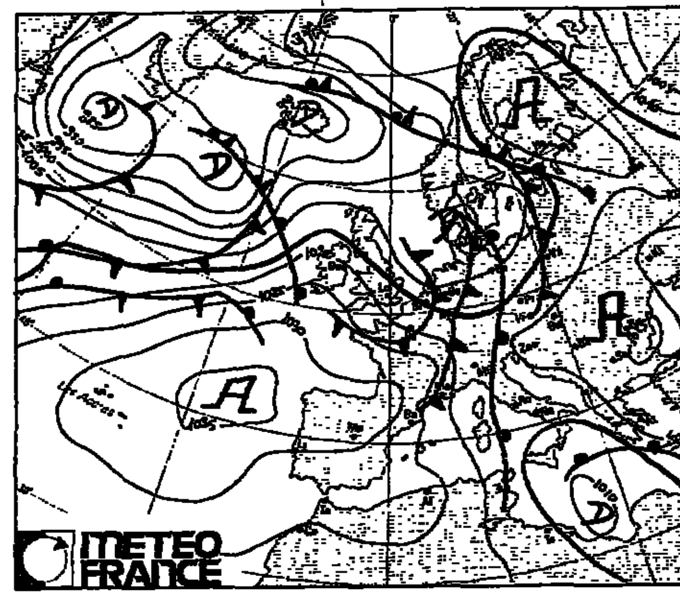
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 16 novembre

Temps gris avec pluies ou bruines sur le Nord et l'Ouest. Vent très fort et éclaircies sur le Sud-Est.



SITUATION LE 15 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



De samedi à lundi, sur la moitié nord, le temps restera le plus souvent gris et parfois pluvieux. Plus au sud, le soleil fera de plus larges apparitions, mais les brouillards seront nombreux en matinée. Sur le Sud-Est, tramontane et mistral favoriseront un bel ensoleillement.

Samedi : encore beaucoup de nuages sur la moitié nord. – Sur l'ensemble de la moitié nord la journée sera encore très nuageuse. Ces nuages seront assez peu menaçants et n'amèneront que de rares et faibles pluies des régions du Nord au Nord-Est. Sur le Nord-Ouest et les côtes de la Manche, l'amélioration très relative sera de courte durée : des pluies assez faibles feront leur retour en soirée.

Sur les régions du Sud-Ouest, du Centre, le Massif Central, le temps sera souvent brumeux, le matin avec de nombreux brouillards. Leur dissipation interviendra en matinée, laissant alors place à de belles éclaircies.

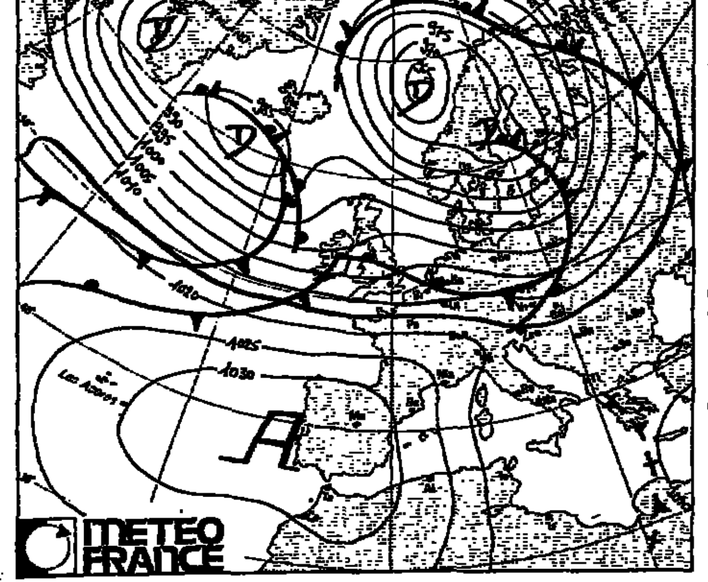
Sur les régions méditerranéennes, le vent du nord en vallée du Rhône et la tramontane souffleront, dégageant le ciel.

Au lever du jour, les températures seront comprises entre 2 et 5 degrés sur le Nord-Est et le Centre-Est, 6 et 10 degrés ailleurs.

L'après-midi, les températures atteindront de 11 à 14 degrés sur la moitié nord, de 14 à 18 degrés sur la moitié sud.



PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-11-90 à 6 heures TU et le 15-11-90 à 6 heures TU

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	18	9	O
BIARRITZ	16	13	C
BORDEAUX	16	10	C
BOURGES	14	9	P
BREST	13	8	D
CAEN	14	9	D
CHERBOURG	13	11	D
CLERMONT-FER.	15	9	C
DIJON	13	10	P
GRENOBLE-St-M-H	10	9	C
LILLE	14	8	P
LIMOGES	11	7	P
LYON	13	9	P
MARSEILLE-MAR.	15	11	N
NANCY	12	4	P
NANTES	14	9	P
NICE	16	9	D
PARIS-MONTS	14	11	N
PAU	15	9	N
PERPIGNAN	21	14	N
RENNES	14	9	D
ST-ETIENNE	14	8	P
STRASBOURG	12	8	P
TOURS	13	9	P
TOULOUSE	16	10	C
POINTE-A-PITRE	31	23	A

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	21	12	N
AMSTERDAM	12	8	A
ATHÈNES	16	15	P
BANGKOK	32	23	N
BARCELONE	18	10	D
BELGRADE	13	-2	B
BERLIN	10	9	P
BRUXELLES	13	8	A
LE CAIRE	28	14	D
COPENHAGUE	9	9	P
DAKAR	27	24	D
DELHI	30	14	D
DJERBA	20	15	N
GENÈVE	10	8	P
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	19	11	D
LISBONNE	20	13	D
LONDRES	15	9	C
LOS ANGELES	28	12	D
LUXEMBOURG	11	4	A
MADRID	20	2	D
MARRAKECH	29	11	D
MEXICO	25	8	B
MILAN	7	1	B
MONTRÉAL	1	-7	N
MOSCOU	2	-10	D
NAIROBI	22	15	C
NEW-YORK	9	2	D
OSLO	7	4	P
PALMA-DE-MAJ.	20	8	D
PÉKIN	13	6	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	D
ROME	18	6	N
SINGAPOUR	30	24	O
STOCKHOLM	7	4	P
SYDNEY	30	30	C
TOKYO	20	12	D
TUNIS	21	12	A
VARSOVIE	5	4	P
VENISE	12	6	C
VIENNE	9	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	bruine	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 15 novembre

TF 1

20.40 Série : Paparoff. Paparoff et l'éléphant bleu.
22.15 Ex libris. Magazine littéraire de Patrick Poivre d'Arvor. Pour adultes seulement. Invités : Erica Jong (*Nana Blues*), Frédéric Dard (*le Mari de Léon*), Philippe Léotard (*le Château de Cène*), Alain Paucard (*De la misogynie considérée comme un des beaux-arts*), Pierre Sipriot (*Montherlant sans masque*).
23.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.05 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.40 ► Magazine : Envoyé spécial. *Présenté par Bernard Benyamin.* Les clochards ; Le mythe Ferrari ; Le New-Age.
21.50 Cinéma : L'amour en douce. □ Film français d'Édouard Molinaro (1984). Avec Daniel Auteuil, Jean-Pierre Marielle, Emmanuelle Béart.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Documentaire : Chroniques nomades. De Claude Herviant. 2. Badjao à Tong Bongkow, de François Floquet.

FR3

20.40 Cinéma : Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais elle cause. ■ *Film français de Michel Audiard (1969).* Avec Annie Girardot, Bernard Blier, Mireille Darc.
22.05 Journal et Météo.
22.25 Sport : Voile. La Route du rhum.
22.35 Cinéma : Un tueur dans la foule. ■
Film américain de Larry Peerce (1976).
0.25 *Musique : Carnet de notes.* Trio (3e mouvement), de Ravel.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Ironweed – La force d'un destin. ■ Film américain d'Hector Babenco (1988). Avec Jack Nicholson, Meryl Streep, Carroll Baker.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Le flic de Beverly Hills 2. □ Film américain de Tony Scott (1987) (v.o.).
0.30 Cinéma : Délices. Film français, classé X, de Burd Tranbaree (1978).

LA 5

20.40 Série : Secrets de femmes. Les secrets d'une call-girl, de Robert Markowitz, avec Loni Anderson. *Une adolescente à la recherche de sa mère.*
22.25 Magazine : Reporters. Présenté par Patrick de Carolis.
23.40 Sport : Tennis. Résumé des Masters 1990.
0.10 *Journal de minuit.*

M 6

20.35 ► Téléfilm : Nom de code Rebecca. *De David Hemmings, avec David Soul, Cliff Robertson (2e partie).*
22.25 Téléfilm : Le poids du destin. De Ralph Gregan.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 *Magazine : Dazibao.*
0.10 Sexy clip.
0.45 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.30 Série : Objectif amateur.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Danse : Soirée Merce Cunnigham.
22.25 Concert : Dietrich Fischer-Diskau.
23.00 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or. (1. Le défi bourguignon, 1360-1419). De Jean Antoine et Jean-Philippe Lecat.

FRANCE-CULTURE

20.30 *L'espérance et la nuit,* ou les tribulations de l'utopie. Les paperasses de la liberté.
21.30 Profils perdus. Jean-Richard Bloch (1re partie).
22.40 Les nuits magnétiques. La Bastille, côté faubourg.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Mare nostrum. 4. Tunis.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie nº 3, de Part ; Concerto pour violon et orchestre nº 4, de Schnittke ; Symphonie nº 5 en mi bémol majeur op. 82, de Sibelius, par l'Orchestre national de France, dir. Neeme Jarvi ; sol. : Gidon Kremer, violon.
23.07 Poussières d'étoiles. Œuvres de Rameau, Mozart, Franck, Sainte-Colombe, Beethoven, Gaultier, Couperin.

Vendredi 16 novembre

TF 1

16.35 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Variétés : Tous à la Une.
22.40 Magazine : Si on se disait tout ? Présenté par Patrick Sabatier.
23.40 Feuilleton : La Mafia. *Avec Michele Placido. (2e épisode, rediff.).*
0.45 Journal, Météo et Bourse.

A2

17.05 Magazine : Eve raconte. Marilyn Monroe (5e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.55 Magazine : Giga.
18.25 Magazine : Une fois par jour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Profession comique. D'André Halimi. Les cancres. *Sketches en vrac.*
21.55 Caractères. Magazine littéraire de Bernard Rapp. Le meilleur des mondes. Invités : Serge Lentz (*la Stratégie du bouffon*) ; Franco Ferrucci (*la Création - Autobiographie de Dieu*) ; Claude Fischler (*l'Homnivore*) ; Claude Nuridsany et Marie Perennou (*Masques et Simulacres, le Mimétisme dans la nature*).
23.15 Journal et Météo.
23.35 Cinéma : Le vieil homme et l'enfant. ■■ *Film français de Claude Berri (1966).* Avec Alain Cohen, Michel Simon, Luce Fabiole.

FR3

16.05 *Magazine : Zapper n'est pas jouer.*
17.30 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Magazine : Thalassa. Pas de vacances pour les Vickings, de Stéphanie Brabant et Robin Teboul ; Voile : La route du rhum.
21.35 Feuilleton : *Tendre est la nuit* (dernier épisode).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Sport : Voile. La route du rhum.
23.00 Magazine : Mille Bravo. De Christine Bravo. Avec Franck Margerin, Gisèle Magnan, Bratsch, El Gringo.
23.55 Magazine : Musicales (rediff.).

CANAL PLUS

15.35 Documentaire : Les allumés... Par les chevaux de bataille, d'Hugues Fontaine.
16.05 Cinéma : Les agents 007 1/2. ■ Film américain de Worth Keeter (1986). Avec Ian Hunter, Shakiti Chen, Charles Bibby.
17.30 Magazine : Rapido (rediff.).
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 *Top albums.*
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Téléfilm : J. Edgar Hoover. De Robert Collins, avec Treat Williams, Rip Torn.
22.15 Documentaire : Baja, un désert entouré d'eau. De Bruce Reitherman.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Cobra. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1986). Avec Sylvester Stallone, Brigitte Nielsen, Reni Santoni.

LA 5

16.30 Dessins animés.
18.30 *Sport : Tennis.* Masters 1990, en direct de Francfort.
19.00 Journal images.
19.10 Sport : Tennis (suite).
19.45 *Journal.*
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Istanbul. De Mats Arehn, avec Timothy Bottoms, Twiggy. *Un journaliste et une mystérieuse cassette vidéo.*
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.30 Sport : Tennis. Résumé des Masters 90.
0.00 *Journal de minuit.*
0.10 Magazine : Nomades.

M 6

15.30 *Variétés : Bleu, blanc, clip.* Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène.
18.00 *Jeu : Zygomusic.*
18.26 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Mariés, deux enfants.
20.30 Météo 6.
20.35 Téléfilm : Un coupable sur mesure. *De Dennis Memec, avec Richard Crenna,* John Shea.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 Magazine : La 6e dimension. De Lionel Rotcage et Pascale Bastide. Les prix littéraires : Touche pas à mon Goncourt.
23.40 Magazine : Avec ou sans rock.
0.10 Capital.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (7).
16.00 Magazine : Lire et écrire De Pierre Dumayet.
17.00 Feuilleton : Napoléon et l'Europe (dernier épisode).
18.00 Série : Time code.
18.30 Mosaïque mathématiques.
18.45 *Portraits* *(La repasseuse). D'Alain Cavalier.*
19.00 Danse : *Le sacre du printemps.*
20.00 Documentaire : Un observateur en Finlande.
20.30 Documentaire : Contacts *(Léonard* Freed ; *Helmut Newton).*
20.59 Une minute pour une image.
21.00 ► Téléfilm : Les mains au dos.
22.00 Court métrage.
22.30 Mosaïque mathématiques.
22.45 Portraits (La rémouleuse ambulante).
23.00 Le cirque Plume. D'Alain Hattet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Spécial Gabrielle Dorziat (2e partie).
21.30 Musique : Black and blue. Le talent d'Art Tatum.
22.40 Les nuits magnétiques. La Bastille, côté Faubourg.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. 5. Briatte.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1er avril à Sarrebruck) : Suite nº 4 en sol majeur op. 61, de Tchaïkovski ; Fantaisie pour piano en ut majeur op. 15, D 760, de Schubert (orchestration de Liszt) ; Divertimento, de Stravinsky ; Toccata et fugue en ré mineur BWV 565, de Bach (orchestration de Stokowski, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Sergiu Comissiona ; sol. : Brigitte Engerer, piano.
22.20 Concert du GRM. Théâtre d'ombres, de Bayle.
23.07 Poussières d'étoiles. Pin ups ; Poissons d'or : œuvres de Malherbe, Curran, Lurie ; Une réédition : Ten thirty on a Summer Night, de Jobson ; Les poissons d'or du passé : Vanessa, opéra, de Barber.

Audience TV du 14 novembre 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53,5	Roue fortune 16,9	Une fois... 6,0	Act. région. 21,4	Communic. 2,3	Tennis 2,8	Magnum 4,2
19 h 45	59,4	Roue fortune 29,2	Une fois... 6,9	19-20 Infos 13,1	Nulle part 3,7	Journal 2,5	Magnum 4,4
20 h 16	67,5	Journal 27,3	Journal 16,6	La classe 11,1	Nulle part 3,8	Journal 4,4	Mariés 2 enf. 4,6
20 h 55	71,9	Sacrée soir. 27,8	Mari ambass. 15,5	Marche siècle 11,2	Ciné salles 4,4	Hist. vraies 6,9	Nom de code 6,4
22 h 08	59,0	Sacrée soir. 27,9	Foot 7,2	Marche siècle 10,5	The assault 3,5	Droit meurtre 6,1	Nom de code 5,2
22 h 44	45,3	Sacrée soir. 24,7	Foot 8,1	Soir 3 6,7	The assault 2,7	Débat 2,4	Brigade nuit 1,9

LIVRES • IDEES

Jacques Derrida, ici et ailleurs

« Le droit à la philosophie n'est que le droit à une certaine idée de la démocratie »

DU DROIT A LA PHILOSOPHIE
de Jacques Derrida.
Galilée, 670 p., 290 F.

Pour bon nombre de lecteurs français, la démarche de Jacques Derrida, au fil d'une trentaine de livres, demeure difficile à discerner. Il semble n'y avoir rien de commun entre l'introduction à *l'Origine de la géométrie*, de Husserl (PUF, 1962), et des textes comme *Glas* (Galilée, 1974), *la Carte postale* (Aubier-Flammarion, 1980) ou *Signéponge* (Seuil, 1988). Sous des écritures multiples, Jacques Derrida s'emploie avec constance à troubler les points de repère, à dérégler patiemment les oppositions fondatrices de nos cadres de pensée. Qu'il soit inclassable n'est donc pas fortuit. C'est au contraire l'aboutissement d'une endurance multiforme dans la mise en question de nos découpages, de nos prétendues évidences et des principes mêmes de nos classifications.

D'un côté les mots, de l'autre leur sens? Ici littérature, et là philosophie? La chose écrite à cet endroit, et le concept ailleurs? Derrida ne cesse d'interroger ces clivages et quelques autres, et joue à les déjouer, en les rejouant. Il aime à déconcerter – terme à entendre en de multiples sens. Tout ce qui s'offre comme le plus apparemment simple ou le plus immédiatement présent, il y décèle un décalage par rapport à soi, un réseau infini de paradoxes et d'abîmes. Croit-on avoir bien cerné, et fermement délimité, l'usage d'un nom, ou le contenu d'une idée? Voilà qu'il y découvre des galeries souterraines habitées de troubles.

Entre ces remarques et les questions liées à l'enseignement de la philosophie, il n'y a qu'un pas. Si le sens n'est pas séparé du signe, ni la pensée de l'écriture, comment la philosophie serait-elle détachée des lieux où elle s'enseigne, de leur juridiction, de leurs programmes, de leurs styles? Ce n'est pas un hasard si Jacques Derrida prit une part active au combat contre la réforme Haby (1975), aux Etats généraux de la philosophie (1979), aux travaux du GREPH ou à la fondation, en 1983, du CIPH (1). *Du droit à la philosophie* rassemble des textes, individuels ou collectifs, jalonnant ces quinze années de réflexion agissante, jusqu'au récent rapport cosigné en 1990 avec Jacques Bouveresse, qui formule des propositions pour une profonde réforme de la situation actuelle. Nous n'entrerons pas ici dans la discussion des mesures proposées, ni dans les controverses qu'elles suscitent.

Défendre et interroger

Nous ne pouvons pas, non plus, reprendre les analyses minutieuses auxquelles Jacques Derrida soumet la question des accès à la philosophie, en relisant Kant, Descartes ou Hegel, pour aborder notamment les problèmes de la relation entre une langue nationale et la pensée, de l'âge auquel on serait « mûr » pour réfléchir, de la philosophie « populaire », ou des rôles de l'Université. Derrière ces multiples développements, une interrogation générale : pourquoi l'identité particulière de la philosohie la conduit-elle à être à la fois dans l'institution et hors d'elle ? C'est ce que nous avons demandé à Jacques Derrida.

« La philosophie ne peut pas ne pas se lier à une, ou à de l'institution. Il peut s'agir d'un enseignement à dominante étatique comme en France. Il s'agit aussi de cette institution que constitue la langue. De cela, la philosophie a besoin. C'est une illusion de croire qu'elle puisse se développer à l'état sauvage, à l'extérieur de tout cadre institutionnel, ou indépendamment d'une langue donnée. Ne pas reconnaître de tels liens, c'est aussi se rendre aveugle à toutes sortes de conditionnements qui pèsent sur l'enseignement et la recherche philosophiques.

» Pourtant, le mouvement spécifique de la philosophie la conduit sans cesse à s'arracher radicalement à toute institution, à se libérer de toute contrainte de ce type, dans la mesure même où elle ne doit rien laisser à l'abri de sa critique – y compris les contrats par lesquels on voudrait la lier.

» En tant qu'enseignants inscrits dans une tradition, nous sommes responsables de son maintien et de sa transmission. Mais il y a un point où le geste même de la philosophie consiste à se dégager de cette responsabilité, en n'ayant de comptes à rendre à aucune institution. Il ne s'agit pas alors de devenir simplement irresponsables, mais de répondre au contraire à une exigence de responsabilité plus impérieuse. »

Quelle est cette responsabilité énigmatique, qui ne saurait s'exprimer en aucune forme juridique ? Ce n'est pas encore l'heure de cette question. Il y a plus aisé, auparavant. Défendre la philosophie et vouloir étendre son enseignement, et projeter en même temps de la « déconstruire », de mettre en question ses fondements et sa visée, n'est-ce pas contradictoire ?

« Il n'y a pas de contradiction. Il est nécessaire de soutenir l'extension et le développement de la philosophie contre quiconque tente d'en suspendre ou d'en restreindre la liberté d'exercice. Mais il est également nécessaire d'interroger la philosophie elle-même, en tentant de la penser à partir d'un bord qui n'est plus, ou qui n'est pas encore, le philosophique. Ce geste n'appartient plus tout à fait à la philosophie, mais ne constitue pas une agression contre elle.

» La philosophie doit toujours être exposée au risque de se quitter, de partir d'elle-même. Le repli sur soi d'une philosophie qui, pour être assurée de son identité, redouterait toute question au sujet de son origine, de sa destination, de ses limites, signerait sa mort. Sa chance, sa liberté de tout interroger, est en même temps toujours une menace contre elle. Au cœur de la philosophie, il y a là quelque chose qui doit continuer de l'inquiéter. »

BERENICE CLEEVE

Nouveau paradoxe en vue. Il n'y a de contrat, du point de vue juridique, que si les deux parties s'engagent également et se reconnaissent liées par cet engagement réciproque. Peut-on demander au budget public des crédits, des locaux, des moyens de recherche et d'expression, tout en conservant le privilège exorbitant de rester entièrement libre de tout questionner, de critiquer à loisir ?

« Ce contrat dissymétrique est effectivement scandaleux du point de vue d'une certaine conception du droit. Mais il est également ce qu'il y a de plus courant dans une démocratie. Il est normal qu'un Etat démocratique donne au citoyen les moyens de forger son opinion et de la formuler librement sans que celui-ci ait à se sentir lié par aucun contrat concernant ce qu'il doit dire ou publier. De ce point de vue, le droit à la philosophie n'est que le droit à une certaine idée de la démocratie. Les formes historiques données et les lois déterminées de la démocratie de fait doivent pouvoir à tout moment être analysées, critiquées, interrogées dans leur généalogie et dans leurs limites, et cela au nom même de la démocratie à venir. »

« Une responsabilité infinie »

Ecart par rapport à soi, troublé fondateur de l'identité, marche vers un ailleurs non représenté... ce ne sont pas seulement des traits de la pensée selon Jacques Derrida. Ce sont aussi des caractéristiques de cet auteur lui-même : *« Je suis totalement engagé dans cette expérience de la philosophie, et en même temps mon désir est ailleurs. C'est toujours avec une sorte de crispation que j'assume des responsabilités institutionnelles. Je ne m'aime pas dans ce rôle. J'aime mieux écrire d'autres textes, comme* Glas, la Carte postale, *ou ceux qui paraîtront bientôt. »*

D'où cela vient-il ? Quelques phrases ne peuvent suffire à l'exprimer. Peut-être ne peut-on pas le dire du tout. *« Si je m'enferme dans la philosophie, quelqu'un ou quelque chose me dit « ne reste pas là, tu deviendras sourd à une injonction qui vient de plus loin ». D'où cette nécessité de me conduire en professeur de philosophie français qui assume ses responsabilités, et en même temps la nécessité de déranger cette institution. »*

Peut-on dire quelque chose de cet ailleurs ? *« Cela n'a pas de nom, mais c'est de là que je sens venir la responsabilité la plus exigeante, celle qui nous somme de répondre à un appel que nous ne pouvons identifier... Quand on sait devant quoi ou devant qui on est responsable, quand il y a des règles, un tribunal, un droit établi, la responsabilité est délimitée, confinée, définie. Elle peut être difficile à assumer, mais elle demeure calculable. La responsabilité radicale dont je parle n'est pas calculable. Elle est infinie, car elle doit répondre à ce qui vient, sans savoir quoi ou qui. Elle nous porte vers un lieu qu'on ne peut pas encore identifier. Cette responsabilité est à la fois légère et écrasante. »*

Propos recueillis par Roger-Pol Droit

(1) GREPH : Groupe de recherche sur l'enseignement de la philosophie. CIPH : Collège international de philosophie.

□ A signaler également : le tout premier ouvrage de Jacques Derrida, jusqu'à présent inédit, *le Problème de la genèse dans la philosophie de Husserl*, vient de paraître aux PUF (coll. « Epiméthée », 294 p., 188 F), ainsi que le texte accompagnant une exposition organisée au Louvre par le philosophe : *Mémoires d'aveugle. L'autoportrait et autres ruines* (Réunion des Musées nationaux, 141 p., 180 F). D'autre part, sous le titre *Heidegger et la question*, sont repris dans la collection « Champs » (Flammarion, 224 p., 46 F) divers textes de Jacques Derrida, dont *De l'esprit*, initialement paru chez Galilée en 1987.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

En lisant en écrivant

Dites-moi, M. Pivot... A l'extinction des feux d'« Apostrophes », Pierre Nora a eu la bonne idée de *« retourner le projecteur sur le tyran et de le mettre à son tour sur le gril »*. Un exercice stimulant dont le « courriériste » – puisque c'est ainsi que Pivot se voit – se sort avec les honneurs. Mais quel dommage qu'il n'ait pas eu le temps d'accueillir Claude Brami ! Son dernier roman, *le Parfum des étés perdus*, l'aurait à coup sûr enchanté.

Page 22

ESSAIS

Douze ans dans la vie de Heidegger

1933-1945 : ce sont définitivement pour Heidegger les « années noires ». Après Victor Farias, voici trois ans, l'historien allemand Hugo Ott le confirme en quatre cents pages à l'argumentaire serré : les liens du philosophe avec le nazisme n'ont pas résulté d'un égarement provisoire.

Page 26

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le retour des Lusiades

On fêtera bientôt le demi-millénaire des grandes découvertes. C'est dire que les premières livraisons de la nouvelle collection « Mémoires » des éditions Autrement – *Lisbonne hors les murs et les Découvertes* – arrivent à point. Mais on devrait aussi se tourner vers le dernier roman d'Antonio Lobo Antunes, *le Retour des caravelles*. Pas d'épopée, ici, plutôt une anti-épopée. *Celle des returnados* – ceux qui sont revenus des anciennes colonies...

Page 34

Les vertus de la persécution

Giordano Bruno, philosophe, périt brûlé vif en 1600.
Par la grâce du roman, Serge Filippini fait revivre un homme ambigu

L'HOMME INCENDIÉ
de Serge Filippini.
Phébus, 384 p., 138 F.

En France, le roman mange tout. Ce genre littéraire, jadis considéré comme mineur et léger, est devenu un passeport presque obligé pour qu'on vous y reconnaisse la qualité d'écrivain. Philosophes et hommes de sciences, historiens et linguistes semblent avoir admis que, pour accéder à un plus large public, leurs thèses, leurs recherches, leurs constructions abstraites et leurs découvertes de laboratoire doivent enrober leur amertume de quelques sucreries de fiction.

On ne reprochera donc pas à Serge Filippini d'avoir cédé quand tant de prédécesseurs illustres ont montré le chemin. Il aurait pu, en excellent connaisseur de l'œuvre de Giordano Bruno qu'il est, consacrer au métaphysicien de Nola, à ses idées, à ses conflits avec les autorités ecclésiastiques de la fin du seizième siècle, une thèse savante. Ou encore, attiré par le destin tragique de ce dominicain que ses convictions précipitèrent sur le bûcher de l'Inquisition, aurait-il pu écrire une de ces bonnes biographies où les lignes de la vie d'un homme se réhaussent des couleurs de son temps.

Il a préféré se livrer aux démons du roman comme Bruno aux feux de l'orgueil. Et s'il n'y risque pas les flammes, il faut au moins se demander ce qu'il a gagné à ce pacte.

A coup sûr de la liberté. On sait finalement assez peu de choses de la vie de Bruno. Les deux biographies qui lui ont été récemment consacrées – celle d'Yvonne Carontch, *le Volcan de Venise* (1), et celle de Jean Rocchi, *l'Errance et l'Hérésie* (2), – ont confirmé des carences, sans doute définitives, sur notre connaissance de l'homme Bruno. Les tribunaux de l'Inquisition ne s'intéressaient guère à la psychologie.

Pierre Lepape

Lire la suite page 24

(1) Ed. Arista, 1988.
(2) Ed. François Bourin, 1989.

EN POCHE

La folle du logis

Qualifiée de « folle du logis », l'imagination s'est longtemps vue réduite, dans les manuels de philosophie, à la portion congrue. Mixte d'âme et de corps, d'intelligible et de sensible, elle ne pouvait être que l'ennemie de la raison spéculative. Pourtant la plupart des grands philosophes ont pressenti sa puissance et tenté de s'expliquer avec la fascination ambiguë qu'elle leur inspirait. C'est cette histoire cachée de la manière dont l'imagination travaille depuis toujours la pensée philosophique, qu'Hélène Védrine raconte dans ce livre écrit avec la plume alerte du professeur habitué à se mettre à la portée de ses étudiants.

Partant de Platon et d'Aristote, elle a choisi d'effectuer quelques haltes chez les néo-platoniciens de la Renaissance, chez Spinoza, Hume, Kant, Bachelard, Sartre et Lacan. Dans ce parcours, le virage crucial s'opère évidemment à la hauteur de Kant, dont la théorie du « schématisme transcendantal » démontre pour la première fois la puissance créatrice de l'imagination, sa capacité symbolique, son rôle dans l'invention et l'anticipation. Deux siècles plus tard, nous ne sommes guère allés plus loin. Même Lacan, selon Védrine, n'a fait que pousser à leurs dernières conséquences certaines idées kantiennes. Entre-temps l'imagination, ou plus exactement « l'imaginaire » comme on dit aujourd'hui, a pris le pouvoir et a tout envahi, qu'il s'agisse de l'art – de Van Gogh aux surréalistes – ou bien des sciences sociales – de la psychanalyse à l'ethnologie en passant par l'histoire des religions. Individuel ou collectif, l'imaginaire serait-il donc le seul monde dans lequel les hommes parviennent à véritablement communiquer ?

Christian Delacampagne

▶ **Les grandes conceptions de l'imaginaire,** *d'Hélène Védrine, Le Livre de poche, « Biblio-essais », 160 p.*

• Pierre Grimal reprend sa traduction du *Théâtre complet* de Térence, poète comique latin du deuxième siècle avant Jésus-Christ, parue (avec le théâtre de Plaute) dans la « Pléiade » il y a une vingtaine d'années (Folio, n° 2 216).

• Deux nouveaux volumes dans la collection « Les contemporains » au Seuil : un passionnant *Thomas Bernhard*, de Chantal Thomas (n° 8) et un *Eugène Ionesco*, par Marie-Claude Hubert (n° 9).

• Au Seuil également, deux nouveaux volumes de la *Nouvelle Histoire de la France médiévale* (Point-Histoire, inédit) : *Temps d'équilibres, temps de ruptures, XIIIe siècle*, de Monique Bourin-Derruau et *Temps de crise, temps d'espoir, XIVe et XVe siècles*, d'Alain Demurger. Des mises au point novatrices qui tempèrent le caractère équilibré du siècle de Saint Louis, présentent l'automne du Moyen Age comme un temps de gestation et invitent à « en finir » avec la Renaissance !

• Toujours en Points-Seuil (n° 217), paraît le *Livre XI* du *Séminaire* de Jacques Lacan (le premier à sortir en poche), établi par Jacques-Alain Miller, *les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, datant de 1964.

• Dans la collection « Lire et voir les classiques » en Presses Pocket, *Poil de carotte*, de Jules Renard, présenté par Henri Béhar (n° 6 051) et *le Diable au corps*, de Raymond Radiguet, préfacé par Marc Dambre (n° 6 044).

• En Bouquins-Laffont : après les *Œuvres anthumes*, voici les *Œuvres posthumes* d'Alphonse Allais qui rassemblent les monologues, contes, nouvelles et « fantaisies » parus dans la presse de 1875 à 1905 ; on trouvera également dans ce volume *l'Affaire Blaireau*, roman publié en feuilleton dans *le Journal*. Cette édition est due à François Caradec. Signalons dans la même collection les *Œuvres* de Mark Twain, présentées par Francis Lacassin, et la trilogie d'Alexandre Zinoviev (*les Hauteurs béantes, l'Avenir radieux* et *Notes d'un veilleur de nuit*) traduite et préfacée par Wladimir Berelowitch.

• Beaucoup de parutions en littérature étrangère : deux recueils de nouvelles de Gabriel Garcia Marquez, l'un regroupant des textes des années 1948-1962 – *les Funérailles de la Grande Mémé*, – l'autre des nouvelles plus récentes (1961-1972) – *l'Incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa grand-mère diabolique* (traduit de l'espagnol par Claude Couffon, les Cahiers rouges-Grasset).

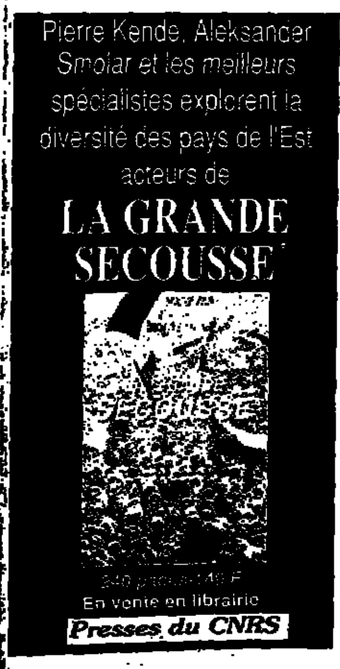
• Cinq nouvelles d'Ivan Bounine paraissent dans « l'Imaginaire »-Gallimard sous le titre *le Calice de la vie* (n° 241). Traduit du russe par Maurice.

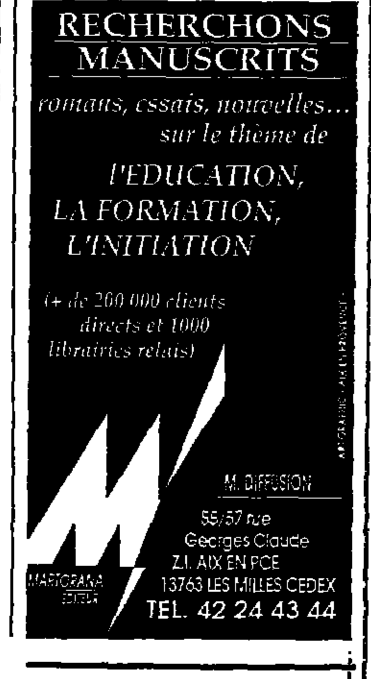
• Au Livre de poche est repris le beau roman d'Italo Svevo, *la Conscience de Zeno* paru en 1923. Traduction, introduction et notes de Maryse Jeuland-Meynaud (n° 6 854).

• Dans le domaine anglo-saxon, en GF-Flammarion, est réédité un roman de Joseph Conrad, *Nostromo*. Paru en 1904, ce livre conte l'histoire mouvementée d'une république imaginaire d'Amérique latine et développe les grands thèmes conradiens de l'exil, de la culpabilité, de l'ambition et du désir de rachat. Ce roman, écrit Conrad, « est celui qui me coûta les méditations les plus inquiètes ». Traduit de l'anglais par Philippe Neel ; présenté par Franck Lessay (n° 560).

• Dans la même collection, deux Thackeray, le célèbre *Barry Lindon*, traduit par Léon de Wailly et présenté par Serge Soupel (n° 559) et *le Livre des snobs*, traduit par Raymond Las Vergnas, édition établie par Isabelle Jean (n° 605).

• Un court et savoureux O'Henry, *le Profil magique* (traduit par Jeanine Parot), est offert par le Livre de poche à tout acheteur de trois volumes de la collection « Biblio ».





LE MÉTIER DE LIRE
Réponses à Pierre Nora de Bernard Pivot.
Le Débat/Gallimard, 194 p., 85 F.

PARFUM DES ÉTÉS PERDUS
de Claude Brami.
Gallimard, 376 p., 110 F.

JE SUIS NÉ
de Georges Perec.
Seuil, coll. « La librairie du vingtième siècle », 112 p., 65 F.

LE FEUILLETON
de Michel Brandeau



TARDY/GAMMA

« Je ne suis pas un écrivain... »

En lisant en écrivant

BERNARD PIVOT, en quinze années de magistère télévisé, aura donc beaucoup reçu. Le génial Nabokov, son whisky planqué dans une théière, très digne ; le moins digne Bukowski sifflant au goulot ses deux bouteilles de sancerre ; des gens sobres aussi ou du moins à jeun, des inconnus et des fameux, des académiciens et des funambules, des professeurs au Collège de France et des reines d'un jour, des anciens cheminots et des futurs philosophes, sans oublier des centaines de ratons-laveurs. Et même des écrivains. A tous, il faut lui rendre immédiatement cet hommage, il a beaucoup donné.

A l'extinction des feux d'« Apostrophes », l'éminent Pierre Nora, directeur des Hautes Etudes, animateur de la très sérieuse revue *le Débat*, une des très rares où il se passe encore quelque chose de vivant et d'intelligent, a eu l'idée de faire parler Pivot, parce qu'« Apostrophes » n'a pas été un petit phénomène dans la vie culturelle française, et aussi par sympathie pour l'homme. Les réponses de Pivot sont écrites, mais peu importe, le dialogue a la vivacité d'une conversation entre gens qui se comprennent, s'estiment et ne se passent pas pour autant la brosse à reluire, loin de là. *« Quelle revanche ! »* écrit Nora. *« Apostrophés de toutes les semaines, unissez-vous ! Lequel d'entre vous, cuisiné par Pivot, n'a pas eu envie, après quinze ans d'esclavage, de retourner le projecteur contre le tyran et de le mettre à son tour sur le gril ? »*

UNE des choses les plus consolantes que l'on apprend sur ce « Néron du pouvoir intellectuel » dont Nora sera le Tacite, c'est qu'à la première émission, aussi bien qu'à la sept-cent-vingt-quatrième, il avait le trac, comme ses invités qui, entre l'invitation et le soir fatal, passaient leurs insomnies à imaginer questions et réponses en proie à une trouille opaque peuplée de projecteurs aveuglants, de vertiges et de bégaiements. Une autre est qu'il travaillait beaucoup – on ne donne pas ici une prime à la sueur mais à l'honnêteté, – entre cinquante-quatre et soixante-quinze heures de lecture hebdomadaire, ce n'est pas rien, même si on se lève souvent pour manger du chocolat, acheter *le Monde* ou donner une caresse à Rominet (chat de gouttière à qui Pivot consacre une page de reconnaissance et d'amitié émue). Pivot lisait bel et bien les livres de ceux qu'il invitait, prenait des notes et ne sautait pas les pages, par scrupule évidemment, et aussi parce que c'est encore la meilleure façon de se protéger d'un « trou » dans l'émission, de s'armer pour repêcher l'auteur qui se noie ou divague.

On apprend des détails pas toujours insignifiants : pourquoi, sur le plateau, une table basse et des sièges durs. Des pièges que l'on devine aisément : l'attachée de presse trop habile, l'éditeur qui vous propose une avance sur une sélection de vos meilleurs articles, ou avec lequel tout simplement vous jouez au tennis – ce qui fait jaser les autres et spéculer... – les cocktails, les dîners (l'hôte n'aura-t-il pas bientôt un manuscrit sous le coude ou un ami qui ?...), les conférences bien rétribuées et même les « ménages » auxquels peu de vedettes de la télévision renoncent : animation de causeries diverses, braderies de supermarchés, bref ce qu'on appelle justement les « retombées » commerciales, annexes de la notoriété. On découvre aussi en toutes lettres ce que Pivot appelle le secret d'« Apostrophes » : *« Je ne suis pas un écrivain, j'ai du regret de ne pas l'être, mais de cette vieille blessure, profonde, camouflée, je n'ai tiré ni dépit ni aigreur, mais une sincère admiration (qui n'est pas pour autant béate) et une violente curiosité pour toute personne qui a convaincu Gallimard, Fayard, Actes Sud ou Bernard Barrault d'imprimer son nom à côté du leur, sur une couverture de bouquin. (...) L'essentiel, vous l'avez compris, c'est d'être dans de bonnes dispositions. Je l'étais. J'abandonne parce que je le suis moins. »* Principalement, avoue-t-il un peu plus loin, parce que les romans en général lui tombent de plus en plus vite des mains. A qui la faute ? A moi, dit-il. Pas si sûr.

L'HISTOIRE du succès foudroyant d'« Apostrophes », on la connaît tous. Pivot en rappelle les moments forts, ses auteurs préférés, ses réussites, ses ratages, ses coups de chance et souligne, avec un rien de fierté légitime, que le succès de l'émission ne fut pas parisien, ni hexagonal, mais international, en Italie notamment, au Québec ou sur le câble new-yorkais ; et que nombre d'écrivains étrangers sont fort contents d'être un jour venus se faire sacrer sur le plateau de Pivot avant de rentrer chez eux auréolés du prestige qui s'attachait à une « émission culturelle sur une chaîne publique à une bonne heure d'antenne sans coupure publicitaire » : phénomène unique au monde. C'est assez dire que le monde va mal.

Par ailleurs, Pivot a quelques humeurs. Il est jovial, bon vivant, enthousiaste, pas facile à démonter ni à décourager – c'est en tout cas l'image qu'il donne de lui, mais, pour la tenir quinze ans de suite en direct sans défaillir, il faut bien la croire vraie, – on a presque de la peine à le trouver de mauvais poil, sinon contre Régis Debray qui, en octobre 1982, l'attaqua maladroitement. Pourtant, il avoue être agacé par certains confrères qui ont prétendu le remplacer avantageusement, sans l'égaler. Il en veut aussi au phénomène du zapping, pour lequel il a la dent dure et juste. *« L'omniprésence du zappeur se paie d'une culture émiettée, parcellaire, au hasard du pouce. Le monde ne se révèle plus à lui qu'en pointillés. Il fabrique chaque soir des puzzles dont il ne pourra jamais ordonner les pièces. Plus il appuie fréquemment sur la miraculeuse télécommande, plus il aspire à être le voyeur de toutes les réalités, et plus il décroche de la réalité. Le zapping fabrique des esbroufeurs impatients. (...) Comment lire placidement un journal quand on a dans l'oeil l'impatience de l'ubiquiste ? Comment lire un livre dans sa longue continuité quand on est un zappeur invétéré ? Quel zapping pour* Guerre et Paix *? »*

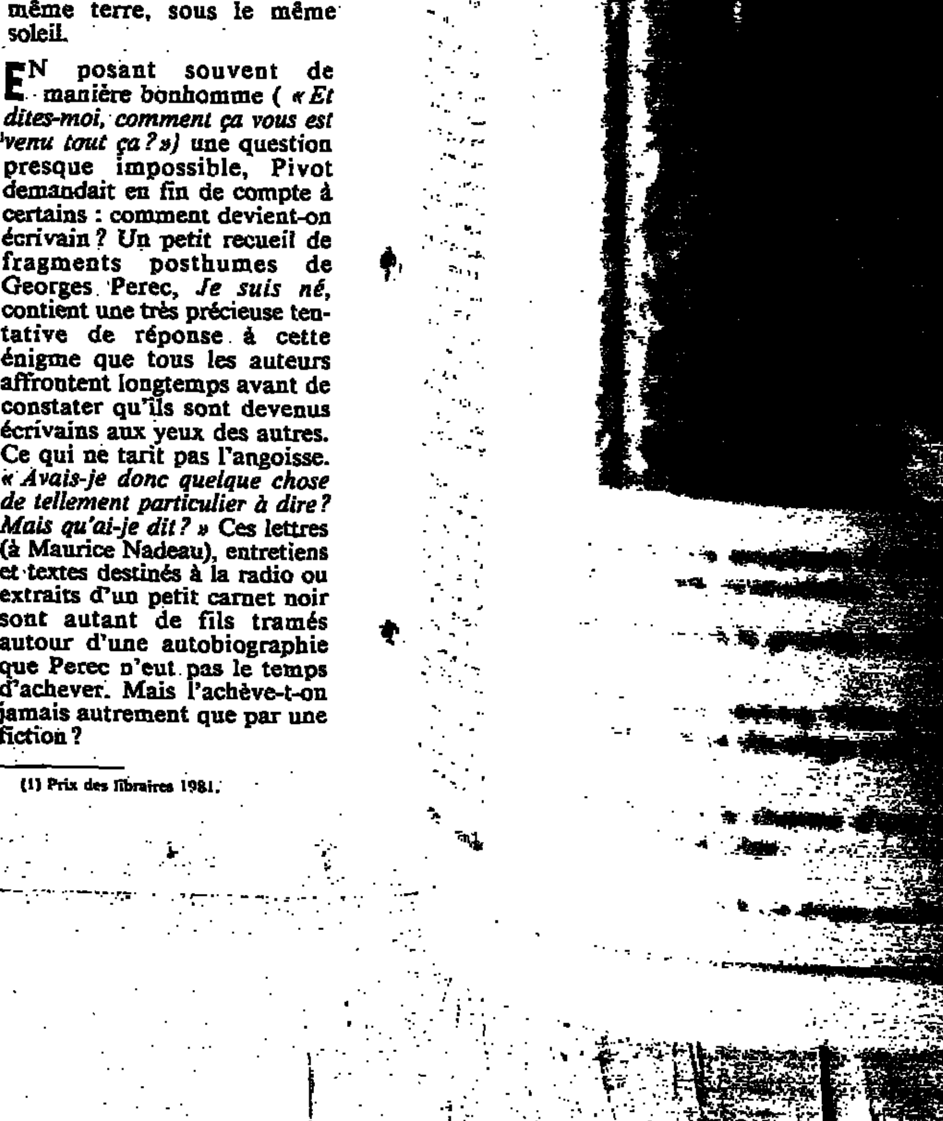
Pivot ne se pose pas en critique toutefois – « en courriériste » plutôt – et ne prétend pas appartenir à ce qu'il appelle non sans malice la « h.i. », la haute intelligentsia, dont Nora est un des représentants attitrés. Cette h.i. ne lui a pas toujours manifesté que de la sympathie et Nora s'en explique franchement : cela a été *« de la condescendance sans états d'âme à la reddition plutôt malheureuse. Typique, cette émission où figuraient à la fois Braudel, qui avait l'air d'un bourgeois en visite chez un voisin de campagne, et Bourdieu, pour* la Distinction, *qui avait éprouvé le besoin d'expliquer, dans* le Matin, *pourquoi il s'était cru obligé de venir.... »* Là les points de vue sont pour le moins divergents. Selon Nora, *« les médias sont pour les intellectuels une menace comme le fut, comme l'est encore pour les écrivains la mondanité ».* Pivot quant à lui dit oui, certes, mais quand même, j'ai invité Jouhandeau, Cohen, Yourcenar, et rappelez-vous le passage de Roger Caillois, éblouissant. A vrai dire, son argument le plus solide est qu'une chaîne publique, à 21 h 35, ce n'est pas un séminaire des Hautes Etudes. Et sa défense la plus évidente, c'est de nous interroger : maintenant que le tyran, le Néron n'est plus là, sommes-nous plus libres, plus informés, plus alertés, meilleurs lecteurs ?

POUR un roman en tout cas on regrette qu'« Apostrophes » se soit interrompu. *Le Parfum des étés perdus*, de Claude Brami, auteur entre autres du *Garçon sur la colline* (1), aurait enchanté à coup sûr Bernard Pivot, par sa drôlerie, sa vivacité et cette première phrase, décisive : *« J'ai perdu ma virginité à l'âge de douze ans et sept mois au cours d'une partie de football. »* L'auteur, né à Tunis, raconte son enfance dans une grande ville d'Afrique du Nord qu'il ne nomme pas, où il a affaire très tôt à une forte demoiselle que son innocence ne rebute pas, une Angeline délurée. Comment passe-t-on du football au dépucelage ? Peut-être à force de regarder un ballon avec beaucoup de concupiscence : *« Je l'enlaçais, je la câlinais. Mes paumes vérifiaient la pression qui dilatait ses flancs. Le cuir joufflu se réchauffait à mes doigts comme un muscle. L'embout de la vulve saillait sous mon pouce, doux renflement d'une courbure idéale. Autant que son élasticité, son odeur m'enivrait ».* Une pure jeune fille n'en demanderait pas tant.

Tout le livre est plein de cette sensualité heureuse répandue sur toutes choses, et enveloppe les personnages les plus humbles d'une aura de mystère merveilleux comme cette fillette violée par trois voyous, puis trois policiers, qu'on nomme Blanche Folle parce qu'elle s'exprime depuis dans une langue inconnue, incompréhensible, que certains jugent sacrée, divine. Elle dit la vérité. Comme chacun sait, la vérité n'est pas pour nos oreilles. Les parents sont parfaits, excessifs, hauts en couleur, menteurs, le père surtout est d'une maladresse admirable, un don, comme le note pertinemment Brami, qui se souvient aussi que, enfant, il souffrait de n'admettre les mots que dans leur sens concret. « Sous-entendus » signifiait pour lui des pièces de monnaie dans une poche et leur tintement. C'est peut-être pour éclaircir ces embrouilles de la langue qu'on devient écrivain. Un auteur qui se délecte aussi bien de ses jeunes années est un auteur d'avenir. On veut le croire surtout quand il évoque le temps miraculeux, pas si lointain, où musulmans, juifs et chrétiens, gamins ou adultes vivaient ensemble et sans haine sur la même terre, sous le même soleil.

EN posant souvent de manière bonhomme (*« Et dites-moi, comment ça vous est venu tout ça ? »*) une question presque impossible, Pivot demandait en fin de compte à certains : comment devient-on écrivain ? Un petit recueil de fragments posthumes de Georges Perec, *Je suis né*, contient une très précieuse tentative de réponse à cette énigme que tous les auteurs affrontent longtemps avant de constater qu'ils sont devenus écrivains aux yeux des autres. Ce qui ne tarit pas l'angoisse. *« Avais-je donc quelque chose de tellement particulier à dire ? Mais qu'ai-je dit ? »* Ces lettres (à Maurice Nadeau), entretiens et textes destinés à la radio ou extraits d'un petit carnet noir sont autant de fils tramés autour d'une autobiographie que Perec n'eut pas le temps d'achever. Mais l'achève-t-on jamais autrement que par une fiction ?

(1) Prix des libraires 1981.



ROMANS

L'adieu à Cadin

Didier Daeninckx supprime son personnage fétiche. Une façon de prendre congé de la fiction policière

LE FACTEUR FATAL
de Didier Daeninckx.
Denoël, 201 p., 89 F.

« Ses doigts se refermèrent sur la crosse du pistolet. Cadin fixa le cadran à affichage digital du radio-réveil. Les secondes rouges défilaient sur leur trame numérique. 52... 53... 54... A 55, il posa le canon contre sa tempe. A 56, son index droit entra en contact avec la détente. Il respira longuement, une dernière fois, et appuya, les yeux grands ouverts, au moment exact où les chiffres de 23 h 59 min 59 s s'effaçaient pour être remplacés par une théorie de zéros. (...) Le monde entrait dans les années 90. » Ainsi disparaît Cadin, ex-inspecteur de police devenu détective privé. C'est toujours triste un héros qui meurt. Surtout quand on l'a suivi, comme les lecteurs fidèles de Daeninckx, de livre en livre, tantôt personnage principal de l'intrigue, tantôt silhouette entrevue, à la manière d'un Hitchcock surgissant furtivement au détour de ses films. Né avec *Meurtre au premier tour*, protagoniste dans *le Géant inachevé* et *le Bourreau et son double*, apparu dans *Meurtres pour mémoire* et *Lumière noire* (1), on s'était habitué à ce personnage étrange, insaisissable, ballotté de poste en poste au gré des humeurs d'une hiérarchie rétive à l'a-normalité. Cadin jamais à son aise, sans femme ni maison, Cadin tel une *« personne déplacée »*, comme le qualifie joliment son créateur.

Il était là, familier, d'une singulière épaisseur, et pourtant on ne savait rien de lui ou si peu. Ni cynique ni amer, juste sans illusions sur son métier, les autres, la vie. Cadin, tel une éponge absorbant la boue du monde, ni chevalier rédempteur ni juge suprême, juste un homme à l'innocence définitivement perdue.

Daeninckx, on le sait, est homme de mémoire. Qu'il entreprenne, avec *le Facteur fatal*, de donner à Cadin un passé, une histoire, et il remet tout naturellement ses pas dans ceux de son héros, visitant à nouveau les lieux qu'il a traversés au cours de sa carrière. Six villes, six dates – de 1977 à 1989 – six nouvelles. Où l'on voit l'inspecteur confronté, une fois encore, aux différentes facettes de la misère humaine : un immigré, bouc émissaire idéal pour un viol simulé, une femme assassinée parce que assoiffée d'amour, un chauffard paniqué par un meurtre accidentel, un notable qui ne tolère pas la désertion de son épouse, un crime passionnel sous couvert de règlement de comptes politique ... Des histoires presque banales, l'ordinaire du crime en somme. Cadin, pourtant, n'en sortira pas vivant. Et peu importe, ici, de révéler la fin, au rebours de la règle d'or concernant les romans dits «policiers».


MITELMAN
Didier Daeninckx : implacable.

Car c'est le mouvement même du livre qui est passionnant. Comment, sans artifice psychologique, par le simple enchaînement des faits, Daeninckx parvient à rendre sensible cette lente dérive, ce lent détachement de soi-même qui va conduire Cadin au suicide. Comment, par le parti pris de construction de l'ouvrage – un roman en nouvelles, – il fait du *Facteur fatal* une machine implacable qui, pas à pas, conduit à l'inéluctable. Comment, enfin, le style même – d'un réalisme sobre, acharné à refuser les effets – «colle» au personnage, à sa désespérance digne, plus sûrement troublant qu'un cœur à cœur passionné.

Au bout du compte, lorsque survient la révélation finale – un drame familial qui a ensanglanté l'enfance de l'inspecteur, – il n'y a, pour le lecteur, plus de doute : la balle qui tue Cadin vient de loin et sa trajectoire était inexorable. La boue a submergé l'éponge.

Dans un récent entretien, l'écrivain américain James Ellroy affirme que la suppression du héros relève, pour un romancier, d'un *« acte de pureté »*, synonyme de refus du confort et de la routine (2). Pour Daeninckx, l'adieu à Cadin va plus loin : c'est aussi l'adieu, amorcé avec *Lumière noire*, à un genre, la fiction policière, qui le vit naître et prospérer. *« Il y a une perte d'innocence. La réalité est largement en voie de dépasser la fiction. J'ai essayé : lorsque je tire les ficelles aujourd'hui, ne viennent plus que des pantins. »* Et puis, homme de mémoire, Daeninckx est, évidemment, homme d'histoire : *« La mort de Cadin, c'est aussi la fin des années 80, les événements de l'Est, le mur de Berlin, la Roumanie... C'est un monde qui s'écroule, qui, par histoire familiale, était un peu le mien. De gré ou de force, il va falloir changer de références. »* On aura, peut-être, deviné que Daeninckx n'est pas exagérément optimiste pour l'avenir. Son adieu au passé, en tout cas, est de toute beauté.

Bertrand Audusse

(1) Tous ces titres, sauf le premier édité par les Éditions du Masque, sont publiés dans la « Série noire » chez Gallimard.

(2) Dans un recueil, *Coup de passion*, contenant, outre l'entretien, une nouvelle inédite, édité par les éditions Rivages.

La chambre vide de Pascal

QUARANTAINE
de Gérard Gavary.
POL, 248 p., 99 F.

Pascal disait que le malheur des hommes venait de ce qu'ils n'étaient pas capables de rester seuls et sans s'agiter dans une pièce vide. *Quarantaine* fournit, sur le mode léger, discret, minimal et teinté d'humour qui sied aujourd'hui au jeune roman français, une illustration de cette dramatique incapacité.

A la suite d'un coup d'Etat dans un petit pays d'Afrique, un homme de confiance du régime renversé, Urbain Ferrier, doit se cacher à Paris en compagnie du jeune fils d'un notable africain. Ils trouvent refuge dans un petit immeuble de la rue Larrey, à quelques pas du Jardin des plantes et de la Mosquée. Ferrier l'aventurier, l'homme des coups durs, est contraint de demeurer immobile et dans l'attente, rongeant son frein en espérant un éclaircissement de la situation à Port-Matos et surveillant le petit Toussaint, que les services secrets du nouveau régime veulent enlever. Il a comme voisins et bientôt pour compagnons une concierge nommée Lisette, dotée d'une chienne du même nom, et deux jeunes mécanos qui réparent une antique 2 CV afin d'entreprendre le tour du monde. L'attente, la quarantaine, la mise hors circuit du monde extérieur, va durer un an.

La rue Larrey est une chambre vide comme l'entendait Pascal. Il ne s'y passe rien. Protégée de l'extérieur par la grande ville qui l'entoure, préservée de la sociabilité étroite des villages par l'anonymat urbain, elle est un no man's land où les bruits du monde extérieur ne parviennent jamais que feutrés, comme atténués par l'infranchissable distance qu'ils ont à parcourir.

Mais l'effet le plus spectaculaire de la quarantaine n'est pas de vous couper du monde : il est de permettre que naisse enfin un autre monde, beaucoup plus réel, beaucoup plus présent, beaucoup plus vivant que celui qu'on a quitté. Toussaint, comme la plupart des enfants, délaisse très vite les pauvres images du quotidien pour s'en inventer d'autres, héroïques, dynamiques, amoureuses. *« Bien qu'il y eût là à peine plus de place que dans un deux-pièces-cuisine, c'était assez pour que soient parcourus des milliers de kilomètres et pour que le paysage se modifie sans cesse, tantôt savane, tantôt forêt vierge, campagne, ville, zone ou quartier chic. »* Un vieux globe terrestre, quelques récits, suffisent aux deux mécanos pour si bien anticiper leur tour du monde, se saouler de noms, s'épuiser d'obstacles vaincus et se gorger d'exotisme qu'ils auront déjà tout vécu avant que ne commence le voyage.

Le monde à l'envers

Ferrier, en homme d'action qui se respecte, aura beaucoup plus de mal à accepter les règles et à accueillir le bonheur de la vie contemplative. Manquant d'adversaires visibles à portée de ses coups, il lui faudra se battre contre lui-même, contre son corps et contre son intelligence, avant de parvenir à l'ascèse nécessaire et de se laisser envahir par les douces vagues de l'imagination, par le sentiment salvateur que la réalité n'est en fin de compte faite que d'images et de mots.

Rapide, amusé, précis avec désinvolture, le livre de Gérard Gavary est écrit dans une couleur proche des romans de Queneau ou d'Echenoz. Cet auteur a parfaitement réussi ce que Gide aurait appelé une sotie : un récit qui, mettant le monde à l'envers, montre que celui-ci est gouverné par la folie et que ceux qui pensent à rebours ont les plus grandes chances de se rapprocher de la sagesse. Sans cri, sans drame, le sourire aux lèvres, Gavary nous invite tout simplement à négliger ce monde de surface que nous avons tendance à considérer comme la réalité, l'histoire, l'humanité, la vérité, pour concentrer notre attention, nos sentiments et la puissance de notre intelligence créatrice vers ces profondeurs où nous pouvons nous retrouver.

P. L.

La révolution Axelrad

LA VARSOVIENNE
de Catherine Axelrad.
Gallimard, 136 p., 68 F.

Un thème usé – l'après-mai 68 – qui ne l'est pas ; une alliance réussie de tendresse et de causticité ; des trouvailles d'écriture et, déjà, un style tonique qui n'appartient qu'à elle : il manque peu de choses à Catherine Axelrad pour faire de sa *Varsovienne* un second roman presque totalement abouti.

Ses personnages sont animés par *« cet amour des causes perdues auquel on reconnaît les véritables révolutionnaires »*. Les uns attendent le grand soir en communiant avec les Chœurs de l'armée rouge. Les autres dégustent du moulin-à-vent le poing levé. Les communistes authentiques surveillent les marxistes maoïstes qui s'opposent aux travailleurs révolutionnaires... jusqu'à ce que tous se désagrègent sous l'œil féroce, mi-désabusé, d'une jeune militante – Catherine Axelrad elle-même ? – assaillie par *« les démons du défaitisme et de la contre-révolution »*.

On pourra trouver que le sujet de ce court roman est somme toute un peu mince. Que l'auteur ne recule pas devant certains artifices de construction. Il reste que, par cette *Varsovienne*, Catherine Axelrad confirme les promesses de son premier livre, *l'Homme au car VW blanc de ma jeunesse (1)*. L'écriture s'affine et s'affirme. Et le lecteur se laisse peu à peu séduire, à condition de ne se départir ni de détachement ni d'humour.

Florence Noiville

(1) Gallimard, 1988.

ROMANS

DÉBUTS

Qu'est-ce que l'âme ?

L'ABBAYE DU VAL-SANS-RETOUR
de Michel Melot.
Séguier, 216 p., 85 F.

Qu'est-ce que l'âme ? *« Un marais infect »*, disait Stendhal. *« si l'on ne passe pas vite, on s'enfonce »*. Dans son premier roman, Michel Melot a pourtant pris le pari d'en disserter longuement. Non sans humour, toutefois, tant il est vrai que *« nul ne sait ce qu'il risque à s'occuper de l'âme »*.

A l'abbaye du Val-sans-Retour, lieu solitaire où *« la montagne semble se refermer derrière vous comme une nasse »*, philosophes, ethnologues, logiciens, théologiens, psychanalystes, docteurs-ès-âme-humaine de tous bords et de toutes confessions se sont donné rendez-vous pour échanger leurs idées sur ce grave et épineux sujet. Mais tandis que les joutes théoriques font rage, que les conceptions chrétiennes s'opposent aux représentations antiques, et que les scientifiques affrontent les métaphysiciens, voici que l'organisateur du colloque disparaît mystérieusement. Aux bribes de communications savantes vient alors se mêler une intrigue policière riche en rebondissements.

Qu'adviendra-t-il finalement de l'âme des congressistes ? Vont-ils la perdre, la vendre ou la rendre ? L'auteur s'amuse à multiplier les bizarreries pour mieux brouiller les pistes du journaliste-narrateur qui tente de démêler les fils. Tout cela est mené agréablement, assaisonné d'humour et relevé par une bonne dose d'érudition : voilà un premier livre où l'on ne s'ennuie pas.

F. N.

L'ange perdu

MEZZA-VOCE
de Didier Sarnago.
Philippe Olivier, 136 p., 98F.

Le titre du premier roman de Didier Sarnago – *Mezza-Voce* – évoque la musique. Il évoque aussi le murmure, la confidence. Mais ce qu'on dit à mi-voix, c'est ce qu'on n'ose pas dire de vive voix, ce qu'on ne dit qu'à moitié. La petite musique du roman est faite de ces voix chuchotées, comme une succession de cantates d'aveux et de silences.

Un psychanalyste part à la recherche du passé d'un patient qui le fascine : *« Les deux individus qui l'habitent, un enfant et un adulte, ne paraissent pas se connaître, séparés par des cloisons jusque-là étanches. »* Si étanches que Jean est incapable de se souvenir de son enfance.

Thomas, le psychanalyste, va à la rencontre de ceux qui ont marqué Jean. Ses parents : Marie, une mère possessive, *« murée dans son silence, sombre et immobile, telle une femme portant le deuil »*, depuis la fugue de Jean ; son père, Jop, paralysé, refugié dans les livres : *« Jop avait découvert là le moyen, le seul à ses yeux efficace, de partager son néant avec un autre. A force de lire il vivait dans les livres, et s'y trouvait bien. »* Il y a aussi l'abbé Chatier, prêtre séduit par les boucles blondes de son meilleur élève et qui sent sa foi vaciller, et Barbara Disraël, la belle et insolente professeur de dessin, elle aussi attirée par celui qu'elle surnomme *« petit roi »*.

Tous confient à Thomas leurs souvenirs et leurs silences qu'il décryptera grâce au journal de Jean, *l'Attrape-temps*, qui vient en contrepoint du récit. Il déchiffrera les failles de ces êtres révélés à leur solitude, à leur faiblesse, par Jean, l'enfant qui ne peut être adulte, l'ange qu'on voudrait préserver et pervertir à la fois : *« Ils voulaient le salir pour se sentir plus propres, plus grands, ils voulaient lui voler son innocence et blanchir ainsi leurs errances, leurs ratages. »*

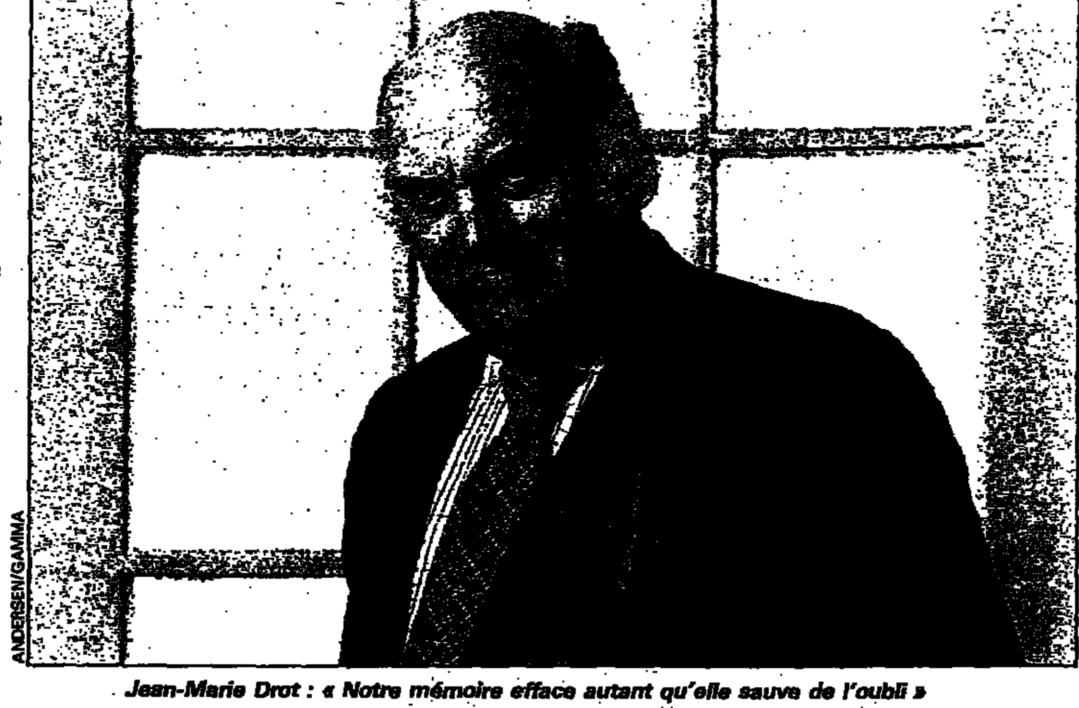
Les thèmes de l'enfant et de l'ange face au monde adulte ne sont certes pas nouveaux, et l'écriture de Sarnago n'est pas toujours assez travaillée. Mais il passe dans ce premier roman un certain charme, une volonté d'écrire coûte que coûte, de venir à bout de son sujet, de ne pas renoncer à créer, comme le fera Barbara Disraël après sa confrontation avec Jean. Didier Sarnago a accepté le combat avec l'ange.

Alain Salles

Le naufrage du vieil homme

Un ivrogne qui soliloque face à une belle inconnue endormie.
La métaphore d'une vie par Jean-Marie Drot

LE RETOUR D'ULYSSE, MANCHOT
de Jean-Marie Drot.
Julliard, 219 p., 80 F.



ANDERSEN/GAMMA

Jean-Marie Drot : « Notre mémoire efface autant qu'elle sauve de l'oubli »

Dans l'arrière-salle mal éclairée d'un bistrot presque désert du quartier des Halles à Paris, un homme esseulé boit afin que l'ivresse lui délie la langue. Ce Vieil Ulysse, ainsi qu'il se surnomme lui-même, semble être revenu de bien des naufrages. Les années ont déjà déposé sur ses mains et son visage *« ces îles brunâtres qui salissent notre peau »*. L'ivrogne ne fait rien pour dissimuler ces signes de la vieillesse. Bien au contraire, il les met en avant comme s'il désirait qu'elles le protègent du regard des autres.

Une belle inconnue s'endort sur une table. Vieil Ulysse, fasciné par cette femme endormie, décide de la séduire par un soliloque. Il n'attend d'elle qu'un peu de silence complice. C'est le regard d'une Pénélope prise au piège de l'attente que Vieil Ulysse a vainement cherché chez toutes les amantes.

Vieil Ulysse emprunte bien de ses passions à Jean-Marie Drot. Comme lui, il aime d'un amour fou la Grèce, cette *« Extrême-Orient de l'Europe »* et voue une amitié filiale à Joseph Delteil (1). *Le Retour d'Ulysse, manchot* est un roman qui s'entend autant qu'il se lit.

Vieil Ulysse parle à la belle endormie. Il ne lui cache rien de son existence misérable dans un hôtel meublé et de sa haine de Paris, devenu une capitale des apparences, où *« la mode tient lieu de morale »*. Il vit chaque départ de la ville honnie comme *« une levée d'écrou »*. Il y a quelques années, il avait, en un geste de colère, fui, une fois encore, vers la Grèce pour y voir des vieux écouter s'écouler le temps. La dormeuse ne réagit pas aux propos de l'ivrogne. Celui-ci tente parfois un geste vers elle mais, presque aussitôt, il reprend le fil de son récit. Il voudrait qu'elle comprenne pourquoi cette tentative d'évasion fut un échec. L'avant-dernier naufrage d'une vie dont il n'aura écrit, en définitive, que quelques pages. Les *« échardes de lumière »* s'éteignent lorsque *« l'isolement plombe notre peau »*, lui dit-il pour s'excuser de sa voix pâteuse et de ses gestes las.

Des fragments d'un journal intime tenu par le narrateur permettent de mieux cerner sa personnalité et celle de l'auteur. L'automne 1956 avait été celui des premières désillusions historiques. Budapest et Suez, tel un miroir à deux faces, avaient représenté la première fêlure, celle dont on ne guérit jamais sous peine de se trahir.

La première fêlure

Quelques mois auparavant, un voyage à Auschwitz-Birkenau, en compagnie de Max-Pol Fouchet, l'avait guéri de tout espoir en l'Homme. Déjà, à la Libération, la foule lui était apparue dans toute son horreur. Il n'avait pas supporté les cris de haine et de joie des uns et des autres à la vue des femmes tondues. Des bordels de Lima aux mornes rues de Moscou, le Vieil Ulysse a promené son désarroi pendant que le temps le détruisait, peu à peu, avec une patience de pieuvre. *« Notre mémoire efface autant qu'elle sauve de l'oubli : les couleurs réapparaissent assez facilement, mais les mots y ont une curieuse opacité, comme si le temps les métamorphosait en cailloux noirs. »*

Pierre Drachline

(1) *Joseph Delteil prophète de l'an 2000*, Imago/Presses du Languedoc, 1990.

Les vertus de la persécution

Suite de la page 21

On sait que le jeune homme, extrêmement doué, doté d'une prodigieuse mémoire et d'un non moins prodigieux mauvais caractère, fut envoyé chez les dominicains pour y faire des études et une carrière de théologien, qu'il fut ordonné prêtre en 1572, reçu docteur en théologie en 1575. Il échappe, en 1576, à son couvent napolitain et, déjà, à un procès pour hérésie ; se retrouve à Rome d'où il doit fuir après l'assassinat d'un prêtre. On suit le parcours de son errance de Ligurie à Venise, de Chambéry à Genève où il se convertit au calvinisme mais doit aussitôt échapper aux foudres du consistoire, qui ne tolère pas davantage les idées originales que ses ennemis de Rome. La France l'accueille de meilleure grâce. Il enseigne d'abord la philosophie à Toulouse, fief catholique en lutte contre ses voisins luthériens de Montpellier ; puis Henri III crée pour lui, à Paris, une chaire extraordinaire avant que la réaction catholique ne chasse de nouveau Bruno, vers l'Angleterre cette fois, en 1583.

Mais l'irascible prédicateur, dans sa défense des idées coperniciennes, dans l'expression de sa foi panthéiste et dans ses discours violents contre la philosophie officielle et l'aristotélisme dogmatique, déplaît encore aux autorités académiques d'Oxford qui le réexpédient sur le continent. La menace des Guise contraint Bruno à gagner l'Allemagne, mais, toujours avide de se faire reconnaître, le bouillant philosophe cède aux sollicitations d'un riche Vénitien, Giovanni Mocenigo, qui livre très vite son hôte à l'Inquisition. Arrêté en 1592, transféré à Rome, Bruno est soumis, pendant sept ans, aux interrogatoires menés par le terrible jésuite Robert Bellarmin. Il est brûlé vif le 17 février 1600 sur le Campo dei Fiori.

Une époque trouble

C'est à peu près tout ce qu'on sait de sa vie, et la tentation est évidemment grande de remplir les immenses espaces vides. Filippini s'y risque avec audace, et avec talent. Il ne sollicite pas pour peindre le portrait de Bruno les nombreux textes du philosophe, mais il les interprète. Bruno était-il homosexuel ? Ce n'est pas certain ; mais il est vrai qu'il a écrit, dans l'esprit d'une certaine tradition misogyne propre aux penseurs mystiques de son époque, des textes qui manifestent la peur et l'horreur des femmes. Et comme le style de Bruno est d'une rare verdeur, que sa langue pétrie de tours dialectaux et d'images populaires est aussi rude que colorée, cet antiféminisme militant peut faire croire, *a contrario*, que Bruno aimait les hommes. Qu'importe, en fin de compte, puisqu'il s'agit d'un roman où, par définition, l'auteur a tous les droits. Ce qui compte, c'est la logique esthétique et dramatique de l'ensemble. Faisant de Bruno un personnage déjà condamné par la morale sociale, marginal de par ses sentiments avant même que de l'être par ses idées, Filippini détient la notion-clé autour de laquelle il va construire son œuvre : le trouble, l'ambiguïté.

Ce qui fait la vraie force de son livre, c'est le sentiment qu'il sait donner d'un être et d'une époque où rien n'est clair et où les flammes des bûchers, loin de proclamer le triomphe d'une vérité, ne sont que de cruelles et piteuses manifestations d'un doute qui a tout rongé. C'est évidemment vrai de toutes les Eglises auxquelles Bruno s'affronte. De la papauté romaine, accrochée à la vision d'un monde et d'une société immobiles mais qui se rend compte avec terreur que tout bouge autour d'elle. Des calvinistes, des luthériens, des anglicans qui se crispent autour des trophées de leur rupture avec Rome. Mais c'est vrai de Bruno lui-même.

Il n'est pas *Galilée*, pas un de ces hommes de science qui exigent qu'on connaisse le monde avec les instruments de l'observation, du calcul et de la raison. Bruno demeure un métaphysicien, un fabricant de cosmologies tout barbouillé encore de conceptions médiévales, d'astrologie, de magie, de littérature hermétique et de kabbalistique. S'il s'appuie sur les découvertes de Copernic, ce n'est pas au nom de la science nouvelle qui vient de naître, mais pour mieux appuyer les schémas et les images d'une philosophie mystique dans laquelle l'imagination et le sentiment poétique ont plus de place que la raison.

Une volonté suicidaire

Bruno est un homme *incendié* parce que c'est un homme coincé de toutes parts et qui, faute de trouver une issue, brûle. Il y a chez lui une *volonté suicidaire*, une pulsion à se détruire et à détruire ainsi l'angoisse qui l'étouffe que Filippini met en évidence avec un art consommé de la scène courte, éclairante, de la ponctuation dramatique. Dès qu'il le peut, Bruno s'acharne à provoquer sa disgrâce, à pousser ses amis à devenir ses adversaires et ses adversaires à se transformer en ennemis. La persécution est ce qui lui permet de vaincre ses propres incertitudes : elle lui indique une direction.

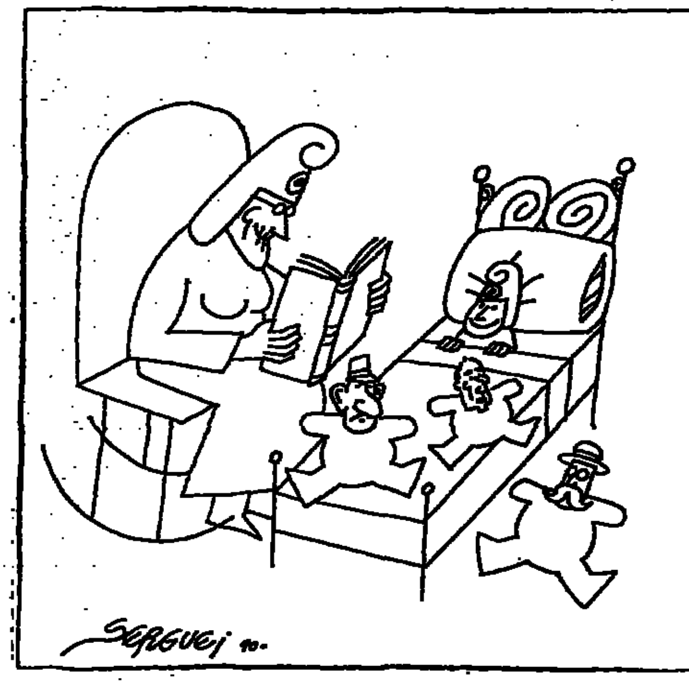
Si *l'Homme incendié* est un bon roman, c'est parce que son auteur a su communiquer ce trouble, reconstruire dans son écriture même une époque où les savoirs anciens sombrent et où les savoirs nouveaux balbutient. On s'y massacre, on s'y incendie, on s'y torture au nom d'un monde ancien, d'un ordre qui s'effondre. On tue pour conjurer l'agonie. Filippini n'a pas songé qu'au seizième siècle en racontant cette cruelle histoire.

Pierre Lepape



L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux



L'onction républicaine

LA RÉPUBLIQUE de Jules Ferry à François Mitterrand (de 1880 à nos jours)
de Maurice Agulhon.
*Vol. 5 de l'*Histoire de France,
Hachette, 525 p., 398 F jusqu'au 28 février 1991.

A Maurice Agulhon, historien dont la robustesse n'est plus à démontrer et citoyen qui n'a jamais fait fi de sa fidélité aux combats de la Marianne, a échu la lourde charge de clore la nouvelle *Histoire de France* publiée par Hachette depuis 1987, après les ouvrages qu'ont donnés Georges Duby (*le Moyen Age*), Emmanuel Le Roy Ladurie (*l'Etat royal*, puis *l'Ancien Régime*, à paraître) et François Furet (*la Révolution*). Le quatrième mousquetaire, disons-le sans barguigner, tire bien et fait mouche, il a du panache et de la vaillance, même s'il limite son propos, comme ses compagnons, à une histoire politique largement entendue, à travers laquelle il parie que le meilleur de l'aventure nationale peut être saisi.

« La France est née de l'Histoire, et définit un peuple. De la vie diverse et multiple de ce peuple français, on achève ici de retracer les aspects collectifs et publics, la politique en somme. Et pourquoi pas ? Ce fut alors matière plus que jamais sensible. La France vivait depuis longtemps comme Nation et comme Patrie, mais on peut se risquer à dire qu'elle n'a jamais autant existé à ce titre que dans ce dernier siècle » : ses premières phrases claquent comme un manifeste. Oui, la République, de Ferry à Mitterrand, en passant par Clemenceau et de Gaulle, a porté à son apogée un certain art de vivre la Nation comme conscience de valeurs communes, comme Patrie charnelle qu'il faut défendre et aimer, comme Liberté nécessaire dont la conquête serait sans fin.

QUE de telles affirmations ne semblent plus guère discutables aujourd'hui, par adhésion tacite ou dans la lassitude d'un consensus mou, excite pourtant l'historien. Car, après tout, ce pays s'est vautré avec application, depuis cent ans, dans le désordre. Il a multiplié les luttes intestines et bien peu pratiqué le pardon des offenses. Il a crevé sous lui deux Républiques et un triste « Etat français », a gratté jusqu'au sang le prurit constitutionnel, et vécu toujours aussi intensément l'antagonisme des hommes de 1789 et des contre-révolutionnaires. Le paradoxe historique dont se saisit Maurice Agulhon est donc le suivant : comment et pourquoi la République est-elle devenue cette valeur de référence et d'apaisement dans le bruit d'une interrogation passionnée sur sa nature et dans la fureur des multiples guerres – les « franco-françaises », les extérieures et celles qui mêlèrent les deux antagonismes – qui mirent à mal le sentiment patriotique et ravagèrent l'identité nationale ? Son livre explore l'envers, ou l'antidote, d'une histoire du désordre contemporain dont on rappelait récemment ici même quelques aspects structurels (voir « le Monde des livres » du 19 octobre).

On s'empressera d'admirer d'abord l'aide considérable que l'éditeur apporte à la formulation de la démonstration, pour ce volume comme pour ceux qui l'ont précédé. L'habillage est somptueux, sur une belle maquette, dans une minutie de la correction assez exceptionnelle. Le critique-pion, pour montrer qu'il a assumé vaillamment sa condition, trouve péniblement à la page 373 un astérisque sans renvoi : c'est dire la qualité formelle de l'ouvrage, truffé en outre de cartes neuves (celles des maquis ou des réseaux anglo-saxons de la Résistance, par exemple, ou des pieds-noirs en Provence depuis 1962), d'illustrations somptueuses et – trait flatteur de toute la collection – longuement commentées. Un beau travail, vraiment, dont la finesse documentaire surclasse le chatoiement habituel du livre-album pour cadeaux de fin d'année.

Maurice Agulhon a pris le parti sage, trop sage peut-être parfois, de l'inévitable récit chronologique d'un gros siècle, de 1880 à 1981. A l'occasion, il gratte au fond, discute l'événement ou la proposition, commente le document majeur (ainsi, pour 1940, l'appel du 18 juin ou, à la Libération, à propos de l'épuration ou de l'euphorie des communistes exaltant leur *« Parti des fusillés »*). Mais sa meilleure audace, révélatrice, est d'avoir installé au cœur du livre, entre le récit de la consolidation de la République jusqu'en 1914 et celui de ses transformations d'après 1944, les trente années d'épreuves inaugurées sur la Marne. Car s'il n'était qu'une idée motrice à retenir de ce descriptif soigneux, ce serait bien celle d'un basculement de l'équilibre et d'un épuisement de la France au choc de 14-18.

Après Jean-Jacques Becker ou Raoul Girardet, Agulhon conforte, en effet, la triste évidence qu'assied depuis quinze ans déjà une historiographie de pointe : *« Avant la Grande Guerre, la France était forte ou en tout cas sûre de l'être : depuis, elle est inquiète. Avant, elle vivait, depuis elle survit. »* Bien plus qu'aux affrontements intestins de la deuxième guerre mondiale que nous ressassons si volontiers, ou qu'aux sursauts un peu amnésiques que l'épopée gaullienne nous offrit pour un temps, c'est aux affaissements glorieux mais définitifs de ces années-là qu'il faut rapporter toute la suite : la perte du rang mondial et européen, l'incertitude démographique, l'inquiétude industrieuse et le doute sur les valeurs fondatrices. La Mère-Patrie fut alors ravagée à jamais. Aujourd'hui, note Agulhon en conclusion, *« la fuite des uns dans un individualisme radical, le repli des autres sur des attachements territoriaux ou culturels trop restreints, l'aspiration, chez d'autres encore, à bâtir en Europe une Patrie d'échelle supérieure, ce sont des tendances que le patriotisme français étouffait ou contenait naguère. Il n'est plus en état de le faire »*.

L'AMENUISEMENT de cette force proprement patriotique a été, il est vrai, compensé par l'enracinement définitif du républicanisme institutionnel, malgré ses *« avatars numérotés »* et une *« tendance historique au perfectionnisme constitutionnel, c'est-à-dire à la recherche constante du Bien politique par le raffinement du mécanisme, comme si le mécanisme comptait plus que l'esprit des citoyens »*. Par l'apaisement aussi de la *« guerre civile philosophique »*, à si forte tonalité religieuse, qui excitait nos pères et nos grands-pères, même si nous n'avons plus, un siècle après, de bon catéchisme à vendre ni d'adversaire ou de contre-modèle à affronter pour faire jubiler l'ardeur républicaine. Après avoir tiré les fils des trois idéaux matriciels, la République, la France et la Liberté, le vieux *civis* romain qu'est Maurice Agulhon ne se départ pas d'une certaine inquiétude pour demain.

Mais on comprendra vite qu'il ne s'agit pas d'un livre qui fait étalage de mélancolie. Son style est dru, l'évocation personnelle n'en est pas absente (ainsi, page 276 pour l'affreux souvenir de 1940), son information est très maîtrisée. Agulhon, il va de soi, excelle à dire toutes les finesses du paysage d'avant 1914, qu'il connaît si bien : ainsi, ses passages sur le nationalisme ou sur l'idée qu'on se faisait alors des bons usages du mot «race», sur le rôle des salons ou sur la *« République des camarades »* sont remarquables. Sa description d'une République malade de la guerre après 1918 et si cruellement pacifiste par nécessité, prend un tour plus éclaté peut-être, et l'on pourrait discuter sa mise assez exclusive du « fascisme » et de l'antifascisme en exergue pour la fin des années 30, sans que la tension interne se relâche et qu'on songe à ne pas le suivre. Sur l'après-1944, de République mal aimée en apothéose de de Gaulle, en passant notamment par un excellent rappel de la guerre d'Algérie, la gerbe est bien «quillée».

Les limites de l'exercice proprement politique auquel il se livre sont inévitablement perceptibles. L'adjonction d'une histoire économique et sociale (surtout rappelée pour les affres de la grande dépression des années 30 ou l'euphorie consommatrice de la République gaullienne) n'est pas chose aisée. La part d'une histoire culturelle qui ne serait pas plaquée sur la politique est sans doute trop faible et l'on attendait un peu plus de pugnacité sur ce chapitre de notre meilleur spécialiste des sociabilités civiques minimales, des signes monumentaux de la fraternité, des cultures et des représentations politiques.

MAIS la nécessité d'un récit continu l'a, à juste titre, emporté. Maurice Agulhon offre aux grands enfants de la Patrie, de toute sa science vigilante, le beau livre de prix doré sur tranches qui leur rafraîchira l'âme. Et les pratiquants trop saisonniers du culte civique y redécouvriront même, peut-être, la force apaisante de l'onction républicaine.

Douze ans dans la vie de Heidegger

L'historien allemand Hugo Ott confirme que, de 1933 à 1945, le philosophe est resté fidèle au régime hitlérien

MARTIN HEIDEGGER éléments pour une biographie
de Hugo Ott.
Traduit de l'allemand par Jean-Michel Beloeil, postface de Jean-Michel Palmier
Payot, 420 p., 185 F.

On s'est quelquefois étonné de l'émotion soulevée en France, il y a trois ans, par la publication du livre de Victor Farias, *Heidegger et le nazisme* (1), qui analysait l'engagement politique du philosophe allemand en faveur du national-socialisme. Pourquoi un tel tumulte, a-t-on dit, alors que la plupart des faits étaient déjà connus et que la controverse soulevée par ces faits n'était pas nouvelle ?

En vérité, malgré ses faiblesses et ses partis pris, l'ouvrage de Victor Farias modifiait profondément les données du débat en démontrant que les liens de Heidegger avec le nazisme n'avaient pas été le signe d'un égarement provisoire, limité aux quelques mois de son rectorat, en 1933-1934, et promptement renié dès son retrait de la vie publique, mais bel et bien l'expression d'un long compagnonnage, fondé sur une approbation réfléchie et durable de l'idéologie hitlérienne. Le travail de l'historien Hugo Ott, publié en Allemagne en 1988, apporte beaucoup d'informations nouvelles qui confirment la version de Farias et contredisent celle que les amis de Heidegger ont fait prévaloir depuis 1945. Rigoureux et bien documenté, il éclaire notamment d'un jour nouveau les conditions de l'accès de Heidegger à la fonction de recteur, la façon dont il l'a exercée et les raisons pour lesquelles il l'a quittée.

La « mise au pas » de l'Université

Sur sa désignation comme recteur de l'université de Fribourg, où il enseignait depuis de nombreuses années, Heidegger s'est expliqué dans *Faits et réflexions*, un texte rendu public par son fils en 1983. Il affirme qu'il n'avait alors aucune relation avec le régime et qu'il a présenté sa candidature à la demande de ses deux prédécesseurs, Josef Sauer et Wilhelm von Möllendorf – lequel avait été contraint de démissionner sur l'injonction du ministre. La réalité est différente, souligne Hugo Ott : Möllendorf a renoncé spontanément à ses fonctions pour ne pas cautionner l'assujettissement de l'Université et Heidegger a été poussé par un groupe de professeurs dévoués au national-socialisme. *« Heidegger n'est pas parvenu au rectorat à la suite d'une conjoncture fortuite, il ne s'est pas vu confier ce fardeau par les honorables Sauer et Möllendorf*, conclut l'auteur. *Il y eut au contraire une préparation intra-universitaire, dans la coulisse, par la petite troupe nazie, tandis que sur la scène on s'en tenait scrupuleusement au scénario. »*

Devenu recteur, Heidegger s'est-il mis au service du pouvoir hitlérien ? Hugo Ott montre que, sous couleur de *« révolution spirituelle »*, le philosophe a bel et bien prôné la *« mise au pas »* de l'Université allemande, selon une expression qui figure dans un télégramme à Hitler. En 1945, il a tenté de minimiser la portée de ce terme, mais en 1933 la notion, rappelle Hugo Ott, était parfaitement claire : *« Elle signifiait l'alignement de toutes les institutions, de tous les domaines de la vie, sur le principe de la soumission totale de l'Etat et de la société au Führer. »* Heidegger s'est-il fait remarquer lui-même par des comportements antisémites ? La question est controversée, comme le sont l'histoire de ses relations avec Husserl et son rôle dans les autodafés de livres. *« Une chose est sûre*, reconnaît Hugo Ott : *si Heidegger a professé un antisémitisme, ce ne fut sûrement pas sur la base de l'idéologie primitive fondée sur une biologie des races, telle qu'elle est exposée dans* Mein Kampf *de Hitler, la conception du monde de Rosenberg ou les extravagances de Streicher. »* Il n'en reste pas moins que, selon plusieurs témoignages, Heidegger a quelquefois *« versé son tribut à l'antisémitisme »*. Il n'hésita pas non plus à demander la révocation d'un professeur de renommée mondiale, Hermann Staudinger, pour son pacifisme pendant la guerre de 1914-1918.

Des sources inédites

Le 23 avril 1934, Heidegger remet sa démission. Pourquoi ? Selon lui, il serait parti pour ne pas céder aux injonctions du ministère qui exigeait, pour des raisons politiques, la révocation de deux doyens nommés par lui, Möllendorf et Wolf. Selon Hugo Ott, le ministère n'avait rien à reprocher à Möllendorf ; quant à Wolf, il était contesté non pour ses opinions, mais pour la façon dont il remplissait ses fonctions. La vérité, pour Hugo Ott, est que Heidegger a renoncé à son poste parce qu'il avait échoué dans sa mission, et non parce qu'il était en opposition avec les nazis. Au contraire, il était toujours considéré comme national-socialiste et, dans les années qui ont suivi, même s'il a été attaqué par des membres du parti et s'il s'en est prévalu après 1945, il n'a pas rompu avec le régime. On sait qu'au lendemain de la guerre il a obstinément gardé le silence sur les crimes du nazisme.

Fondé sur de nombreuses sources inédites, l'essai de Hugo Ott ne se limite pas à la période du rectorat. Il revient en détail sur la jeunesse de Heidegger, en particulier sur sa rupture avec le catholicisme, comme sur les années de l'immédiat après-guerre – de l'interdiction d'enseigner signifiée au philosophe à sa quasi-réintégration en 1950. L'auteur ne veut pas se prononcer sur le lien éventuel entre les choix politiques de Heidegger et ses options philosophiques, mais il n'entend pas non plus se contenter de vues simplificatrices sur son itinéraire intellectuel, rendant compte de la complexité du personnage, de ses illusions, de ses erreurs, de ses contradictions. La conclusion du livre n'en est pas moins dénuée d'ambiguïtés : Heidegger a collaboré étroitement et résolument avec le régime hitlérien. Même si des archives, notamment celles du rectorat, sont encore fermées, on ne saurait méconnaître la contribution décisive de Hugo Ott à l'établissement de cette vérité historique. On regrettera seulement l'absence de tout index, qui faciliterait la consultation.

Face à la figure de Heidegger, complice consentant du nazisme, se dresse celle de Karl Jaspers, qui fut un de ses adversaires déterminés. On oppose souvent les deux hommes. A tort sans doute sur le plan de la philosophie, où l'un fut longtemps considéré comme le représentant de l'existentialisme athée, l'autre comme celui de l'existentialisme chrétien, deux étiquettes largement abandonnées aujourd'hui. Heidegger a lui-même indiqué dans sa *Lettre sur l'humanisme*, en 1947 : *« Le rapprochement désormais presque classique « Jaspers et Heidegger » est le malentendu par excellence qui circule dans notre philosophie. »* En revanche, sur le plan politique, la comparaison est licite : Jaspers, qui fut dans les années 20 l'interlocuteur, sinon l'ami, de Heidegger, fut contraint de quitter en 1937 son poste à Heidelberg avant de s'enfermer dans le silence d'un « émigré de l'intérieur ». Il devint après la défaite de l'Allemagne une des grandes autorités morales de son pays. C'est à la suite du rapport sévère qu'il rédigea à la demande de la commission d'épuration que Heidegger fut sanctionné en 1946.

La sévérité de Jaspers

De Karl Jaspers deux textes viennent d'être réédités. L'un, *la Culpabilité allemande* (2) date de 1946, l'autre, *Liberté et réunification* (3), de 1960. Dans le premier, Karl Jaspers invite ses compatriotes à réfléchir ensemble, en dépit de leurs divergences, sur leur proche passé. Il écrit : *« Nous avons le devoir, nous Allemands, sans exception, de regarder en face le problème de notre culpabilité et d'en tirer les conséquences. »* Si la culpabilité *« criminelle »* ne concerne qu'une minorité et si la culpabilité *« morale »* atteint déjà un plus grand nombre de gens, notamment ces intellectuels qui *« ont collaboré en 1933 et ont alors obtenu des postes influents »*, la culpabilité *« politique »* pèse sur tous, affirme-t-il, car *« un peuple est responsable de la politique de son gouvernement »*.

Dans *Liberté et réunification*, Jaspers estime qu'il est plus important de réclamer la liberté pour les Allemands de l'Est que la reconstitution de l'Etat allemand dans ses frontières antérieures. *« La liberté politique est une exigence absolue, la réunification une exigence relative »*, précise-t-il. L'Etat de Bismarck n'est-il pas la patrie des Allemands ? *« Le fait que cet Etat existe ne fonde, après ce qui s'est passé, aucun droit moral à le revendiquer »*, répond Jaspers. Ou encore : *« La réflexion exige que soient reconnues les conséquences d'une guerre ourdie par l'Etat hitlérien, menée par les généraux, mais dont nous avons tous à répondre en tant que citoyens de l'Etat qui fit tout cela. »* Mort en 1969, sept ans avant Heidegger, Jaspers n'a pas cessé d'incarner la volonté de ne pas oublier les « années noires » face à ceux qui refusaient de se souvenir.

Thomas Ferenczi

(1) Verdier, 1987 ; Le Livre de poche, coll. « Biblio Essais », 1989.

(2) Traduit de l'allemand par Jeanne Hersch, préface de Pierre Vidal-Naquet, Ed. de Minuit, 128 p., 80 F.

(3) Traduit de l'allemand par Hélène Naef et Jeanne Hersch, Critérion, 176 p., 99 F.

□ Signalons aussi *le Langage Heidegger*, de Henri Meschonnic, PUF, 400 p., 170 F.

L'amour et la loi

TEMPS ALTERNÉS
de Jeanne Hersch.
Ed. Métropolis (6, Pedro Meylan, 1208, Genève, diffusion Distique). 232 p., 94 F.

Si l'on devait seulement juger un livre sur sa modernité, sur l'apport ou l'avancée qu'il constitue dans une histoire littéraire en marche, il ne serait assurément guère dommageable de négliger le récit de Jeanne Hersch, *Temps alternés*. Publié en 1942, ce seul roman de l'élève et traductrice de Jaspers, philosophe elle-même (1), ne fait pas date ou, ce qui revient au même, porte bien sa date. L'écho des préoccupations morales, des conflits intérieurs, que l'on y perçoit est proche de celui qu'on trouve, à la même époque, chez Gide, Mauriac ou Julien Green.

Temps alternés est le récit qu'une femme fait d'un amour d'adolescence pour un homme plus âgé, Pierre. Au cours d'un automne, auprès de son enfant et loin de son mari, Marc, elle adresse à ce dernier les pages d'un journal confessant cette passion qui dévora chastement la jeune fille qu'elle fut. De Pierre, de cette présence à la fois massive, rassurante, et trouble, tremblée, elle dit : *« Je le reconnaissais, non à la vision que j'avais de lui, mais à la cécité éblouie dont il me frappait. »*

Mais davantage que de cette passion et de cette dévoration, le récit de Jeanne Hersch est celui *d'un renoncement à un amour non* encore arrivé à maturité. Il n'y a pas de regret, d'amertume, dans ce renoncement : *« L'amour n'est pas seulement ce qui jette les êtres l'un vers l'autre, c'est aussi ce qui sépare, ce qui écarte. »* Il y a en revanche toute la douleur d'un apprentissage, d'un lent accès à la loi : *« ... les eaux où je me débattais étaient celles d'un grand fleuve sans marécages, qui roulaient selon la loi vers la mer. »*


YVES MEYLAN

Jeanne Mersch : une grande autorité morale.

A l'amour qui devient le tout du monde, la narratrice oppose, apprend à opposer, un amour dont la solidité et la permanence s'insèrent librement dans ce tout. Fidèle à *« la piété sans miracle des choses »*, elle cherche, apprend à chercher, *« jusqu'au tourment, non hors de la vie, mais en elle, ce qui fuit par la présence, ce qui se dérobe par la plénitude du don, ce qui éternellement surabonde »*.

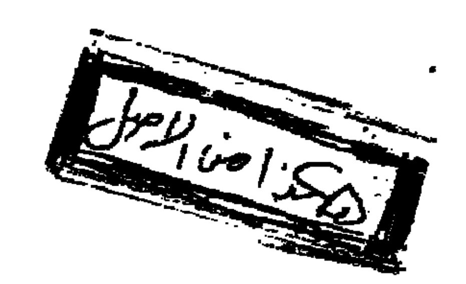
Il serait injuste de reprocher à Jeanne Hersch de s'être faite le chantre d'une conjugalité tiède, d'un apaisement qui voudrait tout ignorer de l'angoisse et des errements du désir. Son propos est autre, plus élevé.

Entre ce *« climat d'abandon distrait, de rêverie absorbante »* de l'adolescence, et cette *« loi »* qui appelle l'obéissance de l'adulte, il n'y a pas rupture. J. Hersch ne plaide pas pour l'une contre l'autre, ne moralise pas grossièrement les données complexes et ambivalentes de l'expérience amoureuse. Elle montre au contraire la trame continuée, le tissu unique dans lesquels cette expérience est destinée à se reconnaître. Loin d'être la conséquence du respect frileux à des valeurs fixées d'avance, l'unicité de l'existence constitue son horizon, son difficile, son lent et incertain devenir... *« notre maison est là »*.

Jeanne Hersch n'assène pas des vérités militantes. Au moyen d'une langue dépouillée et attentive, elle tente d'en dégager une, sans en cacher l'émouvante fragilité. A ce titre, *Temps alternés* garde, avec tranquillité, toute sa jeunesse.

Patrick Kéchichian

(1) Jeanne Hersch, qui a fêté ses quatre-vingts ans en juillet, est née à Genève dans une famille d'origine juive polonaise. Elle fut, à la fin des années 20, l'élève de Karl Jaspers à Heidelberg, puis, en 1933, celle de Heidegger à Fribourg-en-Brisgau, à l'époque du rectorat. Enseignante à Genève, d'abord à l'Ecole internationale, puis à l'université à partir de 1956, elle déploiera dix ans plus tard une intense activité à l'UNESCO, à la division de philosophie d'abord, puis au sein du conseil exécutif où elle représentera la Suisse. Bien que socialiste, elle est souvent jugée conservatrice dans son pays où elle jouit pourtant d'une grande autorité morale. Sa réflexion philosophique, nourrie d'un dialogue ininterrompu avec la pensée de Jaspers, est inséparable de sa lutte pour la dignité et les droits de l'homme. Ses principaux ouvrages philosophiques sont : *l'Illusion philosophique* (1936) ; *l'Etre et la Forme* (1946) ; *Idéologies et Réalités* (1956)... Voir également son livre d'entretiens, *Eclairer l'obscur* (L'Age d'homme, Lausanne, 1986).





LIVRES ◆ IDÉES

SOCIÉTÉ

Les maisons d'illusion

En racontant l'Age d'or des maisons closes, Alphonse Boudard et Romi font le portrait d'un régime

L'AGE D'OR DES MAISONS CLOSES
d'Alphonse Boudard et de Romi. Albin Michel, 192 p., nombreuses illustrations, 250 F.

Les mondanités s'accomplissent parfois dans de curieux endroits. Sous la IIIe République, on se retrouvait au *One two two*, c'est-à-dire au 122 rue de Provence. Dans cette *« maison close »*, on pouvait rencontrer le meilleur monde. Colette, Sacha Guitry et Francis Carco venaient s'y renseigner sur l'état des mauvaises mœurs. On disait aussi *« maison de tolérance »*, et les étrangers peu versés dans la langue française pouvaient croire que cet endroit servait de refuge aux ennemis du fanatisme. Ces touristes commettaient une erreur fort excusable, car les sociétés humaines sont le plus souvent des écoles d'intolérance...



D.R.

Dépravation fin de siècle.

La vie s'efforçait d'être légère, et les bureaucrates de Courteline oubliaient, au *One two two*, les contraintes et les ingratitudes de leur métier. Alphonse Boudard ressuscite ces anciens plaisirs dans un livre où l'humour sert d'alibi à l'érudition. Car Alphonse connaît mille choses et davantage, même s'il prend le parti du burlesque et du dérisoire lorsqu'il évoque les coutumes de notre espèce. Il appartient à cette famille d'écrivains qui dépeignent (très bien) la vie sous des couleurs drolatiques, comme s'ils voulaient se faire pardonner leur expérience et leur savoir. Ils ont la courtoisie de rendre cocasses les mésaventures humaines. Cela nous console de tous les mauvais temps.

Pour éduquer la jeunesse, la IIIe République avait inventé l'en*seignement gratuit et obligatoire*, l'expansion coloniale et le bordel. *Avec le concours de Romi, qui* apporte d'étonnants documents, Alphonse Boudard fait le portrait d'un régime en racontant *l'Age d'or des maisons closes*. Il sait que la meilleure façon de faire connaître une société, c'est d'en montrer les travers. Les études de mœurs ignorent, en effet, les charmes de la naïveté.

L'*« ordre bourgeois »* se fondait alors sur la Famille, l'Eglise et l'Armée. Et le bordel contribuait à la défense de ces institutions. Dissimulant le vice, il sauvait les apparences de la vertu. Il tenait donc un rôle qui aurait mérité davantage de considération. Chacun sait que le premier souci des sociétés, c'est de sauvegarder le paraître. Ajoutez à cela les services que les tenancières ou les *« Madames »* rendaient à la police. *« Je leur disais tout »*, reconnaissait l'une de ces personnes, qui avait accompli *« une carrière exemplaire dans l'immoralité »*. Les renseignements discrets sont les meilleurs alliés de l'ordre social...

Par l'entremise du fisc, l'Etat se conduisait déjà comme *« le premier proxénète de France »*. Et les archevêchés percevaient des loyers lorsqu'ils étaient propriétaires des murs de tel ou tel lupanar. Les institutions les plus honorables s'accommodent volontiers des turpitudes quand elles servent leurs intérêts. Les bordels s'appelaient également *« maisons d'illusion »*. C'était une jolie enseigne. La clientèle achetait, en effet, tous les simulacres et toutes les chimères de l'amour. Mais cela valait aussi pour les pauvres demoiselles des sous-préfectures qui se laissaient avoir par des promesses de mariage, de théâtre, de bonheur ou de célébrité. Elles espéraient sortir de leur misère et elles se retrouvaient au lupanar. Le livre d'Alphonse recèle une philosophie de la promesse et de l'espérance : une méditation sur la crédulité humaine.

Après la deuxième guerre mondiale, ou plutôt *« le grand suicide nº 2 »*, comme l'écrit Alphonse Boudard, les maisons closes connaîtraient leurs derniers beaux jours. On déciderait de les supprimer en 1946, après s'être avisé tardivement qu'elles offensaient la vertu. Alphonse a raconté cela dans un autre ouvrage, qui s'intitule *la Fermeture* (1).

Sa *Méthode à Mimile* vient d'être rééditée avec des illustrations de Trez. Les leçons d'Alphonse et de Luc-Etienne composent *un livre réjouissant*, *où* l'argot et le langage châtié se regardent comme deux ennemis intimes (2).

François Bott

(1) Laffont, 1986.

(2) Le Pré aux Clercs, 370 p., 125 F. Signalons qu'Alphonse Boudard a également préfacé le *Dictionnaire de l'argot récemment publié par Jean-Pierre Mével et* Jean-Paul Colin (Larousse, 764 p., 195 F).

Montand perd son temps

TU VOIS, JE N'AI PAS OUBLIÉ
d'Hervé Hamon et Patrick Rotman. Le Seuil/Fayard, 632 p., 149 F.

Montand, ce n'est pas une première, fait jaser. Et presque autant la première biographie qu'il a sympathiquement contribué à se consacrer par le truchement d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, nouveau couple de choc après Lagarde et Michard. Ces deux narrateurs de la gauche intellectuelle française (réputés notamment pour *les Intellocrates, la Deuxième Gauche, Tant qu'il y aura des profs* et *Génération*) s'y sont mis, après tant d'autres. Et une fois de plus se dessine cette trajectoire paradoxale : *l'enflure* d'un événement en vient à ce que l'événement *s'incline pour* céder la place à son enflure. Qui va à la *chasse perd sa place, et* le tour est joué, en *l'occurrence : on jase désor*mais moins sur Montand que *sur les jaseries qu'il suscite*. Le Montand qui nous a fait pleurer avec son haut-de-forme perché en canotier, ses mains cabotines qui traversent la lumière comme des oiseaux, ce timbre qui nous apprivoise, Montand sombre sous les discours, à commencer par les siens.

Ce que négligent de préciser Hamon et Rotman, le fracas des médias l'exprime d'une manière implicite. A partir du moment où il s'est mis, sans reprendre souffle, à tenter de justifier ses revirements politiques, à jouer à l'idéologue et à clamer au bon peuple le sens de sa destinée, l'artiste s'est perdu. Reste alors la nécessité du *discours sur* l'artiste, sur le tracé de vie de celui qui participe incontestablement, envers et contre tout, à ce tour de magie magnifique : *être une star*.

Une *star*, au point que le livre d'Hamon et Rotman s'amorce sur une audace singulière : seule une photo, en couverture, annonce l'objet de ce pavé de six cents pages, l'indifférence du nom soulignant de fait l'évidence de sa reconnaissance. Au point aussi, et la chose est peu commune, que le biographé apparaît comme son propre auteur, à en croire le copyright. Ils sont d'ailleurs nombreux à se le disputer, ce copyright : d'abord, par ordre alphabéti*que, les trois auteurs* : Hervé Hamon, Yves Montand, Patrick *Rotman, et seulement plus loin,* en tout petit, les deux éditeurs, Le Seuil et Fayard, pour la portion congrue. Les esprits malins ont déjà fait couler de l'encre à cœur joie sur l'hypothèse du montant des à-valoir et sur celle du taux de gratitude que la vedette se serait octroyé pour avoir donné, en plus d'un bout de sa vie, des passages autobiographiques (en italique dans le texte). Balivernes : l'apparition des trois noms en gros, disent les auteurs, ne signifierait que leur *« partage du droit moral sur l'exploitation des droits étrangers »*. Cela précisé *pour clore la petite histoire*. Passons donc.

L'« imposture » biographique

Hamon et Rotman *ont bien* joué. Seule une biographie *hagiographique pouvait rendre* compte de ce qui fait qu'une *star devient star. Pardonnons* donc aux auteurs leurs quel*ques complaisances* sur l'enfance pathétique de l'immigré italien, tout comme leurs silences sur des agissements moins glorieux – d'autant qu'ils ont eu l'honnêteté de déclarer d'entrée de jeu : *« Toute biographie est une imposture : Montand partage avec nous cette conviction. »*

Leur ouvrage, assez bien ficelé pour se lire aussi vite qu'il se vendra, cherche à transmettre la mémoire de certains milieux – le music-hall, Hollywood et *Boulogne-Billancourt*, l'URSS khrouchtchevienne ou le *Marseille des années 30* – à travers un destin singulier. Mais *reste la seule vraie question* qui se pose : pourquoi diable avoir choisi ce destin-là ? Pourquoi l'idole, pourquoi Montand ? La vie d'Ivio Livi, *« prolétaire lyrique »* qui fait ses débuts à douze ans comme livreur, garçon coiffeur, ouvrier, qui se mutile la main pour obtenir un congé et courir dans les salles de cinéma, soudain tenté par la scène et reconnu par un imprésario, militant politique, galopant au gré de ses rencontres – Khrouchtchev, Piaf, Prévert, Semprun, Signoret, Marilyn (manifestement sujet tabou dans cette *« imposture »* biographique),... cette vie est, il faut croire, populairement exemplaire.

D'où la nécessité de l'hagio*graphie et d'où* – cercle vicieux – l'engloutissement du *saint sous sa sanctification*. Laissez-le donc chanter, Montand, *au lieu qu'il perde son* temps.

Marion Van Renterghem

Rendez-vous autour de Sartre

Sartre paraît avoir été le dernier des grands intellectuels, non seulement pour son rôle en France d'opposant aux pouvoirs successifs, mais aussi par son influence dans le monde et ses prises de position. A-t-il rempli cette fonction d'« intellectuel total » parce qu'il cumulait les prestiges de l'écrivain et ceux du philosophe, comme l'affirme Pierre Bourdieu ? Faut-il oublier Sartre, le lire comme écrivain, le remettre au travail comme philosophe et critique social, le faire accoucher d'une morale ?

A l'occasion de la parution des *Ecrits de jeunesse* de Sartre (Gallimard), la FNAC et *le Monde* organisent une rencontre-débat avec Michel-Antoine Burnier, Annie Cohen-Solal, Michel Contat, Claude Lanzmann, Philippe Lejeune, Benny Lévy, Bernard Pingaud et Jean Pouillon, mercredi 21 novembre à 18 heures à la Coupole (salle du Dancing) et samedi 24 novembre à 17 heures au Forum de la FNAC à Strasbourg (entrée libre).

Par ailleurs, un colloque intitulé « Penser avec Sartre aujourd'hui », avec la participation, notamment, de Jean-François Louette, Geneviève Idt, Michel Sicard, Michel Kail, Jean Pouillon, Hadi Rizk, Gérard Wormser, Myriam Revault d'Allonnes, Jeannette Colombel, est organisé au Havre, les 1er et 2 décembre par le Collège international de philosophie et la Maison de la culture du Havre (Espace O. Niemeyer). Rens. : 35-30-28-40.

Une bibliothèque Laure-Bataillon au collège des traducteurs d'Arles

Avez-vous déjà pensé que, pour dire que l'on vous *« casse les pieds »*, on disait au dix-huitième siècle qu'on vous *« sciait le dos »*, et les jeunes d'aujourd'hui que *« ça leur prend la tête »* ?... Les métaphores de la contrariété du corps à travers les âges ne sont qu'un des multiples et infimes échantillons des problèmes auxquels se trouvent affronter les traducteurs littéraires qui, du 9 au 11 novembre, tenaient leurs septièmes Assises de la traduction littéraire en Arles (ATLAS), sous la présidence du traducteur d'anglais, Sylvère Monod.

Devenues indispensables aux professionnels, ces rencontres annuelles, où des traducteurs peuvent sortir de leur isolement pour confronter leurs problèmes, traitaient cette année de la *« retraduction »* et de la *« révision »*, notamment à propos de Proust et de Dickens.

Sentiment d'étrangeté d'entendre une Roumaine, une Bulgare, un Japonais, un Australien confronter en un français parfait leurs travaux sur *Du Côté de chez Swann*, sous la présidence d'un Chinois... Comparaisons passionnantes du texte traduit par plusieurs traducteurs reconnus dans une exposition organisée par l'Association des traducteurs littéraires (ATL)... Importance aussi d'examiner, comme un miroir, les problèmes différents selon la langue-cible, la langue dans laquelle on traduit, qu'abordèrent les participants franco-japonais parfaitement bilingues à propos d'une langue japonaise qui se transforme et qui, par exemple, devient *« unisexe » chez les jeunes qui ne tiennent plus compte des distinctions de sexe dans la langue.*

La traduction littéraire est donc bien chez elle en Arles, *« cité européenne de l'image et de l'écrit »*, selon l'expression de son maire M. Jean-Pierre Camoin, puisque depuis un an, dans l'ancien Hôtel-Dieu, rebaptisé espace Van Gogh, coexiste la superbe médiathèque (plus de dix-sept mille abonnés pour cinquante-deux mille habitants !), le centre universitaire, une salle d'exposition, les archives municipales et le collège international des traducteurs littéraires qui, avec ses dix chambres, peut recevoir traducteurs, linguistes, chercheurs et qui abrite actuellement des Philippins, un Coréen, une Roumaine, un Albanais, une Bulgare, un Danois, etc. (1). A l'occasion de ces septièmes Rencontres d'Arles, un hommage fut rendu à Laure-Bataillon, morte le 6 mars dernier, première présidente des Assises, remarquable traductrice des Latino-Américains (Cortazar, Calveyra, Saer, Puig, Dujovne Ortiz), sans qui le collège n'aurait *pu voir le jour. La bibliothèque* portera désormais son nom.

Enfin, l'avenir de la traduction en Arles semble assuré puisqu'un concours annuel pour le prix Atlas junior récompense les meilleurs travaux d'élèves des classes terminales des lycées et collèges pour des traductions d'une page d'anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, chinois ou provençal.

N. Z.

(1) Collège international des traducteurs littéraires. Espace Van Gogh, 14, rue Molière, 13200 Arles

Albert Camus et l'Europe

Strasbourg, ville européenne, accueillait les 9 et 10 novembre, à l'occasion des trente ans de la mort de Camus, un colloque organisé, à l'initiative de la Société des études camusiennes, sur le thème « Albert Camus et l'Europe ».

Le rapport de Camus à la culture européenne a été analysé en détail : nostalgie du Méditerranéen qui gardera toujours au cœur la lumière nord-africaine, comme un souvenir de bonheur dans la froide, vieille et parfois « ignoble » Europe (celle qui a produit le nazisme et les fascismes), résistance au totalitarisme des pays d'Europe de l'Est, tentation puis refus du nihilisme, quête d'une « mesure » humaine et d'une « dignité », valeur qui fonde à son tour les droits de l'homme.

Ces thèmes, bien connus des camusiens, ont été décortiqués, parfois passés au crible de la critique. Ainsi M. Robin parlait-il de l'*« ignorance abyssale »* de Camus au sujet des cultures non européennes et notamment l'islam, et voyait en lui surtout un maître à faire penser. En revanche, tous les orateurs se sont entendus pour donner raison à Camus contre Sartre dans le procès qui continue à les opposer aux yeux des camusiens sur la question du communisme et revendiquaient pour Camus le jugement de l'histoire telle qu'elle se fait sous nos yeux. Pour eux, l'auteur de *la Peste* et de *l'Exil et le Royaume* est le plus ferme guide moral d'une nouvelle Europe démocratique.

M. C.

Berlin, Vienne, Strasbourg...

L'Allemagne au centre du deuxième Carrefour des littératures européennes

L'exil. Ce mot a été le fil rouge du deuxième Carrefour des littératures européennes de Strasbourg (CLES). Les 9, 10 et 11 novembre, on y rendit d'abord hommage à « l'ami étranger », fugitif ou victime du nazisme. A l'Aubette et sous un chapiteau décoré par le Berlinois Léo Wolf, furent saluées plusieurs figures : celles de Franz Hessel, l'inspirateur de *Jules et Jim*, mort en France, Alfred Döblin, réfugié aux Etats-Unis, Walter Benjamin, suicidé à la frontière espagnole, Franz Werfel, Hermann Kesten, qui réside en Suisse.

Des survivants se mêlèrent aux tables rondes sur l'antisémitisme ou les camps français. On entendit Milo Dor : né à Budapest, lycéen à Belgrade, résistant et déporté, il habite Vienne et écrit toujours en allemand. George Clare, l'auteur de *Berlin après Berlin* (1), juif de Vienne, venu à Londres en 1938, rentré à Berlin après la guerre, évoqua ses tribulations. Des germanistes et des historiens, comme Jacques Le Rider, Nicole Bary, Hugo Ott, biographe de Heidegger (2), et Lionel Richard, purent côtoyer ces témoins.

Le thème de l'exil fut repris par des écrivains plus jeunes, tous de langue allemande. Héritiers de la « langue sauvée », ils arrivaient de Suisse, comme Francesco Micheli, Albanais d'origine, né en Italie, ou de Berlin, comme Herta Müller, issue d'un village du Nabat en Roumanie, et la Pragoise Libuse Monikova, romancière (3). L'ombre du Mur domina alors les débats sur les relations France-Allemagne et les « retrouvailles allemandes ».

Une fois éteints les échos d'un « Cabaret » qui, deux soirs de suite, fit revivre l'esprit de la musique « dégénérée », interdite par les nazis, les responsables du Carrefour s'interrogèrent sur l'avenir de leur manifestation. L'an prochain, ils pensent l'ouvrir aux littératures du pourtour de la Méditerranée. Développant le « concept de réseau », ils l'ancreront également en Alsace. L'autre réseau, reposant sur des relais déjà existants, universités ou instituts culturels, devrait aboutir à la création d'une « Maison des Lettres » à Strasbourg. Elle recevra des écrivains étrangers et sera ouverte aux lecteurs.

Raphaël Sorin

(1) Plon.

(2) *Martin Heidegger, Eléments pour une biographie*, Payot.

(3) *La Façade*, Belfond.

L'« Appel de Rome » des écrivains russes

« Que signifie aujourd'hui être russe ou citoyen soviétique ? » A cette question que leur posait le professeur Strada de l'université de Venise, les écrivains russes réunis il y a quelques jours à Rome, parmi lesquels, à côté des dissidents exilés comme Maximov ou Boukovski, se retrouvaient les différentes tendances du milieu littéraire soviétique et les principaux journaux et revues, eurent du mal à répondre. Pour résumer leurs vues divergentes, être russe ou soviétique en cette fin de siècle c'est habiter le chaos.

Le sujet de la réunion, organisée par le *Mondo Operaio*, le comité italien d'Helsinki, deux journaux de Moscou, la revue *Continent* et l'université Washington-Paris-Moscou, exprimait l'angoisse générale : *« Le problème national : renaissance ou guerre civile ? »*

Si, pour les écrivains comme Tchinghiz Aïtmatov, porteur d'un message de Mikhaïl Gorbatchev, il faut prêcher patience et tolérance parce qu'il est impossible de promouvoir les nationalismes alors qu'on procède à une refonte de la société, le critique Igor Vinogradov considère au contraire que des relations libres et harmonieuses entre les nationalités sont la condition du redressement moral et religieux, seul capable d'apporter le *renouvellement nécessaire*.

A écouter les déclarations des slavophiles, Soloukhine, Astafiev ou Krupine, directeur de *Moskva*, on pouvait acquérir la certitude que les bolchéviques n'avaient rien en commun avec le peuple russe, qu'ils ont terrorisé et corrompu. Le maître à penser auquel il faut faire appel en cette fin de siècle automatisée, c'est Dostoïevski ! Les libéraux, les représentants des grands journaux soviétiques défendaient des points de vue plus nuancés.

Toutes les tendances se sont retrouvées pour lancer un « Appel de Rome », où il est dit que, *« à l'heure où se défait l'un des plus grands empires de l'Histoire »*, il faut veiller à ce que ce processus irréversible suive la voie démocratique des référendums et des consultations populaires, que, prenant modèle sur l'Europe, les nouvelles nations passent des accords nécessaires à leur prospérité commune en renonçant à toute forme de totalitarisme, de nationalisme, d'antisémitisme et de russophobie et que le rôle de l'intelligensia enfin libérée est d'assurer entre tous les peuples et les nationalités dialogue et coopération, en s'opposant au nihilisme, en rétablissant une échelle des valeurs éthiques et religieuses...

Jean Blot
écrivain, président du Pen-Club international.

Démission du rédacteur en chef du « Times Literary Supplement »

M. Jeremy Treglown, rédacteur en chef du *Times Literary Supplement* de Londres depuis 1982, vient de se démettre de ses fonctions à l'issue d'un conflit avec M. Michael Hoy, nommé il y a deux mois par M. Rupert Murdoch responsable des trois suppléments du *Times* (le *TLS* et les deux publications consacrées à l'éducation).

Un vif incident avait opposé les deux hommes à propos d'un des titres de couverture donné au numéro du 5 octobre, « La syphilis et nous », qui annonçait un article du poète tchèque Miroslav Holub sur plusieurs livres traitant de la syphilis. M. Hoy avait critiqué ce titre, dont M. Treglown avait finalement obtenu le maintien.

Au-delà de cet affrontement ponctuel, l'opposition entre les deux hommes semble porter sur la ligne éditoriale du *TLS*. Dans l'entourage de M. Treglown, on craint à la fois un abaissement des exigences intellectuelles qui ont fait la réputation de l'hebdomadaire et un changement d'orientation politique, qui lui donnerait une coloration de droite.

Diffusé en moyenne à vingt-six mille exemplaires, le *TLS* connaît actuellement des difficultés financières : il perd en effet 100 000 livres par an. Avant d'entrer au *TLS* en 1980, M. Jeremy Treglown, qui est âgé de quarante-quatre ans, enseignait la littérature anglaise aux universités d'Oxford et de Londres.

T. F.

ACTUALITÉS

Dernières listes pour les prix

Voici les dernières listes pour les prix Goncourt, Femina et Médicis et la deuxième et avant-dernière sélection pour l'Interallié. Cinq romans restent en lice pour le Goncourt (attribué le 19 novembre) : *la Paresseuse*, de Patrick Besson (Albin Michel) ; *le Petit Garçon*, de Philippe Labro (Gallimard) ; *les Champs d'honneur*, de Jean Rouaud (Minuit) ; *l'Infortune*, de François Sureau (Gallimard) ; *Rire et pleurer*, de François Weyergans (Grasset).

Trois romans sont encore retenus pour le Femina français : *les Animals*, de Bayon (Grasset) ; *Nous sommes éternels*, de Pierrette Fleutiaux (Gallimard) ; *l'Aimé*, d'Axel Gauvin (Seuil) ; et trois pour le Femina étranger : *Clameurs*, de Soleiman Fayyad (Denoël) ; *Matin perdu*, de Vergilio Ferreira (La Différence) ; *les Vestiges du jour*, de Kazuo Ishiguro (Presses de la Renaissance) (attribué le 26 novembre).

Neuf titres restent en lice pour le Médicis français : *les Champs d'honneur*, de Jean Rouaud (Minuit) ; *Miserere*, de Christine Dupuy (Bourin) ; *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, d'Hervé Guibert (Gallimard) ; *Ciels liquides*, d'Anne Garréta (Grasset) ; *les Quartiers d'hiver*, de Jean-Noël Pancrazi (Gallimard) ; *Albucius*, de Pascal Quignard (POL) ; *Sérénissime*, de Frédéric Vitoux (Seuil) ; *Rire et pleurer*, de François Weyergans (Grasset) ; *les Clandestins*, de François Taillandier (Bernard de Fallois) ; cinq pour le Médicis étranger : *les Feux du Bengale*, d'Amitav Ghosh (Seuil) ; *les Noces dans la maison*, de Bohumil Hrabel (Laffont) ; *la Chine à petite vapeur*, de Paul Theroux (Grasset) ; *le Médecin de lord Byron*, de Paul West (Rivages) ; *Bohini, un manoir en Lituanie*, de Tadeusz Konwicki (Laffont) ; et six pour le Médicis essais : *la Mélancolie démocratique*, de Pascal Bruckner (Seuil) ; *Shakespeare, les feux de l'envie*, de René Girard (Grasset) ; *Bouvard, Flaubert et Pécuchet*, de Roger Kempf (Grasset) ; *Marguerite Yourcenar*, de Josyane Savigneau (Gallimard) ; *l'Arbre de la littérature*, de Juan Goytisolo (Fayard) ; *l'Enchantement littéraire*, d'Yves Vadé (Gallimard) (attribués le 26 novembre).

Sept romans sont retenus pour le prix Interallié : *les Coches bleues*, de Michel Caffier (Grasset) ; *la Vénus aux fleurs*, de François Ceresa (Laffont) ; *Mémoires d'un homme amoureux*, de Jean-Pierre Dufreigne (Grasset) ; *le Phare de Baleine*, de Jérôme Dumoulin (Gallimard) ; *les Quartiers d'hiver*, de Jean-Noël Pancrazi (Gallimard) ; *les Clandestins*, de François Taillandier (Bernard de Fallois) ; *Sérénissime*, de Frédéric Vitoux (Le Seuil) (attribué le 4 décembre).

Le poème à l'œuvre

Cheyne à la Bibliothèque nationale

C'est le travail, le savoir-faire, de l'œil et de la main *autant que de l'esprit*, que montre l'exposition de la Bibliothèque nationale consacrée à l'Imprimerie de Cheyne (1), éditeur de poésie installé depuis dix ans à Chambon-sur-Lignon, dans le Haut-Vivarais. Typographe, imprimeur, poète et lecteur, Jean-François Manier, qui dirige le Cheyne, ne sépare pas ces *activités* mais les harmonise en vue de l'objet à obtenir, le livre.

Le chemin qui mène du manuscrit à l'ouvrage imprimé n'est pas seulement fait d'étapes techniques. C'est un chemin d'approche lente et attentive, de lecture, d'imprégnation. L'exposition de la BN *détaille ces étapes* et donne à voir combien elles sont nécessaires, combien la qualité de l'objet final est déterminée, soumise à leur respect.

Aussi bien dans ses collections de poésie, verte ou grise, *que dans celle des* « Poèmes pour grandir », dirigée par Martine Mellinette, dans la typographie comme dans l'illustration, ce respect est visible. C'est un parcours dans l'espace préparatoire et généralement invisible de l'atelier que cette exposition propose. Signalons enfin la belle suite d'aquarelles sur papier de soie collé *Terre du commencement*, de Martine Mellinette.

P. K.

(1) Cheyne à la Bibliothèque nationale : « Le poème et son œuvre », jusqu'au 24 novembre, galerie Colbert, du lundi au samedi, de 11h à 18h, entrée libre. Michael Lonsdale lira des poèmes publiés par Cheyne lundi 19 novembre à 21h dans l'auditorium de la Bibliothèque nationale, 2, rue Vivienne, 75002 Paris. Renseignements et réservation au 47-03-85-79.

Brive en vedette

C'est à son double caractère provincial et (très) parisien que la Foire du livre de Brive doit une bonne part de son succès. L'autre part est due à la qualité de l'accueil et de l'organisation. Ce succès, la neuvième édition de la foire (16-18 novembre) l'a confirmé et amplifié : cent mille visiteurs, selon les organisateurs, et, avec au moins trente mille ouvrages vendus, un chiffre d'affaires en légère progression.

Parmi les « vedettes » présentes qui n'avaient pas assez de leurs deux mains pour signer livres et dépliants : Gilles Perrault – auteur d'un livre sur Hassan II, *Notre ami le roi* (Gallimard), qui s'est vendu à ce *jour* à *160 000* exemplaires (dont 80 000 depuis les protestations officielles marocaines), – Bernard Pivot, Laurent Fabius et... Charles de Gaulle, avec une exposition consacrée à l'écrivain.

Traditionnellement, outre la dernière sélection Goncourt *(voir ci-contre)*, plusieurs prix littéraires sont décernés à Brive. Citons le grand prix *Langue de France*, à Yves Berger ; le prix Terre de France-*la Vie*, à Christian Signol ; le prix de la littérature touristique à Denis Tillinac.

P. K.

EN BREF

□ **Hommage à Jean Senac.** – A l'occasion de l'exposition du peintre et urbaniste Jean de Maisonseul (ancien conservateur du Musée d'Alger) aura lieu à Toulon, samedi 24 novembre, à 18 h 30, un hommage au poète franco-algérien Jean Senac (1926-1973). Espace Interrogation, 24, allée Courbet, Toulon (tél : 94-22-27-53).

□ **Entrer en écriture.** – « Commencer le roman : les processus d'entrée en écriture » est le sujet du séminaire général de l'Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS), coordonné par B. Boie et D. Ferrer, avec la participation de Jean-Paul Goux (17 novembre), Lucien Dallenbach (15 décembre), Lucette Finas (12 janvier), Jacques Neefs (9 février), Louis Hay (16 mars), J.-C. Lieber et J. Verrier (13 avril), Paul Nizon (25 mai). Ecole normale supérieure, 46, rue d'Ulm, 75005 Paris, de 10 heures à 12 h 30.

□ **Forum du livre.** – Le troisième Forum du livre se tiendra à Lyon, au Centre hospitalier du Vinatier, les 16 et 17 novembre, autour du thème « Lire, écrire, conter ». Psychiatres, psychanalystes et écrivains participeront à ces rencontres.

□ **Colloque Henri Maldiney.** – Pierre Fédida et J.-P. Charcosset présideront, les 23 et 24 novembre à Lyon, une série de conférences et de débats *sur le philosophe Henri* Maldiney, autour du thème « Existence : crise et création ». (Grand amphithéâtre de la Faculté catholique, 25, rue du Plat, 69002 Lyon).

ROMANS POLICIERS

État des lieux

LE polar est un fort sémillant vieillard, et les éditeurs se pressent à son chevet comme auprès d'un oncle lointain, un peu négligé, dont on craindrait qu'il meure pétant de santé mais sans avoir livré l'intégralité de son souffle. Rentrée 1990 : état provisoire des lieux...

Quand il n'était encore qu'un poète admirateur d'Ezra Pound et de T.S. Elliot, Manuel Vasquez Montalban fit un jour le pari d'écrire en quinze jours un polar à l'américaine. Pari gagné : la première aventure de Pépé Carvalho venait de naître. C'est aussi la plus simple et la plus belle. Parce qu'il tire son nom d'une vieille complainte de marin et qu'il nous parle d'un jeune homme mort d'avoir tatoué sur son dos « Né pour révolutionner l'enfer », *Tatouage* fait planer un peu de Stevenson sur Barcelone. Superbe. (Christian Bourgois, 245 p., 100 F.)

« 10/18 » continue son œuvre salutaire en rééditant des bijoux indispensables dans toute bibliothèque décente. Ne manquez pas *Comme la romaine*, de Jonathan Latimer, ou comment sauver un innocent de la chaise électrique en une semaine et sans cesser de boire (224 p.), et, surtout, *le Grand Soir*, de R.L. Simon, la première aventure de Moses Wine, le seul détective à pouvoir prétendre être le fils naturel du grand Phil Marlowe (212 p.). Chez « 10/18 » toujours, trois inédits de Mc Bain, issus de la saga du 87ᵉ District et écrits au début des années 60, quand le grand Ed ne se regardait pas encore écrire et crachait sa prose acérée, nerveuse comme les bas-fonds de la mégalopole où s'empoignent flics et truands : *le Dément à lunettes, Mourir pour mourir, Faites-moi confiance.*

Enfin, *Fausse piste*, le premier roman de l'écrivain américain le plus doué de la génération 70, James Crumley. *« La plus belle image que vous puissiez jamais voir de Butte (Montana), c'est celle qui s'inscrit dans votre rétroviseur quand vous quittez la ville. »* Cette phrase, enchâssée dans le binaire d'un blues, pourrait servir de refrain aux romans-ballades de Crumley tant elle résume sa vision du monde et sa façon d'écrire. C'est dans *Fausse piste* qu'apparaît pour la première fois Milos Milogradovitch, le privé bouseux, sorte de Marlowe revisité par Kerouac et Brautigan. Entre une partie de chasse et une séance de contemplation imbibée des Rocheuses, il trimbale son cynisme hautain, son désespoir à fleur de gnôle et son goût pour les enquêtes à tiroirs dans un bled du Montana où l'on boit pour se souvenir qu'il vaut mieux éviter d'être à jeûn. Il faut remonter jusqu'à Malcom Lowry pour trouver un bouquin qui donne aussi soif, un auteur qui sache imprimer à ses phrases la plénitude vacillante de l'ivresse. L'œuvre de Crumley culmine du côté de *Légendes d'automne* et de *Faux soleil*, de Jim Harrisson, et de *33 degrés à l'ombre*, de Mac Guane. Difficile de grimper plus haut sans masque à oxygène. (385 p.)

Dans la course à la description la plus apocalyptique de New-York, Andrew Vachss est en train de prendre plusieurs longueurs d'avance. Ses personnages communiquent par signes, vivent sous terre ou dans les greniers d'entrepôts désaffectés et mènent contre le crime une guerre à faire pâlir d'envie les Escadrons de la mort. *Blue Bell* est certainement le polar le plus frénétique et le plus curieux de l'année. A la limite de la science-fiction, mais ahurissant de brio (Albin Michel, 369 p., 98 F).

DEPUIS la parution de *Mauvais sang* (Fayard/Noir, 1981), on avait perdu la trace de Richard Matas. Pas totalement puisque son nom apparaît régulièrement sous d'excellentes traductions de romans noirs, au point qu'il était légitime de se demander s'il n'avait pas préféré mettre son talent au service de celui des autres. La parution chez Actes Sud (collection « Polar Sud »), de *Folies douces* est donc une double bonne surprise. D'abord parce qu'elle fait resurgir un écrivain qu'on croyait disparu, mais surtout parce qu'elle est la première production « noire » d'un éditeur que l'on croyait voué aux polars un peu « chics », ceux qui rôdent autour du genre sans vouloir vraiment mettre les mains dedans. Récit à deux voies d'une amitié brisée par un fait divers aussi nécessaire que l'est le couperet sur le cou d'un condamné à mort, *Folies douces* a la tonalité lancinante du blues. Comme dans le blues, l'argument n'est qu'une trame sur laquelle viennent se greffer des harmoniques d'autant plus surprenantes qu'elles sont l'âme même du genre. Richard Matas est de ces auteurs pour que l'histoire n'est rien d'autre que la musique qui la fonde et qui cherche la crédibilité romanesque dans les accords profonds qu'entretiennent les personnages entre eux. La raconter serait aussi plat et vain que de chercher à démêler l'écheveau des intrigues de Chandler. Pourtant – et la comparaison n'est pas fortuite, – lecture faite, il reste cette impression magique et rare d'avoir touché un morceau de l'âme des autres. (156 p., 79 F.)

LA revue *Polar* réapparaît après quatre ans d'absence sous une nouvelle formule et avec un autre éditeur, Rivages. C'est François Guériff et Michel Lebrun qui en assurent la rédaction en chef ; des orfèvres qu'on ne présente plus. Le nouveau *Polar* est trimestriel et vendu uniquement en librairie. Au sommaire : Hillerman, Agatha, une nouvelle de Peter Corris et toute l'actualité du polar.

Autre renaissance, celle du Festival de la Roche-sur-Yon (Vendée). Animé par des bibliothéquaires qui n'ont pour tout moyen que la passion qu'ils mettent à faire exister leur rêve, ce festival est, avec celui de Saint-Nazaire, ce qu'on fait de mieux en la matière. Concours de nouvelles, cinéma et rencontre, avec les auteurs : Pennac, Pouy, Mosconi, Daeninckx, Syreigeol, Raynal, Cook, Lebrun, Benacquista, Seyer et François Bon. C'est du 19 au 24 novembre.

Patrick Raynal

LIVRES ◆ IDÉES

EN VITRINE

ESSAIS

Le parcours de J.-F. Lyotard

Il est beaucoup question de nuages dans le dernier livre de Jean-François Lyotard : des nuages de formes, de couleurs ou de sons qui se trouvent au cœur de l'art contemporain, des nuages d'événements et de commentaires qui constituent l'actualité politique de notre époque, mais aussi et surtout des nuages de pensées qui traversent l'histoire de la philosophie et le cerveau des philosophes. Surtout d'*un* philosophe qui fut lié, de 1954 à 1964, au mouvement « Socialisme ou barbarie » ainsi qu'à toutes ses actions militantes avant de se consacrer exclusivement à l'écriture et à la réflexion – en particulier sur la condition « postmoderne » et sur ses enjeux esthétiques.

On l'a compris : à travers les textes ici réunis, qui reprennent des conférences données en 1986 dans une université californienne (et déjà publiées en anglais), c'est sa propre autobiographie intellectuelle que Lyotard entreprend d'écrire. Il y réussit d'autant mieux qu'il évite à peu près les pièges propres à ce genre acrobatique entre tous et qu'il n'accorde à l'anecdote que la part minimale qui lui revient.

Le plus intéressant réside donc dans la façon dont Lyotard approfondit le sens de sa démarche philosophique et la rattache – ce qui ne surprendra pas ses lecteurs habituels – à l'orientation générale de la pensée de Kant, dont il nous offre au passage une magistrale relecture, mettant en perspective les trois *Critiques* l'une par rapport à l'autre et redonnant à l'idée de « sublime » un sens particulièrement pertinent pour la compréhension de l'art contemporain.

Ch. Delacampagne

▶ ***Pérégrinations***, de Jean-François Lyotard. Galilée, 152 p., 85 F.

POÉSIE

Pindare et ses « hymnes diaprés »

C'était il y a très longtemps, *« quand Zeus et les Immortels Se partageaient la terre ». « Or de l'Absent nul ne désigna la part, du Soleil,/et non loti de terre ils Le laissèrent. »* Mais le dieu lésé *« dit voir, Lui,/dedans la mer croissant du fond/une terre très nourricière aux hommes et bienveillante aux ouailles »*. Cette île jadis enfouie, *« germée de la Salée onduleuse »*, ce fut Rhodes qui est aussi « Rhose », la fleur grandie sous le regard du Soleil.

Ce récit de Pindare où les mythes montent en énigmes à la surface, comme Rhodes, inondés de flocons d'or, pourrait servir de métaphore à l'entreprise de Jean-Paul Savignac, qui vient de traduire intégralement le vieux poète thébain, et des éditions La Différence, qui nous offrent le luxe d'affronter à gauche le grec et à droite le français. Depuis 1923 nul ne s'y était aventuré chez nous, incroyable sommeil ! Savignac a réussi à couler une stricte et essentielle fidélité à l'ordre des mots pindariques dans des rythmes amples, sous l'invocation de Claudel, à chanter *« comme quand s'épanouit des hommes le banquet »*.

Quant au risque affronté par Savignac, il n'était pas mince : il a refusé toute note, tout éclaircissement prosaïque sur le contenu des poèmes, si étranger pour nous, si familier à leurs premiers destinataires. Il a disloqué la phrase française, parfois à la limite du compréhensible. Comme à son devancier Ronsard, il lui est arrivé de parler grec en français – tripole, parèdre – rarement il est vrai, et à l'occasion bellement – la scytale, ce bâton à messages confidentiels, a bien fière allure dans son vêtement hellénique à l'orthographe non réformée, et le mystère lui sied. Et, s'agissant d'un tel poète, faut-il viser une totale limpidité ? Grâce à ce recueil d'*« hymnes diaprés »*, Pindare remplira désormais plus largement son rôle, car *« puisque le sable échappe au nombre,/toutes les joies que celui-là a données aux autres,/qui pourrait les dire ? »*

Pierre Chuvin

▶ ***Œuvres complètes***, *de Pindare, traduites du grec et présentées par Jean-Paul Savignac, texte bilingue, Editions de La Différence, 638 p., 198 F.*

PROMENADES

Dans l'intimité littéraire des villes

Au détour de ses promenades errantes, Claude Dourguin donne des aperçus successifs sur le *« fantastique urbain »* de Londres, la *« paix sévère »* d'Amsterdam, sur Vienne – *« ville peuplée anormalement d'absents »*, – sur *« la grandeur sans emploi »* de Prague et *« l'ingénuité fantaisiste »* de Venise.

Les villes, où tout est mobilité et changement, sont présentées tour à tour selon *« la sensualité de l'urbanisme »* ou selon une *« philosophie de la citadinité »*, mais toujours en restant dans l'ordre du désir. Cette complicité avec la ville permet à l'auteur de fouiller les affinités secrètes de la promenade et de l'écriture : *« Le côté textuel-texture-tissage de la ville la faisait ressembler à la littérature. »* Le lecteur se laisse entraîner au cœur de l'imaginaire urbain, là où le détail et l'imperceptible apprennent plus que les vues générales. Mieux qu'un guide, ces récits, ou plutôt ces rêveries, font découvrir l'intimité propre des villes.

Marc-Olivier Padis

▶ ***La Lumière des villes***, de Claude Dourguin. Champ-Vallon, coll. « Recueil », 186 p., 89 F.

ROMANS

Orlando dell'arte

Tout livre est résumable. Enfin, presque tous. Quand, en seize mille lignes, vous arrivent mille histoires, allez condenser ! Si je vous dis qu'Alix, jolie rousse, boit et *« voit des choses »* que sa fille Agazuche, dix ans, voudrait bien voir ; que Petit-Pierre, appliqué aux leçons d'orthographe pour bien rédiger des lettres anonymes, refuse de se déshabiller devant Agazuche qui, *elle, lui offre* le spectacle d'un modèle réduit de femme nue ; que Brune, restauratrice de son état, prend une leçon de cuisine de l'Anglais Thompson avant de se donner à lui et d'en être heureuse *« à exploser comme un autocuiseur »* dans *« les arômes agaçants de la cuisine anglaise »* ; qu'un maire se sent frustré parce que son village est sans monument aux morts, donc sans héros ; et si je vous dis que nous sommes en Normandie où cela sent son Clochemerle entre les habitants de Lozangeville et ceux d'Apetôt... vous serez bien avancé !

On ne peut pas plus détailler le délire très contrôlé d'Orlando de Rudder qu'on ne peut prévoir, aux pirouettes d'un Pantalon ou d'une Colombine, la farce ou les larmes de carnaval qui les concluront. Le tourbillon lancé aux premières phrases se multiplie et s'enfle de lui-même, chacune de ces bourrasques de mots créant une autre tempête qui pourrait assommer le lecteur si elle-même ne produisait à son tour un nouveau tourbillon d'où naît une nouvelle bourrasque... et ainsi sans perdre haleine.

Ah ! j'oubliais le commissaire Cougourd. Dans ce feu d'artifice où le langage crépite, dans les éclats de rire de cette étude de mœurs, il y a aussi du suspense.

Pierre-Robert Leclercq

▶ ***Le Village sans héros***, de Orlando de Rudder. Robert Laffont, 390 p., 130 F.

La jubilation d'Escande

« Faire un enfant » à l'Histoire, est-ce dans l'air du moment ? Après Guerreschi violant Clio, voici Jean-Pierre Escande qui se rue – violent, gai, insatiable – sur grands hommes et grands événements. De la vie d'Ouliane, ancien révolutionnaire russe qui *« parfois semble un comédien de mélodrame, parfois un mauvais prêtre »*, dit son ami Gide, et que Claude Mauriac est ébloui d'avoir aperçu *« dans le salon de papa et maman »*, le critique Luc Zeitblom voulut faire *« une étude freudo-sartro-marxiste »*. Mais il est mort et à *« un autre écrivain, J.-P. E. »*, est confié son manuscrit. Gloire à J.-P. E. de s'y être retrouvé.

Grâce à lui, nous savons à peu près tout sur la vie amoureuse d'Ouliane, mais surtout sur ses activités auprès de Gaston Gallimard et de Paulhan, et sur son rôle dans l'Histoire. Pour bien saisir ce rôle, rappelons-nous qu'entre 1914 et 1959 le Parti chrétien panrusse prit le pouvoir à Moscou, que Roehm assassina Hitler, que le putsch fasciste essuya un échec, que de Gaulle commença sa carrière politique comme député du Lot-et-Garonne, que Khrouchtchev dirigea le Parti des petits propriétaires... et d'autres faits que notre mémoire a pu effacer.

Si j'ajoute à cela les critiques d'Emmanuel Berl, de Blum ou de Henri Béraud sur l'œuvre d'Ouliane ; la révélation qu'il est sans doute l'auteur d'*Histoire d'O* ; une recension de ses articles dans la NRF et autres revues, je n'aurai donné qu'une mince idée de l'ampleur de la vie et de la pensée de l'auteur du célèbre : *« Le seul officier d'avenir est un officier démissionnaire. »* Une mince idée aussi d'un Jean-Pierre Escande jubilatoire, maître en écritures – il en a plusieurs et toutes séduisantes – et délirant comme peut délirer un parfait contempteur des misères et bêtises de l'Histoire. Vraiment, à ne pas manquer.

P.-R. L.

▶ ***Rue Marie-Rose***, de Jean-Pierre Escande. Arléa, 205 p., 95 F.

LETTRES JAPONAISES

Un garçon dans le vent

Fan des Beatles. Haruki Murakami a du succès. Est-il pour autant un grand écrivain ?

LA COURSE AU MOUTON SAUVAGE
de Haruki Murakami.
Traduit du japonais
par Patrick de Vos.
Seuil, 299 p., 110 F.

Voilà un livre moderne qui nous vient du Japon. Moderne, est-ce dire novateur ? Là est le problème. On ne doute pas un seul instant que Haruki Murakami, né en 1949, soit conscient d'appartenir à une génération d'écrivains qui va apporter à la littérature japonaise un ton nouveau. Les derniers grands, Abé et Oe, sont nés avant-guerre : respectivement en 1924 et 1935. Cela suffit-il à les rejeter comme de vieilles lunes ? A lire de près la première traduction française de Haruki Murakami, on ne peut qu'admirer l'extrême vitalité du romancier, remarquablement rendue *par son traducteur*.

Mais cette vitalité, qui se manifeste dans une langue idiomatique et nerveuse, dans une structure complexe, pleine de surprises et d'humour, a aussi son revers. Car, *moderne, en l'occurrence, signifie* « à la mode », « dans le vent ». Du reste, le plébiscite public qui accueille les romans de Haruki Murakami, toujours lancés à grand renfort de publicité et se vendant comme des petits pains, *surtout parmi les jeunes filles, est* le signe que cette œuvre correspond à une attente. La critique est plus sévère avec cet auteur qui a emprunté à une chanson des Beatles le titre d'un de ses romans (*la Forêt norvégienne*). On lui reproche sa superficialité un rien racoleuse.



EIZO MATSUMURA

Haruki Murakami : un fantastique gratuit.

Et l'on craint bien que les noms de Dostoïevski et de Conrad dans son dernier roman, cités à plusieurs reprises, ne soient guère plus que des alibis littéraires. Les amateurs des derniers films de David Lynch, eux, ne seront pas *dépaysés* en lisant *la Course au mouton sauvage*.

Les recettes de Kôbô Abé

Il s'agit donc de mouton. Cet animal n'a pas toujours vécu au Japon. Il y aurait été importé de Chine, dans des temps lointains. Il aurait disparu et serait réapparu il y a un peu plus d'un siècle. Ce symbole de vie grégaire a aussi son mystère : Luis Bunuel le savait, qui mêlait de ses clochettes et de ses bêlements les bandes *sonores de ses films.* On pense, en effet, souvent au surréalisme en lisant Haruki Murakami, mais quelque chose manque. Le narrateur est un rédacteur publicitaire de revues d'entreprises. Il a une vie sentimentale tourmentée : il a divorcé et entame une *liaison* qui s'annonce difficile avec une jeune femme dont la beauté tient à la forme de ses oreilles... Mais c'est sa vie professionnelle qui va connaître un vrai bouleversement, lorsque l'émissaire d'un parti d'extrême droite l'enjoint de s'expliquer sur une photographie anodine de paysage du Nord où paissent des moutons. Dans le troupeau, il en est un qui intrigue le leader du parti, qui l'intrigue au point de le conduire à la mort. Reconstituer les conditions dans lesquelles la photo a été prise est d'autant moins simple que le photographe a disparu.

Dans sa « poursuite du mouton », le narrateur monte vers les neiges de Hokkaidô, à la découverte des Ainous. Des personnages énigmatiques croisent son chemin. Parmi eux, un vieillard grabataire « possédé par un mouton » et même, pourquoi pas, un « homme-mouton ».

Le principe même du roman-enquête, l'idée d'un personnage qui perd progressivement son identité sociale et professionnelle, la structure de l'errance, la symbolique des personnages réduits à des figures animales (le « Rat », un *ami d'enfance du narrateur*, l'« homme-mouton ») : ce sont là les recettes des romans de Kôbô Abé.

Mais tout l'art d'Abé est de refuser au lecteur les repères qui lui permettraient de penser : « Là, nous sommes dans le réel » et « là, nous décrochons, nous rêvons avec l'auteur ». Chez Abé, le roman invente de nouvelles frontières entre le réalisme et l'imaginaire. C'est, d'ailleurs, une fonction *primordiale de l'écriture* romanesque. Murakami, lui, n'égare pas ses lecteurs : son univers est prosaïque, jalonné de signes familiers et triviaux et on lit son roman comme une enquête policière, certes assez farfelue, mais dépourvue de ce trouble qui alerte les lecteurs en quête d'un monde littéraire vraiment nouveau. En un mot, *les bizarreries* fantasmatiques de Murakami paraissent gratuites. On est agacé de voir mentionnée pour la énième fois la date du suicide de Mishima. On est irrité par cette fascination (fût-elle critique) pour les diverses tentatives de putsch de l'extrême droite.

Indépendamment de ces facilités déplaisantes, ce qui est sans doute le plus gênant, est, chez l'auteur, le désir de tout expliciter : jusqu'à la comparaison de cette chasse avec celle d'Achab. Après Dostoïevski et Conrad, Melville. Un « Hôtel du Dauphin » arrive à point nommé pour rendre hommage à *Moby Dick*.

Mais Murakami est futé : l'élégance de la construction de son roman, la rapidité de son montage, son ton enjoué font oublier ce qu'il peut avoir de fabriqué.

René de Ceccaty

La douceur perverse de Taeko Kônô

LA CHASSE A L'ENFANT
de Taeko Kôno.
Traduit du japonais
par Cécile Sakai.
Seuil, 284 p., 99 F.

Encore mal représentée en traduction française, la littérature féminine japonaise s'enrichit d'un nouveau nom : celui de Taeko Kôno, née en 1926, dont un récit avait déjà été sélectionné dans la première anthologie de nouvelles japonaises de *Gallimard* (1). *Influencée par* Tanizaki auquel elle a consacré un essai en 1976, *la Littérature de Tanizaki et le désir de l'affirmation,* elle a été couronnée de nombreux prix.

Après les *romans* de Yûko Tsushima, que nous font découvrir les éditions Des femmes, les textes brefs et âpres de Taeko Kôno rendent justice à la présence féminine dans la littérature japonaise. C'est, ne l'oublions pas, à des femmes que l'on doit les premiers chefs-d'œuvre que sont le *Genji monogatari* (2) et les nombreux journaux de cour, à l'exception du *Journal de Tosa,* œuvre d'un poète, Ki no Tsurayuki. Et la dernière décennie du dix-neuvième siècle a également été marquée par une femme, *Ichiyô* Higuchi (3), qui a, par la modernité des thèmes qu'elle abordait et par la qualité de sa langue, apporté un véritable bouleversement avant de mourir à vingt-quatre ans.

Outre Yûko Tsushima, dont *Poursuivie par la lumière de la nuit* (4) est une réussite, il n'y a guère pour l'instant que Fumiko Enchi et Sawako Ariyoshi dont les œuvres soient disponibles en français. L'une et l'autre récemment disparues, elles ne *font pas partie du même panorama* littéraire. Sawako Ariyoshi (5) était une romancière *traditionnelle* et populaire : romans-fleuves historiques et psychologiques, sans grande innovation et souvent adaptés au cinéma, mais avec un souci d'engagement social et politique. A Fumiko Enchi, beaucoup plus originale et venue tard au roman, après des essais critiques et des pièces de théâtre, est surtout attachée une prouesse : la traduction moderne du *Genji monogatari.*

Son roman Masque de femme (6) est imprégné de culture (nô, analyses de la langue classique, citations d'œuvres anciennes) tout en étant construit de façon nerveuse, à base de raccourcis, de litotes, de descriptions vives et de réflexions psychologiques sans pesanteur. Ses personnages, hors du commun, sont des intellectuels, des intellectuelles *plutôt, chez qui les angoisses se compliquent de fantasmes,* de hantises culturelles.

La virulence d'une Jean Rhys

Taeko Kôno choisit pour héroïnes des femmes blessées, isolées, mais qui trouvent en elles des ressorts insoupçonnés de *violence. La nouvelle qui* donne son titre au recueil, *la Chasse à l'enfant,* raconte une *étrange obsession* : Akiko déteste les fillettes, mais raffole des garçonnets. « Une » Tony Duvert japonaise ? Pas tout à fait. On ne transgresse pas tout de suite, du moins, les règles de la bienséance. Mais d'une simple aversion et d'une simple sympathie, on passe insensiblement à la haine d'un côté et à la passion de l'autre. Taeko Kôno n'a rien d'une provocatrice, ni d'une militante.

Toutefois, extraordinairement insidieuse, elle se rapproche, à mesure que l'on progresse dans *l'histoire,* de la *virulence* d'une Jean Rhys. Sous des airs d'innocence, Akiko et le petit gar*çon qu'elle prend sous son aile* nous entraînent en pleine subversion : un bonbon dégoulinant de salive suffit !

Le sadomasochisme (pas seulement psychologique : le fouet à la main) caractérise les rapports conjugaux. C'était d'ailleurs le thème de la nouvelle *la Chair des os* (7). Et on le retrouve dans le dernier récit. Décrivant avec beaucoup de finesse les ambivalences de la *passion amoureuse,* Taeko Kôno n'échappe pas toujours à la banalité du témoignage de femme mariée. On peut, parfois, déplorer une tendance à plagier, inconsciemment, la nouvelle-type de magazine féminin, il est vrai pervertie.

La mort cruelle de l'enfant de la plus longue nouvelle, *Derrière les murs,* qui date de 1962 et qui est située pendant les derniers *mois* de la guerre, est probablement la *source* de la plus grande émotion dans ce livre somme toute assez froid. Un petit enfant abandonné est *recueilli par des jeunes femmes* clandestinement dans une usine.

Prennent-elles seulement soin *de lui ? Non, elles font* davantage. Elles se le disputent : il devient leur proie et, malgré elles, leur victime. Détournement de ce qui aurait pu n'être qu'un récit humaniste et édifiant, cette brève histoire met à nu les mécanismes des rapports entre adultes et enfants hors du milieu familial, avec une dureté d'analyse *stupéfiante*.

Mais c'est sans doute dans *la Neige* que Taeko Kôno déploie le *mieux* son talent : la hantise de son enfance, le désir de souffrance dans les rapports sexuels, la force symbolique de quelques scènes refoulées, tous ces éléments sont présents dans l'histoire de Hayako dont la vie n'est qu'une ombre projetée sur une mort cachée.

R. de C.

(1) *Anthologie de nouvelles japonaises contemporaines,* tome I, Gallimard, 1986.

(2) Traduit sous le titre *le Dit de Genji,* 2 volumes, Publications orientalistes de France.

(3) *Anthologie. Cf. Le trente et un décembre.*

(4) Editions Des femmes, 1990.

(5) *Cf. Kae ou les deux rivales,* Stock, 1981. *Les Dames de Kimoto,* Stock, 1983.

(6) Gallimard, 1986.

(7) *In Anthologie,* t. I, *op. cit.*

L'envoûtement selon Furui

Quand les regards et les caresses prennent le relais de la parole perdue

YOKO
de Yoshikichi Furui.
Traduit du japonais
par Véronique Perrin.
Ed. Picquier, 191 p., 98 F.

Etrange et magnifique roman que *Yoko*, de Yoshikichi Furui, dont l'œuvre, pourtant célèbre au Japon, était restée inédite en France. Furui, né à Tokyo en 1937, a d'abord poursuivi une carrière universitaire. Il fut traducteur et *spécialiste* de la littérature autrichienne, de Broch et de Musil notamment, avant de devenir écrivain ; quelques nouvelles le font connaître, puis son premier roman, *Yoko*, obtient en 1971 le prix Akutagawa, l'équivalent de notre Goncourt. « *Raccompagnez-moi jusqu'au pied de la montagne* » : cette unique adresse de Yoko au jeune homme qui l'a découverte et longuement observée, assise, pétrifiée, sur un rocher « *au plus profond de la vallée* », sert de prémices à une envoûtante histoire d'amour. Cette première étrange rencontre donne le ton original du roman : irréalité de la situation, inscrite dans une intemporalité figée et dans un espace mystérieux, que seul un regard, celui du jeune homme, *tente malgré tout de comprendre*, dans un effort que l'on devine désespéré. Les jeunes gens deviendront amants, mais bien que le temps soit devenu celui du quotidien, et l'espace, celui de la ville, l'étrangeté *demeure, celle de l'opacité des* corps, du désarroi des cœurs, de l'inanité de la communication.

Yoko souffre en effet de graves troubles de la personnalité ; son appel à l'aide, son ami va l'entendre et, au fur et à mesure que *leur relation s'approfondit*, il va s'efforcer, malgré ses propres révoltes, de lui dessiner des jalons, des repères, afin de la réconcilier avec son identité. Toutefois, il n'est pas un instant question d'une quelconque rédemption : *il n'y a là aucune* pitié, ni même aucune compassion, simplement la quête commune d'un sens à la survie.

On l'aura compris, il s'agit ici d'un récit métaphysique qui cherche à pénétrer les strates de l'intériorité, sans la moindre concession au psychologisme. Caresse à la surface des choses et des corps, l'échange ne passe pas par le langage, mais par des vibrations tactiles et visuelles : « *Et là, les yeux en amande vacillaient un peu sous son regard, après quoi leur faisceau se redressait avec l'élasticité d'un rameau, elle souriait en le regardant dans les yeux.* » Une relation fascinante qui introduit le lecteur à l'intérieur même de la sphère *narrative, porté par la* traduction mélodique de Véronique Perrin.

Dans *La tanière amoureuse*, texte tout aussi étonnant qui complète ce recueil, le vacillement de l'étrangeté est toujours là, même si la disposition de l'intrigue et des personnages diffère : ici, c'est un HLM de banlieue, un homme qu'une brusque maladie immobilise et qui, à travers le filtre de ses sens aiguisés, *épie sa compagne et ses voisins*. Lieu à la fois terriblement réel et tout à fait irréel, abstraction lyrique entrecoupée de sons, de bruits, de voix, et marquée par la présence inquiétante d'une vieille femme, surgie d'un fourré, qui, tel un sphinx, pose des questions auxquelles nul ne peut apporter de réponse.

Cécile Sakai

ko Kôno



D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

Le retour des Lusiades

LISBONNE HORS LES MURS 1415-1580. L'invention du monde par les navigateurs portugais

LES DÉCOUVERTES 15e-16e siècles. Une révolution des mentalités

Dirigé par Michel Chandeigne. Éd. Autrement, série « Mémoires », 284 p. et 90 p., 120 F et 69 F.

LE RETOUR DES CARAVELLES

d'Antonio Lobo Antunes. Traduit du portugais par Michèle Giudicelli et Olinda Kleiman. Éd. Christian Bourgois. 268 p., 120 F.

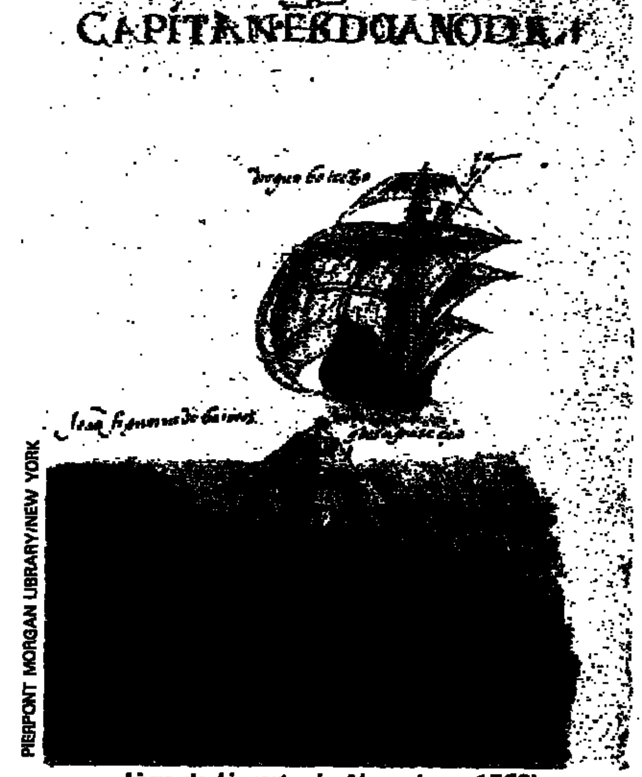
TANDIS que se préparent en grande pompe tant en Espagne qu'au Portugal, les commémorations des grandes découvertes en leur demi-millénaire, la décolonisation n'en a pas fini de laisser des cicatrices indélébiles chez les anciens colonisateurs. Ce qui rapproche singulièrement les expériences des Américains au Vietnam, des Français en Algérie, des Russes en Afghanistan, des Portugais en Angola. Flux et reflux seraient-ils donc complémentaires ?...

La lecture des deux volumes d'articles réunis par Michel Chandeigne dans une nouvelle collection des Éditions Autrement, « Mémoires », sera tout à fait indispensable pour mieux comprendre comment les navigations et les découvertes ont marqué l'histoire du Portugal ; ils évoquent ce que fut l'« invention du monde » par les navigateurs portugais tandis que Lisbonne commençait, aux quinzième et seizième siècles, à se répandre « hors les murs ». Une aventure qui allait révéler des mondes insoupçonnés jusqu'alors, tels le Japon – le fabuleux Cipango que Christophe Colomb croyait pouvoir atteindre par la route de l'Ouest, – le Brésil découvert par Pedro Alvares Cabral (1), ou encore l'Orient grâce à l'auteur de *la Pérégrination* (2), Fernao Mendes Pinto, un des premiers Européens à visiter le Japon, après la Chine et la Birmanie, treize fois esclave, onze fois naufragé, dix-sept fois vendu aux Indes, en Arabie, en Chine, en Tartarie, à Madagascar... Une aventure dangereuse aussi pour les navigateurs embarqués sur des caravelles, ces bateaux mythiques et gracieux qui étaient loin d'être des lieux confortables et sûrs, où la mortalité fut toujours importante, même quand ne survenaient pas de terribles naufrages, dont les récits publiés en brochures constituaient de véritables « best-sellers » du seizième siècle.

AUJOURD'HUI, il n'y a plus de caravelles. Le Portugal n'est plus une puissance coloniale et Lisbonne, qui n'est plus le port de voyageurs qu'il était, ne voit plus débarquer sur les rives du Tage les chargements du bout du monde. Paradoxalement, c'est par la littérature, et aussi le cinéma, que les guerres coloniales et leurs séquelles sont souvent le plus visibles, le plus criantes, nous parlent le plus directement, non pas d'un point de vue historique, militant, moral ou nostalgique, mais avec des tripes, des nerfs et des névroses.

On sentait déjà combien l'histoire d'un homme et de son pays se confondent dans *Nous autres de Makulusu* (Gallimard, 1989), un roman écrit en 1967 au bagne du Cap-Vert par un pied-noir d'Angola, José Luandino Vieira, alors condamné à quatorze ans de prison pour avoir soutenu le mouvement de libération angolais. L'auteur évoquait les déchirements de la guerre coloniale à travers les souvenirs de l'« Aîné » en veillant Frérot, son cadet, sous-lieutenant de l'armée portugaise tué par des guérilleros angolais... Comme le narrateur, Luandino Vieira, né au Portugal en 1935, élevé dans les bidonvilles de Makulusu, bilingue en portugais et en quimbundo, actuellement secrétaire général de l'Union des écrivains angolais, a éprouvé l'hostilité des Blancs et l'indifférence des Noirs, le sentiment d'être traître aux colons comme aux colonisés, de ne pas savoir à quel monde il appartient. « *Nous autres, de Makulusu ?* », interroge-t-il, anxieux.

Dans cette « *génération de la guerre coloniale* », Antonio Lobo Antunes, dont les Editions Christian Bourgois publient *le Retour des caravelles*, se place du côté portugais. Même s'il revendique ses ascendances brésiliennes, allemandes, françaises.



PIERPONT MORGAN LIBRARY/NEW YORK

Livre de Lisuarte de Abreu (vers 1560).

Découvert en France grâce à Anne-Marie Métailié, ce médecin-poète-psychiatre-écrivain, naturellement grand admirateur de Céline, s'impose par une virulence passionnée, un sens de l'humour qui n'a rien d'anglais, un goût extrême pour l'excès sous toutes ses formes, linguistique en premier lieu. Un vrai amour pour l'écriture.

Né en 1943, Antonio Lobo Antunes a publié ses premiers romans en 1979 au retour d'un service militaire de vingt-sept mois en brousse avant la chute de Salazar. Sous-lieutenant en Angola. *Le Cul de Judas* (Anne-Marie Métailié, 1983) – premier grand texte littéraire sur la guerre d'Angola, monologue-cauchemar à propos du séjour d'un médecin dans ce trou pourri, ce « cul de Judas » cerné par une guerre oubliée – avait connu immédiatement, et à juste titre, un grand succès, suivi par *Fado Alexandrino* (Anne-Marie Métaillié/Albin Michel, 1987).

Aîné de six garçons, fils d'un neurologue réputé, médecin lui-même, il a toujours voulu écrire, mais après ses études de médecine, au retour de l'Angola, il commence par être analyste (« *A moins de trente ans, j'avais déjà des victimes* », sourit-il). Malgré le succès de ses romans, il n'a pas voulu cesser d'aller à l'hôpital « *pour ne pas devenir schizophrène* », dit-il, pour ne pas se laisser enfermer par sa passion de toujours, l'écriture. Une écriture délirante, passionnée, brûlante, débordant d'épithètes en folie, d'images, de plaisanteries de carabins. Charmeuse. Parfois trop charmeuse.

Avec *le Retour des caravelles*, Lobo Antunes n'a pas voulu conter une épopée, mais plutôt une anti-épopée. Ces Portugais-là, qui débarquent à Lisbonne en 1975, au moment de l'indépendance des colonies portugaises d'Afrique, après une guerre de quinze années, ne sont pas les triomphateurs qu'honorait l'accueil des rois et des princes dès la tour de Bélem. Mais leurs descendants. Des poètes, des navigateurs, des colons chassés par la défaite, des déracinés qui ont passé la moitié ou les trois quarts de leur vie dans les anciennes colonies. Des rapatriés. Tels des revenants, ils sont les *returnados*...

L'AUTEUR a eu l'idée – sacrilège, mystification, liberté du poète tout à la fois – de donner les noms des personnages les plus glorieux de l'histoire portugaise à ces « petits Blancs » ruinés, ces gisants dépossédés de tout, qui errent, pitoyables, sur les quais de la capitale du « *royaume* », le *royaume des Œillets*, à la recherche de leur appartement transformé en squat, ou bien d'un cimetière où enterrer enfin l'encombrant cadavre du père. Et il les a affublés des noms de ceux qui les ont menés là : François Xavier le missionnaire, saint patron de Sétubal et tenancier de l'hôtel « *Apôtre des Indes* », *Antoine de* Padoue le Portugais particulièrement vénéré (le saint de l'auteur qui a au cou sa médaille), Manoel *de Sousa de Sepulveda, le capitaine* dont la femme périt dans un naufrage, Vasco de Gama, le retraité qui retrouve son magasin de chaussures (!) et qui a une passion pour les jeux de cartes. Fernao Mendes Pinto, « *l'unique Blanc du quartier* », qui fait le commerce des Bibles et des cartes postales érotiques. Et aussi Lorca, Bunuel, Cervantes, etc. Et surtout Luis de Camoens, le poète-aventurier, l'*alter ego* de l'auteur, qui récrit à sa façon *les Lusiades* du vingtième siècle. Comme si l'auteur mettait des moustaches, des lunettes, des faux-nez à des personnages légendaires pour les rendre plus proches, palpables, banals. Charnels. Pour mieux trouver la chair cachée des gens. « *J'aime palper, j'aime toucher. J'ai une vocation très charnelle*, dit volontiers ce médecin des cervelles et des corps. *Si on donne de la chair aux hommes, ils deviennent si proches. Ces grands hommes, finalement, ce sont des pauvres types.* »

Il ne s'agit pas de récrire l'histoire, de déprécier les grands hommes, ni même de décrire la réalité du déclin d'une grande puissance, mais d'éprouver les sensations mêmes de ces êtres névrosés que l'auteur a certainement vus de près à l'hôpital et qui, même après leur retour, continuent à vivre dans *un temps et un espace qui n'existent plus*. Un peuple trahi, malmené par l'histoire, et qui attend un sauveur providentiel qui ne viendra pas.

La redécouverte de Lisbonne est loin d'être aisée pour ceux qui ont quitté Loanda. Les quartiers, les bruits, les odeurs ont changé. C'est une errance, sans plan préétabli, dans une ville qui vous a vus partir il y a cinq siècles ou trente ans. Comme les rapatriés, on se perd *dans des quartiers neufs, des océans* d'adjectifs et de références culturelles, une réalité toute crue qui vous échappe – malgré un appareil de notes judicieux et nécessaire et une traduction remarquable de Michèle Gindicelli. Les images fusent, retombent, les phrases s'allongent démesurément avec la *méticuleuse* précision que donne la nostalgie, des éclats d'histoire vous assaillent, mêlés à la hantise de la vieillesse et de la solitude. Il y a ceux que Lobo Antunes agacent, ceux qui l'admirent. Nul doute qu'il est un vrai écrivain.

(1) On pourra admirer le catalogue-album coûteux, mais avec de superbes reproductions, de l'exposition « Portugal-Brazil – L'âge des découvertes atlantiques », qui vient de se tenir à la New York Public Library avant de circuler aux États-Unis. (Bertrand Editora, Lisbonne ; Franco Maria Ricci, Milan ; Fondation culturelle brésilienne, New-York.

(2) Édition complète à paraître en janvier aux éditions La Différence.

Cris de Corée

Loin du manichéisme, voici, avec Yi Munyol et un recueil de nouvelles, une littérature de l'ambivalence des âmes

NOTRE HÉROS DÉFIGURÉ

de Yi Munyol. Traduit du coréen par Ch'oe Yun et Patrick Maurus. Actes Sud, 69 F.

UNE FILLE NOMMÉE DEUXIÈME GARÇON

Anthologie de nouvelles coréennes. Traduites par Ch'oe Yun et Patrick Maurus. Le Méridien éditeur, 104 p., 80 F.

La littérature coréenne contemporaine est hantée par son siècle, hantée par l'histoire tragique d'un pays meurtri par la guerre civile, la violence de l'autoritarisme qui torture les corps et bâillonne les esprits. Aussi trop souvent est-elle empreinte d'un manichéisme qu'incarnent des héros sans ambiguïté qui, écorchés, ne peuvent être que du bon côté.

Certains auteurs se démarquent néanmoins d'un tel enlisement dans l'engagement qui a prévalu depuis notamment le début des années 80 (celles du régime musclé du général Chun Doo-hwan). « *L'actualité était si prenante, le poids de la réalité si lourd que, sous l'effet de ce discours de l'engagement qui avait envahi la littérature, la création s'est un peu effritée* », commente Ch'oe Yun.

C'est au contraire à des œuvres qui rendent la complexité du présent, l'ambivalance des âmes, que Ch'oe Yun, elle-même écrivain (une de ces nouvelles, *Là-bas sans bruit tombe un pétale* sera bientôt publiée en français), et Patrick Maurus se sont attachés. Ils présentent ces textes, qui paraîtront régulièrement au cours des prochaines années dans la nouvelle collection de littérature coréenne qu'a inaugurée Actes Sud avec Yi Munyol, dont ont été publiés deux récits, *l'Oiseau aux ailes d'or* et *En hiver cette année-là*. Un troisième, *Notre héros défiguré*, vient de paraître.

Yi Munyol est un auteur tout à fait contemporain (né en 1948), dont la popularité en Corée témoigne d'un renouvellement de la création littéraire. Pour Ch'oe Yun, « *cet auteur me paraît pouvoir être aussi convaincant en français qu'en coréen. Il est en effet fondamentalement coréen par son style, sa mentalité mais sans exotisme* ». Yi Munyol est représentatif de ces écrivains qui sont à la fois profondément ancrés dans une culture et reflètent la sensibilité de leur époque tout en ayant une résonance qui les dépasse.

« Montrer les larmes »

Avec *Notre Héros, défiguré*, il démonte, à travers l'histoire de gamins, la structure de la dictature et pose le problème de la lâcheté : avant de se rebeller, le narrateur trouvera une certaine paix dans la soumission à la terreur de l'un de ses condisciples à l'école. Anti-héros, l'élève révolté puis l'adulte indigné continueront cependant à ne pas vraiment choisir. « *La question à laquelle Yi Munyol nous convie est simple : pourquoi la dictature a-t-elle duré si longtemps en Corée ?* » commente Ch'oe Yun.

Plutôt que de sombrer dans un engagement qui réduit l'ambiguïté de la vie et la complexité des situations, plutôt que de sermonner, Yi Munyol, l'autodidacte, exclu des carrières publiques en raison de l'ostracisme dont il fut victime à cause du passé communiste de son père, croit à la force du réalisme. Comme le notent ses traducteurs, Yi Munyol préfère « *ne pas se laisser aller aux larmes mais plutôt montrer ces larmes afin de mettre à jour le renoncement auquel elle conduisent* ». « *Le désespoir n'est pas la fin, mais le début de l'existence* », écrit pour sa part l'auteur dans *l'Hiver cette année*.

La quête, et l'errance qui en est la rançon, est le thème lancinant de Yi Munyol. Quête initiatique du calligraphe de *l'Oiseau aux ailes d'or*, qui s'interroge sur l'art, sur le poids de la tradition et le génie individuel, posant le problème de la création dans un pays où, comme dans le reste du monde sinisé influencé par le confucianisme, le rapport entre *le maître et le disciple* est à la fois à la source de la création par la transmission du savoir qu'elle permet et en même temps sa plus forte contrainte. Il mourra sans avoir résolu l'énigme de son rapport avec le maître, cette négation forcenée de soi.

Même incertitude, même volonté délibérée de l'auteur de contraindre le lecteur à s'interroger plutôt qu'à lui fournir une réponse dans *Notre héros défiguré*. Le narrateur est un autre héros vaincu, pris dans les rets d'une tyrannie, aussi banale qu'impitoyable et d'autant plus perverse : il ne se résout que lentement à la sagesse du désespoir qui consiste à s'admettre faible parmi les faibles, comme en définitive l'est aussi l'élève brutal de jadis. Tout aussi puissantes sont les nouvelles du recueil *Une fille nommée deuxième garçon*. Tous les auteurs, contemporains, en sont des femmes. Choix subjectif certes, convient Ch'oe Yunn qui les a traduites et les présente avec Patrick Maurus, ces nouvelles ne relèvent pas d'une littérature féministe militante. Elles montrent les combats quotidiens, pied à pied, sans emphase que livrent des Coréennes (la femme traditionnelle, la paysanne, la femme du pêcheur ivrogne, la prostituée) dans une société de matrice confucéenne mais où l'homme se dérobe à son rôle. *Ombre* de Han Musuk qui ouvre le recueil est, notamment, un très beau texte sur le travail du deuil.

De ces textes sur le déchirement, l'endurance, à l'ironie parfois grinçante se dégagent une image de la Coréenne : ce que l'Occident perçoit comme la « soumission » de la femme asiatique n'est qu'une apparence, relève d'un simple code de la féminité différent du nôtre. Derrière la réserve se cache une force intérieure peu commune, souvent une détermination farouche. « *Habitées par d'autres préoccupations que les hommes, elles ne mènent pas les combats pour de soi-disant grandes causes ; les hiérarchies dans l'importance des choses de la vie sont différentes, mais il y a chez elles un radicalisme inébranlable* », commente Ch'oe Yun.

Philippe Pons

ÉCONOMIE

Les nouveaux crédits pour l'éducation et le projet de loi de finances rectificative

Promesses

Ou bien le gouvernement manque complètement de sérieux et a mal préparé le budget de l'Etat pour 1991 ; ou bien ce budget a été bien préparé et les rallonges de dépenses accordées aux lycées n'ont d'autre but que de calmer les mécontentements et de faire rentrer les élèves dans leurs classes.

Lorsque l'émotion causée par les événements de lundi se sera dissipée, on s'apercevra que l'Etat ne s'est pas seulement déconsidéré en se montrant incapable d'empêcher les violences qui se sont produites malgré les crédits budgétaires importants accordés à la police ces dernières années, mais qu'il vient d'avouer à quel point ses décisions sont contestables et son travail mal fait. L'encre du projet de budget pour l'année prochaine n'a même pas encore séché, les rallonges de dépenses publiques inscrites au budget de cette année sont à peine arrêtées par le gouvernement en conseil des ministres que, déjà, des sommes considérables sont ajoutées à celles qui avaient été *prévues pour l'éducation* nationale.

Le bien-fondé des demandes des lycéens n'est pas en cause. Le besoin de sécurité, l'exaspération éprouvée à travailler dans des locaux souvent trop anciens, sales ou dégradés... traduit une réalité que plus personne ne conteste. Mais il est étrange que l'effort considérable que l'Etat s'est enfin décidé à faire pour l'éducation nationale apparaisse comme quantité négligeable. Cet effort se chiffre en dizaines de milliards de francs. En 1988, le budget de l'éducation nationale atteignait 198 milliards de francs. Pour 1991, il est de 248 milliards de francs. Cinquante milliards de francs en trois ans, soit une progression de 25 %. Pour les seuls lycées, les régions qui les ont en charge auront dépensé cette année douze milliards de francs d'équipement. En 1986, les dépenses correspondantes n'avaient été que de 900 millions. L'effort est donc là aussi considérable et la décentralisation n'est pas un vain mot.

Peut-être faut-il alors poser le véritable problème qui est celui de l'affectation de l'effort financier que la nation consent à son système d'enseignement. Une chose saute aux yeux : si les régions commencent à faire leur devoir, les lycées – contrairement à l'enseignement primaire et aux instituteurs – n'ont bénéficié d'aucune priorité dans les dépenses de l'Etat. Certes, sur les 40 000 emplois créés pour l'éducation nationale en trois ans, le secondaire a bénéficié de 24 000 postes. Mais l'enseignement primaire a eu 5 000 emplois nouveaux, alors que les effectifs des élèves sont stables, voire diminuent.

Il aurait fallu mieux choisir ses priorités quand il en était temps. Le rôle de l'Etat n'est pas seulement de dépenser, mais aussi de savoir où il est juste et utile de dépenser. Faute de quoi, il se déconsidère.

AL. V.

Les mesures en faveur des lycéens devraient alourdir le déficit budgétaire

Avant que ne soient décidées de nouvelles dépenses pour la rénovation des lycées *(lire nos informations page 11)*, le projet de loi de finances rectificative pour 1990 présenté par MM. Bérégovoy et Charasse au conseil des ministres du 14 novembre, ne prévoyait aucune aggravation du déficit. Il restait fixé à 90,2 milliards de francs. Les décisions nouvelles annoncées dans l'après-midi (4,5 milliards de francs en faveur des lycées) devraient se traduire par une augmentation du déficit dès 1990.

Les recettes supplémentaires atteignent dans le projet présenté en conseil des ministres 12,9 milliards de francs par rapport aux chiffres retenus dans la loi de finances pour 1990 votée à la fin de l'année dernière par le Parlement : 12,4 milliards de francs de recettes proprement fiscales et 500 millions de recettes non fiscales dont le gouvernement n'a pas précisé la nature.

Ces plus-values encaissées en cours d'année sont très faibles par rapport à celles de 1988 (37 milliards de francs) et de 1989 (27 milliards de francs), ce qui s'explique par le ralentissement de la croissance économique. Ces recettes supplémentaires équilibrent dans le projet de loi de finances 13 milliards de dépenses nouvelles ou sous-estimées : 4,5 milliards de francs au titre des charges de la dette publique (les taux d'intérêt ont été plus élevés qu'il n'avait été prévu) ; 1,9 milliard de francs découlant directement ou indirectement de la crise du Golfe (900 millions au titre de la défense, 1 milliard au titre des opérations d'assurance pour des contrats d'exportation) ; 3,6 milliards de francs au titre de la solidarité (1,1 milliard pour le revenu minimum d'insertion ; 1,5 milliard pour l'aide publique aux pays pauvres) et 1 milliard pour l'agriculture (dont 500 millions pour la sécheresse).

A ces 10 milliards de dépenses nouvelles, s'ajoutent 3 milliards d'ajustements divers sur la SNCF, l'éducation nationale (avant les dernières mesures). En outre, 11 milliards de francs d'ouvertures de crédits ont été couverts par des annulations de dépenses.

Le déficit initial de 90 milliards pourrait être finalement alourdi dans la loi de règlement définitif si les dépenses budgétaires nouvelles résultant de la rallonge consentie aux lycées n'étaient pas gagées par des économies. Le plan présenté par MM. Rocard et Jospin prévoit 2,5 milliards de francs de crédits supplémentaires et 2 milliards de prêts bonifiés. Pour l'Etat, la bonification sur des emprunts que va lancer la Caisse des Dépôts coûtera environ 300 millions de francs.

En l'état actuel des choses et dans la mesure où sur les 2,5 milliards du budget (hors charges de bonification), 2 milliards de francs sont des autorisations de programmes (500 millions vont aux dépenses de fonctionnement), les crédits de paiement correspondants pourraient être de l'ordre d'1 milliard cette année et de 1 milliard encore en 1992.

Le déficit pour 1990 passerait alors au-dessus de 91 milliards de francs si aucune économie budgétaire n'était faite sur d'autres dépenses. Interrogé à ce sujet, jeudi 15 novembre, lors de son point de presse, M. Bérégovoy a déclaré *« qu'il n'avait pas à commenter une décision prise par le premier ministre »* mais qu'il avait *« à l'appliquer »*.

« Nous n'avons jamais refusé un centime pour l'éducation nationale. Nous avons simplement dit que tout ne pouvait être financé. En 1991, il faudra que sur d'autres postes, il y ait des économies », a ajouté le ministre. *« La ligne n'a pas changé. Si tel était le cas, vous savez ce que je ferais... »*

Le projet de budget allemand pour 1991 : pas d'augmentation d'impôts pour financer l'unification

M. Théo Waigel, ministre allemand des finances a présenté, mercredi 14 novembre, le projet de budget fédéral pour 1991. Dans un contexte de campagne électorale centrée sur le débat du financement de l'unité allemande, M. Waigel a indiqué que le gouvernement entendait faire face aux charges nouvelles sans procéder à des augmentations d'impôts.

BONN

de notre correspondant

Nul n'est capable, aujourd'hui, d'évaluer de manière précise le coût global de l'intégration des cinq nouveaux Länder de l'Est à la RFA, mais, dans la majorité comme dans l'opposition, on est persuadé que celle-ci pèsera longtemps encore sur l'économie de la partie occidentale du pays. C'est ce qui ressort notamment du rapport que les « cinq sages » – des professeurs d'économie indépendants – ont remis le 15 novembre au chancelier Kohl. *« La dégringolade de l'économie est-allemande n'est pas le signe de faiblesse conjoncturelle, mais l'expression d'une crise structurelle profonde,* écrivent-ils. *Ce n'est pas la demande qui fait défaut, mais une production compétitive. »*

Les sages estiment que les premiers signes d'un redressement économique à l'Est ne doivent pas être attendus avant la fin de l'année 1991, ce qui va provoquer une augmentation du nombre des chômeurs qui devrait dépasser les 3 millions pour l'Allemagne unie (1,9 million à l'Ouest et 1,1 million à l'Est). Appel au marché des capitaux, économies budgétaires, relance des privatisations, telle sont les moyens que le ministre des finances veut utiliser pour financer une unification qui exige d'énormes investissements, dans le domaine des infrastructures notamment. L'endettement public sera porté à 70 milliards de deutschemarks, contre 67 milliards en 1990. M. Waigel veut progressivement reduire cet endettement annuel à 30 milliards d'ici à 1994. Le déficit budgétaire prévu pour 1991 est de 140 milliards de deutschemarks, soit 40 milliards de plus que l'an passé. Ce déficit représente 5 % du produit national brut.

Une croissance prévue de 3,5 % en 1991

M. Waigel a annoncé que le gouvernement allait procéder à une révision complète de tous les budgets fédéraux pour faire les coupes nécessaires. En additionnant les demandes des ministres « dépensiers », le ministre des finances aboutit en effet à un déficit global de 180 milliards de deutschemarks, ce qui, selon lui, causerait : *« une pression intolérable sur le marché des capitaux »*. Sans entrer dans le détail de ces économies, M. Waigel a indiqué qu'il était possible de faire des économies dans le budget de la défense, et que l'on pourrait envisager de supprimer plus tôt que prévu les subventions accordées aux régions défavorisées en raison de la division de l'Allemagne le long de l'ancienne frontière et Berlin-Ouest. M. Waigel espère aussi remplir les caisses de l'Etat fédéral en révisant le programme de privatisations du gouvernement *« sans aucun tabou »*. Il s'agit en l'occurrence de privatisations concernant des entreprises publiques de l'Ouest, car personne ne se fait d'illusions sur la valeur des entreprises d'Etat est-allemandes qui seraient cédées au secteur privé : les exemples récents de reprise par des industriels de l'Ouest de ces entreprises montrent que de telles opérations coûtent plutôt de l'argent à l'Etat.

M. Waigel entend d'autre part faire supporter par les Länder une part plus grande des dépenses liées à l'unification. Ceux-ci bénéficient actuellement de rentrées fiscales supplémentaires résultant du boom causé par la demande de produits ouest-allemands à l'Est. Pour l'année 1991, la participation des Länder au soutien à l'ex-RDA n'est que de 3 milliards, contre 74 milliards pour l'Etat fédéral. Pour rééquilibrer ces charges, M. Waigel évoque la possibilité de réviser la clé de répartition des recettes de la TVA entre l'Etat et les régions qui est actuellement de 65 % pour le premier et de 35 % pour les seconds.

Ce projet de budget s'appuie sur un pronostic de croissance de 3,5 % en 1991, qui va bien au-delà des prévisions pessimistes des cinq principaux instituts de conjoncture prévoyant, dans leur rapport semestriel remis le mois dernier au gouvernement, une croissance ne dépassant pas 1,5 %, alors qu'elle avait atteint 4,5 % en 1990.

LUC ROSENZWEIG

Pour compenser des résultats médiocres

Air France restructure son réseau

Le conseil d'administration d'Air France a entendu, le 14 novembre, son président, M. Bernard Attali, détailler les mesures de restructuration du réseau de la compagnie qui se traduisent notamment par la fermeture d'un certain nombre de *lignes non rentables*. Celles-ci avaient été rendues indispensables par les médiocres résultats enregistrés au premier semestre de cette année au cours de laquelle avait été enregistré un déficit de 170 millions de francs.

Les syndicats d'Air France redoutaient que les coupes claires pratiquées dans les lignes déficitaires ne se traduisent par un recul de l'activité de l'entreprise. M. Attali a souligné que la restructuration se soldera par une augmentation de 0,5 % de l'offre de transport exprimée en siège par kilomètre parcouru et même de 4 % des heures de vol grâce à l'arrêt de certains contrats d'affrètement d'avions.

Le premier but de l'opération sera de fermer les lignes où la demande était insuffisante. Sur certaines lignes nouvelles, les passagers n'étaient pas au rendez-vous comme le prouvent les chiffres relevés au départ de Toulouse, par exemple, où les vols vers Barcelone comptaient seize personnes seulement ; vers Bruxelles, neuf ; vers New-York, trente six. D'autre part, il était préférable de mettre en ligne la société du groupe ayant les coûts les plus bas sur chaque liaison ; c'est ainsi que Aeromaritime, la filiale charter d'UTA, reçoit la desserte entre Marseille et la Réunion et qu'Air Inter retrouve le monopole des vols en métropole à l'exception de Nice et de la Corse qu'elle partagera avec Air France ; elle reçoit la desserte de destinations touristiques comme Valence, Séville, Malaga, Porto, Venise et Ibiza. Enfin, Air France taille dans certains foyers de perte comme l'Algérie (– 36 % de capacités), la province et l'Europe (– 17,4 %), le réseau des Caraïbes (– 15 %).

En revanche, on assiste à un redéploiement en faveur des marchés porteurs que le manque de capacités ne permettait pas d'exploiter. Il s'agit de l'Europe du Nord (+ 13 % vers l'Allemagne et la Scandinavie), l'Asie (+ 11,3 %) et l'Amérique (+ 7,5 %) où l'utilisation des Airbus A-310 plus petits que les Boeing 747 permettra d'offrir des vols quotidiens vers Chicago, Montréal et Washington.

Les petites compagnies victimes de la redistribution

Les victimes de cette redistribution seront d'abord les petites compagnies régionales, comme Brittair ou Air Littoral, qui effectuaient pour le compte d'Air France les vols supprimés entre la province et le reste de l'Europe.

D'autre part, Biarritz, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Strasbourg, Nice, Nantes et Mulhouse déploreront la disparition de vols directs vers des destinations moyen-courriers ou vers New-York, même si la compagnie nationale fait valoir qu'elle a rebâti ses horaires pour offrir à partir de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle des services internationaux aussi commodes et aussi rapides grâce à la collaboration d'Air Inter.

Enfin, le conseil d'administration d'Air France a accepté de vendre pour 367 millions de francs 26,18 % des actions de sa filiale hôtelière Méridien à des établissements financiers principalement le Crédit foncier. Afin d'étendre une chaîne qui compte 54 établissements dans le monde, une augmentation de capital de 403 millions de francs sera ensuite réalisée au profit de ces nouveaux partenaires et ramènera à 57,31 % la part de la compagnie nationale dans le capital de Méridien.

ALAIN FAUJAS

Le prix du risque

Si Air France a subi plus que d'autres les effets de l'envolée des cours du kérosène, c'est que la compagnie a refusé ou négligé de se couvrir contre ces fluctuations comme le font la plupart de ses concurrents. En effet, des mécanismes d'assurance existent grâce aux contrats dits de gré à gré proposés par certaines compagnies pétrolières.

Ces contrats garantissent à l'acheteur, grace à diverses formules, un prix fixe sur une longue période (six mois, un an, voire plus) moyennant le paiement d'une prime de risque. Ils sont utilisés notamment par les compagnies aériennes, maritimes, ou de *charter*, lesquelles sont obligées de proposer des tarifs fixes pour la saison alors que les coûts du carburant (kérosène, ou diesel) peuvent représenter jusqu'à 50 % de leurs coûts de revient. Or, même en période normale, les cours de ces produits fluctuent très largement au gré du marché au jour le jour. L'an dernier, par exemple, les cours du kérosène avaient baissé de 16 % de janvier à juin pour remonter de 50 % de juin à décembre, avant de rechuter à nouveau de 31 % entre janvier et juin 1990...

S'ils assurent les entreprises consommatrices contre les risques de fluctuations, ces contrats impliquent, bien entendu, un surcoût permanent, correspondant à la prime d'assurance versée, et les privent des bénéfices éventuellement réalisés lorsque les cours baissent. Air France, contrairement à la plupart des compagnies aériennes, notamment américaines, avait refusé de s'assurer de la sorte. Malheureusement les cours du kérosène, produit hypersensible, dont la demande a été gonflée par le pont aérien militaire organisé depuis le mois d'août, ont été multipliés par trois depuis l'été, passant de 158 dollars par tonne au plus bas en juin à 498 dollars en octobre...

V. M.

□ **Les prix à la consommation : hausse de 0,5 % en octobre.** – En octobre, pour le troisième mois consécutif, les prix de détail en France ont subi les effets de la flambée des cours du pétrole. L'indice provisoire des prix à la consommation a progressé de 0,5 % par rapport à septembre et de 3,8 % en un an (d'octobre 1989 à octobre 1990). L'effet pétrole a été de 0,15 point, ce qui signifie que, si les prix du brut étaient restés stables, la hausse du coût de la vie n'aurait été que de 0,3 % le mois dernier. L'écart annuel d'inflation avec l'Allemagne est ramené à 0,5 point contre 0,8 point en septembre. La hausse annuelle des prix français est inférieure de 1,8 point à la moyenne des principaux partenaires de la France.

Le congrès de la Fédération syndicale mondiale à Moscou

Les Soviétiques veulent débarrasser la FSM de tout dogmatisme

La transformation de la Fédération syndicale mondiale (FSM) est au centre des travaux de son douzième congrès qui s'est ouvert à Moscou mardi 13 novembre *(le Monde du 13 novembre)*. Présent à l'ouverture, le premier ministre soviétique, M. Ryjkov, n'a pas pris la parole. Depuis que la quasi-totalité des syndicats d'Europe de l'Est, à l'exception de ceux de la Pologne, l'ont désertée, la FSM ne revendique plus que 190 millions d'adhérents appartenant à 62 pays. Privée de son siège à Prague, l'Internationale syndicale communiste se pose la question de son avenir.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Dans une large mesure, et les mille délégués présents à Moscou en sont bien conscients (1), l'avenir de la FSM dépend des Soviétiques. Accepteront-ils son maintien en l'état ? Exigeront-ils sa transformation de fond en comble ? Ou se contenteront-ils d'un ravalement provisoire ? La nouvelle Confédération des syndicats d'URSS, dirigée par M. Vladimir Chtcherbakov, considéré pourtant comme conservateur, penche plutôt pour la seconde solution. Mais pour rassurer les pays du tiers-monde, elle pourrait se contenter dans un premier temps de la troisième.

Dans son intervention, le 14 novembre, M. Chtcherbakov a clairement indiqué que la FSM devait faire sienne la nouvelle donne dans les relations internationales, laquelle s'accommoderait mal de la persistance d'une guerre froide intersyndicale. Il a proposé que la FSM adopte un document sur les conditions de vie des travailleurs pouvant *« rassembler tous les syndicats du monde »*, de l'Est comme de l'Ouest.

Tout en se montrant réservé vis-à-vis de la perestroïka, et en dénonçant les *« discriminations »* dont seraient victimes les syndicats en Union soviétique, M. Chtcherbakov a plaidé pour un *« contenu nouveau »* à la solidarité internationale : *« Politisation et dogmatisme*, a-t-il souligné, *sont des freins au développement syndical. Nous ne renonçons pas à l'idéologie. Mais le mouvement syndical international ne peut être le champ de confrontations idéologiques. Nous devons être tolérants. »*

Un *« contenu nouveau »* qui inquiète nombre de syndicats du tiers-monde qui voient dans la FSM le fer de lance de la lutte anti-capitaliste. Ils craignent aussi d'être privés de son soutien financier. Plusieurs délégués de ces pays, notamment latino-américains, ont défilé à la tribune pour dresser un tableau apocalyptique des ravages économiques et sociaux du capitalisme, dénoncer le FMI et la Banque mondiale et mettre en garde contre les *« illusions »* de l'économie de marché. *« Nous nous opposons à tout affaiblissement de la FSM »*, a proclamé le Cubain Joe Ross. *« Ni l'impérialisme ni le socialisme ne sont morts »*, a lancé l'Indien Indrajit Gupta en demandant le maintien du caractère *« de classe »* de la FSM.

Tout en plaidant pour une FSM *« indépendante »* et *« ouverte »*, la CGT, qui a envoyé à Moscou une imposante délégation conduite par M. Henri Krasucki, entend bien se faire l'écho des aspirations des pays du tiers-monde. Quant à M. Alfred Miodowicz, de l'OPZZ polonais, il a indiqué que son organisation ne confirmerait son affiliation qu'après le congrès. Donné pourtant favori pour la présidence, il a souhaité une FSM à la fois *« revendicative »* et ne mêlant pas le politique et le syndical. Un sujet que la direction de la FSM a sans doute abordé avec Mikhaïl Gorbatchev qui l'a reçue pendant une heure et demie le 14 novembre.

MICHEL NOBLECOURT

(1) Officieusement, on indique que les deux tiers des délégués ne sont pas affiliés à la FSM.

ÉCONOMIE

L'industrie redécouverte

Une compétitivité recouvrée mais des retards à rattraper

La politique industrielle française doit trouver un second souffle (*le Monde* du 15 novembre). Si l'industrie va mieux qu'il y a dix ans, elle ne comble pas assez vite ses déficits.

« Le renouveau de l'industrie française est indiscutable. » Ce jugement de M. Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, est unanimement partagé. Patrons, économistes, fonctionnaires ou syndicalistes, tout le monde s'accorde pour penser que la *« restructuration »* de l'industrie depuis dix ans a conduit à des améliorations considérables. Alors qu'en 1980 la plupart des analyses étaient terriblement pessimistes, elles ont aujourd'hui complètement changé de tonalité. Les entreprises n'ont pas connu le destin « à la britannique » que l'on prévoyait pour elles même si leur retard vis-à-vis du modèle opposé, l'Allemagne, reste colossal.

« Les entreprises ont découvert la finance et le marketing, note M. Beffa. *Grandes et petites, elles ont mis en place une flexibilité de leurs forces de travail, se sont recentrées sur un ou deux métiers qu'elles maîtrisent bien et ont renouvelé complètement leurs équipes dirigeantes. L'essentiel est qu'elles se sont internationalisées : leurs acquisitions à l'étranger ont modifié leur façon de voir. Plus personne ne raisonne avec l'Hexagone pour horizon et chacun recherche un leadership mondial. Les succès accumulés à cette échelle démontrent aujourd'hui que l'industrie française n'est pas condamnée à réclamer au gouvernement des dévaluations répétitives pour s'en sortir. »*

« La crise a eu un effet pédagogique excellent parmi les patrons mais aussi dans le pays en entier, chez les syndicalistes comme chez les hommes politiques », renchérit un fonctionnaire. Depuis 1988 et jusqu'à cet été, la bonne conjoncture retrouvée a ensuite bénéficié à plein à l'industrie, qui a parachevé un *« redressement spectaculaire »*. Du coup, les indices positifs s'alignent. Le taux de marge est revenu à ce qu'il était avant la crise. L'investissement a gagné 7 % en volume en 1989 et, avant la crise du Golfe, il était prévu qu'il en gagne 11 % en 1990. La dernière enquête de l'INSEE, qui révèle un maintien des engagements malgré les incertitudes, permet de penser que les comportements ont vraiment changé.

Les industriels français auraient-ils vaincu leur traditionnelle frilosité ? On peut l'espérer quand on constate que les dépenses de recherche et développement ont augmenté en 1989 de 14 % dans les vingt-cinq plus grandes entreprises de France, comme le montre l'enquête annuelle que *le Monde* publiera dans son prochain magazine *Innovations*. La compétitivité recouvrée se résume au bout du compte dans un premier retour depuis 1974 aux créations d'emplois dans l'industrie l'an dernier : + 30 000. Faible chiffre mais gros symbole.

Déficit commercial persistant

Pourtant, si le déclin est évité, l'euphorie n'est pas de mise. Loin de là. D'abord parce que *« l'industrie française partait de très bas »*, comme le rappelle le PDG d'un groupe nationalisé. La production industrielle a crû ces années récentes, mais ce regain n'a pas effacé le retard accumulé pendant près d'une décennie d'atonie : + 11,7 % depuis 1980 en France au lieu de + 19,5 % en Allemagne, 31,4 % aux Etats-Unis et 42,5 % au Japon.

La France, pendant toute cette même période, a perdu des parts sur le marché mondial et rien n'indique encore que ce recul soit solidement enrayé. Le déficit persistant des échanges industriels (52 milliards de francs pour les produits civils et militaires en 1989 et sans doute 65 milliards en 1990) prouve que l'assainissement n'est pas achevé.

Ces indices sont ceux d'un pays qui, malgré ses efforts, demeure en réalité sous-industrialisé. En 1988, a rappelé M. Pierre Netter dans un rapport du Conseil économique et social (1), l'investissement industriel, en hausse notable, n'a représenté encore que 15,2 % de la valeur ajoutée au lieu de plus de 18 % avant la crise de 1973. Tout est là.

« La France reste une société peu innovante où les cols blancs dominent encore les cols bleus », note M. Gilles Cosson, directeur général adjoint de la Compagnie financière. La sous-industrialisation s'observe en effet aussi sous des angles plus qualitatifs. *« Les mentalités n'ont pas encore basculé en faveur de l'industrie »*, déplore un fonctionnaire, tandis qu'un autre ajoute : *« Il suffit de regarder les jeunes diplômés rêver des banques ou des sociétés de services pour s'en convaincre. »* La France ne forme que 14 000 ingénieurs par an alors qu'il en faudrait 30 000... Ce pays paysan ne gagnera pas une âme industrieuse et technologique en cinq ou six ans.

Deuxième faiblesse lancinante de l'industrie nationale : sa spécialisation dans des produits à faible contenu technologique. Le sujet est, certes, rebattu et controversé : est-ce parce qu'elle ne choisit pas des *« pôles de compétitivité »* comme la mécanique allemande ou l'électronique japonaise que la France souffre d'être médiocre partout, ou est-ce parce qu'elle est médiocre qu'elle ne peut développer ces fameux pôles et une spécialisation efficace ? Reste en tout cas que *« l'industrie française semble plus à l'aise dans le développement de produits banalisés. (...) Ses atouts sont plus nombreux dans les biens intermédiaires que dans les biens d'équipement, dans l'amont des filières que dans l'aval. Cette caractéristique connue pour l'agro-alimentaire deviendrait vraie pour toute l'industrie »*, note la BFCE (2). Dramatique situation puisque, après 1993, les écarts de prix perdront de leur importance et que tout se jouera sur la *« qualité »*.

Le paradoxe est de voir la France redevenue *« compétitive »* creuser son déficit dans la mécanique, l'électronique et l'informatique. Les petites satisfactions de 1989 comme la pharmacie, les matériels d'électronique grand public ou l'aéronautique ne compensent pas les gros reculs dans les métaux ou la chimie. La percée d'Airbus masque une inquiétante contraction du solde dans le secteur automobile, où les importations grimpent irrésistiblement.

Faut-il dans ces conditions amender voire réviser la politique industrielle conduite depuis 1988 et axée sur les grands groupes et les programmes technologiques (*le Monde* du 14 novembre) ? La persistance du retard sur l'Allemagne impose-t-elle de revenir à une version plus « volontariste » ?

Le problème principal demeure celui les investissements. La politique d'« environnement » des entreprises qui les favorise ne peut qu'être poursuivie. Le gouvernement en a tenu compte dans son budget 1991 avec d'autant plus de soin que le taux de marge des entreprises s'est déjà un peu dégradé du fait du ralentissement général de l'activité et que les sociétés françaises souffrent encore vis-à-vis de leurs concurrentes de situations financières fragiles. Dans le même ordre d'idées, personne ne critique ce qui est fait en faveur de la création d'entreprises, de la formation ou des aides à la recherche. Faut-il faire plus ?

Le fantasme européen

En fait, si le gouvernement a redécouvert une politique industrielle depuis 1988, il continue de balancer entre le modèle libéral et le modèle « nippo-allemand ». Si M. Fauroux retrace à froid les frontières dans la chimie et engage une réflexion sur le textile, il semble trop souvent adepte de la « méthode Rocard » : le ministre attend les pertes de Bull pour s'interroger sur l'informatique ou les directives de Bruxelles sur les pots catalytiques pour créer un plan d'aide au moteur propre. Du coup, son action en paraît parfois hésitante et saccadée.

C'est que la politique industrielle bute en permanence sur deux obstacles qui n'ont pas encore été levés. Le premier est l'Europe. La France accepte de limiter ses prérogatives industrielles – et les commissaires britanniques y veillent – en pensant que Bruxelles fera le travail au niveau des Douze. Paris attend une *« politique industrielle européenne »*... qui ne vient jamais puisque la construction communautaire repose sur le libéralisme. Le pire est d'ailleurs sans doute que tout le monde le sait désormais à Paris mais que le gouvernement continue de maintenir cette illusion qui lui permet de cacher son désarroi.

Le second obstacle naît du rapport complexe entre les entreprises et les Etats. Pour sortir de la crise, les entreprises ont développé des stratégies mondiales qui les ont émancipées des Etats-nations. Construisant des groupes de « taille critique », M. Mitterrand, comme Georges Pompidou, flatte sans doute le coq tricolore : quelle fierté de compter des numéros un mondiaux dans le pneu, le verre ou les gaz industriels ! Mais, contrairement au discours trop entendu depuis une décennie, la France n'est pas la somme de « ses » entreprises. La preuve en est que la politique d'internationalisation à marche forcée des groupes français n'a pas été compensée par une multiplication de même ampleur des investissements étrangers en France.

Un déficit s'est creusé, passant de 24 milliards de francs en 1987 à 33 en 1988, 55 en 1989 et déjà 50 milliards au premier semestre 1990. Ce sont là des chiffres très élevés et le risque est grand aujourd'hui que la politique néo-pompidolienne en place ne suive les seuls intérêts internationaux des grands groupes alors qu'ils ne coïncident pas forcément avec ceux de la France. Investir en France doit redevenir une priorité, comme attirer les investissements étrangers. MM. Bérégovoy et Fauroux en sont désormais convaincus.

Le gouvernement ne retrouvera une véritable politique industrielle que dans la mesure où il abandonnera la logique d'entreprise ou de groupe, au profit d'une logique sectorielle. Dans l'électronique, par exemple, qui demeure un « point noir », on ne peut se contenter de subventionner la TVHD ou Bull, mais on doit agir dans un ensemble : aides, soutien de la demande, politique d'implantation, politique européenne, politique de marchés publics, etc. Comment expliquer à cet égard le total désintérêt du riche ministre des PTT, M. Quilès, à l'égard de toute politique électronique ?

Les entreprises industrielles françaises vont bien. L'industrie pas encore. La politique industrielle retrouve doucement droit de cité. Pour que le pays paysan abandonne sa sous-industrialisation séculaire, il faudrait un choix plus tranché en faveur du *« modèle nippo-allemand »*.

ÉRIC LE BOUCHER

(1) « Le déficit industriel de la France », rapport de M. Pierre Netter, membre du Conseil économique et social.

(2) *BFCE Actualités*. Août 1990.

Les manifestations syndicales

Succès mitigé des rassemblements contre la CSG

Les manifestations organisées mercredi 14 novembre par les syndicats CGT, FO et CFE-CGC *contre le projet de contribution sociale généralisée (CSG)*, discuté jeudi à l'Assemblée nationale, ont connu un succès mitigé. A Paris, trois cortèges ont rassemblé, en tout, moins de 15 000 personnes selon la *police*, plus de 50 000 *selon* les organisateurs. D'autres défilés ont regroupé plusieurs milliers de participants, notamment à Marseille, au Havre, à Lyon, à Toulouse et à Nantes. Les appels à des débrayages lancés *par la CGT et FO ont eu un* impact limité et n'ont que légèrement perturbé le trafic SNCF de la banlieue parisienne. Le métro parisien a fonctionné à 80 % en moyenne.

Trois cortèges syndicaux pour exprimer un même refus de la contribution sociale généralisée. Deux de trop ? Pas si simple, car les syndicalistes français aiment bien se retrouver chacun chez soi. Ce qui n'exclut pas les convergences, comme en témoigne à sa façon M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, qui, la veille sur Antenne 2, avait affirmé : *« Les staliniens de la CGT sont des salariés et des contribuables comme les autres, et il est normal que l'ensemble du monde syndical dise non à un impôt supplémentaire. »*

Sur un autre registre, les cégétistes ont permis à certains sympathisants FO, déçus de *« leur »* défilé, de trouver un peu de réconfort. Car ce fut une belle fin de manif. Au croisement des boulevards Raspail et Saint-Germain, sympathisants CGT et FO ont scandé *« Unité contre la CSG »*.

Il est vrai que, à Force ouvrière, c'était plutôt la morosité. Visiblement improvisé, le défilé du ministère de la solidarité jusqu'aux abords de Matignon n'avait pas rassemblé plus de 800 participants (1 500 selon les organisateurs) et le secrétaire général, M. Marc Blondel, qui dénonce avec véhémence le projet du gouvernement, ne s'était même pas dérangé. M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, non plus. Mais il avait une excuse parfaitement valable ; il se trouve actuellement à Moscou au congrès de la Fédération syndicale mondiale (FSM), qui risque d'exploser sous la pression des nouveaux syndicats des anciennes démocraties populaires.

A la CGT, il y a longtemps que l'on maîtrise ce genre de manifestation : 10 000 militants selon la police, 40 000 selon les cégétistes, une honorable moyenne. En tête de défilé, les retraités, pancarte autour du cou, ont tenté de convaincre les passants : *« On ne va pas payer deux fois. Ce n'est pas de notre faute si les travailleurs gagnent, en moyenne, moins que les retraités : ils n'ont qu'à réclamer ! »*

Sur les grands boulevards, s'étire la dernière manifestation, celle des cadres de la CFE-CGC. Les commerçants n'ont pas pensé un instant à baisser leurs grilles. Il est vrai que le cortège avait tout ce qu'il faut de respectable et de rassurant : *« Tout fout le camp, debout l'encadrement ! »*, proclame un panneau fièrement brandi par un représentant des Côtes-d'Armor qui doit chercher dans sa mémoire pour retrouver l'année – 1983 – de la dernière manifestation nationale de son organisation.

L'événement étant exceptionnel (15 000 à 20 000 participants selon les organisateurs mais 2 000 à peine selon la police), l'appareil photo s'est imposé comme l'accessoire indispensable du bon militant, celui qui prend soin de dire *« merci »* aux badauds auxquels il distribue des tracts. Le rythme des tambours, la présence en tête d'un char reconstituant sous forme de hachoir géant *« la machine infernale de la CSG »* et un joli lancer de ballons n'ont pas suffi à faire sortir la manifestation de sa grisaille.

VALERIE DEVILLECHABROLLE et JEAN-MICHEL NORMAND

CORRESPONDANCE

Une lettre du président du Syndicat national des pilotes de ligne

A la suite de l'article d'Alain Faujas intitulé « L'Airbus d'Habsheim et le journalisme d'investigation », *publié dans* le Monde *du 18 octobre, nous avons reçu de M. Hugues Gendre, président du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), la lettre suivante :*

Le SNPl ne peut admettre qu'il soit dit que nous discréditions par des campagnes diffamatoires l'Airbus A-320. Ce serait une démarche suicidaire de notre part, car chacun sait que les compagnies françaises se sont considérablement engagées dans l'achat d'appareils Airbus. L'avenir de nos entreprises est donc, compte tenu des délais d'acquisition des avions neufs, étroitement lié au maintien des programmes et au succès commercial des avions de la gamme Airbus. J'ajouterai que les pilotes sont des citoyens comme les autres et, par conséquent, au moins aussi attachés à l'intérêt national que les Français dans leur ensemble.

Il a, de plus, toujours été dans la tradition des pilotes de ligne de promouvoir la construction aéronautique française et européenne comme ils l'ont fait avec le Concorde, l'A-320 ou la Caravelle.

Il demeure que l'instruction judiciaire, toujours en cours à propos de l'accident survenu le 26 juin 1988 à Habsheim, a confirmé l'existence d'importants problèmes et anomalies au plan technique. Pour assurer le succès du A-320, il importe que soient identifiées, analysées et expliquées toutes les origines des difficultés. La tâche est pour de nombreuses raisons difficile : il est de notre responsabilité d'aider la justice dans sa recherche de la vérité. D'ores et déjà, les remarques fondées de membres de notre profession ont conduit à des nombreuses modifications de l'A-320.

Enfin, il ne peut être admis que M. Faujas écrive que les syndicats de pilotes ne cessent de nier l'évidence *« comme il l'ont fait par exemple lorsque des examens biologiques confirment la présence d'alcool dans le sang des pilotes »*.

En effet, pour ce qui concerne l'accident de Bordeaux du 21 décembre 1987, cinq experts ont été successivement désignés à Bordeaux et à Paris, ce qui tient à l'extrême difficulté de l'expertise portant sur des cadavres carbonisés. Aucune conclusion certaine n'a pu, à ce jour, être dégagée. L'instruction se poursuit devant la chambre d'accusation de Bordeaux.

S'agissant de l'accident de Valence, le 10 avril 1989, l'avion a percuté la montagne de plein fouet et aucune investigation n'a pu être réalisée sur le corps des pilotes.

Comment, dans de telles conditions, parler d'évidence ?

[L'instruction judiciaire ouverte à propos de l'accident d'Habsheim n'a pas fait apparaître l'« existence d'importants problèmes et anomalies au plan technique » dans le fonctionnement de l'Airbus. Mme Nicole Besset, *juge d'instruction*, a écrit dans son ordonnance de non-lieu que la présence de 0,35 gramme d'alcool par litre dans le sang du commandant de bord de l'avion accidenté à Bordeaux pouvait « s'analyser comme une faute lourde au regard de la convention de Varsovie » (*le Monde* du 7 septembre 1989). En ce qui concerne l'accident de Valence, une investigation a pu être réalisée sur les corps des pilotes. – Al. F.]

ÉCONOMIE

...et le débat sur la contribution sociale généralisée

L'amorce d'une réforme fiscale

Suite de la première page

C'est parce qu'il a perçu la rupture qui pourrait se produire entre des sources de financement moins abondantes et des motifs de dépense de plus en plus nombreux que Michel Rocard a lancé l'idée d'un prélèvement social et qu'il s'acharne maintenant à le faire accepter. Car, outre le coût énorme que va représenter la remise sur pied d'un système d'enseignement moderne et efficace, le pays devra financer, au cours des prochaines années, des régimes de retraite de plus en plus coûteux ainsi que des dépenses de santé dont la croissance demeure chaque année très forte.

Face à ces besoins, la TVA, qui a pris en France depuis trente ans une place capitale dans les recettes publiques (2), va voir ses taux progressivement diminuer – harmonisation européenne oblige. On se souvient que Michel Rocard, en arrivant à Matignon, s'était alarmé de cette politique d'alignement fiscal sur la RFA qui allait priver l'Etat de recettes importantes. Le premier ministre avait alors dénoncé le risque de paupérisation d'un Etat incapable, à terme, d'assurer ses tâches et d'entretenir les équipements publics.

A une TVA relativement défaillante doivent être substituées des sources de financement non pas nouvelles mais renouvelées, qui, bien sûr, ne peuvent être trouvées qu'à travers l'imposition des revenus. Si l'IR est aussi peu productif en France, ce n'est pas en raison de sa nature, mais bien d'abord parce qu'il est très inégalitaire : trop grande concentration du poids de l'impôt sur un petit nombre de contribuables situés au centre et dans le haut de l'échelle des revenus, progressivité trop forte du barème, taux marginal d'imposition (56,8 %) qui reste l'un des plus élevés des pays industrialisés, incohérence de certaines dispositions, qui aboutissent à ce que les taux d'imposition effectifs ne croissent pas toujours avec les revenus, mais parfois décroissent avec eux. On en passe...

Transformer l'impôt sur le revenu français en un impôt plus juste est probablement la bonne manière de le rendre plus productif : en Grande-Bretagne, l'IR rapporte à lui seul un peu plus du quart des recettes fiscales de l'Etat et presque 30 % en Allemagne, contre moins de 13 % en France. Que la retenue à la source, dont Michel Rocard s'est fait l'apôtre parce qu'elle est largement pratiquée à l'étranger (*le Monde* du 12 avril), que la contribution sociale généralisée, qui éprouve les difficultés que l'on sait à voir le jour, posent de difficiles problèmes de mise en œuvre, cela est évident. Il n'est même pas certain que le premier ministre ait une vision dès maintenant précise des voies sur lesquelles il nous convie.

Mais l'objectif semble bien être de faire coexister notre vieil impôt sur le revenu, remanié et simplifié, moins progressif, et à assiette un peu plus large, prélevé à la source, avec un prélèvement social proportionnel qui ressemblerait beaucoup à un impôt sur le revenu numéro deux, à assiette très large et taux très faible.

Depuis qu'on en connaît la constitution, la CSG fait l'objet d'un débat qui porte sur le point de savoir si elle est ou non un impôt. Le Conseil d'Etat a fait remarquer, quant à lui, qu'un organe de droit privé ne pouvait pas prélever un impôt. Or la CSG sera prélevée par l'URSSAF sur les revenus salariaux et sociaux, l'Etat se limitant au prélèvement sur les revenus du capital. Il est vrai, aussi, que le produit de la CSG sera d'une certaine façon « affecté » (à la Caisse d'allocations familiales et à la Caisse d'assurance-vieillesse du régime général), ce qui est contraire au principe d'universalité budgétaire.

La petite histoire révélera sans doute que le désaccord qui existe depuis l'origine du projet entre M. Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et M. Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité, a rendu très ambiguë la nature du prélèvement. Assez ambiguë en tout cas pour que celui-ci échappe pour l'essentiel au ministère des finances.

Toujours est-il que la CSG ressemblera beaucoup à un impôt : son taux sera voté par le Parlement, elle ne sera pas déductible du revenu imposable (contrairement aux cotisations), son assiette s'annonce extrêmement large, incluant jusqu'aux revenus du capital. D'une certaine façon, ce prélèvement prend des allures d'impôt sur le revenu à l'anglaise, étant payé au premier franc par la plupart des Français, étant faiblement progressif (3) et d'un rendement élevé (35 milliards de francs). Là s'arrête pourtant la ressemblance.

La cotisation sociale généralisée s'est construite sur trop de méandres pour espérer faire une belle carrière sans modifications profondes. Dans ses objectifs : s'agit-il de financer le régime des retraites, de débarrasser les entreprises du poids des allocations familiales, d'augmenter le rendement des prélèvements sociaux, ou de les répartir différemment ? Dans sa nature : la CSG est-elle une cotisation proportionnelle de 1,1 % ou un impôt légèrement progressif ? Sera-t-elle affectée définitivement ou non aux allocations familiales et au régime vieillesse ?

Des objectifs trop limités

A l'origine, semble-t-il, le projet de Matignon était plus simple. Il s'agissait de créer, selon les termes mêmes d'un de ses auteurs, un prélèvement *« dont on aurait pu faire des usages multiples, selon les circonstances »*. En priorité, alléger les cotisations des employeurs aux allocations familiales, et les augmenter à due concurrence sur la maladie. Le grand débat sur les inégalités, la façon dont il toucha à vif le gouvernement, incita François Mitterrand à intervenir et à demander une CSG plus redistributive entre petits revenus et revenus élevés. C'est pour tenir compte des souhaits du président de la République que le projet initial fut modifié, de façon à alléger non pas les cotisations maladie mais les cotisations de retraite des salariés, les seules à rester plafonnées (l'effet redistributif peut provenir de l'élargissement de l'assiette de l'impôt, de la non-déductibilité de la cotisation, mais aussi du déplafonnement des cotisations).

Le résultat de la démarche présidentielle a été d'obscurcir le sens d'une réforme qui, pour fondamentale qu'elle soit dans ses intentions, n'en était pas moins déjà lancée avec des objectifs trop limités et, d'une certaine façon, trop imprécis. L'avenir dira si la CSG peut effectivement être l'amorce d'une grande réforme des prélèvements directs en France. Mais le gouvernement ne pourra pas faire l'économie d'un vaste réexamen des dépenses sociales pour en séparer les genres : dépenses relevant de la solidarité, qui devraient être financées par l'impôt ; dépenses relevant de l'assurance, qui resteraient, à la charge de la Sécurité sociale, voire, dans certains cas limités, de financements complémentaires privés.

Dans le premier groupe figureraient évidemment les allocations familiales, actuellement à la charge des entreprises (4). Sur ce point, le consensus est à peu près total en France : c'est à la nation d'accueillir les enfants . Les prestations familiales sont d'ailleurs fiscalisées en Allemagne depuis 1964. La difficulté de transférer sur l'Etat ces charges tient à leur poids : environ 150 milliards de francs.

Dans le second groupe figureraient des dépenses qui, elles, relèvent de l'assurance et des cotisations. Ce sont les prestations dites de remplacement, *« parce qu'elles compensent la perte provisoire ou définitive, totale ou partielle, des revenus professionnels »* (5). Parmi elles, les indemnités de maladie, les recettes d'invalidité, les pensions de vieillesse, les prestations versées en cas d'accident du travail.

C'est à partir de cette distinction que les dépenses occasionnées par l'indemnisation du chômage ont été séparées en deux, il y a quelques années, par M. Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales. Le chômage longue durée, notamment, est à la charge de l'Etat (une douzaine de milliards de francs), les autres formes de chômage relevant de l'assurance (pour 84 milliards de francs). De même, le régime général des retraites (220 milliards de francs de prestations), qui, pour l'essentiel, est financé par des cotisations, comporte-t-il une partie solidarité financée par l'impôt : le minimum vieillesse, qui représente 19 milliards de francs. Le partage est donc amorcé là aussi, l'Etat assumant environ 10 % de la couverture sociale des personnes âgées.

Au total l'Etat prend à sa charge 44 milliards de francs de dépenses sociales (hors chômage), 16 milliards de francs pour les allocations aux adultes handicapés, 19 milliards de francs pour les assurances-vieillesse, 9 milliards de francs pour le revenu minimum d'insertion. Soit moins de 3,5 % du total des dépenses sociales.

La difficulté de séparer, dans certaines dépenses, ce qui relève de l'assurance et ce qui relève de l'impôt est réelle : un chômeur, un malade ne cotisent pas mais acquièrent des droits à la retraite. Qui doit payer ? Une mère de trois enfants bénéficie d'une majoration de 10 % de sa pension retraite, et ce à tous les niveaux de retraite : qui doit payer ? La Sécurité sociale, comme c'est le cas actuellement, ou l'Etat ?

L'expression d'une solidarité nationale

Mais la difficulté de cette séparation des genres, le coût qu'elle entraînerait probablement pour l'Etat n'expliquent pas le refus de l'exercice. Depuis que le président de la République s'est engagé à faire baisser les prélèvements obligatoires parce que ceux-ci sont parmi les plus élevés des pays industrialisés (presque 45 % de la richesse nationale), les gouvernements qui se sont succédé ont beaucoup fait pour dégager la responsabilité de l'Etat.

Pas question, donc, de procéder à des réformes qui pourraient charger la barque de l'Etat et donner l'impression aux Français ainsi qu'au président de la République que les impôts sont alourdis. A ce motif de ne rien changer s'ajoutent les blocages des partenaires sociaux, qui craignent – les syndicats notamment – de voir l'Etat leur reprendre la gestion des cotisations qui dépend d'eux.

L'Etat aurait tort, pourtant, de trop retarder cette vaste redistribution des tâches. La tendance naturelle, maintenant que s'est généralisée la couverture sociale en France, est de transformer un système d'assurances dont la fonction est de redistribuer horizontalement (les bien-portants paient pour les malades, les actifs paient pour les chômeurs) en un système de redistribution verticale dans lequel les riches paient pour les pauvres. Cette fonction est assurée par l'impôt, qui exprime la solidarité entre les habitants d'un même pays : l'« assurance » ne s'égare-t-elle pas en visant les mêmes objectifs ?

Certes, le prélèvement socio-fiscal global n'est encore que faiblement progressif et l'est sensiblement moins qu'à l'étranger (6). La cause en est la part très importante en France des cotisations sociales – non progressives – qui représentent 43 % des prélèvements obligatoires contre 24,3 % seulement dans les pays de l'OCDE. Une claire séparation des charges entre l'Etat et la Sécurité sociale permettrait probablement de faire mieux accepter dans certains cas une plus forte progressivité des prélèvements : ainsi la CSG serait peut-être mieux supportée par les retraités si elle était présentée comme l'expression d'une solidarité nationale, et non comme un moyen de financer le régime général des retraites... que les retraités ont déjà financé.

Aussi grave que le risque de rejet de la CSG existe le risque d'une acceptation du projet sous une condition : celle d'un relèvement compensateur des prestations servies aux retraités et aux fonctionnaires, ces derniers payant le prélèvement, mais ne bénéficiant d'aucune réduction puisque les serviteurs de l'Etat ne relèvent pas du régime général des retraites. Cette compensation, si elle était acceptée par le gouvernement, remettrait en cause une grande partie de la politique gouvernementale à un moment où les rémunérations et les revenus doivent évoluer avec une particulière sagesse si l'on veut éviter le retour de l'inflation.

A plus long terme, une sécurité sociale trop axée sur la redistribution des revenus (franchise pour le remboursement des maladies proportionnelle aux revenus, prestations familiales versées sous condition de ressources) risquerait de déboucher sur un système fonctionnant essentiellement pour les plus pauvres de la nation. Les plus riches ayant, de leur côté, leur façon de se soigner et d'assurer leur retraite.

Ce n'est certainement pas la direction à prendre.

ALAIN VERNHOLES

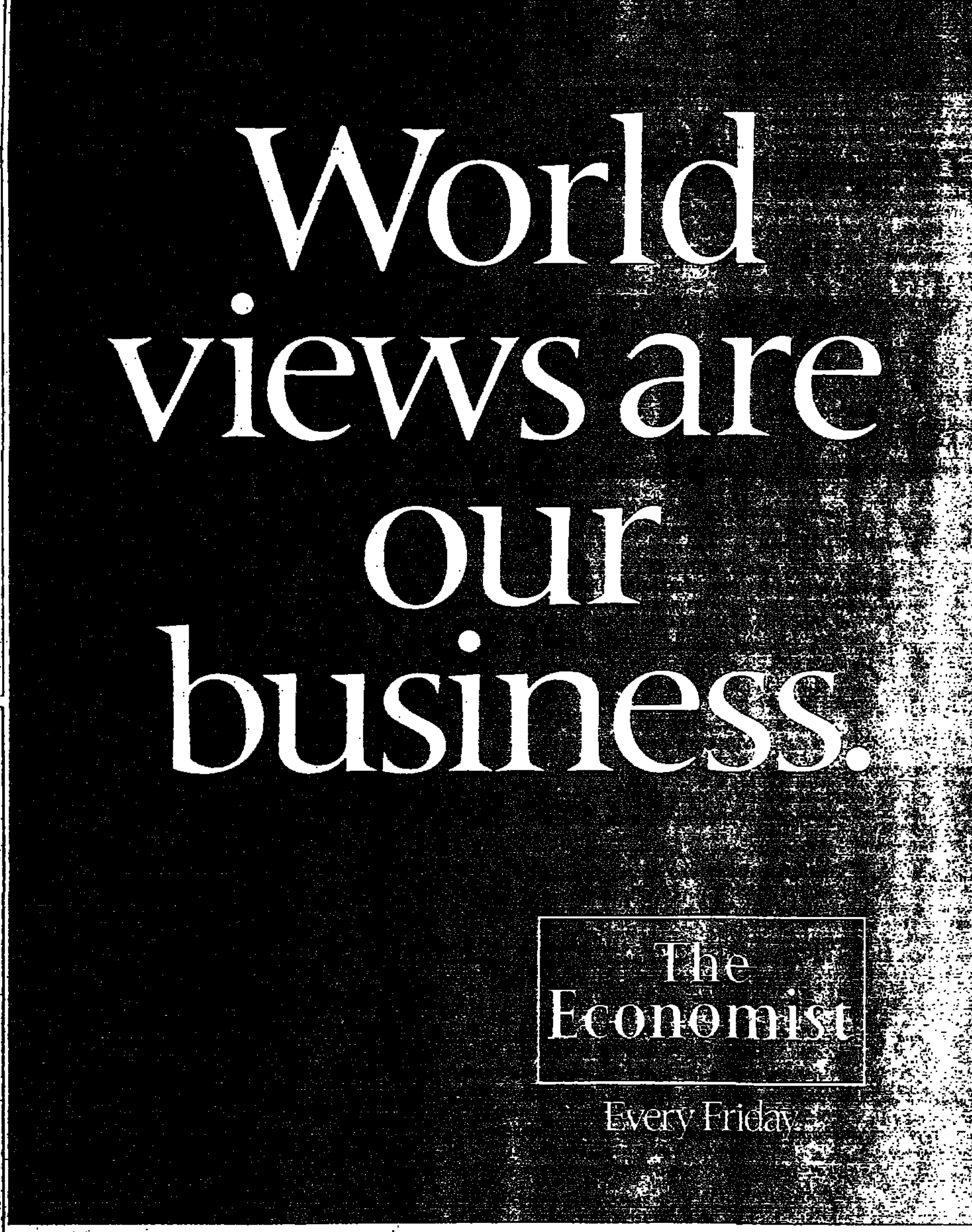
(2) La TVA compte pour 45 % environ dans les recettes fiscales brutes du seul Etat. En Grande-Bretagne, elle représente 19,6 % des recettes de l'Etat et des collectivités locales, 25 % en RFA, 34,2 % en France.

(3) La progressivité de la cotisation sociale généralisée vient de ce que la baisse de la cotisation vieillesse en 1991 gonflera en 1992 en revenus imposables et sera taxée à un taux marginal de l'IR d'autant plus élevé que les revenus du contribuable seront plus importants.

(4) Au cours des années 30 et jusqu'en 1945, les allocations familiales étaient une prestation directement versée par l'employeur, une sorte de complément de salaire.

(5) Jean-Jacques Dupeyroux réclamait cette différenciation des genres dès 1976 dans un article publié dans *le Monde* du 21 septembre de la même année.

(6) Voir le dernier rapport du Conseil des impôts.



Traduction de l'annonce ci-dessus : *l'actualité mondiale, c'est notre affaire.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

société nationale elf aquitaine

POUR UNE PLUS GRANDE LIQUIDITÉ, ELF AQUITAINE DIVISE SON TITRE A COMPTER DU 23 NOVEMBRE 1990

ELF AQUITAINE divise le nominal de son action par deux. Ainsi, une personne qui possédait 10 actions ELF AQUITAINE avant cette division en détiendra désormais 20 pour une *même valeur globale de portefeuille*, dès le 23 novembre 1990, jour de la division.

Le prix de chaque nouvelle action devrait donc être lui aussi *divisé par deux, toutes choses égales par ailleurs.*

Ceci permettra aux épargnants d'acquérir plus facilement le titre ELF AQUITAINE et de gérer leur portefeuille avec une *souplesse accrue.*

845 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres. (IPSOS 90)

Chiffre d'affaires du 3e trimestre 1990

Viel & Cie a réalisé, pour le troisième trimestre 1990, un chiffre d'affaires de 39,924 millions de francs en légère baisse par rapport à 41,734 millions de francs en 1989, soit −4,3 %.

Pour les neuf premiers mois de l'année, Viel & Cie obtient un résultat net de 32,494 millions de francs contre 35,510 millions de francs pour la même période en 1989.



Compagnie Générale d'Électricité

Le **chiffre d'affaires** hors taxes réalisé au cours des neuf premiers mois de 1990 par le Groupe de la Compagnie Générale d'Électricité s'est élevé à **103,6 milliards de francs,** à comparer à 100,7 milliards de francs pour la période correspondante de 1989.

CGE
ACTIVITÉ A FIN SEPTEMBRE 1990
FACTURATIONS + 6 %
COMMANDES + 10 %
EN DONNÉES COMPARABLES

Cette **augmentation de 3 %** est à apprécier en tenant compte notamment des éléments suivants :

- à compter du 1er avril 1989, le chiffre d'affaires de GEC Alsthom (secteur Énergie et transport) est retenu par intégration proportionnelle à 50 %, alors qu'au premier trimestre de 1989, le chiffre d'affaires d'Alsthom avait été pris en compte par intégration globale ;
- le groupe de la Générale Occidentale précédemment consolidé par mise en équivalence est consolidé par intégration globale rétroactivement au 1er avril 1990 ;
- Framatome et CGE-Distribution sont consolidées par mise en équivalence à partir du 1er juillet 1990 alors qu'elles étaient précédemment prises en compte par intégration proportionnelle à 40 % dans le cas de Framatome et par intégration globale dans celui de CGE-Distribution.

A structures et méthodes comparables, la progression de l'activité est de 6 %.

La répartition par secteur d'activité du chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 1989 et 1990 est la suivante :

(en millions de francs)	1990	1989
Energie et transport	17.037	19.433
Nucléaire	1.504	6.531
Ingénierie électrique	10.047	8.569
Accumulateurs	3.792	3.406
Télécommunications, communication d'entreprise, câbles	67.236 (1)	62.007
Activités diverses	6.130	3.558
Cessions entre secteurs	−2.116	−2.834
TOTAL	**103.630**	**100.670**

(1) Dont Télécommunications publiques : 39 %, Communication d'entreprise : 22 %, Câbles : 27 %, Autres : 12 %.

Les **prises de commandes** s'élèvent à **118,2 milliards de francs** à fin septembre 1990 et sont **supérieures de 14 % au chiffre d'affaires** de la même période. Elles marquent une **augmentation de 14 %** par rapport aux commandes des trois premiers trimestres de 1989 qui s'élevaient à 104,0 milliards de francs. **A structures et méthodes comparables, la progression est de 10 %.**

LA CGE EN DIRECT :
- *MINITEL : 36.15 Code CGE*
- *Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561*



Le Monde

L'IMMOBILIER

propriétés

140 km sud Paris, ppté 5 p., cuis., bns, w.-c., gde dépend. 2 300 m². Px 350 000 F. (16) 86-74-08-12.

terrains

ANTONY 5 000 m²
IMM. NEUF BURX 900 m², PERMIS POSSIBLE 3 300 m², 80 PKGS Tél. : 45-02-13-43

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

Rech. pour pied-à-terre *STUDIO ou 2 PIÈCES.* Décision rapide, paiement comptant. M. LECUYER. Tél. : 42-71-93-00.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau, Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66

appartements ventes

5e arrdt

PANTHÉON
Original 2 p., tt cft, cuis., bains, mezzanine, poutres et charpente apparentes, plein soleil, charme, *prestations de qualité.* 1 300 000 F. 42-26-18-51.

19e arrdt

PROX. B. CHAUMONT
« LES PRINCES »
Résidence grand standing Construction récente studios, 2, 3, 4, 5 p., park. *Libres de suite* ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place tous les jours (dimanche inclus) 10 h 30-13 h et 14 h 30-19 h 20, bd de La Villette. Tél. : 42-41-20-21

92 Hauts-de-Seine

Gare d'Asnières, 3 mn, 2 p., 50 m², état neuf, confort, nbreux placards, ensoleillé, 5e ét., asc., terrasse et vue dégagée, 8 minutes Paris. *Prix : 1,1 MF.* 47-68-86-25 10 h-14 h, *soir après 19 h.*

93 Seine-Saint-Denis

St-Denis à 50 m du métro
LOFT 190 m²
aménagé, charme et espace, px 1 650 000 F. Pptre 47-68-07-07.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES propose bureaux équipés et salles de réunions, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates ttes entreprises, Fax, permanence téléph., secrét. TTX, imprimerie, et services personnalisés.
ETOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LAFAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
VERSAILLES 7830-21-49-49
+ 25 centres en France.
Prix compét. délais rapides. Depuis 1978 à votre service. Infos Minitel 3616 ASPAC.

DOMICILIATION 8e BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28

fermettes

UNIQUE 140 km sud Paris, ppté 5 p., bns. w.-c., dépend. 2 500 m². Px 450 000 F CRÉDIT 100 %. THYRAULT CHARNY (16) 86-91-88-54.

AGENDA IMMOBILIER

RÉDUCTION D'IMPÔT (LOI PONS)

En devenant propriétaire d'un appartement neuf à **SAINT-BARTHELEMY, SAINT-MARTIN,** ou tout simplement aux **ANTILLES** loué en résidence principale, **défiscalisez 25% de votre investissement sur 5 ans** directement sur IRPP.

Renseignements
ICI & LA 4, rue Mariotte 75017 PARIS.
Tél. : 45 22 80 95 Fax : 45 22 80 98



Le Monde des Cadres

LA BOURSE Le Monde AUX STAGES

Ces entreprises vous offrent
DES STAGES A VOCATION INTERNATIONALE

RENAULT
THOMSON
TECHNIP
Seita
Société Française Hoechst
GEC ALSTHOM
SOMMER ALLIBERT
MUST SOFTWARE INTERNATIONAL
Schlumberger
EXXON CHEMICAL
GUILLE
PHOCÉENNE DE MÉTALLURGIE
ESCP
SKF
Spie Batignolles
WATERMAN
CLESTRA HAUSERMAN
NEURONES ASSOCIÉS
BANQUE POPULAIRE
BEFS

Le Monde INITIATIVES
CAMPUS
EUROPE 1

AFFAIRES

Le Golfe fait fuir les touristes

Hausse des tarifs aériens, incertitude économique... et menace de guerre les touristes désertent les destinations lointaines, en particulier celles du Proche-Orient

COMME les autres secteurs économiques, le monde des loisirs et du tourisme retient son souffle, le temps de lire dans le marc de café pour savoir si la guerre sera inévitable dans le Golfe, quand elle éclaterait et si les clients tireront de cette menace et de ces incertitudes des conclusions catastrophiques. Les plus inquiets des professionnels concernés sont les voyagistes. Déjà fragilisés par des marges bénéficiaires médiocres, ceux-ci ne peuvent compter que sur une petite partie des neuf millions de Français qui prennent leurs vacances à l'étranger, et même si le Moyen-Orient ne compte, avec 650 000 séjours par an, que pour 7 % des séjours des Français outre-frontières, la secousse de l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août dernier n'a pas fini de faire sentir ses effets négatifs dans le comportement des candidats au départ.

Destinations «mortes»

Passé le premier choc, qui a paniqué clients (8 % d'annulations en août, toutes destinations confondues) et voyagistes, la situation du marché français est, trois mois plus tard, contrastée. Les destinations «mortes» sont les pays placés aux avant-postes du champ de bataille éventuel ou sous les feux de l'actualité : l'Irak, le Koweït, la Jordanie, pour le moins fermement déconseillés par le Quai d'Orsay et le ministère du tourisme, ont été rayés des ventes. Israël ne vaut guère mieux : la distribution de masques à gaz et l'hostilité entre Arabes et Juifs, qui tourne au paroxysme, refroidissant même ceux que l'Intifada n'avait pas découragés.

Un pays semble sinistré : l'Egypte (voir ci-contre). Dans les jours qui ont suivi l'invasion du Koweït, le volume des annulations a dépassé les 40 %. L'assassinat du président de l'Assemblée nationale égyptienne a encore aggravé la situation. Le Club Med et Jet Tours notent 70 % de recul sur leurs ventes. Les passages enregistrés par Air France témoignent eux aussi de la perte de la confiance : moins 10 % en août, moins 24 % en septembre et en octobre. Les hôtels du Caire connaissent un taux de remplissage de 40 à 60 % alors qu'ils affichent 80 % en temps normal. En revanche, la Turquie qui semblait devoir perdre 1,5 milliard de dollars sur les 2,5 milliards de recettes touristiques annuelles, se ressaisit. Tout d'abord elle n'est pas une destination d'hiver, à la différence de l'Egypte. Plusieurs professionnels notent une reprise des inscriptions de la part de la clientèle individuelle. Les passages sur Air France confirment cette moindre désaffection à l'égard de l'Asie mineure : plus 6 % en août, moins 9 % en septembre et en octobre.

Niveau médiocre des réservations

La crise du Golfe et ses effets sur les cours du pétrole, les augmentations à répétition du prix du billet d'avion et des assurances, le tintamarre hexagonal du côté de la contribution sociale généralisée, la multiplication des plans d'adaptation ou de redressement dans les entreprises, la chute de la Bourse, sont autant de sources d'inquiétude pour les Français dont on peut se demander désormais s'ils partiront en vacances cet hiver, en France comme à l'étranger. *«Les réservations pour cet hiver se trouvent à un niveau médiocre»*, déclare M. Serge Trigano, directeur général du Club Med. *On peut bien sûr expliquer les 20 % de retard que nous enregistrons par la méfiance des skieurs privés de neige ces dernières années, mais même sur les réservations des groupes pour l'été 1991, la demande demeure très molle. A vrai dire, les seuls marchés satisfaisants sont l'Amérique du Nord et surtout le Japon, qui ignore superbement la crise du Golfe, si l'on en croit ses projets de vacances.»*

Les professionnels se demandent avec anxiété si les clients qui renoncent à partir vers une destination proche-orientale, voire méditerranéenne, en raison des bruits de bottes se reporteront vers des plages ou des sites touristiques plus sûrs. Un certain nombre de groupes ont pris le chemin de l'Espagne, des Antilles, du Canada ou des Etats-Unis, et les voyagistes se préparent à renforcer leur offre vers ces destinations pour faire face à une confirmation hypothétique de ce transfert.

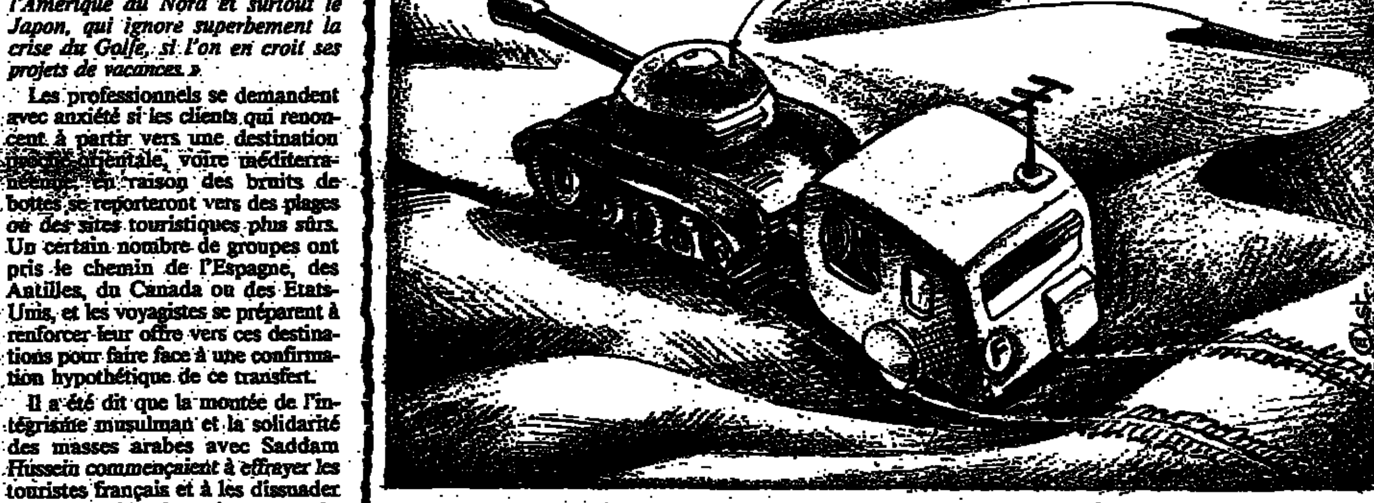
Il a été dit que la montée de l'intégrisme musulman et la solidarité des masses arabes avec Saddam Hussein commençaient à effrayer les touristes français et à les dissuader de se rendre dans les pays du Maghreb. Les chiffres ne permettent pas encore de confirmer cette tendance. M. Hosni Djemmali, président de l'agence Tunisie Contact, affirme que le mois d'août a vu un nombre anormalement élevé d'annulations pour la Tunisie et le Maroc. Mais il estime que la demande a repris. Par ailleurs, il est difficile de distinguer dans la désaffection à l'égard du Maroc ce qui est imputable aux remous nés de la publication du livre *Notre ami le roi* consacré au roi du Maroc, à quelques cas de choléra ou à une baisse redoutée du pouvoir d'achat.

On ne lutte pas contre l'actualité

En fait, tout se brouille dans la tête des candidats au voyage, comme l'explique M. Jean Perrin, président du Syndicat national des agences de voyage (SNAV). *«Les Français ont une mauvaise connaissance de la géographie,* déplore-t-il. *Ils croient que Istanbul est proche de Koweït alors qu'il y a entre ces deux villes la même distance qu'entre Brest et Dubrovnik. Ils souffrent de psychose économique et se disent que les temps sont en passe de devenir durs et qu'il serait plus prudent d'acheter un téléviseur qu'une croisière. Nous espérions un glissement vers les Antilles : un typhon s'est abattu sur la Martinique : nous comptions sur l'Afrique : la guerre civile a ensanglanté le Rwanda après le Libéria. Les réussites de notre métier sont hélas complètement liées aux nouvelles du journal télévisé de 20 heures.»*

On ne lutte pas contre l'actualité. Alors le SNAV a préconisé un effort de communication, un recentrage sur l'accueil des touristes étrangers en France, et il s'attache à régler les problèmes des consommateurs qui ne veulent plus partir ou qui n'admettent pas de payer les quatre cents ou cinq cents francs supplémentaires réclamés par leur agence en raison des hausses des tarifs aériens. Pourtant la profession a connu pire, notamment en 1983, lorsque le gouvernement de M. Pierre Mauroy avait instauré un contrôle des changes qui empêchait les voyages des Français à l'étranger...

ALAIN FAUJAS



Louxor, ville sinistrée

LOUXOR

de notre envoyé spécial

Coucher de soleil sur le Nil devant le Winter Palace : l'heure où les «khawagas» (étrangers) se prennent pour Speke, Burton ou même Hérodote, l'ancêtre de tous les touristes. L'heure où les voiles blanches claquent au vent en glissant, entre ville et désert, sur le fleuve majestueux. L'heure enfin où le Nil semble être le théâtre d'une folle régate ou d'une foire de felouques tamponneuses.

Mais, en cette soirée de novembre 1990, les voiles sont recroquevillées sur leurs vergues et les felouques à quai. Louxor, où *«seul le nombre de grains de sable dépassait la quantité de touristes»*, ressemble à une ville dévastée.

Louxor a beau être à plus de deux mille kilomètres du Golfe, les touristes ont fui. Leur raisonnement est simple : temples et nécropoles sont là depuis des millénaires, ils seront encore là dans un an, le temps que la crise du Golfe soit réglée et que la tension au Proche-Orient soit retombée. Pour une ville qui vit exclusivement du tourisme, c'est tout simplement catastrophique.

L'effondrement du tourisme est visible à bord même de l'avion conduisant à Louxor : les sièges sont vides. Pourtant, Egyptair, qui l'an dernier louait des avions supplémentaires pour faire face à la demande, a réduit ses vols de plus de 50 %. A l'arrivée, le chauffeur de taxi, qui n'a pas embarqué un client depuis vingt-quatre heures, fait de grands salamalecs quand on lui donne 10 livres. Normalement, il aurait fallu marchander pour finir par payer 15 livres.

Les fantômes du roi Farouk et d'Agatha Christie

Pour trouver une chambre d'hôtel, on n'a que l'embarras du choix. En effet, les hôtels qui marchent le mieux s'estiment heureux quand ils ont réussi à remplir la moitié de leurs chambres. *«Si un touriste juge que sa chambre double à 200 francs, petit déjeuner compris, c'est trop cher, nous lui envoyons un plateau de fruits et un bouquet de roses»*, nous a expliqué le directeur du Winter Palace, ce palais d'hiver construit par les Anglais au début du siècle. On peut déjeuner dans le restaurant de cinquante tables et être servi par un personnel au grand complet, avec pour seuls convives les fantômes du roi Farouk et d'Agatha Christie. On peut aussi dîner *«presque en famille»* au Club Méditerranée, où les «gentils organisateurs» (les GO) offrent un service vraiment «personnalisé».

La crise a plus encore frappé les croisières. La plupart des bateaux n'ont pas levé l'ancre depuis deux semaines. D'autres ont fait leur tournée avec une quinzaine de touristes seulement, alors que l'équipage comptait une soixantaine de personnes ! Un couple de jeunes mariés a même profité d'un bateau pour lui tout seul à la suite de la désaffection d'un groupe de touristes italiens. Ces derniers, affolés par la rumeur selon laquelle les missiles irakiens pourraient atteindre le haut barrage d'Assouan et provoquer un déluge, ont pris le premier avion pour Rome.

Limiter la catastrophe

Le commerce local lui aussi souffre terriblement. Ce bijoutier dont la boutique avait rapporté l'an dernier 2 millions de francs de bénéfice net en est réduit aujourd'hui à jouer au trictrac avec son voisin vendeur de souvenirs. Ils ont beau, les uns et les autres, avoir cassé les prix, les clients se comptent sur les doigts d'une main. Les marchands du bazar se livrent à une concurrence sauvage. Ils en viennent à vendre à perte. *«C'est toujours de l'argent dans la poche»*, nous avoue un tailleur de djellabas qui a baissé ses prix de 60 à 10 francs.

Mais ceux qui souffrent le plus sont les travailleurs du tourisme et les habitants de Louxor. Les saisonniers pour qui le travail débutait en novembre sont au chômage. Ceux qui ont un emploi fixe ont vu leur revenu chuter de 80 %, faute de pourboires et commissions. Les conducteurs de calèches sont prêts à prendre des touristes même pour un paquet de cigarettes : *«C'est mieux que no business at all»*, explique l'un d'entre eux. Pour tout ce petit monde qui attendait la manne de la belle saison, la situation commence à être dramatique. Certains vendent, dit-on, les bracelets en or de leur femme pour satisfaire les besoins élémentaires de leur famille.

Pour les Louxoriotes, Saddam Hussein n'est pas un personnage populaire. Ils passent leur temps à le maudire, lui et sa famille, jusqu'à la neuvième génération. Quand ils rencontrent par hasard un Américain ou un Anglais, ils n'ont qu'une question à la bouche : *«Mais qu'attendez-vous pour lui taper dessus ?»*

Ce qui est vrai à Louxor l'est pour l'ensemble de l'Egypte. On n'avait pas connu un aussi mauvais début de saison depuis l'époque nassérienne. Au ministère du tourisme, on déploie une activité débordante pour limiter «la catastrophe». Plus de 40 % des réservations pour la période allant d'octobre à avril ont déjà été annulées. Et ce n'est pas fini. La chute est surtout sensible chez les touristes français (– 17 %) dont 200 000 étaient venus en 1989, les Japonais (– 26 %) et les Américains (– 10 %).

Le tourisme avait rapporté, l'an dernier, quelque 2,5 milliards de dollars au pays. D'ores et déjà, plusieurs grandes sociétés égyptiennes de tourisme ne travaillent plus que par vacation de quatre heures par jour avec des effectifs réduits au strict minimum. Si la crise dure, ce seront des centaines de milliers de familles qui seront affectées. Une nouvelle cause d'insatisfaction qui risque, à terme, de se traduire par une agitation sociale.

ALEXANDRE BUCCIANTI

La déprime des voyagistes britanniques

La récession, les taux élevés, la flambée du kérosène depuis le début de l'année, cinquante agences ont déposé leur bilan

LONDRES

Correspondance

«AVEC toutes ces banqueroutes, nous n'avons plus un coin de libre» : depuis la rentrée, Keith Betton, un responsable de l'Association britannique des agences du voyage (ABTA), ne sait plus où recevoir ses visiteurs. Toutes les salles de réunion du siège de l'Association of British Travel Agents, un bâtiment de brique rouge niché au cœur de Londres, sont en effet réquisitionnées pour dépanner les centaines de milliers de vacanciers pris au piège par les nombreuses faillites de compagnies de voyages organisés. Le bilan provisoire de la dépression du marché touristique, provoquée par les craintes de la récession, la crise du Golfe et l'envolée des prix du kérosène, est lourd : huit tours opérateurs et quarante-deux agences de voyages ont déposé leur bilan depuis janvier. Rien que la récente mise en liquidation de l'agence de voyages, fondée en 1890, Exchange Travel, qui comptait 126 points de vente, va coûter à l'ABTA quelque 2 millions de livres (20 millions de francs) pour rembourser les clients du septième voyagiste du pays. L'industrie du voyage organisé bas de gamme, jadis florissante, est entrée dans la zone des turbulences. Le nombre total de forfaits vendus lors des neuf premiers mois de l'année a accusé une baisse de 12 % par rapport à 1989.

On imagine mal combien les bureaux de Thomson Holidays numéro un toutes catégories des tours opérateurs (T.O.) anglais, peuvent paraître vieillots. Alors que les enseignes des agences de voyages entrées dans la légende Thomas Cook, Hoog-Robinson, Lunn Poly scintillent dans les artères commerciales les plus prestigieuses, le quartier général de Thomson,lui, est blotti dans un immeuble banal du quartier ouvrier de Camden, au nord de la capitale. *«La politique d'argent cher frappe le noyau dur de notre clientèle, les familles à revenus modestes et les jeunes. Grâce au boom, ils avaient pris l'habitude de partir en vacances deux fois par an. Aujourd'hui, ils restent au Royaume-Uni ou se contentent d'excursions d'une journée au bord de la mer»*, nous explique Colin Mitchell, un directeur de la section «vogages organisés».

Soubresauts du dollar

Thomson Holidays, qui détient plus du tiers du marché insulaire, est une filiale de l'empire des loisirs, Thomson Travel Group. Celui-ci comprend également une compagnie charter (Britannia), une société pétrolière, un réseau d'agences de voyages, une firme de vente directe. Comme ses principaux concurrents, International Leisure Group (Intasun et Air Europe) et Owners Abroad (qui possède également la compagnie Air 2000), Thomson est une compagnie totalement intégrée. Il ne lui manque plus qu'une compagnie d'assurance protégeant les entreprises du tourisme des soubresauts du baril de pétrole et du dollar, pour couvrir toute la palette des services.

Le chiffre d'affaires des quelque 800 T.O. de Sa Majesté s'élève à 3 milliards de livres. Les trois mille agences de voyages distributrices dégagent un revenu comparable.

Bastions du capitalisme

Il semble bien loin le temps de l'euphorie, c'était pourtant hier en 1987-88 lorsque triomphait le thatcherisme, le goût du risque, de la réussite, de l'argent. C'était le temps des entrepreneurs partis de rien, faisant fortune grâce à leur génie des affaires. A l'instar de ces personnages venus d'ailleurs – Harry Goodman, fondateur de l'ILG ou Vic Fatar (Owners Abroad) partis à l'assaut de l'un des plus formidables bastions du capitalisme de ces îles, le «package holiday». Cette formule permet à tout un chacun de passer deux semaines en Espagne (avion, hôtel, et pension inclus) pour 300 livres ! Le sable, le sexe et le soleil à la portée de toutes les bourses... Rapidement, le créneau populaire devient le théâtre d'une formidable foire d'empoigne. Le boom du volume – 12 millions de voyages vendus en 1988 – permet de compenser la baisse des marges bénéficiaires, conséquence de l'impitoyable guerre des prix que se livrent les opérateurs britanniques. Les taux d'intérêt astronomiques à partir du printemps 1989 par Margaret Thatcher pour combattre l'inflation vont casser le «miracle». Le coût de l'argent à 15 % met sur le sable les 70 % de Britanniques qui achètent leur logement à crédit, en particulier la petite classe moyenne, adepte des distractions collectives et qui a gardé la phobie du dépaysement.

Le vent a tourné. Oubliés, aujourd'hui, les prix cassés ! Les leçons du passé ont servi. En vertu d'un gentleman's agreement entre les «majors», celles-ci ont réduit leur capacité de 20 % en mettant en vente seulement 10 millions de voyages pour 1990. Par ailleurs, la plupart des T.O. ont augmenté leurs prix, conséquence de l'envolée des prix du kérosène qui secoue les compagnies charters. Intasun, le numéro deux du secteur, s'efforce par exemple d'attirer une clientèle plus aisée, moins touchée par le retournement conjoncturel en proposant au grand public des destinations plus exotiques comme l'Asie du Sud-Est et l'Europe de l'Est.

«Nous traverserons encore une phase délicate l'an prochain car les taux d'intérêt resteront élevés», prédit Keith Betton. Pourtant le malheur des uns... Les hooligans et autres affreux qui n'ont cessé de défrayer la chronique de la presse à sensation en semant la terreur chaque été sur les plages ne peuvent plus se permettre Benidorm, Mykonos ou Tenerife. *«La crise permettra de séparer le bon grain de l'ivraie»*, conclut M. Betton.

MARC ROCHE



...ns,

Habitat Individu...
...990 : deux 25 ans et
... 8000 maisons
... sur une centaine de
...

Golf de ...
... de Golf ...

Urbanisme ...
... 198...

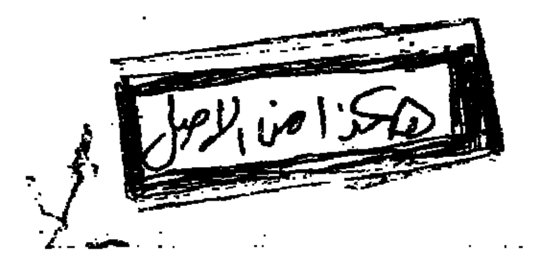
Brézillon (?) Immobilier d'Entreprise.
... bureaux ... pour le compte des grandes entreprises.

... programmes ...

63, rue de Wattignies - Paris 12e

... l'ensemble de nos partenaires et de nos clients, qui nous ont fait confiance ... nous ont permis de devenir l'un des plus grands de l'aménagement et de la promotion-construction.

Jacques Mallard
Président-Directeur Général



AFFAIRES

La revanche de Loris Azzaro

Licencié en 1988, le couturier réintègre sa maison. Avec l'ambition d' « être enfin reconnu »

« C'*EST encore mieux qu'avant* » : Loris Azzaro savoure sa réintégration à la maison de couture qui porte son nom. Un retour triomphal, après deux années de litiges, qui ressemble à une revanche. Sa femme dirige désormais l'activité couture, l'une de ses *filles devient son bras droit*. C'est en famille que les Azzaro vont se remettre au travail. Comme autrefois.

Fin octobre 1988, le créateur est licencié par le groupe allemand Maurer und Wirtz, qui détenait 51 % du capital de la société. Dépossédé de sa marque, Loris Azzaro ne s'était pas pour autant résigné. Lui qui pendant plus de vingt ans avait *fait office tout à la* fois de styliste, de PDG, de livreur *parfois*, et surtout d'homme orchestre d'une véritable campagne de publicité vivante pour sa maison, n'était plus qu'un pion dans la stratégie de diversification d'une entreprise de savons et poudres à laver. « *Nous n'avions pas le même esprit* », résume-t-il aujourd'hui.

Guérilla procédurière

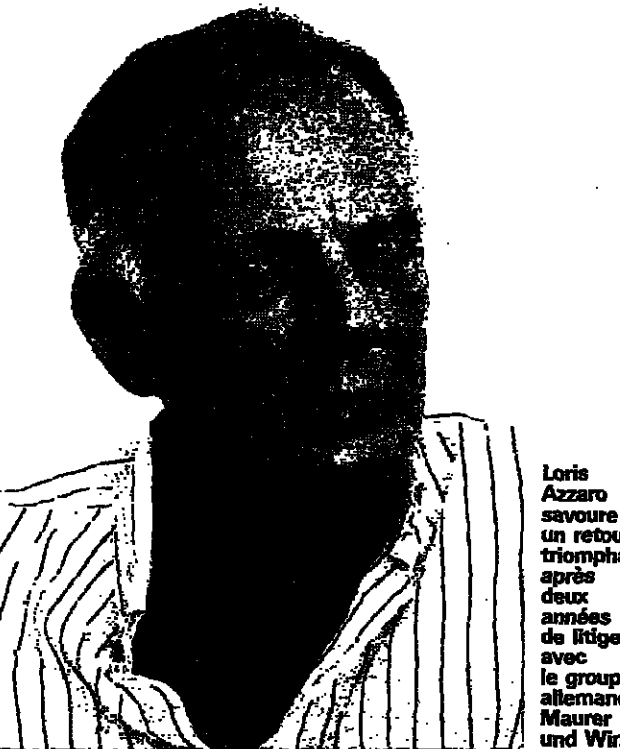
Minoritaire chez lui, Loris Azzaro conteste les choix de ses patrons. Tous les choix, se souvient Gérard Delcour, nommé à la tête de l'ensemble de la société en avril 1988 et aujourd'hui directeur des parfums chez Jean Patou : « *Nos conflits portaient sur la stratégie de développement, sur la cohérence de l'effort publicitaire que je supervisais, et sur le choix de certains licenciés, dont j'étais responsable* ». Sans parler des conflits de personnes... Accoutumé à travailler avec les siens – la directrice de la boutique de la rue Saint-Honoré, à Paris, est en place depuis plus de vingt ans – Azzaro supporte mal « *l'incompétence* » de ses associés. Qui finissent par lui expédier une lettre de licenciement. Motifs : « *déstabilisation de la société* » et « *désaccord total sur la politique suivie* ». Voilà « *monsieur Azzaro* » chômeur, à cinquante-cinq ans.

Fin *octobre* 1990. Après deux ans de guérilla procédurière et de négociations, la maison Azzaro est désormais séparée en trois sociétés : les parfums, propriété intégrale de Maurer und Wirtz ; les accessoires, propriété à 51 % des Allemands et à 49 % du créateur ; la couture, enfin, dont Loris Azzaro détient 51 %. Qu'a-t-il fait de ses dix doigts, en vingt-trois mois d'inactivité forcée ? Une fois écoulée « *une quinzaine de jours psychologiquement difficile* », il n'a pas eu, jure-t-il, le temps de s'ennuyer.

Procédurier et « *pinailleur* », il a suivi pas à pas les effets des « *orgues de Staline* » judiciaires déployées par son avocat, au point d'avoir « *acquis une photocopieuse* ». Créateur toujours, il a « *énormément dessiné, et pas seulement des robes* ». Papa-poule, il a regardé ses deux petits enfants grandir. Nostalgique, il s'est bâti une maison à Djerba, dans le sud de cette Tunisie qu'il avait quittée en même temps que son poste de professeur de français, au milieu des années 60, pour créer à Paris sa maison de couture.

Pourtant, Loris Azzaro a dû ronger son frein, si l'on en juge par sa fringale d'aujourd'hui. « *J'ai envie d'être reconnu*, explique-t-il. *Il est grand temps. Mon style, lancé il y a près de vingt ans, ce sont des robes du soir que l'on dit "sexy". Aujourd'hui, tout le monde fait cela.* » Il ne souhaite rien tant que cette reconnaissance en paternité. Elle passe par le lancement d'une collection complète, dès le mois de janvier – après avoir organisé des « *soldes pour brader les modèles conçus en mon absence* », plaisante-t-il.

L'étape suivante, en juillet *prochain, sera sa candidature à la* Chambre syndicale de la haute *couture, un défi pour une maison* qui n'a jamais organisé un seul défilé. Pour être admis *parmi les* plus grands, il faut en effet présen*ter soixante-dix modèles deux fois* par an, et obtenir le parrainage de deux couturiers membres de la Chambre. Azzaro vise haut : sans leur en avoir parlé, il espère s'assurer le soutien d'Yves Saint Laurent et de Pierre Cardin...



Loris Azzaro savoure un retour triomphal après deux années de litiges avec le groupe allemand Maurer und Wintz.

D.R.

« Bouillabaisse sans poisson »

Presque sexagénaire et presque svelte, Loris Azzaro se sent « *comme un jeune homme de vingt ans* ». Il en a l'ambition. En aurait-il la naïveté ? En séparant couture et parfum dans le nouvel organigramme de sa maison, en négligeant le prêt-à-porter, il procède « *à l'envers de tout ce qui se fait dans la profession* », estime Gérard Delcour. Il est vrai que la plupart des couturiers cherchent plutôt à racheter leurs parfums, dans le but d'assurer une cohérence entre tous les produits d'une même marque. Surtout, dans la trilogie couture-accessoires-parfums, seul le dernier élément permet d'assurer le chiffre d'affaires.

Pour Loris Azzaro, son nom n'est rien s'il ne l'illustre pas, en personne, en créant les robes de soirée de ses célèbres clientes, de Liz Taylor à Vanessa Paradis. Tout à la joie de son retour, il rêve de s'imposer sur la base de cette notoriété. Reste à savoir si, en dehors de Paris, la marque Azzaro n'évoque pas plus une eau de toilette masculine que les épaules de Sophia Loren...

« *Azzaro sans Loris Azzaro, c'est comme de la bouillabaisse sans poisson* », assure l'intéressé. Le poisson suffira-t-il à faire prendre la sauce ?

FRÉDÉRIC BÉGHIN

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

L'arrivée du « décideur express »

LE management moderne diffuse sans rougir un nouveau mode de ségrégation sociale dans l'entreprise. L'étiquette de « décideur » remplace des expressions concrètes et évocatrices de positions sociales (patrons, chefs). En particulier, le label permet de promouvoir une image abstraite du dirigeant d'entreprise et dont l'autorité *résiderait* principalement dans sa conpétence *à prendre des décisions*.

Ce faire-valoir est lié à l'ambition d'installer un management rationnel grâce à l'usage de techniques d'aide à la décision souvent parées de quelques atours mathématiques ou statistiques. Au cours des dernières décennies la popula*rité des techniques d'aide à la décision* accompagne la vogue dans les *grandes firmes des systèmes de planification* et de gestion stratégiques.

Dans cet univers rationnel, la gestion efficace semble d'une simplicité toute balistique. La mise en place de systèmes d'information ramasseurs de données combinée avec l'usage des techniques d'aide à la décision permettraient d'une *part de contrôler le futur et d'autre* part de prendre de bonnes décisions.

Sur le papier la démarche rationaliste est excellente. Mais, à l'évidence, dans le feu de l'action, les entreprises oublient de bonne grâce les leçons des professeurs et autres *consultants ès qualités* en décision. Dieu soit loué ! affirme Kathleen *M. Eisenhardt dans un article* remarqué et publié par la *California Management Review* (1).

« Scannériser » le présent

Selon le professeur de la Stanford Business School, le management rationaliste prédispose à la lenteur, il favorise les conduites routinières, sa lourdeur est à l'origine de nombre de « ratés stratégiques ». Or, à en croire K.M. Eisenhardt, l'impératif de la rapidité domine aujourd'hui la gestion stratégique des entreprises. Agir vite est un atout compétitif essentiel. Du reste, l'étude des prises de décision stratégiques dans douze entreprises de la Silicon Valley montre que le succès des firmes dépend dans une large mesure de leur aptitude à agir rapidement.

Ces résultats risquent de surprendre le sens commun et les clercs en *decision making* enclins à voir dans la vélocité l'une des principales sources d'erreurs ou de faux pas. Pas du tout, répète K.M. Eisenhardt : les « décideurs express » *(fast-moving decision-makers)* suivent une rationalité supérieure à celle des décideurs rationnels, valorisés par les professeurs. Regardons de près les décideurs express. K.M. Eisenhardt présente ses résultats comme des « surprises » – tout au moins au regard des idées populaires dans les *business schools* nord-américaines.

Première surprise : le décideur express analyse plus d'informations que le décideur rationnel. Le décideur rationnel, soucieux de planification, consulte des systèmes d'information rigoureux et complexes. Il est aussi friand d'études approfondies examinant en détail l'évolution des marchés, de la concurrence et des technologies.

Le décideur express fonctionne en temps réel. « *Prévoir le futur*, comme le dit l'un d'entre eux, *est inaccessible.* » *Le décideur express* utilise à haute dose et à jet continu des informations immédiates, opérationnelles et caractéristiques de quelques paramètres essentiels de l'évolution de l'entreprise et de la concurrence. Peu importe si ces indicateurs sont grossiers (inventaires, mouvements de trésorerie, etc.), ils permettent à tout moment aux décideurs express de « sentir le pouls » de la firme et du secteur. Le décideur rationnel interroge le *futur guidé par l'idée fixe de planifier*. Le décideur express « scannérise » le présent à l'affût des bonnes occasions ou en reniflant les impasses et les mauvais coups.

Ces exercices quotidiens de surveillance et d'action en temps réel développent une compétence particulière. Les décideurs express sont riches d'une intuition synthétique. Ceux-ci, exposés sans cesse à des données familières, traitent promptement les informations et « en bloc ». A l'inverse, les décideurs rationnels étudient laborieusement, pas à pas, les informations.

Deuxième surprise : l'intuition synthétique prédispose les décideurs express à considérer plus d'options que les décideurs rationnels. De fait, la démarche rigoureuse des techniques d'aide à la décision focalise l'attention sur une ou deux options, ne serait-ce que par suite du *temps nécessaire* au déploiement des méthodes ou au *fonctionnement des procédures* de planification. Par contre, la souplesse de l'intuition permet d'embrasser beaucoup plus d'options. Cette attention étendue, le cas échéant quelque peu superficielle, favorise des choix rapides. Un éventail d'options multiples facilite *ipso facto* la comparaison entre les actions envisageables. Dans la foulée les comparaisons permettent aux décideurs de découvrir promptement des préférences et de choisir avec confiance une option par suite du rejet ou de la mise en réserve des autres alternatives.

Troisième surprise : le décideur express choisit rarement en solitaire. K.M. Eisenhardt remarque la présence auprès des décideurs express d'un cercle de conseillers proches. En général, ces hommes d'influence possèdent une grande expérience de l'entreprise ou du secteur. Ils n'ambitionnent pas de tenir les premiers rôles sur le devant de la scène ou de déloger le patron. Cette confiance permet au décideur express de livrer ses états d'âme ou de réduire *ses sentiments* d'anxiété avant d'agir.

Quatrième surprise : le décideur express sait jouer avec l'atout du consensus. D'ordinaire, le décideur rationnel vit dans l'espoir de prendre une décision satisfaisant le plus grand nombre. Pour ce faire, il sait attendre. En particulier, la confiance dans les techniques et les méthodes du management scientifique incline à penser qu'au terme d'études rigoureuses des accords émergeront presque naturellement. *Le décideur express ne méprise ni* les débats ni les controverses. Néanmoins, un décideur express pose explicitement des bornes aux échanges d'idées et aux études. Concrètement, le décideur fixe une échéance de décision. Si, à la date prévue, aucun choix ne se dégage, le décideur express tranche. Du reste, cette détermination accroît la popularité des décideurs express dans les entreprises.

L'atout *du consensus*

Enfin, K.M. Eisenhardt isole une dernière qualité du décideur express brillant. En dépit des apparences, ce dernier ne dirige pas l'entreprise par à-coups ou à vau-l'eau. Initiatives, manœuvres, tactiques, stratégies, s'inscrivent dans des visions simples, claires et vivantes de l'entreprise. Un décideur express ne s'embarrasse pas de plans à long terme alambiqués. Par contre, sur-le-champ, le décideur express est capable de dessiner au vu de tous des graffitis stratégiques multicolores de l'entreprise ou du secteur.

L'espérance d'un management rationnel se dérobe. Censurée pendant longtemps par l'orthodoxie en vigueur dans les *business schools*, l'intuition redevient l'une des premières compétences du dirigeant d'entreprise tandis que l'intelligence artificielle commence à découvrir son rôle dans les activités cognitives (2).

La quête du Graal de la décision rationnelle n'active guère les entrepreneurs. Par-dessus tout, les managers agissent. Le gestionnaire rationnel étudie, spécule, délibère, choisit – parfois. « L'obsession », pour parler comme Alain Noël (3), du décideur express est pratique : produire des résultats concrets et efficaces.

JEAN-G. PADIOLEAU
(avec la collaboration de l'ESCP)

(1) Kathleen M. Eisenhardt, « *Speed and strategic choice : How Managers accelerate decision making* », *California management Review*, vol. 1, printemps 1990, pp. 39-54.

(2) *Cf.* en particulier Frances Westley, Henry Mintzberg, « *Visionary leadership and strategic management* », *Strategic Management Journal*, vol. 10, 1989, pp. 17-32 ; H. Mintzberg « *The design school : re-evaluating the basic premises of strategic management* », *Strategic Management Journal*, vol. 11, 1990, pp. 171-195.

(3) Alain Noël, « *Strategic cores and magnificent obsessions : Discovering strategy formation through daily activities of CEOS* », *Strategic Management Journal*, vol. 10, 1989, pp. 33-49.



AFFAIRES

CONVICTIONS

« La mise en valeur de la compétence et de la créativité du personnel, là réside le gisement de productivité »

explique M. Jean Gandois, le président de Pechiney

LE président de Pechiney, M. Jean Gandois, estime, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, que les entreprises qui réussiront dans les années à venir seront celles qui auront su non seulement bien identifier leurs marchés et choisir opportunément leurs financements, mais aussi celles qui disposeront des hommes correspondant à leurs ambitions et auxquels elles auront su proposer *« un travail où ils engagent leurs compétences et leur créativité »*.

« Il est de bon ton d'affirmer que le taylorisme est mort. Pensez-vous que l'organisation du travail, souvent cloisonnée, parcellisée, a fondamentalement changé ?

– Je pense qu'on peut, sans caricaturer, considérer que l'organisation dans nos entreprises est encore largement inspirée par un modèle taylorien. Brutalement dit, les caractéristiques en sont les suivantes : cloisonnement entre tâches d'exécution et de conception ; hiérarchie trop lourde ; insuffisante autonomie des salariés ; système de décisions trop centralisé et peu transparent. Il faut bouleverser cette organisation et, plus profondément, changer le travail.

– Mais la réflexion sur une nouvelle organisation du travail est souvent inexistante...

– J'ai la conviction que la différence entre les entreprises qui réussiront dans les années à venir et les autres ne se fera pas seulement par une bonne identification des marchés, une réflexion sur les produits, une facilité à mobiliser des financements, mais surtout sur leur capacité à disposer des hommes correspondant à leurs ambitions et à leur proposer un travail où ils engagent leurs compétences et leur créativité. Nous posons là le problème de l'organisation du travail qui, faute d'avoir été analysé, crée actuellement de nombreux dysfonctionnements.

» Combien d'investissements technologiquement innovants et parfois très coûteux n'ont pu être utilisés à pleine capacité ou ont donné lieu à de nombreuses pannes, faute d'une anticipation suffisante de l'organisation du travail et des compétences des salariés ? Comment réagir sûrement et rapidement aux demandes du client, en termes de délai ou de qualité, dans une organisation lourde segmentant les stades de production ?

– Concrètement, changer le contenu du travail ; qu'est-ce que cela signifie ?

– C'est bien plus que de remodeler un organigramme ou de dépoussiérer des définitions. La notion de poste de travail est aujourd'hui périmée. Il est temps de passer à celle de fonction, d'emploi et de métier. La réponse passe par une recherche systématique d'emplois qualifiés et un enrichissement des tâches. Il est clair qu'il n'y a pas de modèle, la meilleure organisation étant celle qui valorise au mieux les hommes et les techniques et qui permet de satisfaire les clients dans les conditions les plus favorables.

» On peut intégrer dans les emplois de fabrication, non seulement des fonctions périphériques telles que la gestion de la production, le contrôle qualité, la maintenance et les méthodes, mais aussi *des fonctions apparemment plus* éloignées comme les approvisionnements ou la logistique.

– Est-ce que l'usine d'aluminium que vous allez démarrer dans un an a été conçue à partir d'une nouvelle organisation du travail ?

– Cette nouvelle usine est un projet significatif à plusieurs égards. Ses aspects techniques et sociaux ont été étudiés de pair pour profiter au maximum de leur interaction. En raison de l'adoption de nouvelles organisations, les progrès envisagés représentent de l'ordre de 15 % de gain de productivité. Ils sont équivalents à ceux dégagés par les améliorations techniques.

» Dès la conception des installations, les conditions de travail – telles les conséquences du dialogue opérateur-écran – ont été intégrées. Au-delà des objectifs de production, les équipes d'opérateurs assument des responsabilités de sécurité, de qualité et la maintenance de premier niveau. Enfin, la ligne hiérarchique se limite à trois niveaux – le directeur, le chef de secteur, les opérateurs – au lieu de six ou sept dans les autres usines d'électrolyse d'aluminium. Les agents de maîtrise ne sont pas placés en position hiérarchique : ils assistent les opérateurs en assurant des fonctions d'expert.

– Comment peut-on anticiper les évolutions sur les métiers, les compétences, alors que les incertitudes économiques, technologiques, sociales, sont de plus en plus grandes ?

– On ne peut rassurer les hommes devant les incertitudes qu'en leur donnant de plus grands moyens pour y faire face. Il faut donc préparer l'avenir. L'entreprise ne peut améliorer sa performance qu'en se donnant des objectifs clairement définis, quitte à ce que l'évolution des choses l'amène à changer, en cours de route, les moyens de les atteindre. C'est tout aussi important pour le personnel, qui a besoin de savoir où il va pour s'investir.

» Les prévisions quantitatives sur le nombre d'emplois sont insuffisantes. Nous devons répondre aux trois questions suivantes :



quels sont les métiers et leur évolution ? Quelles sont les compétences nécessaires à ces métiers qui vont évoluer elles-mêmes en fonction des organisations du travail mises en place ? Quelles sont les ressources humaines face à ces besoins ? L'appréciation des hommes ne doit plus se faire seulement sur leurs connaissances théoriques. L'interdépendance des fonctions dans les nouvelles organisations exigera qu'on puisse apprécier leur capacité à prendre des initiatives et à travailler en équipe.

– Quel rôle joue la formation des salariés dans ce changement ? Quels sont vos objectifs ?

– Donner une formation qualifiante à des salariés pour leur confier ensuite des tâches peu qualifiées est source de frustrations et peut entraîner des conflits avec la hiérarchie. La formation doit, au contraire, dans le cadre d'une politique globale et cohérente, être l'outil privilégié permettant aux salariés d'accéder à une organisation plus qualifiée.

– Qu'est-ce qui vous fait penser que les salariés se sentiront plus mobilisés par votre démarche que par celles qui ont tourné autour de la qualité ou du projet d'entreprise ?

– Je ne crois pas aux solutions que sont censés apporter des techniques ou des slogans qui tentent de faire entrer les salariés dans des systèmes de valeurs ou de fonctionnement plaqués sur l'entreprise, sans remettre en cause le travail. Mettre en place un cercle de qualité dans un atelier dans lequel les tâches restent parcellisées a peu de conséquences. Instaurer un système de rémunération au mérite, alors que les salariés n'ont aucun moyen de différencier leurs efforts et leurs résultats, est voué à l'échec.

» Si les entreprises veulent mobiliser les compétences et les capacités d'innovation des salariés, elles doivent leur proposer des emplois qui valorisent leur potentiel et accroissent leur responsabilité. Bien sûr, toutes les conséquences doivent en être tirées en matière de rémunération et de qualification. C'est en outre pour eux un accroissement de l'intérêt au travail, de leur autonomie et aussi de leur possibilité de promotion professionnelle et personnelle. Il me semble que c'est la vraie réponse aux aspirations des salariés.

– Un tel changement du travail suppose une remise en cause profonde du rôle de la hiérarchie, au risque de susciter bien des résistances...

– Certes. Les agents de maîtrise ont aujourd'hui une fonction centrale dans l'organisation du travail. Elle doit demeurer tout en évoluant. Ils sont appelés à être des experts, des animateurs, des conseillers... et dans les phases de changement de l'organisation, ils vont en outre jouer un rôle important de formateurs.

– Avez-vous encore des interlocuteurs pour mener à bien cette politique. Pensez-vous que les syndicats sont capables de s'y associer ?

– Je considère aujourd'hui que le changement du travail est la véritable *réponse aux aspirations des* salariés vers plus de responsabilité et d'autonomie. Je pense que les organisations syndicales ne peuvent pas ne pas y être sensibles. Elles ont un rôle à jouer dans le processus de changement que nous mettons en place. Aussi leur ai-je proposé de négocier un accord de groupe sur les principes de cette politique et les modalités d'intervention des représentants du personnel. J'espère qu'elles me suivront dans cette voie.

– Peut-on dire qu'après la « méthode Riboud » de modernisation sociale, il y a une « méthode Gandois » ?

– Non, je n'ai pas de méthode, mais j'ai une conviction et je pense la partager avec Antoine Riboud. Les relations sociales comportent des controverses et même des conflits : c'est normal et sain, mais ce n'est qu'un aspect des choses. Il faut y ajouter une perspective qui est la mise en valeur de l'expérience, de la compétence et de la créativité du personnel. C'est, à mon avis, le plus grand gisement de productivité dont nous disposons pour les années 90. C'est aussi la meilleure façon de créer une convergence d'intérêts entre le développement de l'entreprise et celui des hommes et des femmes qui la composent. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT

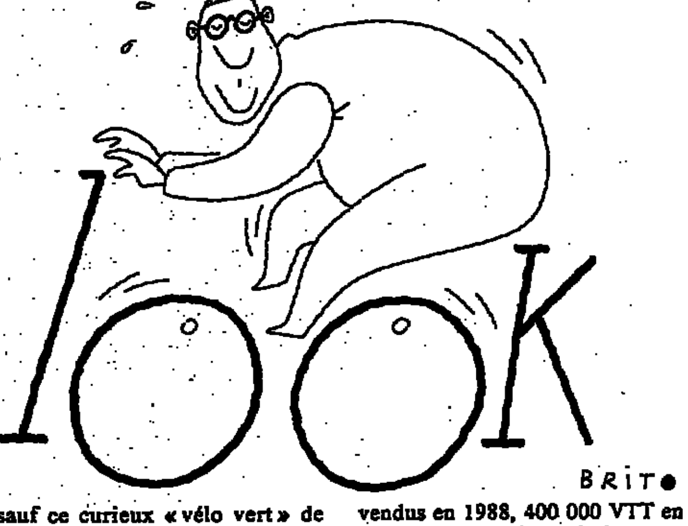
Le VTT a rajeuni l'image de la bicyclette

Après 120 000 exemplaires en 1988, 400 000 l'an dernier, 800 000 cette année, les ventes de vélos tout-terrain s'envolent. Un effet de mode ou un nouveau loisir ?

IL y a des moments presque obligés dans l'existence d'un consommateur. On achète une montre parce que celle de la première communion a rendu l'âme depuis longtemps. On fait l'acquisition d'une bicyclette parce que c'est plus pratique pour aller à la gare ; parce qu'il faut bien faire de l'exercice ; parce que c'est une idée de cadeau de Noël pour les enfants... ou encore parce que cela va agrémenter les promenades du dimanche en famille.

Bon an, mal an, on vendait ainsi en France jusqu'en 1985 environ 2 millions de vélos (avec une pointe à 2 653 000 en 1980 pendant l'explosion du bicross), dont près de la moitié en articles pour enfants, très souvent achetés en grande surface sans grands profits pour les producteurs français. Mais dans une société de consommation où le « look » d'un produit a tant d'importance pour sa commercialisation, l'image de la bicyclette restait désuète. En cinquante ans, sa ligne, ses équipements et même ses couleurs n'avaient guère changé, et l'achat d'un vélo reposait sur des critères avant tout raisonnables. Seuls les mordus de la « petite reine », qu'on retrouve sur les grands cols l'été, sur les routes de Bretagne, dans la vallée de Chevreuse ou autour de l'hippodrome de Longchamp pendant les week-ends, paraissaient se passionner pour l'achat de merveilleuses machines en alliages coûteux.

Et puis, en 1985, arrivent dans le commerce les premiers vélos tout-terrain. Des bicyclettes avec de nouveaux cadres, de nouveaux freins, de nouvelles transmissions et des couleurs fluos. Quelques exemplaires circulent déjà en France depuis mai 1983 : ils ont été importés par Stéphane Hauvette qui revient des Etats-Unis où le « mountain-bike » conquiert les Californiens depuis le début des années 80. « Mountain-bike », c'est sous ce nom d'ailleurs que les premiers exemplaires sont distribués en France. Ils sont pour la plupart fabriqués aux Etats-Unis,



sauf ce curieux « vélo vert » de Motobécane, qui mise plus sur la veine écologique que sur une pratique sportive.

Les premiers acheteurs se veulent très vite des pionniers d'un loisir de pleine nature, d'un nouveau sport de glisse. Ils sont quelques « fadas » à s'aligner au départ des premières épreuves : les descentes de La Plagne en août 1983, Paris-Deauville en mai 1984, le premier Roc d'Azur en octobre 1984.

La prudence des constructeurs

Très vite, les médias, avides de nouveautés dans le domaine des sports-loisirs, se font l'écho de ce nouveau phénomène : une bicyclette au « look » attrayant qui permet de pratiquer en pleine nature, hors des sentiers battus. Les premières années voient l'usage du « mountain bike » surtout cantonné dans les stations de sports d'hiver qui trouvent là un moyen inespéré de faire tourner certaines remontées mécaniques pendant l'été.

Les ventes ont atteint ces deux dernières années une croissance étonnante. Après 120 000 VTT vendus en 1988, 400 000 VTT en 1989, on pourrait atteindre cette année – si les fêtes de fin d'année confirment le mouvement – le chiffre de 800 000. Une évolution que les principaux fabricants regardent avec prudence, sinon circonspection. *« Nous pensons que nous avons atteint le sommet de la croissance des ventes cette année »*, indique M. Jean-Luc Calvet, directeur du département marketing de Peugeot Cycles. C'est également l'avis de M. Patrick Coupeaud, directeur général de MBK (la société Motobécane rachetée en 1986 par le japonais Yamaha) : *« J'ai eu l'occasion de vérifier dans le monde de la planche à voile au milieu des années 80 qu'à une phase d'équipement – euphorique pour les producteurs – succède une phase de renouvellement beaucoup moins dynamique. Nous estimons à MBK qu'il reste encore une ou deux années de montée en puissance. »*

Mais la méfiance devant un phénomène imprévisible conduit les producteurs à faire preuve de prudence. C'est ainsi que MBK a, cette année, sous-traité une partie de sa production pour faire face à une demande dont l'ampleur n'avait pas été prévue : *« Nous ne voulons pas investir dans de nouveaux moyens de production sur un phénomène qui risque de n'être que de courte durée. »*

Il est vrai que la proportion de VTT dans les ventes totales de bicyclettes en France et à l'étranger n'ont cessé d'augmenter. Ils devraient représenter plus de 46 % des ventes de MBK cette année : 120 000 VTT sur 268 000 vélos distribués en France et 75 000 des 154 000 engins exportés. Chez Peugeot, les ventes de VTT n'atteignent pas encore ces chiffres car les vélos « de course » et « de ville » de la marque de Remilly-sur-Seine conservent une clientèle traditionnelle.

Une nouvelle race de consommateurs

Le VTT a créé une nouvelle clientèle, de nouveaux consommateurs : 1 903 000 bicyclettes avaient été vendues en France en 1987, 2 169 000 en 1988, 2 400 000 en 1989. 2 800 000 le seront sans doute en 1990. Grâce au VTT, le vélo dispose certainement aujourd'hui d'une nouvelle image auprès du public. Les cadres supérieurs, les femmes, et même les jeunes qui étaient restés à l'écart du phénomène bicross – ou qui en ont eu assez de sauter des bosses – voient aujourd'hui dans le VTT un produit « branché », valorisant. Une image qui doit bien sûr beaucoup à son origine américaine.

Contrairement à ce que la vision de la rue pourrait laisser imaginer, l'usage du VTT ne se limite pas à la « parade » jusqu'à la boulangerie, ni à l'affichage d'un élément de standing. La plupart des achats de produits de marque se font dans un segment de 2 500 à 3 000 francs, c'est-à-dire pour un usage de loisirs à caractère sportif. Le VTT a conquis une population sensible à la pratique d'un sport évolutif, peu sensible aux conditions climatiques et qui permet la découverte d'horizons nouveaux.

Cependant, son utilisation dans des conditions extrêmes : montagne, rocailles, sable... reste l'exclusivité de caractères bien trempés car il s'agit alors d'une discipline très exigeante sur le plan physique et non dépourvue d'un certain danger. Dans un usage plus calme, essentiellement sur les sentiers où aiment s'échapper les citadins en mal de nature, le VTT devient vite un engin assez lourd.

C'est pourquoi les principaux constructeurs se penchent aujourd'hui sur un nouveau concept. Peugeot l'appelle le « free-bike », MBK le « trekking ». Il s'agit d'un vélo au cadre de course, aux grandes roues mais avec un guidon, une transmission et des freins de VTT, c'est-à-dire un « look » modernisé qui tient compte des nouvelles technologies. Ce vélo permet de faire de la route sans trop de fatigue et surtout de s'échapper dans la nature en empruntant les sentiers.

Les constructeurs, qui craignent, on l'a vu, une très prochaine baisse de la croissance des ventes du VTT et du marché de la bicyclette tout entier, pensent avoir trouvé là le produit « miracle ». La seule différence est que l'explosion du VTT n'est la conséquence d'aucune campagne de marketing. Le vélo tout-terrain connaît ce succès phénoménal parce qu'il est arrivé au bon moment.

CHRISTOPHE DE CHENAY

MARCHÉS FINANCIERS

Un débat organisé par « Le Monde »

La fin des OPA ?

Avant la remise des Ecus or *(voir encadré)*, « *le Monde* » a organisé, mercredi 14 novembre, dans les salons du Centre français du commerce extérieur (CFCE) à Paris, un débat sur « la fin des OPA ? ». L'an dernier, dans le même cadre, le colloque avait eu pour thème « Ethique et finance ». Deux sujets qui définissent bien cette nouvelle ère des marchés financiers marqués par des réglementations plus strictes et un retour à la logique industrielle.

Si en 1989, lors du colloque « Ethique et finance », l'accent avait été mis par les participants sur la nécessaire qualité professionnelle et morale des hommes, cette année, les intervenants, s'interrogeant sur la fin des OPA, ont insisté sur la transparence des marchés, la poursuite des restructurations industrielles et le respect des actionnaires. Sans oublier la dimension européenne.

Aucun des trois participants à cette table ronde, MM. Jacques-Henri David, président de la Banque Stern, Erik Belfrage, vice-président de la Skandinaviska Enskilda Banken ou Alain Bizot, président de Clinvest, la banque d'affaires du Crédit lyonnais n'a prédit ou souhaité la fin des offres publiques d'achats (OPA). Mais, pour tous, après la vague de « *folie* » apparue au milieu des années 80, on devrait retrouver davantage de raisons sur les marchés. Le temps des westerns financiers est sans doute terminé, voici venu celui des romans roses, a expliqué, en substance, M. David.

Dans le mouvement encore à venir de restructuration des entreprises européennes, les OPA resteront, selon les participants au débat, l'un des instruments de rapprochement. Elles sont aussi toujours l'un des moyens permettant de tirer le marché de sa léthargie et d'attirer les épargnants vers la Bourse et donc vers les entreprises.

Mais, compte tenu notamment de la raréfaction des moyens de financement et des moindres perspectives de croissance, les opérations se feront désormais de manière plus raisonnable et dans un cadre plus strict depuis la nouvelle réglementation de 1989. Après avoir rappelé que l'OPA était avant tout une « *technique financière* » permettant la restructuration des entreprises de manière souvent amicale, M. Jacques-Henri David a souligné une évolution essentielle à ses yeux : le passage d'une logique financière à une logique industrielle et ses conséquences : « *Les OPA hostiles, nous les verrons revenir lorsque les nuages conjoncturels se seront dissipés, mais elles s'effectueront à des prix élevés. Avant de déclencher une opération, il faudra en avoir une très forte justification industrielle* ».

« *Il est utile que puisse se développer des OPA* », a affirmé pour sa part M. Alain Bizot, le président de Clinvest, y voyant une incitation pour les chefs d'entreprise à soigner leurs actionnaires en gérant efficacement leurs affaires. Cependant, M. Bizot devait nuancer son propos en indiquant que les raids inamicaux conduisant à des affrontements ne devaient pas être le seul moyen de restructuration. « *Nous préférons les médecines douces aux opérations chirurgicales* », a-t-il indiqué pour expliquer la stratégie de sa banque.

« *Je suis convaincu que les OPA hostiles ont très peu de chance de réussir* », a expliqué, quant à lui M. Erik Belfrage, évoquant les conséquences désastreuses et onéreuses qu'une attaque pouvait avoir sur une entreprise cible, évoquant notamment le risque du départ de l'équipe dirigeante en cas de réussite de l'agression. La protection d'une firme est donc importante pour son développement et passe par une meilleure considération de l'actionnaire. « *Il est très important pour les entreprises de mieux s'occuper de leurs actionnaires et de s'attacher leur fidélité* », a-t-il souligné.

Le désaccord entre Paris et Bruxelles

La dimension européenne n'a pas été oubliée, les participants soulignant l'absence de réciprocité en matière d'OPA et les disparités actuelles des législations nationales. En guise de conclusion de cette journée, Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation et porte-parole, pour l'occasion, du ministre de l'Economie, M. Pierre Bérégovoy – retenu en comité interministériel sur le dossier lycéen, – a rappelé le désaccord de la France dans le débat sur la libre prestation en matière de marchés financiers en Europe. Sur le projet de directive « *service en investissement* », le débat vient « *de ce que nous ne sommes pas d'accord pour assimiler la libre prestation de service à la suppression des règles de transparence. C'est-à-dire à la liberté d'effectuer toute transaction bilatérale dans des conditions de prix ignorés par le public... L'important est le choix entre le modèle du marché organisé, qui est aujourd'hui celui des marchés européens nationaux ou du marché américain, et le non-modèle du marché sans rivage (le marché « off-shore »), du paradis non réglementé, auquel peuvent avoir intérêt certains grands investisseurs* ». Une directive européenne pourrait-elle aller à l'encontre de l'air du temps en mettant à bas l'ensemble des efforts de réglementation et de moralisation conduits sur la plupart des places boursières ?

DOMINIQUE GALLOIS

Le palmarès des Ecus or

SCOR, Essilor et Segespar primés

Les Ecus or, prix décernés pour la deuxième année à des entreprises françaises pour la qualité de leur communication financière internationale à l'initiative du journal *le Monde*, du Centre français du commerce extérieur (CFCE) et de France Info, ont été attribués, mercredi 14 novembre, à la SCOR, à la Segespar (la filiale chargée de la gestion d'actifs du Crédit agricole) et à Essilor.

Le grand prix a été accordé à la société de réassurance SCOR, présidée par M. Patrick Peugeot. Ce dernier a reçu cette distinction des mains du précédent lauréat, président du jury cette année, M. Jean-Louis Beffa, le PDG de Saint-Gobain. La remise des prix a eu lieu en présence de *Mme Véronique Neiertz, secrétaire* d'Etat à la consommation, représentant le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, qui retenu par le comité interministériel sur le *dossier des lycéens, est étant* arrivé plus tard à la cérémonie.

Dans un bref discours, M. Beffa a expliqué les motivations du jury. Si l'an dernier, Saint-Gobain, BSN et Peugeot avaient été primés pour leur image internationale, « *il nous est apparu* [cette année] *qu'il ne fallait pas donner ce prix uniquement à des poids lourds bien établis* ». D'où la décision du jury de récompenser « *des sociétés pas aussi connues mais qui ont fait des efforts significatifs de communication* ».

□ ***La Commission européenne* approuve l'accord de partenariat conclu entre EDF et la filiale chimique du groupe Exxon.** – Selon cet accord, EDF va contribuer à hauteur de 70 millions de francs à un projet d'investissement d'Exxon Chemical (France) à Notre-Dame-de-Gravenchon en Normandie. EDF s'est en outre engagé à fournir à un prix bas, gardé secret, l'électricité dont Exxon aura besoin pendant six ans. L'exécutif de la CEE, qui estimait que ces deux décisions pouvaient constituer des aides d'Etat déguisées fournies par un groupe public en faveur d'Exxon, avait ouvert une enquête en juillet 1989. La Commission a finalement donné son accord, a indiqué le 14 novembre un représentant de l'executif européen.

□ *Rectificatif. – Le motoriste* SNECMA ne perd pas 10 millions de francs de recettes chaque fois que le dollar cède 10 centimes par rapport au franc en moyenne annuelle, comme il était indiqué par erreur dans l'article consacré aux conséquences de la baisse du dollar sur les activités de l'aéronautique, mais 100 millions de francs (*le Monde* du 15 novembre).

NEW-YORK, 14 novembre ↑

Reprise

Wall Street n'aura pas hésité plus de vingt-quatre heures sur l'attitude à prendre. La grande Bourse new-yorkaise a, dès mercredi, repris son ascension interrompue la veille. Réamorcé à l'ouverture, le mouvement de hausse, bien qu'assez irrégulier, s'est prolongé durant toute la séance. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles enregistrait une avance de 24,26 points (+ 0,96 %). Le bilan de la journée a été de qualité comparable. Sur 1 986 valeurs traitées, 998 ont monté, 521 ont baissé et 467 n'ont pas varié.

Une fois encore, la baisse des prix du pétrole brut a servi de stimulant, incitant de nombreux opérateurs à reprendre des positions. Ce d'autant, qu'une détente s'installe sur le front des taux d'intérêt à long terme. Sur le marché obligataire, les taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, ont continué à reculer pour revenir à 8,49 % contre 8,53 % la veille.

L'activité s'est encore accrue et 179,31 millions de titres ont changé de mains contre 160,26 millions mardi.

VALEURS	Cours du 13 novembre	Cours du 14 novembre
Alcoa	52	52 5/8
ATT	33 1/8	33 5/8
Boeing	46 1/4	47
Chase Manhattan Bank	11	11
Du Pont de Nemours	34 5/8	35 1/8
Eastman Kodak	41 1/4	42
Exxon	50	50 1/4
Ford	28 3/8	29 3/8
General Electric	55 3/8	55 1/8
General Motors	39	39 7/8
Goodyear	14 3/8	15 1/4
IBM	112	113 3/8
ITT	47 1/4	48
Mobil Oil	58 3/4	57 1/2
Pfizer	78 7/8	78 3/4
Schlumberger	55 1/2	58 1/8
Texaco	57 7/8	57 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	100 3/8	101 1/2
Union Carbide	16	15 7/8
USX	31 3/4	32 1/8
Westinghouse	27 5/8	27 3/8
Xerox Corp.	34 1/8	34 3/8

LONDRES, 14 novembre ↓

Petite baisse

La candidature de M. Heseltine à la direction du parti conservateur n'a pas surpris les boursiers qui avaient anticipé l'événement avec une baisse dès l'ouverture de la séance, mercredi au Stock Exchange. L'indice Footsie a terminé en recul de 10 points, à 2 046 (– 0,48 %). Le volume d'activité est resté étroit avec seulement 345,2 millions d'actions échangées contre 419,5 millions la veille.

De nombreux secteurs se sont affaiblis, notamment les assurances, les brasseries et les électroniques. British Airways a chuté suite à des prévisions de pertes pour le second semestre, tandis que le distributeur de cosmétiques et produits pharmaceutiques Boots s'est effrité suite à l'annonce d'un bénéfice semestriel décevant. Les autres titres de la distribution se sont repliés par sympathie. Les compagnies d'assurances General Accident et Commercial Union ont également cédé du terrain après la publication de leurs bilans sur neuf mois.

PARIS, 15 novembre =

Irrégulier

Le marché a vécu sa deuxième séance consécutive d'effritement, le mouvement toutefois demeurant modéré durant une grande partie de la séance. L'indice CAC 40 qui avait perdu 0,68 % la veille en clôture se dépréciait à nouveau de 0,69 % jeudi dès les premiers échanges. Au fil des heures l'écart s'amenuisait pour revenir à + 0,08 % peu avant l'ouverture de Wall Street.

L'attitude dominante au cours de cette journée restait l'attentisme avant l'ouverture du débat sur la contribution sociale généralisée (CSG) au Parlement et la perspective du dépot d'une motion de censure par l'opposition pouvant renverser le gouvernement lundi prochain. Dans ces conditions, les intervenants restaient dans l'expectative et les ventes bénéficiaires pesaient peu sur l'évolution.

L'annonce d'une hausse des prix en France limitée à 0,5 % en octobre, niveau équivalent à celui de septembre, n'a suscité aucune réaction. D'habitude les premières évaluations mensuelles de l'INSEE sont toujours attendues avec intérêt par les gestionnaires. L'événement de la journée restera le lancement par Altus Finance d'une OPA sur Concept. La filiale du Crédit lyonnais et de Thomson propose 140 francs par titre pour un dernier cours coté de 98 francs. Altus, actionnaire à 30 % de cette société de service informatique, envisage d'acquérir plus de 50 % du capital de cette firme dont, par ailleurs, le fondateur, M. Olivier Spire, a démissionné, laissant sa place à un homme d'Altus, M. Eric Blot Lefevre. Parmi les hausses on notait Bon Marché, les AGF et Havas. Du coté des baisses figuraient Eurotunnel, Roger Bellon et la CFAO.

TOKYO, 15 novembre ↓

Net recul

La Bourse de Tokyo a clôturé jeudi en forte baisse au terme d'une séance manquant d'enthousiasme, en dépit de la forte baisse du cours du brut et de la bonne tenue de Wall Street la veille. L'indice Nikkei a perdu 449,96 yens, soit 1,88 %, à 23 487,48 yens.

Sur le marché des changes, le dollar a terminé en légère hausse face au yen et au mark, à l'issue d'une journée de transactions terne. « *Le marché a vraiment été affecté par le manque d'énergie des opérateurs*, a noté un intervenant. *A part des ventes sur indices par des fonds d'investissements, quelques transactions faites par les institutionnels, il ne s'est pas passé grand chose.* »

VALEURS	Cours du 14 nov.	Cours du 15 nov.
Akai	580	560
Bridgestone	1 100	1 080
Canon	1 290	1 260
Fuji Bank	2 100	2 100
Honda Motors	1 340	1 350
Matsushita Electric	1 610	1 600
Mitsubishi Heavy	690	670
Sony Corp.	5 930	5 900
Toyota Motors	1 800	1 780

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Hausse des résultats de Siemens en 1989/90.** – Le bénéfice net consolidé de Siemens a progressé de 6 % au cours de l'exercice 1989/90 (clos fin septembre) à 1,67 milliard de deutschemarks (5,6 milliards de francs). Le seul point faible est le secteur des semi-conducteurs, qui a enregistré « *de lourdes pertes* » au montant non précisé. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 4 % à 63,3 milliards de deutschemarks (212 milliards de francs), se ventilant entre l'étranger (35 milliards, + 7 %) et la RFA (28,3 milliards, – 0,4 %, baisse due à la non-facturation d'une centrale nucléaire). Siemens a consacré l'an passé 7,1 milliards de deutschemarks (+ 3 %) à la recherche, soit 11 % de son chiffre d'affaires. Au 30 septembre dernier, elle employait 373 000 personnes, soit 2 % de plus qu'un an auparavant.

□ **La Financière Michelin va augmenter son capital.** – La Compagnie financière Michelin, holding suisse du groupe français, entend augmenter son capital de 369,2 millions de francs suisses (près de 1,5 milliard de francs) en nominal, en offrant de souscrire deux actions nouvelles pour cinq anciennes. L'opération sera soumise aux actionnaires le 28 novembre. Elle représente pour la CFM, selon le Crédit suisse, une rentrée de fonds propres de 487,5 millions de francs suisses (1,95 milliard de francs). Le groupe Michelin, actionnaire principal du holding suisse, souscrira 90 % de cette augmentation de capital.

□ **Le président de la DG Bank présente sa démission.** – M. Helmut Guthardt, président du directoire de la DG Bank, a demandé à être démis de ses fonctions mercredi 14 novembre. Agé de cinquante-six ans, il occupait les fonctions de président de cette banque centrale des coopératives allemandes depuis 1981. Selon la banque, il a demandé, dans une lettre adressée au conseil d'administration, à être démis de ses fonctions après la tenue de l'assemblée générale des actionnaires de 1991.

La DG Bank avait été au centre d'un scandale qui a secoué le milieu bancaire franco-allemand au début de l'année. Un compromis avait été signé à l'époque avec les banques françaises à propos de ce litige sur des opérations sur titres, qui porte sur plusieurs milliards de deutschemarks.

□ **Trump glisse vers la faillite.** – Le financier new-yorkais Donald Trump va sans doute devoir demander la protection de la loi sur les faillites pour son casino géant d'Atlantic-City, le Taj Mahal, ouvert le 5 avril dernier, après la rupture des négociations avec les représentants des détenteurs d'obligations, mercredi 14 novembre.

Ceux-ci – notamment les groupes conduits par M. Wilbur Ross, qui détiennent ensemble le tiers des obligations – n'ont pas accepté, en effet, le plan de restructuration de la dette de 675 millions de dollars proposé par M. Trump. Ce dernier avait offert une participation de 19,9 % dans le casino en contrepartie, notamment, d'une réduction de 14 % à 9 % du taux d'intérêt des obligations et de la possibilité de lancer une nouvelle émission d'obligations pour payer ces dettes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	389 90	390	IDIA	332	330
Asystel	105	....	Idianova	130	131 50
B.A.C.	180	....	I.M.S.	934	933
B.I.C.M.	850	840	IN2	335	....
Boiron (Ly)	415	415	I.P.B.M.	116 40	119 80
Boisset (Lyon)	200	....	Loca Investis.	300	....
Câbles de Lyon	3000	3000	Locamic	80	80
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	940	911	Metra Comm.	119	115 50
Calberson	289	285	Molex	180	....
Cardif	427 20	416	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	184	179	Presbourg	90	90
C.F.P.I.	284	280 50	Publ.Filipacchi	268	265
Ciments d'Origny	400	386	Razel	675	670
C.N.I.M.	797	800	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	318	318
Codetour	285	....	St-H. Matignon	192	189
Comareg	280	280	Select Invest (Ly)	93	84 90 o
Conforama	825	850	Serbo	431	424
Creeks	287	286 20	S.M.T. Goupil	173 50	178
Dauphin	400	405	Sopra	180 10	186 50
Delmas	559	575	Supra	101 80	100
Demachy Worms Cie	541	541	Thermador H. (Ly)	240	....
Desquenne et Giral	238 50	238 50	Unilog	172	169
Devanlay	801	815	Union Fin. de Fr.	350	341
Deville	415	412	Viel et Cie	110	100
Dollfus	178	170 80	Y. St-Laurent Groupe	862	847
Editions Belfond	215	215			
Europ. Propulsion	380 50	380 10			
Finacor	125	....			
Frankoparis	180	180			
GFF (group.fon.f.)	346	350			
Grand Livre	430	430			
Gravograph	179 50	180			
Guintoli	835	835			
I.C.C.	231 40	229 50			

Marché des options négociables le 14 nov. 1990

Nombre de contrats : 21 143

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	480	–	6	–	–
CGE	520	–	–	8,50	20
Elf-Aquitaine	600	36	–	14	–
Eurotunnel SA-PLC	36	1,40	3,20	4,20	5,40
Euro Disneyland SC	90	6	–	2	–
Havas	562	8,90	–	–	–
Lafarge-Coppée	320	–	33,50	10,50	18,50
Michelin	70	3	–	8	10
Midi	920	23	–	–	–
Paribas	480	20	40	17	–
Pernod-Ricard	1 000	27	–	–	–
Peugeot SA	520	19	41,50	–	42
Rhône-Poulenc CI	220	26	–	–	–
Saint-Gobain	380	12	–	21	24,90
Source Perrier	1 300	30	70	–	–
Société générale	–	–	–	–	–
Suez Financière	300	14,10	25,50	9,40	21
Thomson-CSF	110	1,50	5	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 nov. 1990
Nombre de contrats : 39 714

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,22	98,18	98,12
Précédent	98,38	98,30	98,18

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	0,64	1,53	0,40	1,35

INDICES

CHANGES

Dollar : 4,9765 F ↓

Le dollar est resté sans changement jeudi 15 novembre, s'échangeant à Paris à 4,9765 F contre 4,9740 F mercredi à la cotation officielle. Les autorités monétaires ne réagissent toujours pas à la faiblesse du billet vert, et M. Bérégovoy a répété jeudi son appel à la tenue d'une réunion du G7. La livre continuait de s'affaiblir, à 9,74 F contre 9,7720 F mercredi au fixing.

FRANCFORT	14 nov.	15 nov.
Dollar (en DM)	1,4740	1,4720

TOKYO	14 nov.	15 nov.
Dollar (en yens)	129,05	129,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 novembre) .... 9 1/2 %
New-York (14 novembre) .... 9 1/8 - 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*).

	13 nov.	14 nov.
Valeurs françaises	75	74,50
Valeurs étrangères	77,40	77,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	426,51	424,02
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 610,13	1 599,13

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	13 nov.	14 nov.
Industrielles	2 535,40	2 557,18

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	13 nov.	14 nov.
Industrielles	1 593,60	1 583,20
Mines d'or	162,30	161,70
Fonds d'Etat	80,35	80

TOKYO

	14 nov.	15 nov.
Nikkei Dow Jones	23 937,44	23 487,48
Indice général	1 778,30	1 745,87

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	4,9650	4,9678	+ 77	+ 87	+ 160	+ 180	+ 530	+ 590
$ can.	4,2691	4,2745	– 102	– 68	– 189	– 131	– 363	– 264
Yen (100)	3,8405	3,8450	+ 48	+ 64	+ 103	+ 127	+ 308	+ 373
DM	3,3702	3,3732	+ 32	+ 48	+ 49	+ 76	+ 148	+ 205
Florin	2,9879	2,9904	+ 27	+ 40	+ 53	+ 72	+ 145	+ 194
FB (100)	16,3269	16,3442	+ 92	+ 206	+ 230	+ 404	+ 531	+ 941
FS	3,9768	3,9816	+ 39	+ 63	+ 74	+ 109	+ 274	+ 354
L (1 000)	4,4710	4,4768	– 111	– 85	– 185	– 143	– 332	– 259
£	9,7364	9,7453	– 356	– 317	– 697	– 629	– 1460	– 1290

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 13/16	8 1/16	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	7 13/16	7 15/16
Yen	7 3/4	8	8	8 1/8	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16
DM	8 1/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8
Florin	8 1/4	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 3/4	8 7/8	8 15/16	9 1/16
F.B.(100)	8 1/8	8 3/8	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16	9 3/8	9 5/8
F.S.	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 9/16	8 11/16	8 1/2	8 5/8
L(1 000)	11 1/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 5/8	12 1/8	11 1/4	11 3/4
£	14 1/8	14 3/8	14 1/8	14 1/4	14	14 1/8	13 5/16	13 7/16
Franç.	9 1/8	9 3/8	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 14/11

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/11	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats-Unis (1 usd)	4 974	4 978	4 770	5 220
Ecu	6 928	6 929	....	....
Allemagne (100 dm)	337	337 390	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 326	16 347	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 690	289 110	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 475	4 475	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 830	87 850	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 772	9 759	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 282	3 283	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 210	398 650	386 500	411 500
Suède (100 krs)	89 880	89 800	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 180	86 110	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 930	47 978	46 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 301	5 290	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 823	3 820	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 272	4 284	4 150	4 550
Japon (100 yens)	3 843	3 880	3 660	3 860

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/11
Or fin (kilo en barre)	61600	60900
Or fin (en lingot)	61700	61000
Napoléon (20f)	397	391
Pièce Fr (10 f)	424	420
Pièce Suisse (20 f)	426	416
Pièce Latine (20 f)	362	355
Souverain	469	460
Pièce 20 dollars	2200	2190
Pièce 10 dollars	1260	1212 50
Pièce 5 dollars	920	760
Pièce 50 pesos	2395	2360
Pièce 10 florins	370	368

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

L'enquête sur les hold-up de la région Rhône-Alpes

Onze personnes, dont trois policiers ont été inculpées et écrouées

Dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 novembre, deux juges d'instruction, Mme Marie-Claude Revol, de Saint-Etienne, saisie depuis le 29 janvier 1989 du hold-up sanglant de Firminy (Loire), et M. Jean-Patrick Péju, de Lyon, chargé d'affaires criminelles survenues dans la région, ont entendu, au terme de la garde à vue, douze des personnes, dont cinq policiers, arrêtées lundi à l'issue d'une enquête de plusieurs mois (*le Monde* du 15 novembre). A la requête du parquet, onze membres de la bande, dont trois policiers, ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt. Deux policiers étaient toujours entendus jeudi matin.

On ne savait plus très bien, mercredi 14 novembre, s'il fallait se réjouir ou se morfondre. Se réjouir d'avoir conduit, pendant des mois, avec une efficacité et une discrétion remarquables, une enquête difficile mettant hors d'état de nuire une redoutable organisation criminelle responsable de plusieurs dizaines d'attaques à main armée, dont deux au moins avec mort d'homme. Ou se morfondre d'avoir découvert que le chef de ce gang, le sous-brigadier Michel Lemercier, trente-neuf ans, le plus dangereux de l'équipe, et une bonne partie de ses hommes de main, avaient été recrutés parmi ceux dont la mission est, précisément, de faire respecter la loi.

Certes, la trentaine de policiers et de gendarmes enquêtant sous l'attentive direction du parquet de Lyon savaient depuis plusieurs mois que l'un des leurs était largement «mouillé». Mais de là à imaginer, avant le coup de filet du lundi 12 novembre, que l'entreprise reposait, pour l'essentiel, sur les compétences d'enquêteurs ou d'inspecteurs en activité et que la plaque tournante du gang était un commissariat du troisième arrondissement de Lyon, il y avait un pas qu'aucun n'aurait franchi.

Sauvagerie

Le scandale est d'autant plus grand que l'on se trouve en présence de malfaiteurs – présumés certes, mais les aveux de certains et les saisies de pièces à conviction (une dizaine d'armes de poing, des cagoules et des postiches) donnent des arguments à l'accusation – qui avaient fort peu de respect pour la vie humaine. La sauvagerie avec laquelle ont été tués, en janvier 1989, les deux convoyeurs de fonds de la société Transval à Firminy, ou le témoin du hold-up de Genas (Rhône), en témoigne. Comme, tout récemment, samedi 10 novembre, les conditions dans lesquelles un surveillant du magasin Leclerc, à Saint-Marcellin (Isère), a été blessé à la tête par un des bandits couvrant sa fuite.

C'est cette dernière agression qui avait conduit le parquet de Lyon et les responsables des services de police et de gendarmerie à ne pas différer davantage la décision d'intercepter les membres identifiés du gang. L'attaque surprise, commise à l'heure du déjeuner, lundi 12 novembre, du directeur d'une succursale de la Société générale, dont l'épouse était prise en otage, a donné une belle occasion aux enquêteurs d'arrêter une partie de l'équipe – dont l'inspecteur Laurent Féminier – en flagrant délit.

Il reste maintenant aux juges d'instruction de Lyon, Saint-Etienne, Bourgoin-Jallieu (Isère), Vienne (Isère) et Bourg-en-Bresse (Ain), concernés par un ou plusieurs faits criminels, à confronter leurs informations pour déterminer avec précision la responsabilité des «flics ripoux» et de leurs complices. Une tâche qui prendra certainement plus d'une année, la bande fonctionnant avec des équipes «à tiroirs» et ayant commis plusieurs dizaines d'actions criminelles dans toute la région Rhône-Alpes. Et pour des butins somme toute assez dérisoires. Il faudra déterminer à quelles fins ils ont été utilisés, puisque rien, apparemment, n'avait changé dans le train de vie des «ripoux» qui eût pu attirer l'attention.

BERNARD ELIE

Un commissariat sous le choc

LYON

de notre bureau régional

Au pied de la tour de la Part-Dieu, le commissariat du troisième arrondissement de Lyon s'est enfermé derrière ses grilles. Le choc est trop violent. Les policiers se déclarent *«effondrés»* après l'arrestation de cinq des leurs. *«Comment aurions-nous pu imaginer une chose pareille?,* demande l'un d'eux. *Tout cela ressemble à un cauchemar. On travaille avec des gens et le lendemain on apprend qu'ils sont arrêtés pour des dizaines de braquages, dont certains remontent à plus de quatre ans.»* L'indignation est générale au sein de la *police lyonnaise, mais ici, rue* Garibaldi, elle se mêle à la stupeur.

Les membres du commissariat, une soixantaine de policiers en tenue et une vingtaine en civil, connaissaient chacun des inculpés. Tous ont transité à un moment donné par ce commissariat de quartier. Quatre des inculpés ont quitté le 213, rue Garibaldi. *Le départ des deux* enquêteurs, Guy Nicolaï, trente-trois ans, Don Juan Giovanetti, quarante-quatre ans, et de l'inspecteur Richard Durastante, trente-sept ans, est récent. Le premier a été affecté, à sa demande au mois de septembre, dans un commissariat de Marseille. A la même date, Giovanetti et Durastante sont mutés, après *plus de dix années de présence,* respectivement dans le huitième arrondissement et à Villeurbanne. Leurs changements d'affectation ont été demandés par le commissaire, M. Gilles Casanova. Le sous-brigadier Michel Lemercier, trente-neuf ans, neuf ans de service, soupconné d'être le chef du groupe, était, lui, absent depuis plus d'un an pour longue maladie. Le commissaire Casanova, en poste depuis septembre 1989, ne l'a par conséquent pas connu.

Laurent Féminier, vingt-six ans, était le seul encore en service dans le commissariat du troisième arrondissement. Ce jeune inspecteur, serviable et sympathique selon ses collègues, membre d'une équipe de football de la police, détonne, selon les enquêteurs, parmi le quintette. *«S'il ne s'était trouvé dans l'entourage des malfaiteurs, il n'y avait aucune raison pour qu'il dérape»*, dit-on. Laurent Féminier a néanmoins été arrêté en flagrant délit avec Michel Lemercier et Richard Durastante, lors de l'attaque, lundi 12 novembre, de la succursale de la Société générale à l'heure du déjeuner. Or il était en service ce jour-là...

Mêmes mutés dans d'autres services, les deux enquêteurs et l'inspecteur passaient souvent au commissariat. Des visites qui n'ont en aucun cas éveillé la méfiance de leurs collègues. *«Je ne comprends pas,* déclare un membre du commissariat, accablé. *Cette affaire nous remet totalement en cause, nous avons côtoyé jour après jour des malfaiteurs. La seule façon de s'en sortir, pour moi, c'est de me dire que ce ne sont pas des flics. Ils n'en sont pas dignes.»*

Comment et où les policiers ont «recruté» les civils? La question reste encore sans réponse. Sauf peut-être pour Alain Chemedikian. Cet homme de quarante-deux ans, d'une stature comparable à celle de Michel Lemercier et rivalisant avec lui pour la direction du groupe, est entré en rapport avec eux en 1984 à l'occasion d'une rage de dents. Son dentiste se trouvait être la compagne de Don Juan Giavanetti. Chemedikian se *rendit chez ce dernier pour y* effectuer des travaux. Ce jour-là, Michel Lemercier débroussaillait le jardin de son collègue de bureau. L'équipe était née.

MICHÈLE AULAGNON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15 novembre 1990 a été tiré à 482 490 exemplaires.

□ **Première greffe mondiale d'un foie sur un enfant atteint d'oxalose.** – Le professeur Pierre Cochat, responsable du service de néphrologie pédiatrique à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, a annoncé, mercredi 14 novembre, la réussite de la première greffe isolée d'un foie sur un enfant atteint d'oxalose. L'intervention, réalisée le 10 septembre 1988, a permis au jeune malade de reprendre une vie normale. L'oxalose est une maladie métabolique héréditaire très rare due à une insuffisance enzymatique *d'origine hépatique.*

Décès du maire du Puy-en-Velay

Bernard Jammes, maire (UDF-PR) du Puy-en-Velay (Haute-Loire), s'est donné la mort dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 novembre, à son domicile. Il était âgé de 50 ans.

Bernard Jammes, dépressif depuis quelque temps selon ses proches, avait été élu maire du Puy en 1984 après le décès de son prédécesseur, puis réélu au second *tour des élections municipales de* 1989. Appelé en 1977 par Roger Fourneyron, le maire de l'époque, pour siéger au conseil municipal, il était devenu second adjoint en 1983. Trois ans plus tard, il fut élu conseiller régional d'Auvergne, puis vice-président de cette assemblée en décembre 1988.

□ **Le typhon Mike a fait 163 victimes.** – Le passage du typhon *Mike sur les Philippines* le 13 novembre, notamment sur les îles de Mindanao et de Cebu, a fait au moins 163 morts. Il a détruit quelque 600 000 maisons, coulé 48 bateaux et fait s'échouer la *Calypso* du commandant Cousteau. – *(Reuter.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Mariage au bazooka

C'ÉTAIT hilarant, le face-à-face Giscard-Chirac organisé hier sur la Trois par Cavada. Un fabuleux moment de télévision. Pas tellement pour la bande-son. Ça, bon, on connaît la rengaine : *On s'aime, on s'adore. Si* notre mariage en grande pompe au Zénith est tombé à l'eau, c'est parce qu'on n'a pas eu le temps d'acheter les anneaux. Entre nous, il n'y a pas l'ombre d'une divergence, simplement un léger désaccord question héritage.

Comment organiser des primaires vite fait bien fait au cas où ce pauvre Mimi aurait la bonne idée de dégager, les pieds devant, avant cinq ans. D'après *le Canard,* c'est sa voyante, à M'sieur Valéry, qui lui aurait conseillé de commencer à tricoter, maille à l'envers, un petit costard au Jacquot en prévision d'un heureux événement en 1992.

La bande-image, en revanche, quel régal! Sous la loupe de l'écran, on voyait s'étaler, gros comme le château, l'appétit, la réticence, la rancœur, l'ironie, bref le monologue intérieur dudit Jacquot pendant que *l'autre y allait de son boniment :* Cause toujours, tu m'intéresses! C'est pas bientôt fini, ces menteries? Et chaque fois que crépitait son propre discours de fin de banquet, ça clouait *le bec d'oiseau* déplumé d'un Giscard boudeur, agacé, furieux de se voir chiper la vedette.

Là-dessus, on leur balance un petit reportage sur les réactions catastrophées des militants. Les scènes de ménage, ils supportent plus, les mecs. Un ras-le-bol confirmé par un sondage de *l'Express.* Sagement assises aux côtés du couple infernal, les demoiselles d'honneur, Juppé, Madelin, Sarkozy et je ne sais plus qui, rajustent leurs toilettes : *Vous inquiétez pas, elle aura lieu, la noce, même qu'on a un nouvel essayage demain après-midi, hein, Alain? Oui, ma grande!*

Et Giscard, battant des ailes dans une superbe envolée : Sans moi! Moi, je préside, je député, je colloque à Bruxelles, à Londres, à Strasbourg, dans le monde entier, alors je vous laisse à vos préparatifs. Et Chirac, ce sera le mot de la fin : Il n'y a pas qu'à droite qu'on se tire dans les pattes. A gauche, là, en ce moment, ils y vont au bazooka. Exact. *Et c'est tout aussi réjouissant!*

Le PDG de la COGEDIM inculpé par un juge d'instruction parisien

Un nouveau dossier de fausses factures implique les grands noms du bâtiment

M. Michel Mauer, PDG du groupe immobilier COGEDIM, a été inculpé, mercredi 14 novembre, d'usage de faux par M. David Peyron, juge d'instruction au tribunal de Paris. Il a été laissé en liberté mais devra verser une caution de 1 million de francs. Cette inculpation est la cinquante-septième d'un dossier explosif de fausses factures en région parisienne, instruit discrètement depuis quelques mois, qui atteint la plupart des grands noms du bâtiment et des travaux publics. Si elle était élucidée, la destination des sommes détournées pourrait réserver des surprises au monde politique, en impliquant des partis et des municipalités de tous bords.

Spécialiste des questions financières, connu pour avoir démantelé avec acharnement une filière de fausses factures dans le secteur de la confection asiatique, le juge Peyron avance aujourd'hui avec précaution. Le dossier qu'il instruit est en effet extrêmement sensible dans le contexte actuel de polémiques sur les «affaires» et le financement des partis.

Au total, cinquante-sept inculpés, dont quatre sont en détention, parmi lesquels des dirigeants de tous les grands noms du BTP et de la démolition en région parisienne : la SCREG, 21 milliards de chiffres d'affaires, filiale depuis 1986 du groupe Bouygues, numéro un du BTP ; la COGEDIM, filiale de promotion immobilière de Paribas, groupement d'une quinzaine de sociétés qui a lancé en 1989 pour 6,3 milliards de francs de programmes ; la SAE, 25,9 milliards de francs de chiffre d'affaires, déjà impliquée dans l'affaire des fausses factures du Sud-Est et dont un des principaux actionnaires est aujourd'hui M. Michel Pelège ; d'importantes entreprises de démolition, dont CTMT, SMD et STC.

L'ancien comptable des frères Zemour

Il s'agit, à nouveau, d'un dossier de fausses factures, dont le montant total pourrait atteindre 400, voire 500 millions de francs. Mais surtout les faits remonteraient jusqu'à juin dernier, ce qui signifie qu'ils ne sauraient être couverts par la loi d'amnistie du 15 janvier. L'origine de cette affaire, déjà évoquée par *l'Express* et *le Canard enchaîné,* est une enquête de l'administration fiscale en 1987 sur trois sociétés de transports et de maintenance pour des chantiers de travaux publics : Consortium de camionnage (CDC), Société d'études et de réalisation de travaux publics (SERTRAP) et Terrassement et démolition en région parisienne (TDRP). *L'activité de* ces sociétés est pratiquement nulle et recouvre en réalité de véritables officines de fausses factures, ce que l'on résume ainsi au parquet de Paris : *« Une alouette de vrai travail, un cheval de fausses factures».*

A la tête de ces sociétés, Joseph Choukroun, aujourd'hui incarcéré, un ancien membre du Service d'action civique (SAC) qui fut dans les années 70 le comptable des frères Zemour, célèbres dans les milieux du grand banditisme. Les sociétés de Choukroun et d'autres, *qui lui* seraient liées (sept au total), auraient établi des fausses factures en se servant, pour le versement des sommes, de huit comptes sous de faux noms à la Banco Borges et Irmao d'où l'argent repartait rapi*dement en liquide.*

Mais à ce premier étage s'en ajoutent deux autres : le troisième, où l'on retrouve les sociétés SAE, COGEDIM et SCREG, qui auraient été au final destinataires des sommes ; un deuxième étage intermédiaire, qui faisait le lien avec les «faux-facturiers», où l'on retrouve les entreprises spécialisées dans la démolition soupçonnées par le juge d'instruction d'avoir divisé leur activité en *« trois quarts de vrai travail et un quart de fausses factures en amont et en aval».*

Reste la grande inconnue vers laquelle M. Peyron ne s'avance qu'avec prudence : qui étaient finalement les heureux bénéficiaires de l'argent? Certains inculpés, notamment ceux de la SCREG, ont expliqué que cet «argent noir» ne servait qu'à des réceptions, des «méchouis» ou des sorties en boîtes de nuit de leurs cadres et dirigeants. A l'évidence, le juge n'en est pas convaincu. *L'importance* des entreprises concernées, la diversité de leurs chantiers, leurs relations avec des élus de tous bords en région parisienne, pourraient l'amener à regarder dans une direction plus politique, sans espoir, cette fois, d'amnistie.

EDWY PLENEL

□ **M. Gorbatchev rencontrera Jean-Paul II le 18 novembre.** – Le président soviétique rencontrera le pape au Vatican, le dimanche 18 novembre, a-t-on appris, jeudi, de source autorisée à Rome. M. Gorbatchev doit passer dix heures à Rome pour y signer *un traité d'amitié italo-soviétique* et s'y entretenir avec le président Francesco Cossiga et le premier ministre Giulio Andreotti. Il doit également recevoir le prix Fiuggi qui lui a été décerné en septembre pour son action en faveur des droits de l'homme. – *(AFP.)*

Ancien président de la Ligue des droits de l'homme

Henri Noguères est mort

Henri Noguères est décédé, *dans la nuit du mercredi* 14 au jeudi 15 novembre, à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans. Militant socialiste depuis les années 30, résistant courageux sous l'Occupation, journaliste, éditeur, avocat et historien, Henri Noguères fut une des figures de la défense des libertés en France et fut président de la *Ligue des droits de l'homme* de 1975 à 1984.

Né le 13 novembre 1916 à Bages (Pyrénées-Orientales), Henri Noguères est le fils de Louis Noguères, qui fut député socialiste et président de la Haute Cour de justice à la Libération. Journaliste, il commence sa carrière en 1936 au *Populaire,* organe de la SFIO. Sous l'occupation, après s'être inscrit en 1942 au barreau de Paris, il participe à la renaissance clandestine du Parti socialiste, devient chef régional du réseau «Franc-Tireur» pour la région R3 (Montpellier), membre du Directoire régional des MUR-MLN et chef des Groupes *francs de la délégation militaire* régionale. Arrêté par les SS en août 1944, il réussit à s'évader et occupe à Montpellier les fonctions *de commissaire régional* à l'information.

Directeur du journal parlé de la RTF en 1946, il est ensuite rédacteur en chef du *Populaire* (1946-1949), puis de l'Agence centrale parisienne de presse (1949-1959), et participe à la fondation d'Europe 1. Après avoir dirigé des revues et collections historiques, notamment aux Editions Robert Laffont, il devient en 1966 secrétaire général des Editions Flammarion. Puis, en 1977, il se réinscrit au barreau de Paris. Parallèlement, il est élu en janvier *1975* président de la *Ligue* des droits de l'homme, se consacrant désormais aux causes qui l'animent, notamment les droits des *appelés dans l'institution militaire,* un terrain sur lequel il s'opposera à son camarade de parti Charles Hernu, ministre de la défense de *1981 à 1985.* Ne cachant pas sa déception devant la gestion gouvernementale depuis 1981, il s'éloignera progressivement du PS, *tout en restant fidèle* à la famille socialiste.

Auteur de nombreux ouvrages consacrés à la Résistance, notamment d'une monumentale *Histoire de la Résistance en France* en cinq tomes (1967-1981) et d'une *Vie quotidienne des résistants de l'armistice à la Libération* (1983), Henri Noguères fut, ces dernières années, l'un des principaux porte-parole des résistants lors des affaires Manouchian, Barbie et Moulin, critiquant notamment l'ouvrage récent de Daniel Cordier (*le Monde* du 15 novembre 1989). Henri Noguères était grand officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, médaille militaire, croix de guerre 39-45.